



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2022

Mai 2023

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des Jeunes	23
Chancellerie	27
Ressources humaines, espaces publics, énergies et sécurité (DREPES)	29
Service des ressources humaines	31
Service des espaces publics	39
Service de l'administration des infrastructures	50
Sécurité publique	60
Économie, finances, action sociale et services internes (DEFASI)	69
Service de l'économie	71
Service des finances	73
Service communal de l'action sociale	85
Affaires juridiques	91
Contrôle des habitants	93
Service informatique communal	111
Jeunesse, sports, santé et service d'incendie et de secours (DJESSS)	115
Service de la jeunesse	117
Service des sports	121
Service de santé et promotion de la santé	129
Service d'incendie et de secours des montagnes neuchâteloises	137
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises	140
Urbanisme, bâtiments, relations extérieures, communication (DUBREC)	143
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	145
Service technique	168
Service de la communication	179
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	181
Ecole obligatoire	183
Service des affaires culturelles	196
Service de l'intégration et de la cohésion sociale	199
Bibliothèques de la Ville	201
Archives de la Ville	208
Services généraux des Musées	210
Musée international d'horlogerie	211
Musée des beaux-arts	218
Musée d'histoire	224
MUZOO	230

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2022, le Conseil général s'est réuni à 10 reprises, soit les, 1^{er} février, 10 mars, 5 avril, 12 mai, 21 juin, 30 août, 22 septembre, 25 octobre, 15 novembre et 15 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2022

Les Vert-e-s (10 sièges + 2 suppléants): M. Sven Erard, Mme Ilinka Guyot, Mme Jaquet-Tissot Aline, M. Jean-Emmanuel Lalive, Mme Laure Lalive Todeschini, M. François Perret, M. Christian Piquet, M. Grégory Rochat, Mme Nathalie Tissot, M. Jean-Jacques Tritten, M. Stefano Giamboni (suppléant), Mme Béatrice Thiémard-Clémentz (suppléante).

Parti libéral-radical (9 sièges + 2 suppléants): M. Blaise Courvoisier, Mme Sarah Curty, M. Marc Frutschi, M. Cédric Haldimann, M. Christophe Mbemba, M. Claude-André Moser, M. Yves Strub, M. Frédéric Vaucher, M. Alain Vaucher, M. Anthony Curty (suppléant) M. Maël Iseli (suppléant).

Parti socialiste (7 sièges + 2 suppléants): M. Pierre-Alain Borel, Mme Carmen Brossard, M. Pascal Bühler, Mme Monique Gagnebin, M. Alexandre Houlmann, Mme Silvia Locatelli, M. Giovanni Spoletini, M. Karim Djebaili (suppléant), M. Patrick Jobin (suppléant).

Parti ouvrier populaire (7 sièges + 2 suppléants): M. Cyril Babando, M. Gaëtan Bieler, M. Karim Boukhris, M. Julien Gressot, Mme Françoise Jeandroz, Mme Marina Schneeberger, Mme Lara Zender, M. Raphaël Fehlmann (suppléant), Mme Julie Perret (suppléante).

Union démocratique du centre (5 sièges + 1 suppléant): M. Jean-Pierre Brechbühler, M. Jean-Denis Christen, M. Andy Favre, M. Daniel Nussbaumer, M. Vincent Pittet, Mme Jennifer Graf (suppléante).

Parti vert'libéral (2 sièges + 1 suppléant): Mme Brigitte Leitenberg, M. Alain Othenin-Girard, Mme Aliénor Zaffalon (suppléante).

Parti Le Centre (1 siège + 1 suppléant): Mme Manon Freitag, M. Jonathan Marty (suppléant).

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général : Cyril Babando (POP), Alain Othenin-Girard (PVL), Sven Erard (PVL), Yves Strub (PLR), Marc Frutschi (PLR), Alexandre Houlmann (PS), Aline Jaquet-Tissot (Les Vert-e-s), Fehlmann Raphaël (POP), Patrick Jobin (PS), Daniel Nussbaumer (UDC).

Les conseillers généraux et conseillers généraux suppléants démissionnaires ont été remplacés, respectivement par Julie Perret et Sabrina Vollers (CG suppléante); Aliénor Zaffalon et Pascal Kaufmann (CG suppléant); Béatrice Thiémard-Clementz et Ganga Matos Baptista (CG suppléant); Maël Iseli et Laura Jurt (CG suppléante); Anthony Curty et Mélanie Russi (CG suppléante); Patrick Jobin et Alicia Maillard (CG suppléante); Nicolas Turtschi (CG suppléant); Karim Djebaili et Mathias Gautschi (CG suppléant); Jennifer Graf et Lukas Räss (CG suppléant).

Élection du bureau du Conseil général pour l'année 2022-2023

Le 21 juin, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Président	Haldimann Cédric	PLR
1 ^{er} vice-président	Guyot Ilinka	Les Vert-e-s
2 ^{ème} vice-président	Pittet Vincent	UDC
1 ^{er} secrétaire	Schneeberger Marina	POP
2 ^{ème} secrétaire	Brossard Carmen	PS
Scrutateur	Rochat Grégory	Les Vert-e-s
Scrutateur	Vaucher Frédéric	PLR

Commissions

1 ^{er} février	Élection de M. Karim Djebaili (PS) à la Commission financière en remplacement de M. Alexandre Houlmann, démissionnaire. Élection de M. André Ferlin (Les Vert-e-s) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie en remplacement de M. Christian Piquet, démissionnaire. Élection de Mme Béatrice Thiémard-Clementz (Les Vert-e-s) à la Commission de l'action sociale en remplacement de Mme Ilinka Guyot, démissionnaire.
10 mars	Élection de M. Karim Boukhris (POP) à la Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds - Le Locle en remplacement de M. Cyril Babando, démissionnaire. Élection de Mme Lara Zender (POP) à la Commission de la culture en remplacement de M. Karim Boukhris, démissionnaire.
30 août	Élection de M. Jean-Emmanuel Lalive (Vert-e-s) à la Commission financière, en remplacement de M. Sven Erard, démissionnaire.

Élection de M. Blaise Courvoisier (PLR) à la Commission temporaire de planification territoriale en remplacement de M. Marc Frutschi, démissionnaire.

- 22 septembre Élection de Mme Sabrina Vollers (POP) à la Commission des sports, en remplacement de M. Olivier Beroud, démissionnaire.
- Élection de M. Matthieu Reverchon (POP) à la Commission des naturalisations en remplacement de Mme Cécile Guinand, démissionnaire.
- Élection de Mme Françoise Jeandroz (POP) à la Commission financière en remplacement de M. Julien Gressot, démissionnaire.
- Élection de Mme Sylviane Mereaux (PS) à la Commission temporaire "démocratie participative" en remplacement de Mme Alicia Maillard, démissionnaire.
- 25 octobre Élection de Mme Virginie Mouche (POP) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN), en remplacement de Mme Marina Schneeberger, démissionnaire.
- 15 décembre Élection de M. Gianfranco Maule (POP) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN), en remplacement de M. Raphaël Fehlmann, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Action sociale

- 30 août Rapport d'information du Conseil communal relatif au Service communal de l'action sociale (pris acte par 39 voix sans opposition)

Budget – comptes – Finances

- 21 juin Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2022 et 2023 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire (l'arrêté a été accepté par 38 voix à l'unanimité)
- Comptes 2021 (les comptes ont été adoptés par 38 voix à l'unanimité)
- 15 décembre Budget 2023 (l'arrêté n° 1 du budget a été accepté par 26 voix contre 13 et aucune abstention, l'arrêté n°2 a été accepté par 26 voix contre 13 et aucune abstention, l'arrêté n°3 a été accepté par 26 voix contre 13 et aucune abstention et l'arrêté n°4 a été accepté par 26 voix contre 13 et aucune abstention)

Culture

- 12 mai Rapport d'information du Conseil communal relatif au réaménagement de la Place du Marché et à la phase de consultation publique (pris acte par 17 voix contre 16 et 2 abstentions)
- Rapport du Conseil communal relatif à la création d'une Maison de la culture et du passage au patrimoine administratif de l'immeuble sis rue Numa-Droz 175 (l'arrêté a été accepté par 35 voix contre 0 et 1 abstention)
- 30 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédits de CHF 10'386'000.-, dont CHF 8'817'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées (l'arrêté amendé a été accepté par 26 voix contre 14 et aucun abstention)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

- 1^{er} février Rapport du Conseil communal relatif à la demande des crédits d'engagement suivants : CHF 23'274'000.- pour le Service technique (centre 712), dont CHF 19'917'000.- nets à la charge de la Ville; CHF 9'107'000.- pour le Service technique (centre 721), dont CHF 8'827'000.- nets à la charge de la Ville; CHF 8'819'000.- pour le Service des eaux (centre 911) afin de réaliser le programme 2022 – 2025 pour, respectivement, le réaménagement de segments de rues; l'entretien constructif des voies de circulation et de leur signalisation; l'entretien constructif des infrastructures de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux claires et usées (l'arrêté a été accepté par 34 voix contre 0 et 3 abstentions)
- Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 2'000'000.- à la charge de la Ville par la taxe d'épuration pour l'assainissement, à la station d'épuration, de deux secteurs du canal de décharge (l'arrêté a été accepté par 37 voix à l'unanimité)
- 12 mai Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 550'000.- à la charge de la Ville, par la taxe d'épuration, pour la modification à la station d'épuration du terrain sur le bassin d'eaux pluviales

ainsi que le remplacement de la clôture et du portail d'entrée (l'arrêté a été accepté par 36 voix à l'unanimité)

30 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit global de CHF 316'000.00 TTC pour l'achat d'un camion et de différents agrégats (l'arrêté a été accepté par 38 voix contre 0 et 2 abstentions)

25 octobre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.00 HT pour la rénovation de la station de pompage de la Malakoff (l'arrêté a été accepté par 39 voix à l'unanimité)

Instruction publique

15 novembre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'130'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de la Promenade et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, rue du manège 9 (l'arrêté a été accepté par 39 voix à l'unanimité)

Règlements

25 octobre Rapport du Conseil communal en réponse à la motion du groupe POP intitulée "Halte aux plastiques" (l'arrêté a été accepté par 39 voix à l'unanimité)

5 avril Rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une commission consultative concernant l'aménagement d'un espace de jeux couvert destiné aux familles nommé "Parcapluie" (l'arrêté a été accepté par 21 voix contre 10 et 1 abstention)

Sports

12 mai Rapport du Conseil communal relatif au traitement de l'initiative "Le vélo à Fonds" 175 (l'arrêté a été accepté par 35 voix contre 0 et 1 abstention)

15 novembre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 510'000.- TTC pour le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du collège de la Charrière (l'arrêté a été accepté par 38 voix à l'unanimité)

Urbanisme – Aménagement

10 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'150'000.- pour l'acquisition de la Villa Fallet (Pouillerel 1) (l'arrêté a été accepté par 37 voix à l'unanimité)

Divers

1^{er} février Rapport du Conseil communal relatif au renouvellement de l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023 – 2032 (l'arrêté a été accepté par 33 voix contre 4 et aucune abstention)

Interpellations

1^{er} février Interpellation urgente PLR "Camps de ski pour les élèves de La Chaux-de-Fonds"

10 mars Interpellation urgente PLR "Pour mettre fin à la gabegie qui affecte la Sécurité publique de La Chaux-de-Fonds"

Interpellation interpartis Les Vert-e-s et du POP relative au choix de nourriture lors d'organisation d'agapes par la Ville, déposée lors de la séance du 1^{er} février 2022

Interpellation PLR "Horaires scolaires définitifs à disposition des parents le jour de la rentrée", déposée lors de la séance du 1^{er} février 2022

5 avril Interpellation urgente PVL "approvisionnement énergétique local et renouvelable", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

Interpellation les Vert-e-s "Plan directeur communal des mobilités à La Chaux-de-Fonds : où en sommes-nous ?", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

Interpellation du groupe socialiste "Quelles possibilités d'hébergements touristiques ou de passage pour la jeunesse ?", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

Interpellation PS "Classes PRIMA", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

Interpellation et questions PVL "Vivre à la Chaux-de-Fonds avec mon chien", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

Interpellation POP "Le débardage de la forêt à l'aide de chevaux", déposée lors de la séance du 10 mars 2022

21 juin	Interpellation urgente PS, "Le salon horloger de la Ville de Neuchâtel : la vitrine horlogère du canton de Neuchâtel est proposée au bord du lac" Interpellation Les Vert-e-s concernant la protection des haies et des bosquets, ainsi que la prise en compte des arbres protégés dans les projets de construction, déposée lors de la séance du 12 mai 2022 Interpellation Les Vert-e-s "Qu'en est-il du parage sur les trottoirs des véhicules motorisés à deux ?" Interpellation PS, "Que deviennent nos déchets ?"
30 août	Interpellation urgente Les Verts, "Extinction nocturne immédiate des lumières de la ville afin de minimiser l'impact des coupures de courant hivernales à venir" Interpellation PLR, "Réduire la température ambiante des locaux publics"
25 octobre	Interpellation Les Vert-e-s, "Thuyas ", déposée le 22 septembre 2022 Interpellation PLR " OÙ en est le projet de <i>Capitale culturelle suisse</i> ", déposée le 22 septembre 2022 Interpellation urgente PLR concernant l'extinction de l'éclairage public du 01.11.2022 au 30.04.2023 Interpellation Les Vert-e-s, "Y a-t-il du souci à se faire concernant la pérennité de nos pâturages boisés ?", déposée le 21 octobre 2022
15 novembre	Interpellation du groupe des Vert-e-s, "Train touristique de La Chaux-de-Fonds", déposée le 25 octobre 2022
15 décembre	Interpellation PVL : "Utilisation du fonds communal de l'énergie", déposée le 15 novembre 2022

Questions

1 ^{er} février	Question POP "Séance d'information à la population pour les travaux annuels"
10 mars	Question interpartis des Vert-e-s, PS, POP et PVL intitulée "Un nouveau chemin", déposée lors de la séance du 1 ^{er} février 2022
12 mai	Question du groupe PLR, "Deux journaux gratuits à La Chaux-de-Fonds : nécessaire, raisonnable ?"
22 septembre	Question du groupe PVL "150 ans de l'École d'art et après ?", déposée lors de la séance du 12 mai 2022 Question Les Vert-e-s "Pourrait-on mettre à disposition de la population chaux-de-fonnière les plans des réseaux de mobilité piétonne et cycliste complets et actualisés ?", déposée lors de la séance du 30 août 2022. Question PLR, "Places de parascolaire, qu'en est-il ?", déposée lors de la séance du 30 août 2022
25 octobre	Question du groupe PLR concernant l'éclairage communal nocturne Question urgente POP, PS et Vert-e-s, "Extinction éclairage public"
15 décembre	Question des Vert-e-s "Le haut de Pouillerel sous haute surveillance", déposée lors de la séance du 15 novembre 2023

Projet de résolution

10 mars	Résolution urgente interpartis les PS, Vert-e-s, POP, PLR, Le Centre, UDC et PVL concernant la guerre en Ukraine, (la résolution amendée a été acceptée par 31 voix contre 0 et 6 abstentions)
5 avril	Résolution du groupe PS, Vert-e-s, POP, PLR, Le Centre et UDC en faveur de la tenue d'une conférence scientifique sur les enjeux climatiques, (la résolution a été acceptée par 28 voix contre 0 et 4 abstentions)
22 septembre	Résolution PLR, "Pour que les séances politiques communales ne coïncident pas avec les cantonales", déposée lors de la séance du 30 août 2022. (la résolution a été acceptée par 24 voix contre 0 et 12 abstentions)

Motions

5 avril	Motion PS, "Une balançoire pour chaise roulante en ville de La Chaux-de-Fonds" (la motion a été acceptée sans débat) Motion Les Vert-e-s et POP "Économie circulaire" déposée lors de la séance du 10 mars 2022, (la motion a été acceptée sans débat).
22 septembre	Motion interpartis, Les Vert-e-s, PVL, POP, PS, Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds, déposée lors de la séance du 12 mai 2022 (la motion amendée a été acceptée par 24 voix contre 12 et 0 abstention).

Motion interpartis, Les Vert-e-s, PVL, UDC, PLR, POP, PS et Le centre "GROUP-IT / HES-SO", (la motion a été acceptée sans débat)

15 novembre Motion interpartis, Les Vert-e-s et PS "Fonds communal pour l'aide à l'installation de panneaux solaires dans la zone UNESCO", déposée le 25 octobre 2022, (la motion amendée a été acceptée par 29 voix contre 8 et 2 abstentions)

Postulats

21 juin Postulat interpartis, Le Centre, PVL, UDC, POP, PLR et Les Vert-e-s "Recherche de partenariat public-privé concernant le réaménagement de la Place du Marché", (le postulat a été accepté par 28 voix contre 0 et 12 abstentions)

30 août Postulat PLR, "Gestion du café des musées", (le postulat a été retiré).

Postulat PVL, "Aménagements extérieurs", (le postulat a été accepté sans débat).

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2022 était la suivante :

Théo Bregnard (POP), président;
Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), vice-président;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre;
Thierry Brechbühler (UDC), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre.

Depuis le 22 juin 2022, l'ordre protocolaire est le suivant:

Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), président;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), vice-président;
Thierry Brechbühler (UDC), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre;
Théo Bregnard (POP), membre;

Principaux dossiers politiques

En 2022, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ayant donné lieu à un rapport au Conseil général sont les suivants :

- Renouvellement de l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023 – 2032
- Programme d'entretien constructif 2022 – 2025 pour :
 - le réaménagement de segments de rues
 - l'entretien constructif des voies de circulation et de leur signalisation
 - l'entretien constructif des infrastructures de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux claires et usées
- Projet d'assainissement, à la station d'épuration, de deux secteurs du canal de décharge
- Acquisition de la Villa Fallet
- Constitution d'une commission consultative concernant l'aménagement d'un espace de jeux couvert destiné aux familles nommé "Parcapluie"
- Réaménagement de la Place du Marché et phase de consultation publique
- Création d'une Maison de la culture et du passage au patrimoine administratif de l'immeuble sis rue Numa-Droz 175
- Traitement de l'initiative "Le vélo à Fonds"
- Modification, à la station d'épuration, du terrain sur le bassin d'eaux pluviales ainsi que le remplacement de la clôture et du portail d'entrée
- Rapport d'information du Conseil communal relatif au Service communal de l'action sociale
- Achat d'un camion et de différents agrégats
- Réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées
- Rénovation de la station de pompage de la Malakoff
- Réponse à la motion du groupe POP intitulée "Halte aux plastiques"
- Remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du collège de la Charrière
- Assainissement de l'enveloppe du Collège de la Promenade et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, rue du manège 9

Relations extérieures

En 2022, diverses séances de travail avec les exécutifs de certaines communes neuchâteloises ont pu être organisées. Ainsi, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a rencontré les exécutifs communaux du Locle, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, de Neuchâtel et de la Grande Béroche, mais aussi les autorités exécutives de la Région Montagnes neuchâteloises et de Winterthur. Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également rencontré le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel. Enfin, l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendu à Bâle afin de participer in corpore à la rencontre organisée par l'Union des Villes Suisses (UVS) dont le thème était "Villes respectueuses du climat".

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2022 :

19 janvier	Arrêté concernant l'actualisation de la classification stabilisée des fonctions (DECF) (RSC 14.1300)
09 février	Arrêté désignant Mme Julie Perret (POP) conseillère générale et Mme Sabrina Vollers (POP) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Cyril Babando démissionnaire
23 février	Arrêté de vente du bien-fonds n° 20237 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (Foyards ouest)
23 mars	Arrêté relatif à la division du bien-fonds 6676 du cadastre des Eplatures et à la constitution d'une servitude d'empiétement sur les biens-fonds 7182, 7912 et 7946 du cadastre des Eplatures
13 avril	Arrêté de vente du bien-fonds 6472 du cadastre des Eplatures
27 avril	Arrêté désignant Mme Aliénor Zaffalon (PVL) conseillère générale et M. Pascal Kaufmann (PVL) conseiller général suppléant en remplacement de M. Alain Othenin-Girard démissionnaire
18 mai	Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de limite fictive de gabarits sur le bien-fonds 12021 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
25 mai	Arrêté relatif à la modification des conditions des servitudes RS 5443 et 5444 et des servitudes RS 5445 et 5446 qui grève le bien-fonds n° 15834 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
15 juin	Arrêté désignant Mme Béatrice Thiémard-Clementz (Les Vert-e-s) conseillère générale et M. Ginga Matos Baptista (Les Vert-e-s) conseiller général suppléant en remplacement de M. Sven Erard démissionnaire
22 juin	Arrêté désignant M. Maël Iseli (PLR) conseiller général et Mme Laura Jurt (PLR) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Yves Strub démissionnaire
10 août	Arrêté de vente du bien-fonds 19992 du cadastre de La Chaux-de Fonds (Foyards Est) à Philippe et Annie Langel
	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour Guido-Santo Fieschi (Viteos)
	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour Marcel Frossard (Viteos)
	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour Flavio Iosca (Viteos)
	Arrêté désignant M. Anthony Curty (PLR) conseiller général et Mme Mélanie Russi (PLR) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Marc Frutschi (PLR) démissionnaire
31 août	Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins 2022
	Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 430 du cadastre des Eplatures
	Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de superficie sur le bien-fonds 4134 du cadastre des Eplatures
07 septembre	Arrêté de vente du bien-fonds n° 19943 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
14 septembre	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Jean-Daniel Despraz (Viteos)
	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Carlo Faliti (Viteos)
	Arrêté désignant M. Patrick Jobin (PS) conseiller général et Mme Alicia Maillard (PS) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Alexandre Houlmann (PS) démissionnaire
28 septembre	Arrêté relatif aux droits à bâtir entre les biens-fonds 2995 et 5041 du cadastre des Eplatures
	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour Patrick Läderach (Viteos)
12 octobre	Arrêté limitant l'éclairage public et les vitrines de magasins
26 octobre	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour Olivier Bobillier (viteos)
	Arrêté relatif au transfert de propriété du DDP D15987 et renonciation au droit de préemption
	Arrêté modifiant le règlement concernant la gestion du fonds scolaire
02 novembre	Arrêté relatif à l'acquisition du bien-fonds 3498 du cadastre des Eplatures
	Arrêté relatif à l'acquisition de surfaces à détacher des biens-fonds 6980, 7196 et 7197 du cadastre des Eplatures
	Arrêté relatif à l'acquisition de surfaces à détacher des biens-fonds 19525, 17634, 15153 et 15154 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

- 09 novembre Arrêté désignant Mme Jennifer Graf (UDC) conseillère générale en remplacement de M. Daniel Nussbaumer (UDC) démissionnaire
- Arrêté désignant M. Stefano Giamboni (Les Vert-e-s) conseiller général et M. André Ferlin (Les Vert-e-s) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Aline Jaquet-Tissot (Les Vert-e-s) démissionnaire
- Arrêté désignant M. Nicolas Turtschi (POP) conseiller général suppléant en remplacement de M. Raphaël Fehlmann (POP) démissionnaire
- 23 novembre Arrêté modifiant le règlement relatif aux Taxes et émoluments
- Arrêté modifiant le règlement relatif à la participation du personnel communal aux travaux de dépouillement
- Arrêté concernant l'exclusion d'un enfant d'une structure d'accueil extrafamilial
- 30 novembre Arrêté relatif à une acquisition à détacher du bien-fonds 17700 de La Chaux-de-Fonds
- 07 décembre Arrêté relatif à l'acquisition du bien-fonds 2920 du cadastre des Eplatures
- 14 décembre Arrêté de vente des bien-fonds 4599 et 4600 du cadastre des Eplatures
- Arrêté désignant M. Karim Djebaili (PS) conseiller général et M. Mathias Gautschi (PS) conseiller général suppléant en remplacement de M. Patrick Jobin (PS) démissionnaire

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
17 novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch. En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
23 février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
27 août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
2 juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Une baisse de la pression démographique ainsi que des solutions alternatives (transformations d'appartements de concierges en salles de classe ou encore l'ouverture du Collège de Cap Martin, soit 10 nouvelles salles de classes) ont permis de résoudre en grande partie la problématique. Finalement, un certain pragmatisme et la rentabilisation de certaines salles rendues plus polyvalentes a permis de répondre à la plupart des problèmes posés par la motion. Il s'agira ainsi de proposer un classement de celle-ci.
2 juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.
2 février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information dans lequel cette question sera intégrée.

7 septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
4 février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Après une première expérience d'un week-end de programmation gratuite et accessible au public (à l'occasion de la réouverture de la Salle de musique en 2015), le Conseil communal propose de chercher d'autres manières de répondre à cette motion, en discussion avec la nouvelle direction du TPR. Un rapport devrait présenter les éléments retenus et permettre de classer cette motion. Depuis lors et afin de faire connaissance de manière festive, le TPR a proposé ou accueilli les événements suivants : - Concert annuel d'orgue (tout public) - Fête d'Halloween en 2014 (enfants), - Fête du Théâtre (portes ouvertes sur les coulisses ; représentations "au chapeau"), - Mises en Bouche (rencontre avec les artistes avant ou après le spectacle / pour chaque création ou coproduction TPR) - Brunchs du TPR (3 ou 4 dimanche par an) - Torrée annuelle du TPR (tout public)
3 juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Depuis avril 2021, un nouveau secteur Technique et reprographie a été créé à la Bibliothèque de la Ville suite à la réception d'un matériel photographique exceptionnel de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP). En lien avec cette donation et afin d'aider au démarrage de l'artothèque, les Amis de la BV ont déposé une demande de soutien auprès de la Loro pour la création d'une photothèque qui serait la première étape avec le prêt de photographies. Il s'agirait de prêter des photographies émanant de photographes professionnels et de reproduction de photographies issues des fonds patrimoniaux de la BV, d'où l'importance de l'implication du secteur Technique et reprographie pour la réalisation de reproductions professionnelles. La mise en place de ce projet, si l'argent est obtenu, aura lieu à la fin de l'année 2022.
25 novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
31 mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et le secteur des espaces verts. Un mandat a été donné pour une gestion optimale des espaces verts tant écologiquement, qu'économiquement et esthétiquement.
31 octobre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Bien que pertinentes il y a plusieurs années, les applications mobiles, sauf exception précise, ne sont plus d'actualité, les sites Internet de nouvelle génération étant parfaitement compatibles avec les téléphones portables. Le développement d'une application mobile serait actuellement redondant avec le site Internet de la Ville, et coûteux, devant être développé en parallèle pour les principaux systèmes d'exploitation (Android, iOS, etc.).
28 juin 2018 H. Chantreine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville Il sera répondu conjointement à la motion "Les cyclistes, exemptés du code de la route?". Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent-e-s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.

28 juin 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). À noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées. La mise en conformité des passages insuffisants prendra plusieurs années. Une partie d'entre eux sont compris dans les projets de réaménagements des rues. Un crédit récurrent figurera dans les budgets de ces prochaines années pour le traitement des autres passages pour piétons.
30 octobre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot	Après les mesures hivernales, les mesures estivales ? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement. La mise en place de voies réservées à la mobilité douce se développe progressivement. Un rapport sera présenté lorsque le réseau aura été complété de manière globale sur l'ensemble de la ville.
10 avril 2019 M. Frutschi	Utilisons le bois de nos forêts La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts. Une réflexion est en cours pour inclure ce matériau renouvelable aussi bien dans l'édification de bâtiments publics de grande envergure qu'en vue de l'installation de chauffages à distance complétant le dispositif de Vadec.
10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	Etablissement d'un plan Climat Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
26 septembre 2019 N. Erard / F. Bärtschi / P. Jobin / S. Erard	Guinguette éphémère Ce projet est en réflexion au sein des services.
26 septembre 2019 Lara Zender	Agissez pour l'économie locale et la surconsommation Le traitement de cette motion se fera dans le cadre du renouvellement de la concession pour l'affichage public.
29 octobre 2019 O. Can	Le central Park de La Chaux-de-Fonds Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Une réponse sera donnée ultérieurement.
1 ^{er} septembre 2020 S. Locatelli / P. Jobin / M. Schneeberg / K. Boukhris	Harcèlement de rue : agissons ! Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration. Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent e s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.
1 ^{er} septembre 2020 J. Gressot / F. Bärtschi / M. Belo / N. Erard / K. Boukhris / F. Jeandroz / M. Schneeberg	Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local La Ville par l'intermédiaire du SCAS reste en lien constant avec les organisations d'entraide actives dans la commune et leur apporte soutien financier. À ce jour, dans un contexte de très faible taux de chômage, il est plutôt constaté une baisse du recours à l'aide sociale, cependant la situation fait l'objet d'une analyse constante par le Service cantonal de l'action sociale, qui produit régulièrement un rapport dressant un état détaillé de la situation. D'autre part, suite à l'adoption en décembre 2022 d'un train de mesures par le Grand Conseil visant à atténuer les effets de l'inflation, une augmentation des bénéficiaires des bénéficiaires des subsides LAMal devrait permettre d'apporter une aide supplémentaire aux personnes fragilisées par l'augmentation des prix à la consommation. Des contacts sont par ailleurs en cours avec l'office cantonal de la statistique pour voir si une extraction des données propres à La Chaux-de-Fonds est possible afin de répondre dans les meilleurs délais à l'analyse demandée par la motion.

24 septembre 2020 C. Ummel / F. Vaucher / Y. Morel / S. Curty / C. Haldimann / N. Bosshart	Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis La réflexion est entamée mais ralentie par l'attente de directives fédérales.
24 septembre 2020 N. Erard / J. Gressot	Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital En juin 2020, la gérance du Services des bâtiments et du logement a proposé au Service de l'hébergement et intendance de HNE, la possibilité de dédier des appartements meublés de la Commune pour les médecins assistants via un partenariat avec HNE. Ces derniers ont répondu qu'ils n'avaient pas de demandes en ce sens de leur personnel soignant et qu'ils n'étaient pas intéressés. La Ville possède et gère des immeubles à proximité de l'Hôpital et reste ouverte à toute collaboration. Parallèlement, une liste des logements vacants concernés avait été envoyée à HNE à la même époque. Il n'y a pas eu de retour de l'institution à ce sujet.
18 février 2021 J. Gressot / F. Jeandroz	Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne Le projet Citoyenneté@cdf a été déposé à la Confédération et a permis d'obtenir des financements fédéraux et cantonaux en 2023 et 2024 afin de favoriser l'intégration sociale des personnes migrantes, en particulier AP/R et S. L'objectif principal est de développer les outils et les prestations utiles pour favoriser la participation (offre associative, culturelle et sportive), améliorer l'accès aux prestations, optimiser l'information, renforcer le sentiment d'appartenance et développer la compréhension du lieu de vie (au niveau local, voire micro-local). Le projet repose sur 2 volets: 1) la mise en place d'une permanence sociale afin d'accueillir les personnes, les informer et les orienter afin qu'elles puissent pleinement profiter de l'offre et des infrastructures de la Ville qui permettraient, de facto, de renforcer leur intégration sociale. 2) l'extension de la portée de l'actuelle carte Abeille afin d'en faire une carte citoyenne, à vocation d'intégration sociale. Il s'agira donc dans un premier temps de développer le module informatique nécessaire. Dans un 2 ^{ème} temps, moyennant sa personnalisation, la carte sera distribuée et permettra d'accéder à l'offre chaux-de-fonnière, notamment la bibliothèque, la ludothèque, les musées, les institutions culturelles, les infrastructures sportives. Les objectifs plus larges de la carte citoyenne (accès au logement, au système de santé, au système bancaire, un système social, etc.) feront l'objet d'autres phases et développements. Un mandat sera confié à l'Université pour accompagner le processus et notamment organiser des rencontres citoyennes pour qu'un tel outil fasse sens pour l'ensemble de la population à l'issue de la phase pilote plus restreinte. Le projet reçoit la contribution financière de la Confédération (CHF 215'000.-) et du Canton (CHF 8'000.-).
6 mai 2021 P.-A. Borel	Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique ! Les mesures prises par le canton et la Confédération ont montrées leur efficacité. Des mesures en faveur des restaurateurs (terrasses agrandies et non perception de la taxe pour utilisation du domaine public ont été maintenues en 2022). D'autres mesures ponctuelles d'exonération ou diminution de taxe afin de relancer la vie sociale ont encore accordés. Au vue de la situation actuelle globalement satisfaisante, il est proposé de classer la motion.
6 mai 2021 F. Jeandroz / J. Gressot / M. Schneeberger / C. Guinand / L. Zender	Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonniers Des réflexions sont en cours, incluant tant des manifestations ponctuelles que la mise en place d'aménagements plus durables. Il est envisagé de recourir à une participation citoyenne active.
6 mai 2021 N. Tissot / A. Jacquet- Tissot / I. Guyot / M. Erard / F. Perret / J.- J. Tritten / C. Brossard / P. Bühler / B. Leitenberg / A. Othenin-Girard / G. Gressot	Quand revient la nuit (1965, J. Hallyday) Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.

6 mai 2021 C. Graf	Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ? Une analyse est en cours, mais les données sont difficilement exploitables (manques de statistiques ou incapacité des logiciels de livrer des données fiables, limitation de l'analyse en regard du secret fiscal et de la protection des données). Cependant, une réflexion sur une politique cohérente de domiciliation est en cours qui fera probablement l'objet d'un rapport d'information en 2024, ce sera alors proposé de classer cette motion.
30 septembre 2021 M. Erard	Comment et où permettre l'installation de panneaux solaires par des propriétaires et des locataires dans l'impossibilité de le faire chez eux ? Il sera proposé de classer cette motion lors de la première réalisation de la coopérative solaire sur le territoire communal. Des réponses seront données en principe dans le cadre du Plan stratégique solaire en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé en 2023 par l'OFC.
28 octobre 2021 J. Gressot	Pour que La Chaux-de-Fonds dépose un dossier de candidature pour devenir « Ville du Goût » Conformément au programme de législature 2020-2024, des réflexions sont en cours afin de valoriser les métiers de bouche du tissu commercial chaux-de-fonnier. Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
28 octobre 2021 L. Zender / S. Locatelli	La Chaux-de-Fonds, une Ville ouverte et active contre toute forme de discrimination La problématique des discriminations est vaste et au cœur de nombreuses réflexions menées par différents services de la Ville. À titre d'exemple : - le service des ressources humaines met en place des sensibilisations pour le personnel sur la discrimination et le harcèlement. Des formations pourront également être proposées au personnel de guichet sur les attitudes discriminatoires comme cela a été le cas sur l'accueil du public difficile. - L'école travaille dès le plus jeune âge sur les questions du vivre ensemble. Ainsi, l'inclusion scolaire (acceptation et prise en compte de la différence) constitue l'un des objectifs dès la 1ère année. Ateliers, programmes de prévention ou encore activités (sport, camps, projets de collège) permettent à l'école d'être un acteur du vivre ensemble et de prévenir toute forme de discrimination ou de harcèlement. - Le service de la jeunesse fait un travail de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes. Dans le cadre de la dernière édition de la SACR par exemple, les tournois inéquitables ont été l'occasion de thématiser la différence et d'offrir un espace de parole aux jeunes. - Le nouveau service de l'intégration coordonne la mise en œuvre d'une Feuille de route pour une administration exemplaire en matière de diversité. Un questionnaire sera prochainement envoyé à l'ensemble des collaborateur-trice-s pour mesurer la diversité et les situations ressenties ou avérées de discriminations. L'occasion de faire un bilan et, en collaboration avec les différents services concernés, de mettre en place d'autres mesures à l'interne de l'administration (politique d'accueil, communication, orientation, recrutement). Ces questions font donc l'objet de lignes directrices qui seront encore complétées à l'avenir par des actions concrètes sur la base des budgets disponibles.
28 octobre 2021 A. Houlmann	Dans le cadre de la volonté du Canton de favoriser la domiciliation, la Ville doit donner l'exemple et favoriser en premier lieu celle de ses employés communaux Des mesures ont déjà partiellement été prises : indemnité de domicile et carte Abeille. Tous les services ont été sensibilisés à cet aspect qui est par ailleurs systématiquement évoqué lors de chaque nouvel engagement. Un rapport d'information formalisera les démarches entreprises, les progrès effectués, voire les constats recensés.
1 ^{er} février 2022 J.-J. Tritten J. Gressot B. Leitenberg P. Jobin	Motion interpartis pour évaluer les objectifs de limitation des émissions de CO2 et indirectement de méthane par la Ville Cette évaluation devrait faire partie du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.

1 ^{er} février 2022 B. Leitenberg M. Freitag A. Vaucher P.-A. Borel C. Piguet N. Tissot F. Perret J. Gressot J.-P. Brechbühler	Motion interpartis : Pour une amélioration de la gestion des poubelles Une optimisation du ramassage des poubelles ainsi que des tests pour améliorer le tri des déchets sont actuellement en cours.
10 mars 2022 S. Giamboni C. Piguet, J.-J. Tritten B. Thiémard-Clémentz J.-E. Lalive I. Guyot S. Erard G. Rochat K. Boukhris L. Zender	Motion des Vert-e-s et POP "Économie circulaire" - Création du site Internet "latchaux-repare.ch" pour promouvoir la réparation Un site privé semble déjà répondre, du moins partiellement, à cette demande. Une analyse plus fine de son efficacité doit être faite. Il convient également de bien définir les besoins exprimés et les moyens pouvant être alloués. Les questions de la mise à jour régulière et de l'alimentation informative du site doivent être définies. L'expérience d'autres collectivités publique doit également faire l'objet d'une évaluation.
5 avril 2022 P. Jobin P.-A. Borel M. Gagnebin	Motion du groupe PS : Une balançoire pour chaise roulante en ville de La Chaux-de-Fonds La réflexion est en cours et l'installation de telles balançoires est envisagée par le SEP.
22 septembre 2022 C. Piguet G. Rochat B. Leitenberg P. Kaufmann K. Boukhris S. Locatelli	Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds Une proposition sera vraisemblablement formulée dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
22 septembre 2022 B. Leitenberg A. Zaffalon C. Piguet P.-A. Borel M. Freitag	Motion interpartis - Groupe it – HES SO : Nous demandons au conseil communal de mettre en place une collaboration avec « Groupe-it » HES-SO, afin de faciliter la mise en place d'une transition énergétique dans notre commune et d'augmenter la part d'énergie photovoltaïque. Une fois le plan stratégique solaire adopté, les collaborations possibles seront examinées.
15 novembre 2022 P.-A. Borel C. Piguet	Motion interpartis : Fonds communal pour l'aide à l'installation de panneaux solaires dans la zone UNESCO La réponse à cette motion pourra être donnée suite à l'adoption du Plan stratégique solaire en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé en 2023 par l'OFC.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
10 décembre 2002 S. Morel	Établissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. Néanmoins, une étude plus globale des mouvements de population affectant la démographie de la ville devrait prochainement être menée. Un mandat de collaboration sur cette question est en cours de finalisation avec le service cantonal de la statistique.
27 juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
2 avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre d'un rapport d'information.

29 octobre 2012 K. Babey / C. Ummel / P. Gazareth / M. Erard / H. Chantraine / F. Hainard / M. Hess	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).
23 septembre 2013 F. Hainard / C. Ummel / C.-A. Favre / K. Babey / A. Steudler / P.-Y. Blanc	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).
23 avril 2018 M. Fatton / M. Erard	Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe. Dans nos discussions avec le futur projeteur depuis sa sélection des aspects environnementaux, paysagers et sociaux ont été intégrés au cahier des charges.
29 octobre 2019 M. Erard / S. Erard	Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire" Notre réviseur actuel a été mandaté pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Une prolongation du mandat de révision a été accepté lors de l'adoption des comptes 2021 pour les exercices 2022 et 2023, ceci en regard de la migration du système comptable sur Abacus. La mise en place de critères pourra être étudiée dans le cadre du prochain appel d'offres, en 2023.
28 novembre 2019 N. Erard / J. Gressot	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 Le classement du postulat se fera partiellement de la manière suivante : • Lors de la finalisation des zones 30 km/h prévues dans le plan directeur communal des mobilités; • Lors de la piétonisation de la place du marché; • Lors de la réalisation du contournement routier H18 et de la mise en place des mesures d'accompagnements ce qui permettra notamment de supprimer le transit des camions. La réduction de vitesse sur les rues collectrices est analysée au cas par cas lors des réaménagements de ces axes.
23 mars 2021 G. Spoletini	Postulat PS au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.
23 mars 2021 C.-A. Moser / A. Vaucher / C. Graf / C. Mbemba / B. Courvoisier	Postulat PLR relatif à la demande du crédit d'étude pour la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.

23 mars 2021 M. Erard / M. Fatton / J.- E. Lalive / L. Lalive Todeschini / L. Stehlin / N. Tissot	Postulat Les Vert-e-s "Logement de groupes" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.
16 décembre 2021 J. Gressot / K. Boukhris / C. Babando / F. Jeandroz / M. Schneeberger / L. Zender	Postulat POP "Pour un examen des conditions de travail du personnel communal" Le Conseil communal propose de pratiquer cet examen dans le cadre de la révision du RGPA et de la DECF en concertation avec le SSP. Le mandat de révision du RGPA a été confié à une spécialiste et devrait s'achever avant la fin de la législature.
21 juin 2022 M. Freitag B. Leitenberg J.-P. Brechbühler K. Boukhris M. Schneeberger A. Vaucher C. Piquet	Postulat interpartis : Recherche de partenariat public-privé concernant le réaménagement de la Place du Marché La commission ad-hoc du Conseil général sur le réaménagement de la place du marché a examiné cette demande et cela ne lui a pas paru adéquat. Un classement de celui-ci sera proposé.

PARLEMENT DES JEUNES

Comité 2022

La composition du comité du Parlement des Jeunes en 2022 était la suivante :

- Aurèle Bula (président)
- Anna Zender (vice-présidente)
- Lara Zender (co-trésorière)
- Alma Diaz (co-trésorière)
- Dany Stettler (responsable matériel)
- Juliette Maître (aide matériel)
- Emile Bigler (graphiste)
- Margaux Tissot (co-secrétaire)
- Besma Djebaïlli (co-secrétaire)
- Manel Djebaïlli
- Leo Willemin
- Sébastien Baunach
- Hady Mansour

L'année 2022 a été haute en couleur pour le PJ. La bonne dynamique qui s'était installée au cours de l'année 2021 a perduré en 2022, même si le comité n'a pas réussi à réaliser l'ensemble des événements prévus. D'un point de vue organisationnel, la répartition des groupes de travail du comité s'était un peu modifiée lors de l'année précédente. Si le GT Yolo et le GT Politique et Débats ont gardé leur forme initiale, le GT Motions et Pétitions devenait le GT Communication. En effet, pour être plus en adéquation avec le projet de la chaîne Youtube, ainsi que pour améliorer la digitalisation du PJ, le comité a choisi de mettre en place un groupe de travail dédié à la réalisation de vidéos. Celles-ci ont pour but de donner la parole à la jeunesse chaux-de-fonnière, mais dans le même temps d'être un appui pour les projets des autres GTs du PJ.

Au sein du comité, on note plusieurs changements au début de l'année 2022 avec 4 départs pour 4 arrivées ; si bien que le comité comptait toujours 13 membres, soit le nombre maximal de personnes autorisées. La présidence est restée entre les mains d'Aurèle Bula pour sa deuxième et dernière année.

Dès le début de l'année, le comité avait un projet en point de mire : La Conférence des Parlements de Jeunes (CPJ) d'octobre 2022. En effet, fin 2021, la candidature du PJ de La Chaux-de-Fonds a été retenue pour l'organisation du plus grand rassemblement de PJs de Suisse. Cette conférence (détaillée plus bas) regroupe sur un week-end près de 160 jeunes afin de débattre de thématiques politiques et sociétales, ainsi que pour faire découvrir une région. Dès lors, un GT particulier a été créé et dédié à ce projet de grande envergure.

Finalement, le budget du PJ a connu une augmentation pour l'année 2022. En effet, alors qu'il s'élevait à CHF 11'700.- (sans compter le surplus de 2020) pour 2021, le budget 2022 du Parlement des Jeunes se montait à CHF 14'000.-.

Projets internes

Lancement de la chaîne Youtube

À la fin de l'année 2021, avec une trentaine de Chauxois-e-s, avait eu lieu au service de la jeunesse le premier tournage de la chaîne. Les jeunes présent-e-s avaient, chacun leur tour, répondu face caméra à une série de questions au sujet de leur ville. Ce tournage a permis de créer les vidéos "La Star de CDF", "Ton endroit favori à CDF" ou encore "CDF en un mot" ; toutes disponibles sur la [chaîne Youtube du PJ](#).

Au-delà de ce tournage, d'autres vidéos sont en phase de montage, telles qu'un retour de la CPJ ou alors une vidéo de la Silent de la Fête de mai.

Coût total du projet : CHF 465.-

Débats pour les votations

Comme les précédentes années, le comité a organisé des débats pour chaque votation entre des politicien-ne-s et des jeunes. Dans l'idée de diversifier ces événements, nous avons décidé de varier les lieux dans différents quartiers de la ville. Les débats se sont tenus dans les collèges des Forges, de Numa-Droz et des Endroits, au service de la jeunesse, ainsi que dans deux bars, la Meute et l'Entourloop. Ces 6 soirées ont permis aux jeunes présent-e-s de s'informer et de participer à des discussions autour des votations fédérales et cantonales. La fréquentation a varié en fonction des lieux et des sujets, ce point reste un des défis majeurs pour le comité, mais il y a eu en moyenne une dizaine de personnes présentes.

Coût total des projets : CHF 130.-

Tournoi de pétanque

A l'approche de l'été et de la fin des examens, le comité a décidé d'organiser un événement tout en simplicité pour partager un moment convivial. À mi-chemin entre un sport de compétition et un loisir peu fatigant, la pétanque est apparue comme une activité efficace pour rassembler et profiter du beau temps. Ainsi le tournoi de pétanque du PJ s'est déroulé de la manière suivante : 10 équipes de 3 joueurs s'affrontaient en 2 poules de 5. En fonction du classement, les équipes des deux poules s'affrontaient pour établir le classement final. Des prix étaient alors distribués pour les équipes gagnantes. Les participant-e-s ont été ravi-e-s de ce projet et plusieurs personnes ont demandé au PJ de remettre cela en place l'été suivant.

Coût total du projet : CHF 193.-

CPJ

Ce week-end de rencontre a été le plus gros projet du comité pour 2022, mais également celui qui a amené le plus de visibilité au Parlement des Jeunes. Il s'est tenu en octobre dans différents lieux de la ville, comme la Maison du Peuple pour les repas, les speed-debating et la soirée du samedi soir. Cet événement, organisé en collaboration avec la FSPJ, a regroupé 145 jeunes membres de PJ de toute la Suisse, ainsi que de PJ étrangers (Italie, Allemagne, République Tchèque et Luxembourg), répartis en 29 PJ suisses et 10 PJ étrangers. Le but de cet événement est d'organiser des ateliers et des espaces de discussion entre PJ. Dans cette optique, le comité a organisé un speed-debating avec des politicien-ne-s locaux sur différentes thématiques, telles que les repas végétariens à l'école ou des journées sans voiture, ainsi qu'une dizaine d'ateliers dans le collège Numa-Droz. Au-delà de ces moments, ce week-end est également l'occasion de faire découvrir notre ville et ses environs aux parlementaires présent-e-s, plusieurs activités ont eu lieu, comme une visite de la ville sous le thème de l'art sapin, une balade sur les crêtes, ainsi que la visite d'une entreprise horlogère. Cet événement est consacré essentiellement aux membres des PJ, le comité a néanmoins souhaité inclure les jeunes de la ville dans cette rencontre. Cela s'est fait d'une part en invitant le groupe Bliss pour un concert live le samedi soir et d'autre part, à travers la présentation de vidéos réalisées par les jeunes avec comme thème "envoie nous la meilleure vidéo de ta pellicule filmée à La Chaux-de-Fonds". Cela a permis aux jeunes de présenter leur vision et expérience de notre ville. Les jeunes parlementaires ont ensuite voté pour leur vidéo préférée; cette activité a rencontré un grand succès et leur a permis de découvrir La Chaux-de-Fonds à travers le regard des jeunes et de manière décalée. Le week-end s'est terminé par l'assemblée générale de la FSPJ dans la salle de conférence du Club 44.

La conférence des Parlements de jeunes a demandé 10 mois d'organisation et de travail pour le comité d'organisation composé de deux membres de la FSPJ ainsi que deux membres du PJ. D'autres membres du comité ont été mis à contribution, sous la forme d'un groupe de travail, dès le début du projet pour les recherches de lieux, d'intervenant-e-s ou pour organiser les différentes activités.

Les coûts de l'événement n'ont pas été à la charge du PJ, si ce n'est les CHF 5'000.- octroyés à titre exceptionnel par la Ville et quelques frais pour la soirée du samedi soir. Le week-end est financé par des soutiens publics, comme le Canton de Neuchâtel et quelques communes suisses, des fonds privés et par les participations des PJ. Le comité a néanmoins participé à la recherche de fonds en contactant des entreprises locales, plusieurs ont souhaité soutenir généreusement cette conférence, comme le Rotary Club La Chaux-de-Fonds, le Parti socialiste des Montagnes neuchâteloises, le Soroptimist Club La Chaux-de-Fonds ou encore NSA Sécurité SA. L'ensemble de ces financements, ainsi qu'une contribution de l'OFAS à hauteur de CHF 24'193.- ont permis d'avoir un budget à l'équilibre.

Coût du projet (pour le PJ): CHF 219.- // Coût total du projet : CHF 104'402.-

Autres projets internes

- Participation à Imagineige le week-end du 14 au 16 janvier. Réalisation d'une Tour Espacité couchée, celle-ci ayant été poussée par les tortues de la Grande Fontaine s'étant échappées.
- Participation de 5 membres du comité à l'Assemblée des Délégué-e-s à Interlaken en avril.
- Organisation de la Silent Party de la Fête de mai.
- Visite dans différentes classes de 11^e année pour présenter le Parlement des Jeunes.
- Co-organisation avec le service de la jeunesse de la soirée des nouveaux majeurs à Bikini Test.
- Organisation d'une plénière estivale au Parc de l'Ancienne accompagnée de grillades.
- Organisation d'un week-end de formation au chalet des Saneyns en avril. Ces 3 jours ont permis de mettre en place certains événements de la CPJ et de contacter plusieurs intervenant-e-s de cette conférence. Ce week-end a aussi

renforcé les liens au sein du comité pour la suite de l'année. Une rencontre avec le PJ de Saint-Imier a aussi été organisée afin de découvrir les synergies pouvant être mises en place.

- Soirée Underground le 4 novembre. Soirée techno/house avec 4 DJs dans le passage Zimmermann.
- Organisation d'un Barathon à énigmes dans 4 bars de la ville en mars.

Projets externes

BNB (Before Night Battle)

"À l'origine la Night Battle est un événement qui a pour but de promouvoir la culture locale. Cette fois-ci nous voulons reprendre les mêmes valeurs mais avec un côté plus intimiste. Ce cadre permet de faire participer des danseur-euse-s moins expérimenté-e-s et ainsi de mettre chaque danseur-euse en avant."

Tel était le projet de l'Association Night Battle en contactant le PJ. L'événement proposé ci-dessus a ainsi pu prendre place le 30 avril dans la grande salle du service de la jeunesse à Serre 12. Le PJ avait déjà soutenu les Night Battle par le passé et est heureux d'avoir également soutenu BNB.

Soutien financier total : CHF 1000.-

The Hype Party

La fédération de la jeunesse est une association qui a pour but d'organiser des soirées en ville pour les jeunes, 16-20 ans principalement. Cette association s'est créée en 2022 et souhaite donner la possibilité aux jeunes d'expérimenter les sorties en boîte de nuit en toute tranquillité et entre pairs. Le PJ a soutenu leur première soirée dans la boîte de nuit du LUX en mai.

Soutien financier total : CHF 800.-

Fifi's Spaceship x Rémy Arenas - Debut Album

Fifi's Spaceship est un groupe de Groovy Jazz dirigé par Alfio Laini, batteur chaud-fonnier. Il planifie actuellement la production de leur premier album, en featuring avec le chanteur français Rémy Arenas. Les membres du groupe sont tous étudiants à la Haute école de musique de Bâle en jazz, en passe de devenir des musiciens professionnels. Ce groupe s'est approché du PJ afin de pouvoir produire leur album dans une qualité optimale et diffuser leur musique pour tous les auditeur-trice-s et l'utiliser pour être programmé pour des concerts

Soutien financier total : CHF 600.-

EP "Lotta Noise"

Le groupe Bliss venant des Montagnes neuchâteloises réalise, avec l'EP "Lotta Noise" son premier projet musical. Celui-ci comportera 6 titres mixés professionnellement avec une date de sortie prévue le 15 avril 2023. Leur objectif est avant tout de transmettre leur passion pour la musique et pour ce faire, de le diffuser sur les différents canaux s'y prêtant : plateformes de streaming et CDs. Dans ce cadre, le groupe a décidé de faire appel au PJ pour soutenir son projet. De plus, il faut noter que le groupe Bliss a pris part à la CPJ en étant le groupe de la soirée de samedi; leur performance brisant même le Roestigraben.

Soutien financier total : CHF 1000.-

Static Motion

"Static Motion" est un album sur lequel travaille Colin Jean Schwab depuis bientôt 2 ans. Composé de 9 morceaux, celui-ci est bercé par des influences telles que le jazz, le funk, le rock alternatif, en passant par un peu de musique expérimentale. Avec cette subvention, Colin souhaite pouvoir développer un univers musical plus complet, après la sortie d'un EP en 2020, et ainsi pouvoir diffuser cet album sur les différentes plateformes de streaming.

Soutien financier total : CHF 600.-

Festival de Ruz

Le Festi'val de Ruz est un festival Hip-Hop se déroulant dans le Val-de-Ruz tous les deux ans. Pour sa 4^e édition se déroulant du 25 au 28 août 2023 à Savagnier, l'Association du festival a fait appel au PJ pour les soutenir. Elle avait également demandé une subvention au PJ de Neuchâtel pour cette édition. La mise en place de navettes allant directement du centre-ville de La Chaux-de-Fonds au lieu du festival a convaincu les membres de l'assemblée ; rendant dès lors l'événement accessible à la jeunesse chaud-fonnière.

Soutien financier total : CHF 500.-

La Betrève Session #3

La Betrève est une association créée en 2022 qui souhaite organiser des soirées dj set et music, à savoir des événements spontanés dans des lieux atypiques et gratuits. Ils ont déjà réalisé deux événements en extérieur durant l'année et souhaitent avec cette subvention pouvoir organiser un événement durant l'hiver, en collaboration avec Park N'Sun, dans l'espace du skate park. Cette association souhaite promouvoir des soirées et afterworks dans tous les quartiers de la ville et ainsi amener une nouvelle forme de dynamique pour les jeunes. C'est dans cette optique-là, et en accord complet avec les missions du PJ, qu'ils se sont approchés du comité.

Soutien financier total : CHF 500.-

Perspectives 2023

Pour 2023, le comité souhaite continuer sur la même lancée que ces dernières années, trois éléments seront centraux. Tout d'abord, il semble important pour le comité de bien pérenniser son fonctionnement et la formation de ses nouveaux-elles membres. Plusieurs membres du comité sont présent-e-s depuis plusieurs années et partiront dans les deux ans. Nous souhaitons pouvoir assurer une transition la plus efficiente possible avec les membres plus jeunes, notamment en leur confiant des rôles avec davantage de responsabilités, comme la trésorerie ou la vice-présidence. Ensuite, le comité a été quelque peu trop ambitieux dans les projets souhaités pour 2022. Pour l'année prochaine, il nous semble plus opportun de mettre en place moins de projets, mais d'arriver à tous les mener à bout. Et pour terminer, deux éléments d'envergure auront lieu en 2023 : tout d'abord les élections fédérales en octobre auxquelles participera le PJ en organisant différents débats et rencontres avec des candidat-e-s, ainsi qu'en réalisant des vidéos de présentation des partis comme pour les communales de 2020; et surtout, 2023 représente les 30 ans d'existence du PJ de La Chaux-de-Fonds, un grand événement sera prévu à cette occasion, plusieurs idées ont déjà émergé chez les membres du comité, notamment le fait d'essayer de retrouver les ancien-ne-s membres du PJ.

Le PJ entre dans cette nouvelle année avec un comité à nouveau complet, une nouvelle présidence, et beaucoup d'idées pour permettre aux jeunes de la ville de profiter d'activités tant culturelles, festives que politiques. Le nouveau comité se sent prêt à relever les nouveaux défis et projets pour 2023 et l'expérience de la CPJ aura permis de consolider les connaissances et les capacités des membres dans la planification de projets. Le comité ne perd pas non plus de vue son rôle de trait d'union entre la Ville et la jeunesse et continuera à représenter cette dernière dans plusieurs commissions et projets communaux.

CHANCELLERIE

Secrétariat des Conseils

Suite au départ du chancelier, la Chancellerie a connu une seconde partie d'année délicate. Cependant, avec la nomination d'une chancelière ad interim, le soutien des assistantes de direction des différents Dicastères et renforcé par des placements temporaires, le service a accompli l'ensemble des tâches qui lui sont habituellement dévolues, à savoir le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal et de la présidence ainsi que l'organisation des différentes réceptions habituelles indiquées ci-dessous.

Protocole et réceptions

En 2022, la Chancellerie a organisé plusieurs réceptions, dont en particulier les suivantes :

- Anciens conseillers communaux et anciennes conseillères communales ;
- Nouveaux habitants et nouvelles habitantes ;
- Jeunes citoyens et citoyennes ;
- Naturalisé-e-s ;
- Chaux-de-fonniers et chaux-de-fonnières ayant atteint l'âge de la retraite ;
- Nouveaux retraités et nouvelles retraitées de l'administration communale ;
- Jubilaires de l'administration communale.

Le vin d'honneur a été octroyé à 111 reprises.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier, puis la chancelière ad intérim, ont accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

**Ressources humaines, espaces
publics, énergies et sécurité
(DREPES)**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2022

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	90 %
• Adjointe à la cheffe de service RH	80 %
• Responsable secteur administratif et recrutement	100 %
• Responsable secteur salaires/projets RH	100 %
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70 %
• Collaborateur-trice-s administratif-ve-s	160 %
• Assistant-e-s administratif-ve-s	250 %
• Apprentie	100 %

Missions

Garant d'un fonctionnement et d'une gestion équitables et transparents, le Service des ressources humaines a avant tout une mission de soutien, de conseil, d'organisation et de développement auprès du personnel communal, des chef-fe-s de service et du Conseil communal.

Concrètement, sa participation plus ou moins directe et régulière a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieur-e-s hiérarchiques et le personnel (en groupes ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatifs. Ceci complète les missions de base telles que l'accueil, la gestion des salaires, des contrats de travail, des assurances sociales, des temps et des effectifs.

Administration facilitatrice et bienveillante

Conformément au plan de législation, le Service des ressources humaines continue sa mission sur l'attractivité des conditions de travail de la fonction publique.

Dès lors, le système de progression salariale a été appliqué selon le règlement usuel relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de l'administration communale.

La Ville de La Chaux-de-Fonds ouvre également pour ses collaborateur-trice-s la possibilité du télétravail qui correspond à l'accomplissement volontaire et régulier de tâches professionnelles en dehors du lieu de travail habituel à l'aide de technologies d'information et communication (TIC). Il comprend essentiellement le travail à domicile mais peut aussi s'effectuer dans d'autres endroits adaptés (espaces partagés dans d'autres services, entreprises ou institutions partenaires). Il s'agit d'une mesure permettant une meilleure conciliation de la vie professionnelle et privée tout comme les propositions de temps partiel, l'annualisation du temps de travail ou les congés parentaux.

Dans la même ligne, notre Ville s'engage en faveur d'un environnement de travail égalitaire. Après avoir signé en 2019, la Charte sur l'égalité salariale dans le secteur public, la ville de La Chaux-de-Fonds valide son engagement en faveur de l'égalité des genres dans l'administration communale.

La révision de la loi fédérale sur l'égalité, entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2020, demande aux entreprises de plus de 100 personnes de procéder à une analyse de leur grille des salaires. Aussi, une analyse détaillée et exhaustive des rémunérations de plus de 900 collaborateur-trice-s a été effectuée par le biais de l'outil "Logib", mis à disposition par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Les résultats confirment qu'aucun effet de différence salariale lié au sexe n'est mis en évidence. Le principe de la Constitution fédérale (art. 8, al.3) d'un "salaire égal pour un travail de valeur égale" est ainsi respecté, de même que la volonté politique d'une rémunération objective et équitable, basée sur les prestations et les compétences sans influence du sexe. À noter que la part des femmes dans l'administration communale représente 51 %.

Le Service poursuit donc une dynamique positive dans un objectif de fidélisation de nos collaborateur-trice-s et afin d'augmenter l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur.

Projets

Notre Service œuvre en terme de développement sur 3 axes principaux soit :

1. Valorisation et motivation des collaborateur-trice-s
2. Acteur du changement et appui des services
3. Numérisation et automatisation des processus.

Ci-dessous, les principaux projets du SRH en lien direct avec ces lignes directrices.

Révision de la réglementation communale concernant le personnel

En 2022, le Service des ressources humaines a entamé le projet de révision du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA). Ce dernier poursuit les objectifs suivants :

- Simplification de la structure réglementaire et lisibilité améliorée
- Clarification de l'autorité
- Mise à jour et modernisation.

A l'avenir, l'ensemble de la réglementation qui concerne le personnel communal devrait se retrouver dans un statut du personnel, document faîtière qui régit le cadre général des conditions de travail du personnel communal et un règlement d'application, qui règle les détails des principes édictés dans le statut du personnel. Ce travail est effectué en collaboration avec le syndicat des services publics et la commission financière.

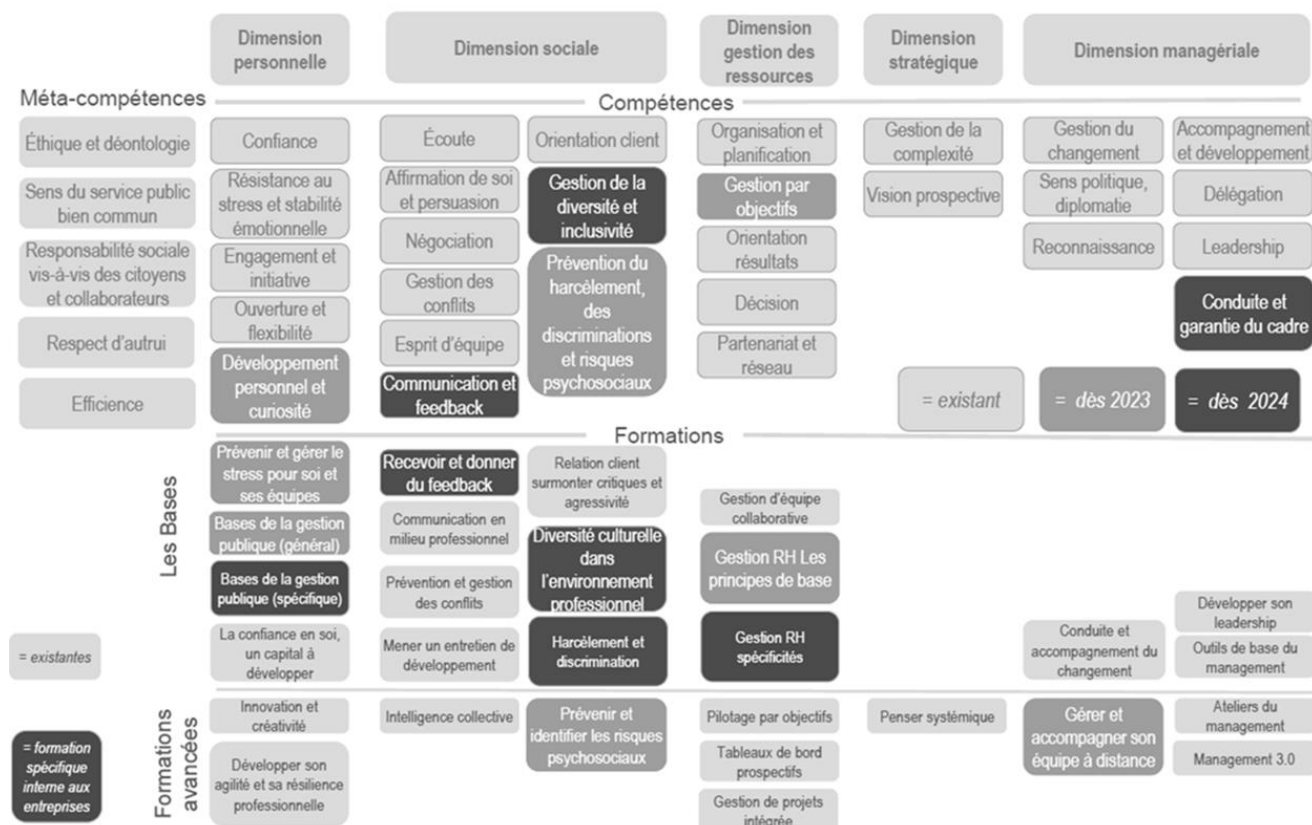
Formation management – Nouvelle formule

Conscients du rôle essentiel des cadres dans les administrations, les RH des villes de Neuchâtel, Le Locle/Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, les communes de Val-de-Ruz et Val-de-Travers, ainsi que l'État de Neuchâtel se sont réunis autour d'un projet de formation des cadres de l'administration publique visant à créer un socle commun de formation qui permet de développer les compétences de ces derniers.

Depuis janvier 2023, une nouvelle plateforme de formation a dès lors été mise à disposition de nos cadres.

Un guide des compétences attendues des cadres a été développé pour guider leur choix de formation :

Compétences attendues des cadres et propositions de formations pour les développer



Nouvel outil pour les entretiens d'évaluation et de développement

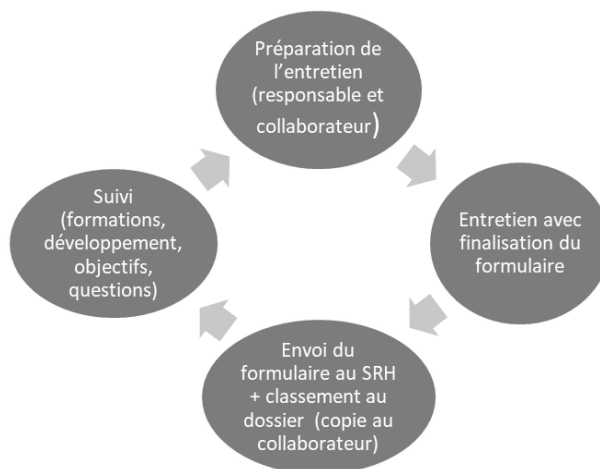
L'entretien d'évaluation et de développement est introduit à tous les niveaux hiérarchiques et concerne tous-tes les collaborateur-trice-s de la ville de La Chaux-de-Fonds (à l'exception des personnes temporaires). Il s'agit principalement d'un dialogue et d'un acte de gestion par lequel le-la collaborateur-trice et son-sa responsable dressent un bilan de l'année écoulée et communiquent leurs attentes pour la période future.

Dans ce cadre, de nouveaux outils (formulaire, guide, glossaire, check list pour le responsable, document pour aider à préparer son entretien) seront mis à disposition sur le site intranet dès 2023 poursuivant les objectifs suivants :

- Harmoniser le processus au sein de la ville de La Chaux-de-Fonds
- Rendre le-la collaborateur-trice acteur-trice de son parcours
- Renforcer la pratique managériale de développement professionnel
- Améliorer la connaissance et la cohérence des parcours avec les besoins de la Ville

- Anticiper les problématiques – Améliorer la communication entre un-e responsable hiérarchique et son-sa collaborateur-trice.

Synthèse rapide du processus :



Campagne de sensibilisation à la sécurité informatique

Comme l'actualité le montre, les cyberattaques représentent un danger bien réel. Pour se protéger des risques d'internet, il faut savoir les reconnaître. Dans la société actuelle, rien ne vaut une mise en situation et c'est dans ce but que le service des ressources humaines a déployé une formation à la sécurité informatique pour l'ensemble des collaborateur-trice-s possédant une adresse électronique. En pratique, il s'agit de visionner des courtes vidéos qui montrent comment résister aux risques, tester des connaissances au travers de quiz, mais également en recevant des e-mails imitant ceux qui sont envoyés par de vrais pirates et apprendre par la pratique à les détecter.

Dossiers collaborateur-trice-s

Le service des ressources humaines, avec l'appui du service informatique cantonal, met désormais à disposition des chef-fe-s de service les dossiers de leurs collaborateur-trice-s. Cela garantit uniformité, confidentialité et conformité en regard de la protection des données.

Nouvel intranet

Le service des ressources humaines a participé en tant qu'acteur majeur dans la mise en ligne du nouveau site intranet. L'année 2023 servira à développer des prestations en ligne et à simplifier les processus.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Formation management

Dans le cadre du projet de formation commune aux différentes entités publiques, le catalogue proposé aux cadres a été moins développé en 2022. En revanche, une formation a été dispensée à tous-tes les cadres sur les thématiques de l'intégration et de l'inclusivité, suivie d'un après-midi team-building.

Une campagne de sensibilisation sur les notions de harcèlement, dont une partie est consacrée à la formation de nos cadres, a débuté en 2022 et sera poursuivie sur 2023.

Formation continue pour le personnel communal

- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services ; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- Formation d'apprenti-e-s et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenti-e-s et stagiaires.

Nombre de personnes formées

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2022	87 ***	2	11	4
2021	32	0	12	10
2020	63 *	2	-- **	4

* dont 24 virtuellement (en ligne) en fin d'année en raison de la Covid-19

** 24 normalement prévues en fin d'année mais annulées en raison de la Covid-19 également qui seront reportées

*** dont 68 personnes formées aux thématique de l'intégration et de l'inclusivité.

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2022, 9 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente-pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service ou son-sa adjoint-e afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente-pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateur-trice-s

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de l'augmentation de 0,9 point de l'IPC entre les mois d'août 2020 et août 2021, l'échelle des traitements a été augmentée de 0,89 % dès le 1^{er} janvier 2022
- Attribution des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2022
- Octroi des échelons qualitatifs sur la base d'une enveloppe totale de CHF 160'000.00
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateur-trice-s arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.00, 1'500.00, 2'000.00, 2'500.00 (pour un taux d'activité de 100 %); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 55 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

COVID-19

ABSENCES COVID MALADIE - ANNEE 2022		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
287	1'681	1'223

ABSENCES COVID QUARANTAINE - ANNEE 2021		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
28	96	73

La population concernée ne tient pas compte des apprenti-e-s, stagiaires, placements.

Les absences COVID n'ont plus été comptabilisées après le premier trimestre 2022 puisque les mesures en lien avec la pandémie ont été levées.

Évolution de l'effectif en 2022

Effectif * en 2022

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2022</u>
Personnes	767	779
Postes	630.30	637.55

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2022, on constate une augmentation globale de l'effectif de 7.25 équivalents plein temps (EPT). Les engagements en lien avec l'ouverture du MUZOO sont notamment concernés par ces augmentations. Des postes vacants depuis un certain temps ont également été repourvus aux services des bâtiments et du logement, des espaces publics et de la jeunesse.

Mouvement de l'effectif * en 2022

	<u>Entrées 01.01-31.12.2022</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2022</u>
Personnes	112	101
Postes à 100 %	84.04	79.19

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentation / diminution des taux d'activité

	<u>Augmentation TA 01.01-31.12.2022</u>	<u>Diminution TA 01.01-31.12.2022</u>
Personnes	41	34
Équivalents postes à 100 %	8.00	5.58

Évolution du personnel en formation (apprenti-e-s et stagiaires)

	<u>01.01.2022</u>	<u>31.12.2022</u>
Personnes	52	56
Postes à 100 %	51.40	55.35

Il est à noter que les ambulancier-ère-s en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris-e-s en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel en 2022

	2022	2021	2020
Fluctuation du personnel *	13.06 %	12.55 %	9.00 %

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Autres indicateurs RH

Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2022 *

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
66	112:95	2.82

* durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2022	2021	2020
Nombre d'annonces	103	85	70
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3'915	3'357	3'947
Offres spontanées	391	390	465

Taux d'absentéisme

2022		2021	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durée absence	Tendance	Durée absence	Tendance
1-2 jours	0.75 %	1-2 jours	0.59 %
3-30 jours	1.37 %	3-30 jours	0.92 %
31-60 jours	0.55 %	31-60 jours	0.45 %
61-90 jours	0.68 %	61-90 jours	0.53 %
91-120 jours	0.37 %	91-120 jours	0.45 %
121-180 jours	0.57 %	121-180 jours	0.34 %
180 jours et plus	1.64 %	180 jours et plus	1.75 %
Total	5.93 %	Total	5.03 %

La population concernée ne tient pas compte des apprenti-e-s, stagiaires, placements.

2022		2021	
Accidents	1.36 %	Accidents	1.39 %
Accident non-professionnel	1.04 %	Accident non-professionnel	1.01 %
Accident professionnel	0.32 %	Accident professionnel	0.38 %

À noter qu'en début d'année 2022, le nombre d'absences de 1 à 2 jours et de 3 à 30 jours était très important en lien avec la vague COVID.

Les autres tendances en lien avec les absences restent relativement stables.

Diverses statistiques secteurs administratifs

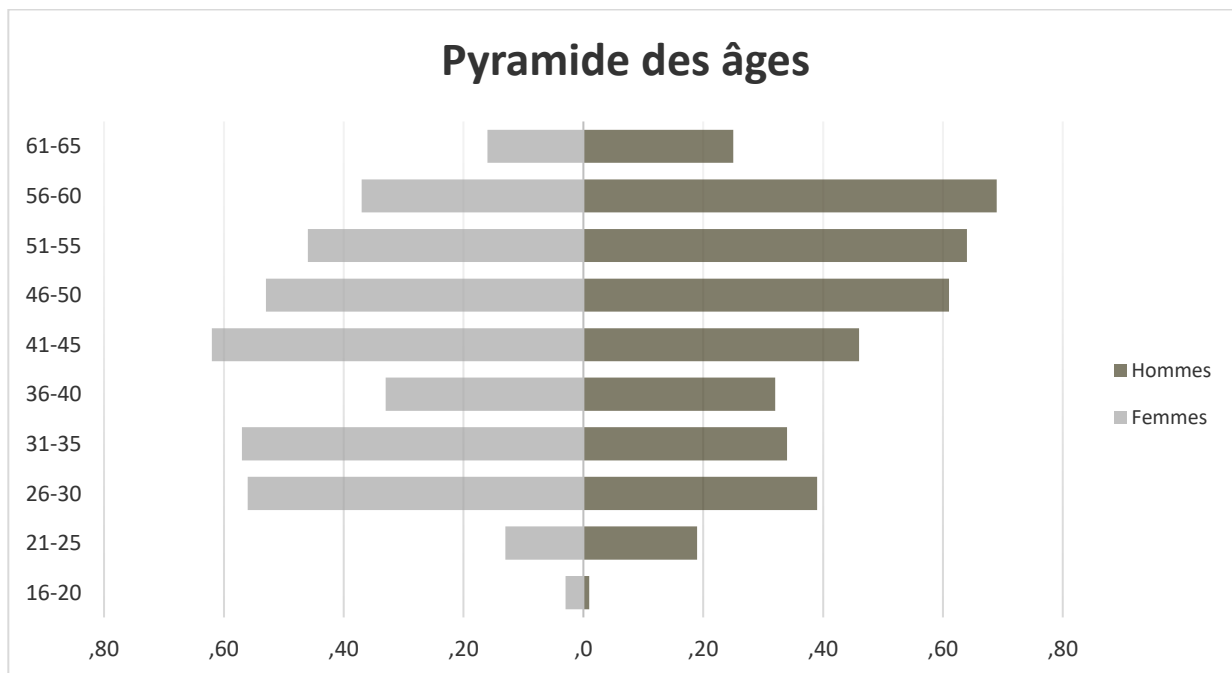
	2022	2021	2020
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	11'274	10'136	13'087
Nombre de contrats :	370	299	313
Nombre d'avenants :	118	118	114
Nombre de conventions :	97	89	62
Nombre de déclarations d'accident :	359 *	295	293

* Dès 2022, le logiciel métier des accidents (SUNET) est utilisé pour les statistiques. La variation des chiffres s'explique en partie par le changement de méthode de calcul. L'augmentation réelle du nombre de déclarations d'accident est d'environ 30.

Autres données statistiques :

	2022	2021	2020
Age moyen du personnel	44 ans	43 ans	44 ans
Personnel féminin	49.17 %	49.02 %	48.03 %
Personnel masculin	50.83 %	50.98 %	51.97 %
Années d'ancienneté moyennes	9.90 ans	10.27 ans	10.48 ans

Pyramide des âges



Sécurité et santé au travail

Organisation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau centre de charge a été créé (621) pour toutes les activités en lien avec ce secteur.

Ce service est composé de deux collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT, les tâches étant effectuées dans le temps compris dans leur fonction respective, sous la responsabilité du directeur du DREPES.

Activité du service

L'activité du service sécurité et santé au travail consiste principalement à procéder au suivi des accidents professionnels et non-professionnels, maladies professionnelles, à effectuer des audits pour définir les éléments déclencheurs, ainsi qu'à la mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment et chaque activité comportant des phénomènes dangereux.

Dans ce cadre, les chargés de sécurité :

- Élaborent le budget du service, le tableau des subventions et frais de formation, la facturation en lien avec le service
- Élaborent des protocoles et documents de référence en collaboration avec les responsables de l'activité des services
- Planifient le suivi et l'organisation des formations en lien avec la sécurité et détectent les formations métiers à mettre en place
- Organisent la mise en place de campagnes de prévention par des actions ponctuelles, de la communication et de l'affichage
- Contrôlent les équipements de protection individuels
- Répondant aux normes en vigueur de la santé/sécurité au travail
- Conseillent en santé/sécurité au travail et effectuent régulièrement des analyses diverses
- Collaborent avec plusieurs entités cantonales, fédérales ou externes (SUVA, SECO, office de l'inspection du travail, BPA, service du feu, État de Neuchâtel, société de sauvetage de La Chaux-de-Fonds, service de santé scolaire, etc.).

Actions réalisées

Afin de poursuivre de façon cohérente la couverture offerte lors de la campagne de vaccination 2018 (hépatite, tétanos et tiques), il est demandé aux nouveaux-velles collaborateur-trice-s de la Ville de se faire vacciner. Les coûts en lien avec la vaccination sont intégralement pris en charge par la Ville.

De nouveaux documents ont été créés : consignes de sécurité évacuation d'urgence, réglementation des responsabilités de l'utilisation de produits chimiques, incompatibilité de stockage, permis de feu. Un protocole de sécurité mis à jour chaque année concernant l'accueil des étudiant-e-s aux sujets des principaux comportements de sécurité à adopter. Les tableaux Excel des statistiques accidents ont été revisités, pour y inclure depuis 2021, les paramètres spécifiques des accidents non professionnels qui seront dorénavant aussi traités et analysés.

Poursuite du projet "ergonomie à la place de travail" avec plusieurs visites de collaborateur-trice-s en demande (18), sur site MIH, bibliothèque de la Ville, SBL, secrétariats des écoles, service de la jeunesse, suivi des demandes avec point de situation pour chaque collaborateur-trice avec l'appui d'un ergonome agréé et du service informatique, mise en place d'un protocole de prise en charge des personnes en souffrance, pouvant être au bénéfice de moyens auxiliaires, pris en charge par l'assurance invalidité.

En collaboration avec les services du SEP, mise en conformité des accès du bâtiment d'entreposage au 1^{er} étage du quai, des escaliers d'accès sécurisés en bois ont été fabriqués et posés, du local d'entreposage de matériels pour les manifestations, danger de chute d'objets (tables, bancs, etc.) au-dessus du local maçon inférieur, pose d'une barrière de protection en bois, du local maçon pour l'évacuation de produits bitumineux inflammables en collaboration avec l'office du travail, installation d'un nouveau boîtier sécurisé pour le défibrillateur Avia200. Plusieurs non-conformités incendie ont été détectées et rectifiées, finalisation du dossier concernant la transmission d'alarme lors d'interventions de la voirie dans les canalisations de la ville de La Chaux-de-Fonds.

En collaboration avec les services des Musées demande de mise en conformité des différents locaux de stockage de liquides facilement inflammables et formation des collaborateur-trice-s.

Plusieurs visites de bâtiments ont été effectuées durant l'année, soit les collèges de la Ville, l'accueil pré- et parascolaire, les musées (MIH, MBA, Zoo), la piscine-patinoire des Mélézes et les piscines des Arêtes et de Numa-Droz, les bibliothèques de la Ville et des jeunes, les services de l'action sociale et de la jeunesse, le centre des travaux publics (serrurerie, menuiserie, peinture, cimetière et centre funéraire, espaces verts), les serres ainsi que plusieurs chantiers.

Le maintien (échange de batteries et l'efficacité (extension des demandes, etc.) des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds demandent des contrôles réguliers. La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à la situation et l'achat de nouveaux boîtiers de sécurité a dû être réalisé afin de prévenir les vols des appareils. Pour des raisons de gestion du temps, ce dossier a été repris par la société Swiss Defibrillator.

Mise en place d'affichage selon directives du BPA, SUVA, dans les bâtiments administratifs de la Ville.

Formations

Les chargés de sécurité ont l'obligation de se présenter aux formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé de sécurité. Les formations suivantes ont été effectuées en 2022 :

Cours "5 à 7" de sécurité et journée de formation :

- 23 mars : formation pour les chargé-e-s de sécurité SSST ; santé et sécurité au travail au service de l'attractivité de la marque employeur ; échelles les règles actuelles
- 24 mars : formation de chargé-e de sécurité 5 à 7 ; ordonnances sur les travaux de constructions en 2022
- 1^{er} juin : formation pour les chargé-e-s de sécurité ; chutes des toits, planification de la sécurité anti-chutes ; radon et polluants du bâtiment ; sécurité au travail spécialement pour les jeunes en entreprise
- 16 novembre : formation pour les chargé-e-s de sécurité SSST ; gestion des produits chimiques ; les drones dans le secteur professionnel ; instruction de travail ; promotion Santé suisse.
- 17 novembre : formation pour les chargés de sécurité ; Burn out.

Le service de santé sécurité a, par ailleurs, été mandaté pour la mise en place des formations obligatoires suivantes :

- Accueil des étudiants : 9 avril
- Formation de secouristes d'entreprises : 8, 10 et 28 novembre, 23 personnes
- Formation de sécurité ramassage du papier carton : 26 mars, 18 juin et 17 décembre
- Formation de sécurité pour les nouveaux engager : 2 juin, 6 septembre et 15 novembre
- Formation travaux en hauteur avec harnais : 22 et 23 septembre, 12 personnes.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

La dotation en personnel est stable sans augmentation. Du fait d'une population d'employé-e-s vieillissante, les départs à la retraite, régulière ou anticipée, sont nombreux. Le taux de renouvellement du personnel dans le service est de 13.4 %, ce qui représente 21 postes pour 19.8 EPT.

Parmi les départs, on compte 8 départs à la retraite, 5 licenciements dont 2 licenciements en période d'essai et 3 licenciements suite à l'épuisement du droit au salaire (730 jours), 3 démissions et 5 mutations et avancements en interne. 19 employé-e-s ont déjà été remplacé-e-s et le dernier le sera prochainement.

Le service a accueilli 11 personnes en placement, provenant de diverses institutions telles que l'ORP, l'AI, etc., pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. Deux d'entre elles ont été engagées au SEP. Six civilistes ont travaillé au sein du service. 18 personnes exécutant des peines de travaux d'intérêt général sont passées par le service.

Deux apprenti-e-s ont terminé leur formation et ont quitté le service (une horticultrice et un mécanicien). Trois nouveaux apprenti-e-s ont été engagé-e-s (une horticultrice, un mécanicien et un agent d'entretien). Au total, le service compte 5 apprentis (3 horticulteur-trice-s, 1 mécanicien et 1 agent d'exploitation).

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et la responsabilité du service :

- Divers travaux d'entretien sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds)
- Réfection des chemins du cimetière par la technique du dégrappage : 54 m² (1'045)
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (Blow-Patcher) : 29.75 jours (23)
- Colmatage des joints à la lance thermique : 20'000 ml (20'000)
- Changements, mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 102 pièces (76)
- Point à temps (gravillonnage) : 10'400 m² (10'370)
- Remplacement de la couche d'usure par fraisage de la couche d'usure : 4'000 m² (6'426.5)
- Réfection complète de l'escalier : Beaux-Temps à Bois-Noir / Bois-Noir à Charles-Naine

L'entretien des routes extra-urbaines est désormais sous la responsabilité du service technique.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés :	4'140 m ²	(4'087)
Surfaçage à l'abonnement :	2'140 m ²	(1'928)
Surfaçage des trottoirs publics :	2'000 m ²	(2'159)

Chemins pédestres

- Sentier de la Ronde : remise en état de plusieurs petites passerelles enjambant des ruisseaux et ravins et de divers endroits du sentier pour randonneur-euse-s.
- Sentier du Doubs : remise en état de plusieurs petites passerelles enjambant des ruisseaux et ravins et de divers entretiens du sentier pour randonneur-euse-s.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2022, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation des routes et trottoirs en enrobé à la main : 370 t (483)
- Réfection des escaliers suivants : Fontaine – Temple-Allemand (2 pièces), Alexis-Marie-Piaget – Sorbiers, Cornes-Morel – Fritz-Courvoisier
- Exécution de divers travaux au Bois du Petit-Château
- Exécution de divers travaux de rangement au quai à Marais 6 et à la décharge des Bulles
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Exécution de divers travaux d'entretien de la Piste Vita
- Entretien des chemins en terre battue au Paddock
- Pose de flanches pour jalons à neige
- Réparation de divers dégâts causés pendant la période hivernale
- Réfection des places de jeux : Les Forges, Bois-Noir, Square des Arêtes, Collège des Endroits
- Pose de bancs publics
- Réfection du pavage au Jardin Japonais
- Exécution du pavage sur plates-bandes à Marais 6
- Exécution du pavage de tours d'arbres au Collège Numa-Droz
- Remplacement ou remise à niveau de pierres Geules-Bées et de grilles de route
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Pose de plusieurs corbeilles-WC pour chiens
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique.

Déblaiement de la neige (saison 2021-2022)

Les chutes de neige ont atteint 175 cm (228) de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarme générale (A40) : 4 fois (6)
- Alarme personnel secteur vert (A41) : 36 fois (36)
- Alarme intermédiaire (A43) : 11 fois (15)
- Alarme escaliers week-end (A44) : 9 fois (7)
- Alarme escaliers semaine (A45) : 14 fois (14)
- Alarme sel escaliers (ES) : 12 fois (10)
- Déneigement et salage des routes noires : 77 fois (84)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 31 fois (33)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 34 fois (34)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 34 fois (36).

Remarques : en comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties au déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 5'297 m³ (11'832) de neige a été déposé à la décharge à neige par des entreprises privées.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été utilisés :

Chlorure de sodium (sel) :	1'849 t (1'843)
Chlorure de calcium :	0 t (0)
Chlorure de magnésium :	0 t (0)
Gravier :	357 m ³ (387)
Stop Gliss Bio :	390 m ³ (350).

Secteur logistique

Curage de canalisations

Durant l'année 2022, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs, à la vidange de 2'050 (2'055) dépotoirs sur la partie sud de la Ville (le sud est effectué durant les années paires). Des travaux pour des tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente un total de 2'420 (2'400) heures de travail.

Manifestations

Après deux années de pandémie, les manifestations ont enfin pu reprendre leur bon déroulement.

Pour en citer quelques-unes, voici une liste non exhaustive de manifestations qui ont eu lieu sur le territoire communal et pour lesquelles le service a exécuté des prestations :

- La Fête de Mai
- La Fête de la Jeunesse
- La Plage des Six-Pompes
- La Balade gourmande
- Quartier Général
- Le Marchethon
- La Fête du Paddock
- La Trotteuse Tissot
- LUDESCO
- La Braderie.

Du matériel nécessaire à l'organisation de tels événements ainsi que pour des fêtes privées a été mis à disposition par le service : barrières Vauban, tables, romaines, braseros, roulottes WC, etc. Ce matériel a été loué, transporté et à quelques occasions mis en place.

L'inauguration du MUZOO a également suscité des ressources et une coordination entre différents services.

Pour la Fête nationale ainsi que la Biennale horlogère, l'Avenue Léopold-Robert a été pavoisée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestations représente un total de 2'553 (1'820) heures.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage : 14 jours de travail
- Désherbage à l'eau chaude : travaux exécutés par une équipe de deux collaborateurs durant 4 mois
- Brossage de la Ville : grâce à une météo favorable, les brosses autoportées ont travaillé du 15 mars au 27 décembre
- Entretien par les cantonniers : 3 cantonniers ont effectué 1'700 h d'entretien dans les rues de la Ville
- Service de place : 12 étudiant-e-s se sont relayé-e-s par équipe de 4 pour effectuer le service de place du week-end du 15 avril au 30 octobre
- Le travail des étudiant-e-s de l'été (de juillet à septembre) représente 1'521 h de travail
- Jalons à neige : 5'000 jalons plastiques ont été plantés avec la machine à jalons. 400 jalons supplémentaires ont été ajoutés en Ville suite aux mesures de restrictions de l'éclairage public. A ceux-ci s'ajoutent 400 jalons en bois et 600 jalons canadiens installés par nos équipes. Ainsi, le nombre total de jalons posés sur le territoire communal est de 6'400.
- Pare-neiges : 450 barres à neige en bois ont été posées. 100 mètres de barrières à neige en nylon ont été ajoutés cette année en guise d'essai.

L'édition 2022 de la Braderie (édition précédente datant de 2019) a nécessité 343 h de travail, essentiellement de nettoyage, (du 2 au 5 septembre), soit environ une trentaine d'hommes par jour.

Durant l'année, les brosses autoportées ont ramassé 734 (469) tonnes de balayures de routes.

Le lavage a été réduit à 10 semaines en raison de la sécheresse, au lieu de 14 habituellement.

Secteur déchets

Durant l'année 2022, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'454 t	(5'578)
Entreprises taxées au poids :	1'513 t	(1'464)
Encombrants incinérables :	1'054 t	(1'211)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'087	(4'458)
Papier :	620 t	(658)
Carton :	941 t	(985)
Déchets verts (compost) :	1'868 t	(2'106)
Verre :	1'080 t	(1'145)
PET :	9 t	(9)
Aluminium et boîtes de conserve :	60 t	(63)
Ferraille ménagère mélangée :	75 t	(90)
Huiles usées :	25 t	(23)
Piles :	1.5 t	(2.6)
Petits électroménagers :	3.6 t	(4.8)
Appareils électriques SWICO :	9.1 t	(8.4)
Gros électroménagers :	650 pcs	(617)

Déchets urbains

Après une forte hausse en 2021 (+13.7 %), la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) est revenue dans la moyenne des années antérieures (621/2020, 605/2019), puisque les cinq fourgons dédiés à cette mission ont collecté 614 (706) tonnes de déchets en 2022 (-13 %).

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables diminue également fortement (-10,5 %) à 8'021 (8'959) tonnes.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 4'813 tonnes et présente une baisse d'environ 6.1 % en regard de l'année précédente (5'127).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est en baisse par rapport aux années précédentes. Deux agents ont rédigé 1'026 (1'167/2021, 1'139/2020) rapports d'incivilités.

Conteneurs enterrés / en surface pour ordures ménagères

Durant l'année 2022, 12 (11) conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 356 (349) pièces (340 enterrés, 10 en surface et 6 provisoires en surface).

22 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à environ 87 % (85). Environ 5'000 personnes ne sont pas encore équipées de conteneurs enterrés.

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte toujours 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables reste inchangé à 112 pièces.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeur-euse-s doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes ayant demandé des autocollants pour bénéficier de ce service a cette année légèrement évolué, soit 67 (62) utilisateur-trice-s.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	448 (403)	207 (182)	450 (443)	276 (278)	274 (289)	135 (146)	689 (630)	37 (38) ⁽¹⁾ 52 (55) ⁽²⁾ 105 (113) ⁽³⁾	2'673 (2'577)
Entreprises	33 (38)					2 (2)	3 (6)		38 (46)
TOTAL	481 (441)	207 (182)	450 (443)	276 (278)	274 (289)	137 (148)	692 (636)	194 (206)	2'711 (2'623)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	38 (42)	30 (31)	36 (40)	38 (35)	4 (4)	103 (112)	17 (10)	0.5 (0.5)	266.5 (274.5)

La quantité totale de déchets déposés en 2022 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 2'977.5 (2'897.5) tonnes, ce qui représente environ 61 (59) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 2.8 % (augmentation de 3.3 % l'année dernière par rapport à 2020). La part des déchets recyclables est de 2'359.5 (2'309) tonnes, soit 79.2 % (79.7), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 80 (93) tonnes pour l'ensemble des 5 communes.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitant-e-s, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 44.5 %, soit 0.5 % de plus par rapport à l'année dernière.

Infrastructure, équipements et ressources humaines

Le nouveau système compatible avec nos camions-grue, permettant une prévision de niveau sur la base des données historiques de pesées des différents conteneurs, a porté ses fruits pour les tournées des ordures ménagères qui ont ainsi pu être réorganisées. Environ 130 conteneurs peuvent actuellement être vidés toutes les deux semaines alors qu'initialement, ces derniers étaient levés chaque semaine. Une économie non négligeable pourra être envisagée une fois l'entier des conteneurs (enterrés, en surface, entreprises et valorisables) équipés par ce système, en parallèle de la finalisation du réseau de conteneurs. De cette façon, les tournées seront optimisées, ce qui induira une économie de kilomètres et la réduction de l'entretien des conteneurs et des camions.

Dès janvier 2022, une collaboration a été mise en place sur le site de la déchetterie intercommunale avec l'association Velafrica qui collecte des vélos usagés et les remet en état pour l'exportation vers l'Afrique.

En début d'année 2022, un nouveau responsable d'exploitation de la déchetterie a été engagé. Provenant du secteur nettoyage au sein du SEP, il a dû suivre la formation diplôme devenue obligatoire pour la gestion d'un tel site. En parallèle, il suit une nouvelle formation afin d'obtenir le CFC de recycleur.

Domaine vert

Les 20 bacs conçus pour le 12^{ème} anniversaire de la nomination de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO ont été remis en place pour la saison d'été. Ils ont ainsi égayé les places de la Gare, d'Espace et du Marché.

Les nouvelles jardinières installées l'année passée sur les bâtiments communaux rue de la Serre 23 (55 pces), Passage Léopold-Robert 3 (48), Balcon du Théâtre (12) ont été remis en place pour la saison d'été.

L'offre de plantes pour la population a été reconduite cette année sous une formule simplifiée, celle-ci a ainsi été invitée à venir chercher sur la Place du Marché les quelque 1'000 plantes prévues pour cette occasion.

Les nouveaux aménagements des rues de la Capitaine, du 1^{er}-Mars et du Commerce ont permis la création de nouvelles surfaces végétalisées.

Abattages, soins aux arbres

Pour assurer la sécurité dans les allées et parcs publics, les bûcheron-ne-s ont procédé à l'abattage de 16 arbres (27). Les interventions ont été menées à différents endroits : Bois du Petit-Château, Parcs des Arêtes, Parc des Crêtets, Parc des Musées, rue des Crêtets, boulevard de la Liberté, rue du Locle, rue Blaise-Cendrars et rue du Mont d'Amin.

Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Ces élagueur-se-s-grimpeur-se-s sont intervenu-e-s dans les parcs Gallet et Crêtets.

Plantation d'arbres

Cette année le service a eu 2 (2) arbres parrainés au Parc des Crêtets. Le secteur a planté en tout 89 (86) arbres. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, le service a également planté pour les nouveaux aménagements 457 (427) arbustes et 4'635 (4'624) vivaces.

Plantation des massifs

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Ce sont quelque 140'456 (144'319) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, le service a cultivé 54'675 (41'000) plantes dont 30'200 bisannuelles telles que pensées, pâquerettes, myosotis et 24'475 bulbes (tulipes et jonquilles principalement). Ces bulbes sont plantés dans les massifs de la Ville ainsi que dans des bacs qui seront mis en place au printemps pour allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 81'781 (84'500) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 4'000 (3'000) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 1 (1) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 3 (2) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 320 (310) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du service et pour la réalisation de nouveaux aménagements.

Le service et l'extérieur

Selon les travaux demandés par la gérance des immeubles communaux, des forfaits d'entretien ont été fixés pour simplifier le travail du service. Cela fonctionne bien et représente 290 (280) heures sur les différents jardins. L'équipe de faucheur-se-s travaille le long des routes, dans les parcs et prairies. Lors de la saison des foin, 210 (230) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château ont pu être livrées.

A l'automne, les jardinier-ère-s ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste étant mis dans les haies et sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 136 tonnes (146) de déchets verts ont été livrées.

Domaine ateliers

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, de la révision et de l'entretien des véhicules et engins du SEP, ainsi que de ceux du Service des sports, du Bois-du-Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, porte-outils, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La préparation pour l'expertise de 50 véhicules toutes marques confondues
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de la voirie
- Grosse remise en état d'un de nos camions à ordures avec grue (C19), un travail de plusieurs mois, parfois dans des conditions insalubres (déchets qui sont restés coincés depuis plusieurs mois dans des endroits inaccessibles). Ce travail a été mené conjointement avec la serrurerie.

Cette année, le service a réceptionné :

- Une déchiqueteuse
- Une désherbeuse à eau chaude
- 3 petits porte-outils (deux commandés en 2021 et 1 commandé en 2022)
- 1 micro tracteur.

Le service a passé commande pour :

- 1 camion 3 essieux avec un crochet de levage
- 1 fourgon électrique avec grue
- 5 fourgons déchetterie électrique
- 1 voiture de service électrique
- 1 petit porte-outils
- 1 micro tracteur.

10 accidents impliquant des véhicules externes ont été annoncés. 4 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 6 l'ont été chez des carrossiers privés (en raison de leasing et/ou de la crainte de perte de la garantie).

A cela s'ajoutent 9 dégâts internes dont la réparation a été faite par l'atelier mécanique.

Pour appuyer le secteur voirie, plusieurs membres de l'équipe de la mécanique ont participé au déneigement :

- 2 mécaniciens sont remplaçants chauffeurs pour le déneigement
- Le laveur-graisseur a une tournée neige en tant que titulaire
- Le peintre autos a aussi une tournée neige en tant que titulaire et ceci depuis plusieurs années déjà.

Sur le plan de l'approvisionnement, l'année 2022 a été moins difficile que prévu. Néanmoins, certaines pièces de rechange mettent beaucoup de temps à arriver et la majorité des prix a augmenté.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux généraux

Le secteur mobilier, jeux et marquage a travaillé en étroite collaboration avec le service technique et d'urbanisme, concernant le marquage routier et la gestion du mobilier urbain ainsi que pour le réaménagement des places publiques et la rénovation des places de jeux.

Un important travail de mise à jour du marquage routier, selon les normes en vigueur en collaboration avec le service technique et la sécurité publique, a été réalisé.

La gestion du mobilier urbain est en perpétuelle évolution afin d'avoir une ligne de conduite en termes d'entretien et de renouvellement de celui-ci en étroite collaboration avec le SUME.

Un important travail de mise aux normes des places de jeux se poursuit, la rénovation des sols de 2 places de jeux a été réalisée ainsi que la construction de 2 nouvelles places de jeux dans la cours des collèges aux Endroits et aux Forges.

Le projet de réaménagement des places publiques est terminé avec le réaménagement complet du square des Arrêtes.

Le secteur menuiserie et peinture a réalisé de nombreux travaux d'entretien, selon son cahier des charges, ainsi que beaucoup d'autres travaux réalisés à la demande de divers services communaux.

Travaux internes au service des espaces publics

- Collège des Endroits : réalisation et pose de jeux sur trois parcelles du collège
- Collège des Forges : contribution aux travaux de réalisation de la nouvelle place de jeux
- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs fixes
- Entretien général des bancs fixes
- Entretien général des places de jeux (rénovation de plusieurs sols)
- Rénovation de 2 places de jeux (Place rue du Commerce, Parc des Crêtets)
- Réparation des dégâts et entretien général de la roulotte WC
- Réparation et entretien de l'ECO-sentier, selon rapport fournis par ECO pharma
- Entretien et rénovation de bacs à graviers
- Fabrication d'un chariot de transport des agrégats véhicules lourds pour la mécanique
- Entretien général des abris à conteneurs
- Cimetière : réalisation et pose de trois portes de garages
- Place de jeux mobiles Kukuk Box : mise en place à deux endroits différents durant la saison
- Place du Marché piétonne : mise en place de mobilier urbain et piste de pétanque
- SEP : pose d'une paroi de séparation dans le local de stockage du quai pour le stock hivernal de copeaux
- Abris-bus : entretien, rénovation ainsi que le ragréage de 4 abris bus
- Réparations des dégâts neige et divers autres dégâts dans la saison (barrières, mobilier urbain, autres)
- Aménagements des places publiques : pose d'une table avec gril et une piste de pétanque au square des Arrêtes
- SEP : mise aux normes de sécurité du local maçons avec la pose d'une paroi anti-chute
- SEP : mise aux normes de sécurité du couvert stockage en posant deux escaliers d'accès à l'étage
- Fête annuelle du personnel : fabrication d'un studio photo ainsi que d'un bac à sable piste de danse

Travaux pour le service des sports

- Entretien général, réparations des dégâts et modifications de certains postes de la piste VITA, selon les normes Zürich VITA parcours

Travaux pour le service de la jeunesse

- Parascolaire Abraham-Robert 67 : aménagement de plusieurs placards
- Parascolaire Crêtets 91 : aménagement d'une petite place de jeux avec les anciens jeux de la place des Gentianes
- Service de la jeunesse, rue de la Serre 12 : fabrication et pose de deux étagères de rangements

Travaux pour les Musées

- MUZOO : fabrication et pose de 8 cimaises de 300 cm pour exposition
- MUZOO : fabrication et pose de deux parois démontables pour expositions temporaires
- MUZOO : fabrication et pose d'étagères dans la nouvelle cafétéria du personnel
- MUZOO : transformation du meuble de réception accueil visiteurs pour adaptation d'appareils ménagers
- MUZOO : fabrication et pose d'un vestiaire pour accueillir les écoliers à la salle de médiation
- Musée d'histoire : fabrication et pose de l'exposition temporaire "Les enfants du placard"

Travaux pour la Sécurité publique

- Hôtel-de-Ville 1 : réparation de six chaises pour accueil clients

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Salle de conférences : pose d'une télévision sur support intégré dans le faux plafond
- Pose de gabarits de construction pour un abri bus à la rue du Succès

Travaux pour le Bois du Petit-Château et vivarium

- Réparations et finitions de menuiserie dans les pavillons 1 et 4
- Rénovation complète du plancher des mouflons et des bords du toit
- Transformation de la barrière des loutres pour la pose de verres
- Pose de rehausse provisoire de la barrière des loutres
- Rénovation complète du toit de la petite cabane à côté du poulailler
- Ecurie nord : réparation du plancher suite à des dégâts d'eau et de grêle

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de piquets de marquage pour la géomatique

Travaux pour le service d'urbanisme

- Fabrication de 50 sapins de Noël en "Kit Sapin" pour les commerçants du réseau centre-ville
- Fabrication d'une étagère en stratifié blanc pour le stockage des dossiers plans en cours

Travaux divers

- Déchetterie du Marais : réparation des bancs supports devant les bennes
- Centre d'orthophonie : modification d'une chaise pour enfants hyperactifs
- Collège des Endroits : fabrication d'une chaise test pour enfants hyperactifs
- Cimetière : fabrication de 10 cadres provisoires pour tombes
- Bibliothèque des jeunes : fabrication de plusieurs caisses de rangement pour les BD
- COMONE (Cercle Ornithologique des Montagnes Neuchâteloise) : préparation et découpe de matériel pour 100 nichoirs à oiseaux
- Cimetière : débitage de 2'000 lames de bois pour le four crématoire

Travaux de mobilier urbain

- Gestion de tout le mobilier urbain
- Mise à jour de tout le mobilier supplémentaire suite aux divers chantiers
- Gestion du mobilier à rénover
- Mise à jour du mobilier retiré en période hivernale et remis au printemps
- Gestion du budget de renouvellement
- Gestion des places de jeux, entretien et mise en conformité
- Gestion de l'installation de réaménagement des places publiques
- Renouvellement de 3 places de jeux
- Rénovation complète de 5 abris bus (maçonnerie, peinture et serrurerie)
- Place du Marché : fabrication de mobilier et gestion de la mise en place de la zone piétonne provisoire
- Rue du 1^{er} Mars : fabrication de mobilier et gestion de la mise en place dans la rue

Travaux de marquage routier

Le secteur du marquage routier de la Ville a réalisé, sous mandat du service technique, les travaux suivants :

- Exécution de 220 passages pour piétons
- Exécution de toutes les bandes et pistes cyclables
- Exécution de tous les STOP et Cédez le passage
- 77 interventions d'urgence prioritaire de marquage ou fraisage ont été réalisées tout au long de l'année selon demande de la Police ou du service technique (lignes d'arrêt, places de parc, arrêts de bus, cases livraisons, fraisage, etc.)
- Places de parc blanches et bleues : de nombreuses rues ont pu être refaites grâce à la belle saison
- Entretien complet des machines de marquage, de l'outillage, des gabarits de peinture, véhicules et remorques

Travaux de peinture

- Mise en peinture verte et brune de 600 lames de bancs fixes
- Rénovation d'une centaine de lames pour les bancs fixes
- Rénovation de 17 pièces "Chiens" en béton rouge
- Rénovation complète des jeux démontés en période hivernale
- Entretien du mobilier urbain démonté dans nos ateliers
- Voirie : rénovation de chaises pliantes de la voirie pour la location
- Vivarium : rénovation et peinture complète du pavillon 1 et réparations pavillon 4
- MUZOO : peinture des 2 nouvelles parois amovibles de la salle d'expositions temporaires
- MUZOO : peinture de 8 cimaises de la salle d'expositions temporaires
- Musée d'histoire : peinture complète de l'exposition "Les enfants du placard"

Secteur serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Remise en état du châssis et de la caisse du camion n° 19 (travaux conséquents)
- Réparation de divers dégâts causés lors du déneigement (barrières, clôtures, etc.)
- Entretien et réparations de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantiers, etc.)
- Fabrication de 500 flanches et bouchons pour les jalons à neige
- Fabrication de cadres et de supports pour le stockage et le transport des chaises pour les manifestations
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 3 semaines et changement des plateformes de sécurité
- Réparations et entretien des corbeilles à déchets en Ville, mise en place des nouvelles *poubelles requin*
- Réfection totale de 4 abris bus (Morgarten, Tricentenaire, Numaga, Jacob-Brandt)
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Entretien des places de jeux

Travaux pour le MUZOO

- Fabrication et pose de cadres en inox dans les pavillons 1 et 2 du vivarium
- Enclos des loutres d'Europe : pose de supports pour vitrer le bassin

Travaux pour le service technique

- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontres
- Fabrication et pose d'un abri bus (devant usine Greub)
- Fabrication et pose de main-courante en inox à la rue du Lazaret et rue de la Capitaine
- Fabrication de 150 flanches pour la signalisation
- Fabrication de mâts de signalisation
- Mise en place des panneaux de chantiers et des panneaux de mises à l'enquête

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Entretien général des cours de collègues
- Entretien du CTP

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Mise en place du mobilier urbain
- Fabrication de 180 flanches pour les étriers à vélos

Secteur signalisation

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles pour toutes les acquisitions de signalisation
- Mise en place de la signalisation sur les aménagements suivants : Lazaret, Commerce, 1^{er} Mars/Coq, Pouillere
- Pose de la signalisation des zones 30 : "Fontaine, Balancier"
- Intervention après accidents de circulation, particulièrement pour des bornes abeilles (17 cas)
- Mise en place des panneaux de direction pour le MUZOO
- Rafranchissement des panneaux de signalisation plus conformes
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (335 interventions)
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (plus de 450 pièces)
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2022, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à 9 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif au renouvellement de l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023-2032
- Rapport relatif à la demande des crédits d'engagement suivants :
 - CHF 23'274'000.00 pour le Service technique (centre 712), dont CHF 19'922'000.00 à la charge de la Ville
 - CHF 8'687'000.00 pour le Service technique (centre 721)
 - CHF 8'140'000.00 pour le Service des eaux (centre 911)afin de réaliser le programme 2022-2025 pour :
 - le réaménagement de segments de rues
 - l'entretien constructif des voies de circulation et de leur signalisation
 - l'entretien constructif des infrastructures de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux claires et usées
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'000'000.00 à la charge de la Ville par la taxe d'épuration pour l'assainissement, à la station d'épuration, de deux secteurs du canal de décharge
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'150'000.00 pour l'acquisition de la Villa Fallet (Pouillerel 1)
- Projets d'espace public 2022
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 316'000.00 TTC pour l'achat d'un camion et de différents agrégats
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 550'000.00 à la charge de la Ville, par la taxe d'épuration, pour la modification du terrain sur le bassin d'eaux pluviales ainsi que le remplacement de la clôture et du portail d'entrée
- Rapport relatif au réaménagement de la Place du Marché et à la phase de consultation publique
- Rapport relatif au traitement de l'initiative "Le vélo à Fonds"
- Présentation projet "Vadec_évolution"
- Comptes 2021
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.00 HT pour la rénovation de la station de pompage de la Malakoff
- Rapport relatif à la réponse à la motion interpartis : "Pour une amélioration de la gestion des poubelles"
- Rapport en réponse à la motion du groupe POP, déposée le 29 octobre 2019, intitulée "Halte aux plastiques"
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'155'000.00 TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de la Promenade et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, rue du Manège 9
- Budget et investissements 2023

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 10'686'000.00, dont CHF 9'049'000.00 d'investissements nets, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MIH et le MH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées
- Bilan sur la politique de stationnement
- Présentation du projet de réaménagement de l'avenue Léopold-Robert

A la demande des membres de la Commission INFRUEN, une visite des vignes de la Ville et une visite de la STEP ont été organisées.

CIMETIERE ET CENTRE FUNERAIRE

Généralités

Depuis la mi-juillet 2022, une petite salle de cérémonies pouvant accueillir 12 personnes est mise à disposition du public. Elle a été réalisée à partir de la chambre mortuaire située à l'extrémité est du couloir du pavillon, dont la paroi a été pivotée d'un quart de tour. La vitre de séparation entre le cercueil et l'assistance a été enlevée. Un pupitre et des chaises ont été installés. De la musique peut être diffusée à l'aide d'un haut-parleur connectable mis à disposition.

Dans la grande salle de cérémonies, la menuiserie de la voirie a rénové l'ensemble des bancs en bois, ces derniers avaient notamment été endommagés par le marquage des places à l'aide de ruban adhésif pour le respect de la distanciation sociale pendant la pandémie.

En outre, deux bancs fixes ont été posés sur les murets bordant le côté ouest du centre funéraire, à la sortie des cérémonies.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 91.15 % (90.15 %) et les inhumations le 8.85 % (9.85 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 448 (405) personnes et 248 (258) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 24.41 % (19.87 %). Le taux des urnes reprises par les familles est de 35.45 % (38.41 %).

Incinérations	Personnes de la Ville	299 (302)
	Personnes externes	557 (512)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)

Cimetière de la Charrière

Inhumations	Personnes de la Ville	29 (33)
	Personnes externes	3 (4)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	0 (1)
	Personnes externes	1 (1)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	1 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'096 (1'152) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

189 (159) ordres de travail ont été exécutés, dont 72 (56) mises en terre d'urnes. 57 (56) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, la moitié des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans les massif VI et IX, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 50 mètres de bordure et 60 m² d'enrobé ont été posés. Une quarantaine de thuyas ont été plantés dans les massifs d'inhumation pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Après avoir constaté que certains monuments très hauts menaçaient de tomber dans le massif IX, ces derniers avaient été mis à terre par une grue présente sur le site. Suite à la procédure de consultation ad hoc de la population et de différents problèmes techniques pour les conserver, les édifications mortuaires problématiques ont finalement été évacuées à la fin de l'année 2022.

Four crématoire

Après neuf ans d'activité, l'installation de filtration des fumées a nécessité le changement du charbon actif, opération qui a été réalisée par le constructeur le 1^{er} juin 2022.

Le Service de l'environnement nous a demandé, pour la première fois depuis l'installation du filtre en juillet 2013, que des mesures de pollution soient effectuées. En effet, jusqu'au milieu de l'année 2020, le crématoire de la ville de Neuchâtel ne répondait pas aux normes. Dès lors, le Service cantonal de l'environnement n'avait pas jugé opportun d'exiger de la ville de La Chaux-de-Fonds qu'elle procède à ces mesures. Ces dernières ont donc été réalisées le 6 septembre 2022 et se sont avérées concluantes.

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle-Les Brenets

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle / Saut-du-Doubs, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et d'un apprenti.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 1'142 arbres, pour 1'446.44 sylves, soit 1,27 sylves par arbre, dont 25.4 % de chablis :

Bois de service résineux sains :	602 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	293.55 m ³
Bois de service feuillus :	28.35 m ³
Bois d'industrie :	75 m ³
Bois énergie :	415 m ³
Total :	1'414 m³ soit 85.1 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 912 arbres, pour 1'615.84 sylves soit 1.77 sylves par arbre, dont 32.9 % de chablis :

Bois de service résineux sains :	805.97 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	139.73 m ³
Bois de service feuillus :	9.65 m ³
Bois énergie :	299.28 m ³
Total :	1'255 m³ soit 75.2 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut-du-Doubs

Exploitation de 28 arbres, pour 53.8 sylves soit 1.92 sylves par arbre, dont 100 % de chablis :

Bois de service résineux tarés et bostrychés :	4.97 m ³
Bois de service feuillus :	1.1 m ³
Bois énergie :	6.75 m ³
Total :	13 m³ soit 5.9 % de la possibilité

Une priorité donnée aux exploitations des chablis (bostryche, dépérissant, etc.) et des reports de chantiers dus aux conditions d'exploitation (météo, période, topographie, etc.), expliquent le faible taux d'exploitation dans les forêts des Brenets. Au premier semestre 2023, une grande partie du retard sera comblé. La reprise d'un tel massif forestier, avec le même effectif, nécessite un temps d'adaptation.

Il est à relever que la proportion des chablis représente quasiment un tiers des exploitations, ce qui péjore les comptes au niveau des recettes des bois de service puisque ces bois sont achetés 60 % de moins que les bois sains.

La faible sylve moyenne (estimation de m³ sur pied) sur les forêts de La Chaux-de-Fonds est due à l'exploitation d'une coupe de bois chétifs dans les plantations des Moyats (Brot-Dessous). Cette coupe est fort heureusement subventionnée, car située en forêt de protection.

Marché des bois

L'état sanitaire des résineux et certains feuillus continuent à se dégrader (bostryche, dépérissement). Au premier semestre 2022, les prix se sont maintenus à un bon niveau. En septembre, à la reprise des coupes de bois et suite aux nombreux chablis de l'été, les prix ont fortement baissé au point qu'en fin d'année, certains acheteurs n'étaient plus intéressés à en acquérir, même à un prix très favorable pour eux.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 52 % du volume exploité en 2022. Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 35.00 et CHF 50.00 le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 90.00 par m³.

Ville du Locle – Saut-du-Doubs

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 96.00 par m³.

Bois de service feuillus

Les 39.1 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à Saint-Aubin à un prix moyen de CHF 80.00 par m³.

Bois d'industrie

75 m³ ont été transportés par wagons à l'usine SwissKrono à Menznau.

Bois énergie

Le Service forestier a vendu 2'425 m³ de plaquettes de bois (soit 1'212 stères) en 2022.

Dans le détail :	CAD bois Le Locle Viteos SA	1'930 m ³ de plaquettes
	Commune de Val-de-Travers	495 m ³ de plaquettes

En automne, une très forte demande de bois de feu en bûche a été constatée, situation inédite et jamais vue à ce jour. Les prix se sont envolés ; des commandes ont été passées quotidiennement pendant deux mois et les livraisons devaient être faites à tout prix ! Dans nos forêts de résineux, le bois de feu feuillu ne représente qu'une petite partie de nos ventes de bois. Les fidèles clients ont été servis, avec une légère adaptation de prix, afin de ne pas entrer dans la frénésie des prix de l'énergie.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Plantations

En forêt jardinée, le rajeunissement naturel est prioritaire, cependant pour la formation des apprenti-e-s et par opportunité, on plante de temps à autre quelques plants.

Ville du Locle

- 25 épicéas pour des sapins de Noël à la Joux-Pélichet LL15
- 25 mélèzes à La Vy au Loup LL34
- 25 douglas à la Joux-Pélichet LL11

Un douglas haute-tige a été planté à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2021.

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structure et microstructure. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel. En ces temps de réchauffement climatique, ils prennent toute leur importance.

Fonctions sociales

L'équipe forestière entretient : des sentiers pédestres, des refuges forestiers (Gros-Crêt, Roches-de-Moron et L'Adeu) et des sentiers didactiques. Une délégation de l'entreprise Breitling, a été accueillie en collaboration avec le FSC Suisse, pour la restauration d'un bout de mur en pierres sèches au Chapeau Râblé. Des étudiants de l'école de forestiers ES de Lyss et de Maienfeld ont également été accueillis et un cours SFFN sur les cours d'eau organisé.

Infrastructures

Dévestitures

Massif forestier des Brenets

Réfection du chemin du Saut-du-Doubs sur 450 m'

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'une piste à machines à Pierre-Grise 80 m'

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2022 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	88	42
Nombre d'arbres martelés	4'236	2'793
Volume en sylvies	8'836	5'615
Volume par arbre en sylvies	2.09	2.01

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton. Dans ce cadre-là, trois petits étangs d'environ 30 m² chacun ont été créés à La Combe-Girard, à Pouillerel-Rossel pour Le Locle et Derrière les Moulins à La Chaux-de-Fonds.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous grâce à une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. Pour promouvoir cette multifonctionnalité de nos forêts, il importe de maintenir l'effort qui implique conjointement l'ensemble des acteurs forestiers et de la filière du bois. Entretenir nos forêts, c'est aussi soutenir notre économie de proximité, mobiliser une matière première renouvelable et assurer des emplois dans les régions décentralisées. Le service forestier remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à ce service restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2022, il est tombé 1'069 mm de précipitations contre 1'482 mm en 2021.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'286 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

- L'entretien de maintenance de l'UVAS aux Moyats et du turbidimètre de la Dalle Nacrée a été effectué avec le prestataire
- La mesure de chlore a été remplacée par un Dépolox 5 d'occasion, en attendant la nouvelle usine
- Les appareils de pH et de conductivité ont été remplacés
- 18 batteries 110 VDC et 4 batteries 24 VDC ont été remplacées
- L'électrolyseur étant toujours en panne, de la javel prête à 6 % est directement achetée et livrée en cubitainer depuis le mois de juin 2022. Consommation de javel 6 % pour 2022: 13'000 litres.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la mise sous conduite de l'eau, en 2013 dans la nouvelle galerie de la Corbatière et en 2020 dans la nouvelle galerie de Jogne, nous observons une amélioration de la stabilité de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans les anciennes galeries lors de fortes précipitations.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 164'139 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 313'793 m³. Raison principale : la sécheresse de l'été.

Stockage

Réservoir de Plaisance

Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau dans le réservoir, la cuve centrale a été mise hors service.

- La cuve a été lavée en novembre
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en novembre

Réservoir du Vuillème

- La cuve a été lavée en mai
- La cuve de vidange située dans la chambre de vanne a été nettoyée en décembre

Réservoir des Foulets

- La cuve a été lavée en février
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants auront lieu début 2023

Réservoir du Mont-Cornu

- Les cuves n'ont pas été lavées en 2022, elles le seront début 2023

Réservoir de Pouillerel

- Les cuves n'ont pas été lavées en 2022, elles le seront début 2023

Réservoir du Ring

- Le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 2'029 (1'320) alarmes ont été traitées en 2022 (235 indicatives, 1'132 en priorité secondaire, 662 urgentes)
- Un système de télégestion a été installé dans l'ancienne usine des Moyats afin d'avoir des mesures de quantités et de qualité d'eau en continu, ainsi qu'un meilleur suivi du fonctionnement de l'usine lors du chantier de construction de la nouvelle usine
- Lors du test d'alimentation de la Vallée de La Sagne par le SIVAMO, le mode d'auto-alimentation (îlotage) de la station de pompage des Moyats a été testé
- Des composants de batteries, redresseurs, etc. trop usagés ont été remplacés, dans le cadre de la crise énergétique potentielle

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (m)
La Chaux-de-Fonds	Bois-Noir 1 à 25	PE	160	345
La Chaux-de-Fonds	RC1320 Grillon (terminé)	FTE	200	64
La Chaux-de-Fonds	RC1320 étape 2022 - Rue du Locle (terminé)	FTE	250	160
La Chaux-de-Fonds	Chemin de Pouillerel (terminé)	FTE	200	170
La Chaux-de-Fonds	Lazaret	FTE	150	300
La Chaux-de-Fonds	Bassets 13 à Moise-Perret-Gentil	PE	160	220
La Chaux-de-Fonds	Allées étape 1	FTE	150	250
La Chaux-de-Fonds	Docteur-Kern	PE	160	160
La Chaux-de-Fonds	Chasseral / Prévoyance	FTE	150	290
La Chaux-de-Fonds	Printanière	FTE	150	230
La Chaux-de-Fonds	Jardinière 125 à 147	PE	160	220
La Chaux-de-Fonds	Fusion	FTE	200	150
La Chaux-de-Fonds	Doubs	PE	160	120

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2022 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2022
Réseau transport et sources	45'930
Réseau de distribution et hydrante	161'333
Branchements normaux, communs et fontaine	91'558
Conduites diverses	3'536
Longueur totale	302'357

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien	2'591	726
Taux de renouvellement [%]	1.60 %	0.79 %

Fuites

66 (52) fuites dont 50 sur conduite maitresse ont été réparées en 2022.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 38 (19) reprises : 6 interventions concernaient une fuite, 14 des alarmes qualité d'eau, 1 des défauts d'appareils, 8 des problèmes sur le pompage et 9 des défauts d'électricité et de transmission.

Vente d'eau

	2022	2021
Eau vendue	2'950'000 m ³	2'950'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	221 litres	220 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 340 contrôles des installations intérieures
- la pose de 34 nouveaux compteurs
- la dépose de 16 compteurs
- l'échange de 408 compteurs

Au total, nous avons 4'933 (4'915) compteurs en service au 31 décembre 2022.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" est en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (Tableau 1).

Types d'analyses	eaux brutes	eau traitée	Chantiers
Microbiologie et physico-chimie	46	412	58
Micropolluants	1	1	-
Cytométrie en flux	-	42	-

Tableau 1 : Nombre d'échantillons de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds analysés en 2022

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2022, avec 46 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 412 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités réseau et fontaines), 36 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 1 pour les E. coli et 3 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 51 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) et 129 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateur-trice-s.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

1 campagne d'analyses sur 607 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées a été effectuée en mai 2022. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans les échantillons analysés, y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 1 ng/L, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/L (0.1 µg/L) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/L.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par la Ville dans les gorges de l'Areuse et du SIVAMO ; les proportions varient selon les saisons. En moyenne annuelle, l'eau des Gorges a contribué pour 87 (93) % de l'approvisionnement en 2022.

Ces eaux sont traitées par chloration.

Qualité

23 (35) demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2022, dont 11 (15) ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.7 à 7.4 mg/L. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au Lycée Blaise-Cendrars, le 15 mars 2022).

Hydrogénocarbonates	mg/L	265
Chlorures	mg/L	5.5
Nitrates	mg/L	5.8
Sulfates	mg/L	7.2

Sodium	mg/L	2.7
Potassium	mg/L	0.8
Magnésium	mg/L	8
Calcium	mg/L	79.4

Fluorures	mg/L	<0.1
pH	-	7.82
Dureté totale	°f	24.1
Conductivité	µS/cm	437

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds, réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) et dont la deuxième étape a été finalisée en 2020 par la mise en service de la galerie de Jogne et de la nouvelle conduite ascensionnelle, s'est poursuivi en 2022.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la Ville.

Les études visant à mettre en œuvre la 3^{ème} étape, qui consiste à rénover l'usine de pompage des Moyats en lui adjoignant un système de traitement de l'eau, se sont poursuivies en 2022 par la mise en soumission du système de traitement de la tuyauterie et des pompes.

Les autres appels d'offres seront lancés en 2023 de même que la demande de crédit de réalisation.

Le projet intègre également la partie hydraulique utilisée dans l'usine pour produire l'électricité qui sert à pomper l'eau potable par le biais de turbo-pompes. A ce stade, le projet prévoit le remplacement de ces turbo-pompes par des pompes électriques. Le débit de turbinage ainsi libéré pourra servir à produire d'avantage d'électricité pour alimenter les pompes électriques ou être refoulée dans le réseau.

En parallèle, le bureau technique de l'eau de Viteos a poursuivi l'étude visant à établir un concept de renouvellement et de gestion des ressources en eau alimentant l'usine. Le but étant d'utiliser de manière la plus rationnelle possible ces ressources en fonction de leur qualité et de leur quantité. Il s'agira notamment de remplacer les pompes des différents puits, leur alimentation électrique, ainsi que le système de télégestion.

Développement réseau Boinod

Le projet de raccordement des habitations et des exploitations agricoles du plateau de Boinod non encore alimentées en eau potable, à la suite notamment de la demande d'un agriculteur, a repris en 2021.

Les habitant-e-s du secteur ont été convoqué-e-s à une séance au début de l'année 2022, afin de leur exposer l'avancement du projet.

Parmi les différentes variantes développées, celle retenue prévoit la création d'un nouveau réservoir au lieu-dit La Sorcière, lequel sera alimenté depuis le réservoir de Boinod, propriété du SIVAMO. La votation d'un crédit de réalisation devrait intervenir dans le courant de l'année 2023.

Rénovation de la station de pompage de Malakoff

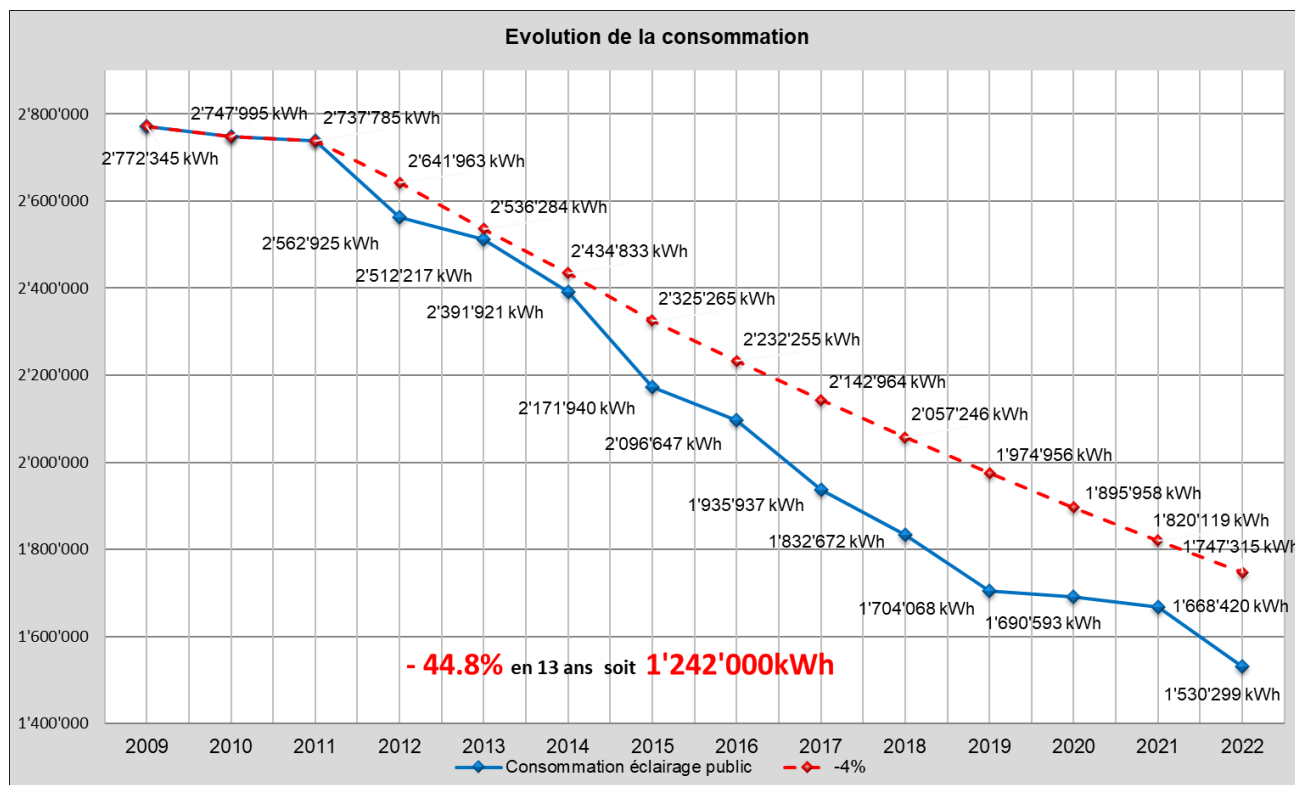
La station de pompage de Malakoff, datant de 1974, sert à refouler l'eau dans le réservoir du Mont-Cornu. Les 4 pompes qui l'équipent sont d'origine et seules 2 sont encore opérationnelles aujourd'hui. Le crédit de réalisation pour le remplacement des 4 anciennes pompes par 2 nouvelles, ainsi que le remplacement de la tuyauterie et des équipements électriques existants, a été voté en octobre 2022. Les travaux débuteront début 2023.

Eclairage public

	2021	2022	Différence
Puissance installée [kW]	449	441	-8
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'228	3'238	+10
Nb de luminaires ²⁾	3'542	3'540	-2
Nb de lampes ³⁾	3'681	3'677	-4
Types de lampes			
Fluorescent	223	223	0
Iodures métalliques	450	445	-5
Sodium	1'287	1'230	-57
LED	1'721	1'779	+58

¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
³⁾ Sources lumineuses

Les lampes LED représentent plus de 48 % de l'éclairage public de la ville de La Chaux de Fonds.



Sur 13 ans, la réduction de la consommation électrique représente 44.8 % et dépasse ainsi les objectifs fixés.

À noter qu'une diminution moyenne de 29 % de la consommation normale est observée sur les deux derniers mois de l'année.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rétrospectives de l'année 2022

À l'instar de l'année précédente, la levée progressive des restrictions sanitaires liées à la pandémie a généré une charge de travail conséquente à la Sécurité publique pour adapter les nouvelles dispositions prévues par les Exécutifs fédéral et cantonal. Ce n'est qu'à compter du second semestre 2022, lorsque la quasi-totalité des restrictions ont été levées, que les activités quotidiennes de la Sécurité publique ont pu se stabiliser définitivement pour reprendre, à nouveau, un rythme ordinaire. Les manifestations locales d'ampleur (festival de La Plage des Six-Pompes, Fête Nationale, Braderie, La Trotteuse Tissot, etc.) ont repris leurs quartiers dans une configuration habituelle pour le plus grand plaisir de la population chaux-de-fonnière.

L'année 2022 a également été rythmée par l'arrivée d'un nouveau chef de service qui s'est attelé à moderniser sensiblement la stratégie de gouvernance du service et son organisation intrinsèque. Dans les principaux changements apportés au cours du premier semestre, il peut être notamment cité la géométrie de l'État-major qui a été repensée pour gagner en efficience et pour renforcer les contacts avec les collaborateur-trice-s. Un management participatif a été instauré pour responsabiliser davantage le personnel et promouvoir l'intelligence collective. Une communication dite "agile" a été introduite dans le but de maîtriser et conduire plus finement les engagements sur le terrain, favoriser la transmission d'informations aux collaborateur-trice-s et garantir un apport stratégique de la hiérarchie à la base pour mieux comprendre les enjeux de notre collectivité. La doctrine du service a également été orientée vers un service de proximité pour la population plus accru tout en garantissant une action s'inscrivant pleinement dans le droit. Cette doctrine, certes exigeante, est davantage proportionnée pour éviter des dommages déséquilibrés par rapport au résultat recherché. Diverses opérations ont été menées durant l'année écoulée pour favoriser le contact avec les différent-e-s acteur-trice-s qui composent notre Ville : contacts avec les commerçant-e-s, stands d'informations sur les activités du service ou des thématiques concernant le tout public, relations de proximité avec les habitant-e-s, etc. Des patrouilles pédestres hebdomadaires ont aussi revu le jour en collaboration avec la Police neuchâteloise dans le but de renforcer la collaboration policière et lutter contre les incivilités, le petit banditisme et d'autres petits délits constatés sur des zones d'affluence en ville. Il convient de relever l'excellent partenariat avec l'entité de Police de proximité de La Chaux-de-Fonds pour les nombreuses actions communes menées avec la Sécurité publique et l'échange d'informations.

La fin de l'année 2022 a également été marquée par la mise en place d'échanges interservices avec la ville de Neuchâtel, via son office de Sécurité publique. Les membres des deux entités ont en effet collaboré, lors de journées d'échange, pour composer des binômes de patrouilles mixtes au cœur des deux villes. L'objectif de cette action a été de mener une démarche prospective dans le corps voisin, apprécier les méthodologies de travail, unifier les pratiques et tirer des potentiels de synergie à mener sur le plan cantonal par les deux chefs en charge des services. Le résultat de ces échanges a d'ores et déjà permis le lancement de quelques projets d'harmonisation au niveau cantonal et d'amélioration organisationnelle et opérationnelle au sein de la Sécurité publique.

Articulation du service

Effectif du personnel de la Sécurité publique

L'effectif des postes au 31 décembre 2022 est le suivant :

Fonction	EPT	Nb de collaborateur-trice-s
Chef de service	1 EPT (100 %)	1
Adjoint-e du chef de service	Processus en cours de recrutement (1 EPT à 100 %)	
Responsable administratif-ve	Processus en cours de recrutement (1 EPT à 100 %)	
Responsable du secteur des agent-e-s et de la planification	1 EPT (100 %)	1
Gestionnaire des agent-e-s	2 EPT (200 %)	2
Chargée chantiers	0.8 EPT (80 %)	1
Agent-e-s de Sécurité publique	17.9 EPT (1'790 %)	18
Assistant-e administratif-ive-s	2.7 EPT (270 %)	3
Réceptionnistes	2.6 EPT (260 %)	4
Apprentie	1 EPT (100 %)	1
Total	29 EPT	31 collaborateur-trice-s

Au 31 décembre 2022, la Sécurité publique totalise un effectif total de 29 EPT (31 collaborateur-trice-s) contre 33.2 EPT au 1^{er} janvier 2022 (35 collaborateur-trice-s).

La différence de - 4.2 EPT représente les mouvements suivants :

- Départ du chef de service avec nomination de l'adjoint actuel en qualité de chef de service. Le processus de recrutement est en cours en fin d'année 2022 pour repourvoir le poste d'adjoint-e du chef de service (1 EPT).
- Départ du responsable administratif qui a décroché une opportunité de carrière dans une collectivité publique voisine. Le processus de recrutement est en cours en fin d'année 2022 pour repourvoir le poste (1 EPT).
- Quelques variations mineures de temps partiels au sein de l'effectif dont une réduction de 0.3 EPT au guichet de la Sécurité publique, à la suite du départ d'une réceptionniste à temps partiel, qui n'a pas été compensé. Une réduction légère des horaires d'ouverture du guichet a néanmoins été mise en place pour pallier cette diminution de ressources. Dans le cadre d'un monitoring, il a été constaté que cette réorganisation répondait aux exigences d'accueil de la population (variations totales sur l'année : 0.2 EPT).
- Une réduction de 2 EPT dans le contingent des agent-e-s de Sécurité publique a été décidée avec effet au 1^{er} janvier 2023 avec un non-remplacement des postes vacants dans l'intervalle. Cette décision fait suite à l'abandon du mandat de prestations avec la commune de Val-de-Ruz dont l'objectif visait à mieux centraliser les ressources sur le territoire de La Chaux-de-Fonds (2 EPT).

Selon toute vraisemblance, les deux premiers postes cités et mis au concours seront rapidement repourvus pour aboutir sur une stabilisation définitive de l'effectif du service en début d'année 2023.

Effectif du personnel, à l'heure

Patrouilleur-euse-s scolaires

Cet effectif est géré par le secteur administratif et se compose de 40 patrouilleur-euse-s scolaires présent-e-s sur 27 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés par les enfants pour se rendre à l'école.

Par rapport à l'année 2021, un poste a été supprimé aux abords du collège de l'Ouest (rue de Pouillerel) suite à la disparition du passage pour piétons dans le cadre du réaménagement de la rue en zone de rencontre.

Auxiliaires de circulation

24 auxiliaires de circulation, mobilisé-e-s à l'heure, font partie intégrante de l'effectif de la Sécurité publique.

En 2022, la mobilisation de ce personnel a généré 827 heures de travail pour des engagements d'envergure sur le territoire communal (Braderie, La Trotteuse-Tissot, etc.).

Formation du personnel et instruction à l'externe

La formation des collaborateur-trice-s uniformé-e-s est désormais assurée par l'Académie de police Savatan, le Centre interrégional de formation de police (CIFPOL) ayant cessé d'offrir ce type de formation à Colombier. Savatan est certes plus éloigné, mais dispose de moyens importants et d'infrastructures de pointe.

En 2022, une seule aspirante de la Sécurité publique a suivi l'école de police à Savatan.

Par ailleurs, il est également à noter que la Sécurité publique a dispensé près de 17 heures de formation pour les aspirant-e-s de la Police neuchâteloise concernant la régulation du trafic.

Activités du service

Politique de stationnement

La gestion opérationnelle de la politique de stationnement, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2020, est gérée par la Sécurité publique. Elle représente une charge importante et stratégique pour le service. Cette mission comprend l'émission des différents types de macarons de stationnement (notamment le renouvellement annuel massif des macarons en circulation), la gestion des parcomètres (prélèvement monétaire, maintenance, gestion des canaux numériques, etc.) ainsi que le contrôle général du plan de stationnement sur le terrain.

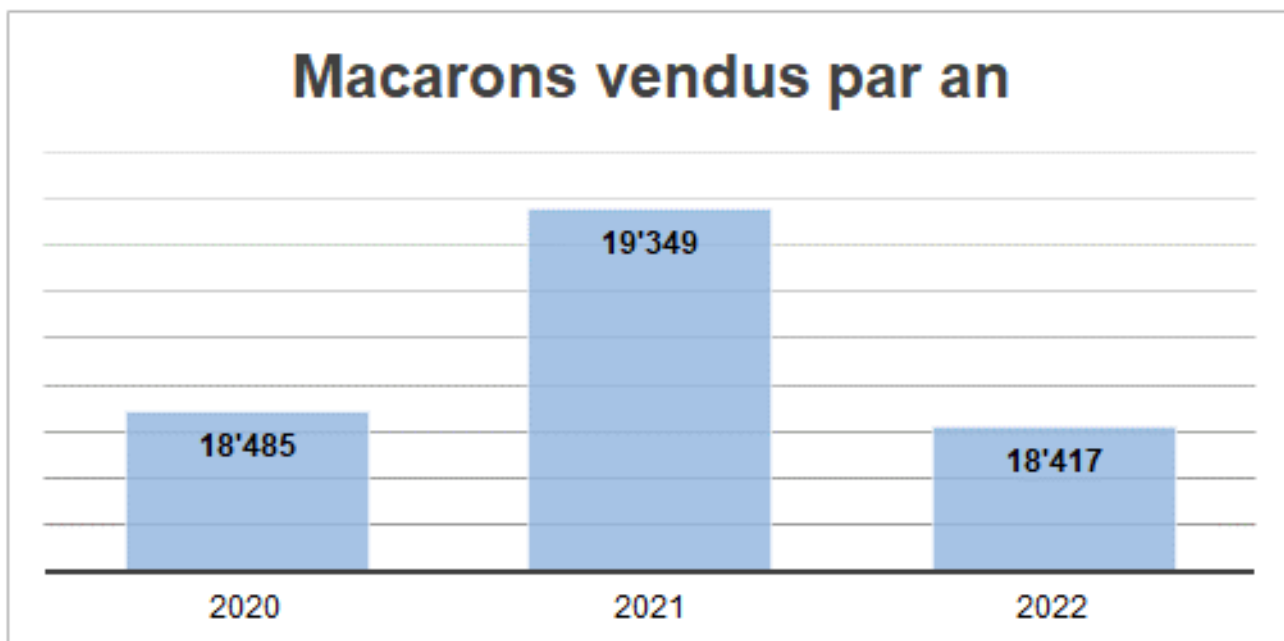
Depuis 2022, malgré quelques erreurs de jeunesse, la politique de stationnement semble être mieux comprise par les usager-ère-s, tant par les habitant-e-s, les pendulaires que les visiteur-euse-s occasionnel-le-s. Deux années après la mise en œuvre officielle, il peut être dressé le constat suivant concernant le fonctionnement général de la politique de stationnement :

- Le nombre de macarons vendu a diminué lors du second renouvellement et globalement, d'année en année. Quelques hypothèses sur les raisons de cette baisse : perturbation des habitudes des pendulaires liées à la pandémie, généralisation du télétravail, augmentation du covoiturage, les détenteurs de macaron ont trouvé d'autres alternatives (stationnement sur biens-fonds privés, transports publics, renonciation à la voiture, etc.), maximisation de l'utilisation des biens-fonds privés, etc.
- Le plan de stationnement en vigueur ne permet pas une maîtrise du trafic interne des détenteur-trice-s ayant un macaron résident. Une faiblesse des effets de la politique de stationnement sur le trafic interne est donc constatée. En revanche, les pendulaires n'occupent pas la zone urbaine au détriment de la population chaux-de-fonnière. Au même titre, certaines rues subissent une moins forte pression du stationnement qu'autrefois et une capacité de parage a ainsi pu être restituée aux chaux-de-fonnière-s.
- L'attractivité des parkings d'échange est limitée et les ventes de macarons sont en baisse (probablement en regard des considérations précitées). Certains parkings sont malheureusement sous-exploités. Aussi, l'usage des parkings d'échange est peu lié aux transports publics (à noter le faible nombre de macarons "Onde verte" vendu). Toutefois, pour les places occupées, une part importante de covoiturage est constatée, limitant ainsi favorablement le nombre de véhicules entrant dans la localité pour un nombre identique de pendulaires.
- Un conflit de compréhension est constaté entre les régimes de la zone urbaine et de la zone bleue, particulièrement pour les usagers occasionnels. Au surplus, les panneaux d'entrée de "zone urbaine" sont difficilement perceptibles au vu de la grande quantité d'informations.
- L'offre en matière de type de macarons est globalement satisfaisante et répond aux besoins. Cependant, une solution médiane est nécessaire pour répondre au stationnement de moyenne durée dans la zone urbaine.

Des réflexions sont lancées depuis le début de l'année 2022 pour améliorer notamment les éléments précités et faire évoluer le plan de stationnement en vigueur à ce jour.

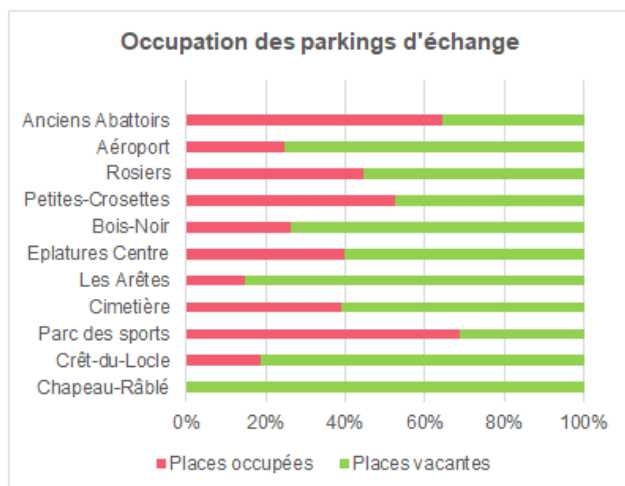
Statistique globale du nombre de macarons vendus en 2020-2021-2022

Cette statistique comprend toutes formules confondues de macarons vendus sur les trois dernières années.



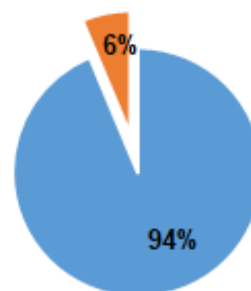
Statistique du nombre de macarons "parking d'échange" vendus en 2022

Les opérations de renouvellement des macarons étant quotidiennement en cours, les chiffres mentionnés ci-dessous évoluent de jour en jour mais représentent néanmoins une tendance des macarons en cours de circulation.



DONNEES - OCCUPATION DES PARKINGS D'ECHANGE au 31.12.2022			
Libellé	Places occupées	Places vacantes	Total
Chapeau-Râblé	0	15	15
Crêt-du-Loche	3	13	16
Parc des sports	11	5	16
Cimetière	7	11	18
Les Arêtes	3	17	20
Eplatures Centre	8	12	20
Bois-Noir	9	25	34
Petites-Crosettes	20	18	38
Rosiers	25	31	56
Aéroport	16	49	65
Anciens Abattoirs	63	35	98
TOTAUX :	165	231	396

Ratio des ventes en parking d'échange / Parking d'échange Onde Verte



- Macarons parking d'échange
- Macarons parking d'échange - Onde Verte

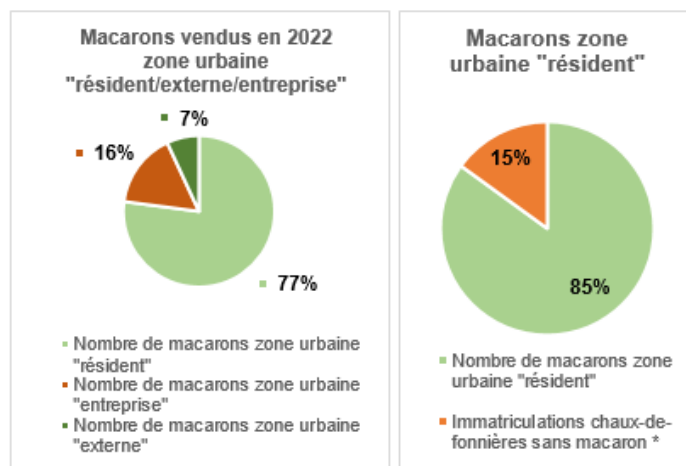
MACARONS PARKING D'ECHANGE VENDUS EN 2022 (annuels et mensuels cumulés)

Libellé	Nombre
Macarons parking d'échange	328
Macarons parking d'échange - Onde Verte	22

TOTAL : 350

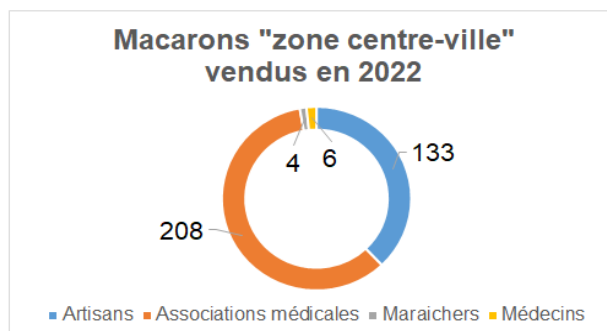
Statistique du nombre de macarons "zone urbaine" et "zone centre-ville" vendus en 2022

Les opérations de renouvellement des macarons et de mise à jour du nombre d'immatriculations sur le territoire communal étant quotidiennement en cours, les chiffres mentionnés ci-dessous évoluent de jour en jour mais représentent néanmoins une tendance des macarons en cours de circulation.

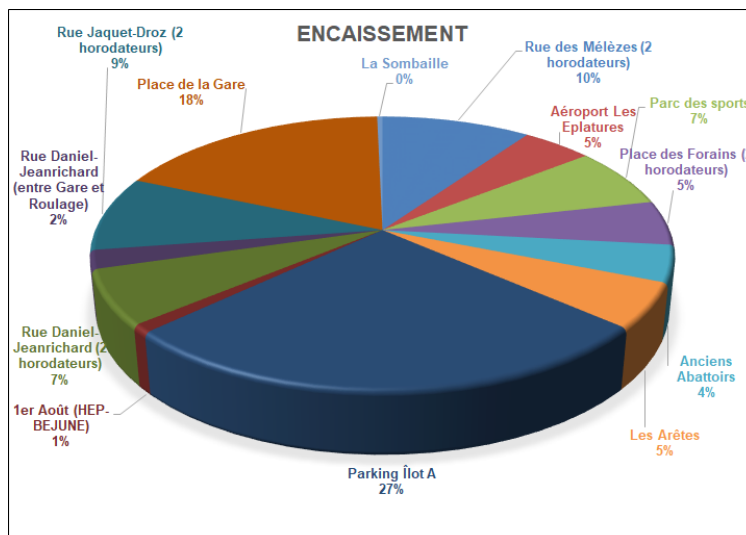


DONNEES - MACARONS "ZONE URBAINE" VENDUS en 2022	
Libellé	Nombre
Nombre d'immatriculations chaux-de-fonnières *	18869
Nombre de macarons zone urbaine "résident"	13629
Immatriculations chaux-de-fonnières sans macaron *	2408
Nombre de macarons zone urbaine "entreprise"	2832
Nombre de macarons zone urbaine "externe"	1221

*Etat au 02 mars 2023



Statistique du pourcentage d'utilisation des parcomètres en 2022 par rapport aux encaissements



Dénoncations

En 2022, la Sécurité publique a traité les infractions suivantes :

- 28'945 amendes d'ordre (30'006 en 2021), soit une diminution de 3,54 %. Cette diminution se traduit principalement par la météo clémente de la fin d'année 2022 n'entraînant pas d'engagement de la Sécurité publique dans le cadre des restrictions de parcage durant l'hiver.
- 48 (45) dénonciations simplifiées.
- 22 (7) rapports de police/mandats d'investigation. Ce point est très variable et dépend des sollicitations du Service cantonal de la population et de certaines contestations de dénonciations.

Gestion des manifestations publiques

Dans le cadre des assouplissements sanitaires décidés en cours d'année 2022, les besoins en service d'ordre pour les manifestations publiques ont repris un volume ordinaire et représentent 863 heures en 2022. 464 heures avaient été effectuées en 2021 mais ne sont guère représentatives en raison des restrictions sanitaires alors en vigueur.

Outre le travail effectué sur le terrain, la gestion des manifestations publiques et de location du domaine public représente une charge de travail conséquente pour le secteur administratif. Les préavis communaux rédigés à l'attention des services cantonaux compétents et les décisions d'usage accru du domaine public ont représenté 340 dossiers en 2022 (préavis communal au Service de la consommation et des affaires vétérinaires ou au Service de l'aménagement du territoire et décision d'utilisation accrue du domaine public délivrée aux organisateurs).

Gestion des restrictions de parcage durant l'hiver (mesures hivernales)

Durant la période hivernale, le parcage des véhicules sur la voie publique est soumis à des restrictions de stationnement applicables en fonction des conditions climatiques du 1^{er} novembre au 15 avril. Pour garantir le déneigement par les engins du Service des espaces publics (SEP), la Sécurité publique veille au respect de ce régime particulier. L'hiver 2021-2022 peut être caractérisé d'hiver "ordinaire" puisqu'il a nécessité 14 sorties (21 en 2020-2021) de la Sécurité publique. 3'799 (5'123) amendes d'ordre et aucune (2) mise en fourrière ont été émises dans le cadre de cette mission.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, les commandements de payer (CP) ont été externalisés à une entreprise privée.

Durant l'année 2022, 13'871 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'Office cantonal des poursuites (15'064/2021, 12'991/2020, 15'385/2019 et 16'069/2018).

Il est constaté que le taux de notification est inférieur aux années précédentes en raison d'une modification de procédure survenue dans le courant du premier semestre 2022 par l'Office cantonal des poursuites. En effet, la Sécurité publique n'est plus en possession d'une partie des informations pertinentes permettant d'assurer cette mission dans les meilleurs délais, entraînant de facto une charge administrative plus conséquente. Le mandat du prestataire externe a ainsi dû être étendu plus largement provisoirement. Un développement informatique est toutefois en cours par le canton pour permettre, à nouveau, un taux de notification efficace.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police (LPol), ces deux activités ont été remises à charge des communes.

Dès 2017, les actes judiciaires sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 636 (757) actes judiciaires ont été transmis au service pour distribution.

Quant aux retraits de plaques ordonnés par le SCAN, ceux-ci se montent à un nombre total de 122 (122).

Mandats de prestations

Depuis 2015, la Sécurité publique est active sur le territoire de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz pour y assurer des missions de sécurité publique détaillées ci-après pour chaque commune.

Si les redevances des notifications d'actes administratifs et des retraits de plaque ainsi que le produit des amendes d'ordre émises par les agent-e-s de Sécurité publique sont reversés entièrement aux communes mandataires, il est néanmoins constaté que cette prestation est pleinement autoporteuse et couvre totalement les charges requises pour la mobilisation du personnel uniformé.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement, de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations sur le territoire communal. Cependant, pour l'année 2022, 85h10 ont été effectuées ; l'augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteurs du village.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat est constitué de contrôles de stationnement (comprenant également les restrictions de parage durant la période hivernale), de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Aucun quota d'heures n'est signifié formellement dans le mandat. Généralement, une centaine d'heures est effectuée chaque année ; pour l'année 2022, elles se sont élevées à 139h15.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement, de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Pour l'année 2022, 26h20 ont été effectuées.

Gestion relevant de la police administrative

La Sécurité publique délivre une quantité importante d'autorisations relevant de la police administrative, de diverses requêtes concernant le domaine public ou étroitement liées à des règlements communaux.

Occupation du domaine public communal

Terrasses : 106 terrasses (105) représentant près de 3'472.7 (3'209) m² alloués
Établissements publics : 232 (231) dont 32 préavis par la Sécurité publique pour de nouveaux exploitants
Permissions tardives des établissements publics : 146 (91)
Panneaux mobiles/étalages : 123 (124)
Feux d'artifice autorisés : 2 (1)
Matches au loto organisés : 10 (1) matches prévus, dont 2 annulés

Gestion du port de Maison-Monsieur

La Sécurité publique est en charge de l'amarrage et du dépôt de bateaux de plaisance au port de Maison-Monsieur.

Places totales : 53
Place vacante : 0
Liste d'attente : 5 (2) demandes en suspens
Résiliations : aucune (2) résiliation

Marché bihebdomadaire

L'organisation et la police du marché incombe à la Sécurité publique. Le service définit notamment les attributions des places, encaisse les taxes d'occupation du domaine public et organise les éventuels redimensionnements du marché lorsque des manifestations publiques ou travaux mobilisent la place du Marché.

Un montant de CHF 42'755.00 (CHF 44'500.00) a été encaissé en 2022 pour un total de 99 marchés organisés.

Objets trouvés sur la voie publique

La Sécurité publique est compétente pour gérer toute chose trouvée sur la voie publique ou rapportée à son guichet. En 2022, 701 (554) objets trouvés ont été traités par le service.

Taxis

Chaque compagnie de taxis doit être au bénéfice d'une concession écrite délivrée par le Conseil communal pour exploiter un service de taxis sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Deux types de concessions sont actuellement existantes : concession A (avec permis de stationnement sur les places de parc officielles réservées aux taxis), concession B (sans permis de stationner sur la voie publique).

Au 31 décembre 2022, il est fait état du recensement suivant :

Concessions A : 5 (5)

- Nombre de chauffeurs : 40 (40)
- Nombre d'immatriculations : 27 (27)

Concessions B : 6 (6)

- Nombre de chauffeurs : 12 (14)
- Nombre d'immatriculations : 11 (9)

Gestion des chantiers, des échafaudages et de la sanction des bien-fonds privés

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers et des échafaudages sur la voie publique. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre de réaménagements urbains réalisés sur le territoire communal.

Bennes, échafaudages et installations de chantiers : 142 (84)

Préavis pour des permis de fouille : 206 (190)

Sanctions d'arrêté sur des bien-fonds privés : 8 (4)

Sanctions d'arrêté pour de la signalisation temporaire : 24 (34)

Conclusion

La nouvelle stratégie de gouvernance instaurée au sein de la Sécurité publique a été menée avec succès et s'affinera encore davantage dès le début de l'année 2023 avec une consolidation définitive de la structure du service. Néanmoins, les prémices de cette réorganisation ont déjà fait l'objet d'échos favorables et quelques indicateurs positifs sont perceptibles sur le terrain.

Cette réussite se traduit principalement en termes de ressources humaines. En effet, le taux d'absentéisme du service est passé sous la barre des 2 % alors qu'il atteignait près de 15 % de l'effectif en début d'année 2022. Cette réussite est le fruit d'un étroit travail avec les collaborateur-trice-s concerné-e-s pour redonner du sens à leur travail et les responsabiliser davantage dans leur quotidien. À l'échelle du service, les conditions de travail ont également été améliorées : relation de proximité entre la hiérarchie et les collaborateur-trice-s, optimisation des infrastructures informatiques et du mobilier, perfectionnement de l'équipement, activités pour favoriser la cohésion de groupe, etc. Enfin, exceptées les perspectives de carrière et les impératives raisons familiales, il est également constaté que le personnel engagé a été fidélisé puisqu'un nombre infime de départs a été constaté au cours de l'année 2022. Le faible taux d'absentéisme et le turn-over devenu quasi inexistant sont des facteurs propices au bien-être des collaborateur-trice-s au sein de service. Il-elle-s peuvent se concentrer sur leurs missions et l'acquisition d'expérience tout en intégrant des groupes de travail et en participant à des projets. Cela fédère les personnes à l'interne du service et permet des échanges entre les différentes fonctions. Le taux d'absentéisme en diminution évite également de générer des heures supplémentaires pour remplacer les absences, contribuant ainsi à un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Outre l'important travail de réformes méthodologiques et managériales introduit au sein de la Sécurité publique, il est à noter que l'action du service s'est professionnalisée davantage pour garantir des missions, s'inscrivant dans une totale légalité, mais en s'appuyant sur une proportionnalité plus accrue dans les missions dites sensibles. En priorité, une nouvelle doctrine d'engagement a été déployée pour se concentrer sur deux axes principaux : promouvoir les lignes directrices, définies dans le Plan de législature 2020-2024 du Conseil communal, dans le but de composer un personnel uniforme et civil, véritable "ambassadeur" des projets urbains ; favoriser un service de proximité à la population couplé à une politique de sécurité publique et routière respectueuse du droit.

La reprise généralisée des activités événementielles, stoppées en raison de la pandémie, a été maîtrisée à la hauteur des espérances et des attentes de la population. Les manifestations d'ampleur se sont déroulées dans d'excellentes conditions et un équilibre proportionné a été assuré pour le contrôle du plan de stationnement. Le flux quotidien des missions communales a également répondu aux objectifs en garantissant une mobilisation totale du personnel tout en veillant à un rythme de travail agréable. Un service de proximité à la population a été introduit grâce à des actions diverses visant à maintenir le lien social entre les différent-e-s acteur-trice-s de la collectivité. Ces démarches ont été particulièrement appréciées et des réflexions sont d'ores et déjà en cours pour les développer davantage en 2023. Un travail important de fond a aussi débuté au cours de l'année 2022 pour harmoniser les pratiques internes et affiner les processus métier. Ces démarches sont réalisées d'une part, par un accent plus pointu porté par la hiérarchie du service et d'autre part, par une fédération plus profonde des corps de Sécurité publique communaux dans un certain nombre de projet en cours au niveau intercommunal et cantonal.

D'importants enjeux attendent la Sécurité publique au cours de l'année 2023 (manifestations d'ampleur, réflexions stratégiques autour du plan de stationnement, adaptation continue de la fonction à la société, etc.), lesquels pourront être surmontés grâce à la consolidation et la stabilisation de la structure du service, le perfectionnement des infrastructures informatiques ainsi que l'enrichissement des processus métier.

**Économie, finances, action
sociale et services internes
(DEFASI)**

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

L'année 2022 a été marquée par trois événements d'une importance fondamentale quand on parle d'économie. Le premier, a été constitué par la fin de l'épidémie du Covid-19, le deuxième, est le conflit en Ukraine et le troisième, a été caractérisé par une reprise économique mondiale particulièrement vigoureuse dans certains domaines concernant notre région. Cette dernière, qui avait déjà donné quelques signes positifs pendant l'année 2021, s'est confirmée en 2022, avec des exportations horlogères record pendant le dernier trimestre.

Pour la Métropole horlogère, cette reprise économique a coïncidé avec la volonté du conseil communal de remettre en activité le service de l'économie (SECO) de la Ville absent depuis une décennie. Le SECO, a été (re-)créé fin 2021 en pleine incertitude économique liée à la pandémie citée précédemment. La nouvelle équipe est composée de deux personnes à temps partiel, c'est-à-dire d'un chef de service à 70% et d'un collaborateur externe (sous forme de mandat) à 50%. Un support opérationnel a été amené par la secrétaire de direction du DEFASI, notamment dans l'organisation des séances de la commission de l'économie. Durant cette première année complète d'activité, l'action du service a été orientée selon cinq axes stratégiques; à savoir :

- Analyser le tissu économique local afin de favoriser et faciliter le développement de ce dernier en privilégiant notamment les circuits courts;
- Créer et fidéliser les liens entre le privé et le public;
- Analyser et optimiser les procédures à l'interne de l'administration;
- Identifier de nouveaux secteurs économiques permettant une meilleure diversification du tissu économique local;
- Conceptualiser une politique de domiciliation.

Activités du service

Bien que les débuts d'activité du service aient été encore affectés par la crise du Covid, le SECO a pu, grâce au carnet d'adresse des personnes impliquées, effectuer les premières visites d'entreprises en décembre 2021 déjà. À fin 2022, plus de 170 visites ont été réalisées ainsi qu'une cinquantaine d'entretiens de personnes clés – économique, politique et culturelle – par le chef de service, régulièrement accompagné du directeur de dicastère, en vue d'identifier des leviers pour améliorer notre attractivité résidentielle, réalisée par le collaborateur externe. Par la suite, nous avons su profiter de la reprise des marchés sur l'échelle mondiale notamment au niveau horloger et nous avons répondu présents aux multiples demandes des entrepreneurs.

Partenariat

Grâce au partenariat que nous avons créé avec les entreprises, notre équipe est allée au-delà des objectifs fixés et nous avons réussi à lancer 30 projets industriels en quelques mois. Ces derniers, concerne notamment les parcelles 5826 (37'000 m²), 7294 (22'000 m²) ainsi que la parcelle 6991 (25'000 m²) pour lesquels les discussions sont bien avancées avec des acteurs économiques voulant investir dans notre ville et nous espérons pouvoir concrétiser ces projets en 2023.

Innovation

Du côté innovation, le SECO a notamment réussi à attirer sur son territoire l'entreprise Panatere avec sa nouvelle technologie de fours solaires. Il s'agit d'un point de départ vers la diversification de notre tissu économique tout en restant cohérent avec nos domaines de prédilection et d'une valorisation d'une économie circulaire toujours plus encrée sur notre territoire et souhaitable dans une ambition de politique durable. D'autres projets liés au « pôle innovation » sont en cours d'élaboration en collaboration avec Microcity et le NECO. Nombreuses démarches ont déjà été effectuées afin de créer et développer un vrai centre de compétence technologique dans notre région, mais il s'agit de projets ambitieux de longue haleine.

Politique de domiciliation

La problématique liée à une politique volontariste de la domiciliation avance également à grands pas en parfaite collaboration avec le délégué cantonal à la domiciliation et dans le premier trimestre 2023 une nouvelle organisation en lien avec le Service à la population (ancien Contrôle des habitants) devrait voir le jour afin de démarrer ce projet de manière concrète et efficace.

Événements

Le SECO a aussi soutenu et organisé trois événements sur l'année, tous en lien avec l'innovation et l'économie :

- en août « Création d'entreprises » avec plus de 100 nouveaux entrepreneurs présents;
- en septembre « Le Paradigme du Bitcoin » avec plus de 50 personnes présentes provenant de la Suisse entière et de la France voisine;
- en novembre « l'ECONOMETRE » avec 80 entreprises représentées qui a constitué un moment d'échange économique privilégié avec les entrepreneurs locaux.

Ces manifestations, nous ont montré, une fois de plus, que la Ville a un rôle central et fondamental dans la création du "liant" entre le secteur public et le privé, mais aussi entre privés. Notre rôle permet d'une part, de créer des synergies entre les acteurs économiques locaux en développant une importante économie circulaire dans notre région et d'autre part, consolider et améliorer les liens entre le public et le privé. Il est important également de relever que ces trois manifestations ont été entièrement sponsorisées par des acteurs économiques locaux.

Commission de l'économie

Parmi les autres événements saillants de 2022, nous pouvons citer les échanges stimulants avec la Commission de l'économie. Cette dernière s'est réunie à trois reprises :

- le 24 février avec l'entreprise Brasserie de la Meute;
- le 31 mai avec l'entreprise la Maison du fromage Sterchi et dans la salle des commissions de la Tour Espacité;
- le 24 novembre avec l'entreprise ICHNOS SA.

La séance plénière étant à chaque reprise complétée par une visite et un moment d'échange sur le lieu d'accueil.

Conclusion

Il faut relever que ce qui précède a été rendu possible grâce d'une part, à la vision du Conseil communal de faire renaitre le service de l'économie et d'autre part, au travail du SECO constamment sur le terrain, qui a permis une facilitation dans les échanges ainsi que dans le développement des projets.

L'année 2022 a été une année charnière dans la politique communale liée au développement industriel local, au renforcement de l'attractivité économique auprès des acteurs extérieurs ainsi que la mise en place d'une politique de domiciliation. Les mots clés pour les années à venir du SECO ne peuvent qu'être : audace et proactivité.

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 12.1 postes de travail pour un total de 13 personnes. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets ;
- Élaboration des brochures des budgets et des comptes ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements ;
- Gestion de la dette de la Ville ;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets ;
- Gestion du contentieux du SCAS ;
- Études, analyses et rapports financiers divers ;
- Prévisions fiscales ;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements ;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et CPCN (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.) ;
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille) ;
- Gestion des assurances ;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires ;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville ;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances ;
- Formation SAP et Abacus.

Principaux projets menés en 2022

Le principal projet du Service est le changement de progiciel comptable, soit la migration de SAP vers Abacus au 1^{er} janvier 2023. L'analyse et le paramétrage ont commencé en 2021. Ce projet permettra notamment de mettre en place des nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs ;
- Processus de visas électroniques des factures fournisseurs ;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures) ;
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

La migration sur Abacus a généré une forte charge de travail au service des finances en 2022. En collaboration avec le SIEN, le paramétrage d'Abacus a été mis en place et de nombreux tests ont été effectués. Le service des finances a également formé tous les collaborateurs de la Ville ayant accès au logiciel financier, soit 220 personnes.

La migration de SAP à Abacus s'est déroulée avec succès le 1^{er} janvier 2023.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, comme par exemple :

- Développement d'Abacus, notamment la gestion des engagements ;
- Mise en place du décompte TVA électronique ;
- Migration vers un nouveau logiciel pour la gestion du contentieux ;
- Passage à l'échange électronique de données dans le domaine des poursuites (e-LP) ;
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 25'115 personnes physiques et 2'521 personnes morales à fin 2022 (nombres sous réserves).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2022

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2022 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2022 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2021 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2022 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2021 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart C22 - C21
<i>Coefficients PP et PM</i>	125/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	67/33	67/33	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-65'110'069	-61'412'000	-61'888'061	-64'746'982	-3'222'008
Impôts revenu-PP-années préc.	-115'755	-401'000	-692'123	-98'523	576'368
Rappels impôts - PP	-407'700	-500'000	-478'219	-799'353	70'519
Imputation forfait. Impôts-PP	56'828	91'000	160'968	142'623	-104'140
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'728'989	-6'490'000	-6'575'060	-6'394'977	-153'929
Impôts fortune-PP-années préc.	-207'906	-197'000	-241'920	-530'633	34'014
Impôts sur prestations en capital	-1'776'719	-1'414'000	-1'465'083	-1'448'471	-311'636
Impôts prest. capital-Années préc.	32'365	-36'000	-31'218	-15'331	63'584
Impôts sur gains en loterie	-129	-45'000	-1'418	-8'278	1'289
Total des PP	-74'258'072	-70'404'000	-71'212'133	-73'899'925	-3'045'939
Impôts à la source	-1'915'445	-3'819'000	-3'654'589	-3'275'964	1'739'144
Impôts sur les frontaliers	-14'621'941	-14'771'000	-14'230'535	-12'573'427	-391'406
Impôts forfaitaires frontaliers	-80'722	100'000	100'000	100'000	-180'722
Total des frontaliers	-14'702'663	-14'671'000	-14'130'535	-12'473'427	-572'128
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-5'235'492	-3'813'000	-3'800'426	-3'448'394	-1'435'066
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-411'016	0	-62'158	-426'333	-348'858
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'245'807	-1'457'000	-1'312'852	-1'911'379	67'045
Impôts capital-PM-années précéd.	139'877	-7'000	-33'109	-17'754	172'986
Sous-total PM	-6'752'437	-5'277'000	-5'208'544	-5'803'860	-1'543'893
PM-Part au fonds - Population	0	0	0	-335'123	0
PM-Part au fonds - Population-rectif.	9'477	0	-59'751	-11'303	69'228
PM-Part au fonds - Emplois	-7'865'964	-6'533'000	-7'277'324	-6'812'489	-588'640
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-593'102	0	-230'367	-11'698	-362'735
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-8'449'589	-6'533'000	-7'567'442	-7'170'613	-882'147
Total des PM	-15'202'026	-11'810'000	-12'775'986	-12'974'473	-2'426'041
Impôts fonciers PP	-1'886'457	-1'888'000	-1'890'723	-1'795'318	4'266
Impôts fonciers PM	-2'708'948	-2'203'000	-2'485'548	-2'504'768	-223'400
Impôts	-110'673'611	-104'795'000	-106'149'513	-106'923'875	-4'524'098

Nous constatons une hausse de 4.5 millions par rapport aux comptes 2021 et de CHF 5.9 millions par rapport au budget 2022. Lors de l'établissement du budget 2022, l'impact de la pandémie était difficile à estimer. Les principales variations par rapport au comptes 2021 sont les suivantes :

- Augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ CHF 2.6 millions)
- Diminution de l'impôt à la source (- CHF 1.7 millions)
- Augmentation de l'impôts des frontaliers (+CHF 0.4 million)
- Augmentation de l'impôt des personnes morales (+ CHF 1.5 million)
- Augmentation du fonds intercommunal des personnes morales (+ CHF 0.9 million)

La baisse de l'impôt à la source s'explique par une modification des directives impliquant un transfert partiel en imposition ordinaire des personnes physiques.

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2022 :

	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	1'651'153.38	2'313'466.54	2'168'486.66
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	2'757.58	23'818.70	6'278.78
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	5'006.80	9'763.53	10'143.82
	1'658'917.76	2'347'048.77	2'184'909.26
Abandons, non-valeur, ADB PM	0.00	32'269.70	0.00
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	17'752.75	23'869.12	156'145.56
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	7'346.69	0.00	0.00
Opération de gestion fonds IPM	9'909.63	23'392.15	16'462.56
	35'009.07	79'530.97	172'608.12
	1'693'926.83	2'426'579.74	2'357'517.38

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF	Ecart C22-C21 CHF
Fortune effective	4'392'333'757	4'523'597'055	4'526'873'283	4'377'446'694	-131'263'298
Déductions légales	-1'479'834'049	-1'485'779'198	-1'531'479'439	-1'454'567'800	5'945'149
Fortune imposable PP	2'912'499'708	3'037'817'857	2'995'393'844	2'922'878'894	-125'318'149
Revenu effectif	1'111'447'118	1'138'331'917	1'120'320'185	1'153'418'976	-26'884'799
Déductions légales	-77'311'754	-77'263'311	-75'711'392	-86'744'417	-48'443
Revenu imposable PP	1'034'135'364	1'061'068'606	1'044'608'793	1'066'674'559	-26'933'242

Personnes morales

	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF	Ecart C22-C21 CHF
Capital imposable	3'876'297'000	3'728'044'000	3'736'066'000	3'693'986'300	148'253'000
Bénéfice imposable	328'757'500	317'098'600	269'380'000	465'143'400	11'658'900

Impôt foncier personnes morales

	2022	2021	2020	2019
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'972'122'942	1'826'466'195	1'785'866'841	1'403'457'841
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'495'333'219	1'417'400'300	1'340'963'697	888'028'997
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	476'789'723	409'065'895	444'903'144	515'428'844

Impôt foncier personnes physiques

	2022	2021	2020
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'886'457	1'890'723	1'795'318

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2022 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2022	2021	2020	2019	2018	Ecart 2022-2021
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	25'115	24'923	24'417	24'470	24'559	192
- Salariés	12'874	12'250	12'004	12'091	12'228	624
- Rentiers	6'840	7'196	7'259	7'278	7'233	-356
- Etudiants	2'921	2'971	3'037	2'943	2'957	-50
- Responsables PM	258	261	261	243	236	-3
- Indépendants & autres	1'720	1'754	1'735	1'785	1'775	-34
- Agriculteurs	101	101	105	111	114	0
- Impôt à la source, taxations ordinaires ultérieures	401	390	16	19	16	11
Externes canton	957	926	929	911	903	31
Impôt à la source**	2'509	3'908	4'417	4'652	4'784	-1'399
Répartition autres communes	1'373	1'330	1'384	1'368	1'321	43
Personnes morales***	2'521	2'388	2'230	2'223	2'189	133

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2022.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2022 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (pour rappel, dans le rapport de gestion 2021, le chiffre mentionné pour 2021 était de 2'191).

*** Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a intégré dans les statistiques des personnes morales les institutions exonérées, notamment les associations et clubs sportifs.

TABLEAUX STATISTIQUES

Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0 à 10	4'447	4'570	18.21%	18.21%	493	458	0.00%	0.00%
11 à 100	997	955	4.08%	22.30%	47'114	45'406	0.07%	0.07%
101 à 200	761	778	3.12%	25.41%	113'917	114'240	0.17%	0.24%
201 à 500	1'816	1'680	7.44%	32.85%	628'528	582'011	0.92%	1.16%
501 à 1'000	2'212	2'256	9.06%	41.91%	1'637'534	1'666'521	2.40%	3.56%
1'001 à 2'000	3'223	3'125	13.20%	55.11%	4'759'377	4'603'525	6.99%	10.55%
2'001 à 5'000	7'219	6'987	29.57%	84.68%	23'722'423	22'936'331	34.83%	45.38%
5'001 à 10'000	2'903	2'962	11.89%	96.57%	19'762'389	20'049'758	29.01%	74.39%
10'001 à 20'000	645	680	2.64%	99.21%	8'493'733	8'922'475	12.47%	86.86%
20'001 à 50'000	153	149	0.63%	99.84%	4'491'798	4'455'478	6.59%	93.45%
50'001 à 100'000	30	37	0.12%	99.96%	2'047'594	2'543'614	3.01%	96.46%
100'001 et plus	9	8	0.04%	100.00%	2'412'536	1'964'644	3.54%	100.00%
Total	24'415	24'187	100%		68'117'436	67'884'461	100%	

Ce tableau met en évidence que 84.68% des contribuables paient moins de CHF 5'000 d'impôts communaux, ce qui représente 45.38% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000 et CHF 20'000 (44.10% des contribuables totaux) totalisent le 76.31% des impôts communaux totaux.

Seuls 39 contribuables sur 24'415 (0.16%) paient plus de CHF 50'000 d'impôts, ce qui représentent 6.55% des impôts totaux.

Personnes physiques

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0 à 60'000	18'087	17'971	74.08%	74.08%	22'494	24'727	0.36%	0.36%
61'000 à 100'000	1'482	1'429	6.07%	80.15%	79'446	74'319	1.27%	1.63%
101'000 à 250'000	2'374	2'357	9.72%	89.88%	548'357	551'786	8.74%	10.37%
251'000 à 500'000	1'326	1'325	5.43%	95.31%	974'923	987'596	15.55%	25.91%
501'000 à 1'000'000	713	692	2.92%	98.23%	1'226'208	1'213'336	19.55%	45.47%
1'001'000 à 2'500'000	309	289	1.27%	99.49%	1'243'281	1'173'919	19.82%	65.29%
2'501'000 à 5'000'000	77	83	0.32%	99.81%	720'781	793'996	11.49%	76.78%
5'001'000 et plus	47	41	0.19%	100.00%	1'456'042	1'294'975	23.22%	100.00%
Total	24'415	24'187	100%		6'271'532	6'114'654	100%	

80.15% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000 et contribuent pour 1.63% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.77% des contribuables totaux. Cette proportion paie 54.53% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3,4 millions.

Personnes physiques

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0 à 8'000	5'130	5'267	21.01%	21.01%	83'376	86'039	0.13%	0.13%
8'001 à 10'000	426	398	1.74%	22.76%	45'973	39'518	0.07%	0.21%
10'001 à 20'000	2'570	2'540	10.53%	33.28%	735'420	740'197	1.19%	1.40%
20'001 à 30'000	2'822	2'776	11.56%	44.84%	2'351'538	2'329'193	3.80%	5.20%
30'001 à 40'000	2'828	2'801	11.58%	56.42%	4'296'764	4'260'804	6.95%	12.15%
40'001 à 50'000	2'753	2'670	11.28%	67.70%	6'538'050	6'422'891	10.57%	22.72%
50'001 à 75'000	4'266	4'070	17.47%	85.17%	15'625'042	15'108'310	25.26%	47.98%
75'001 à 100'000	1'920	1'979	7.86%	93.04%	10'817'403	11'305'439	17.49%	65.47%
100'001 à 200'000	1'510	1'494	6.18%	99.22%	14'247'264	14'325'036	23.04%	88.51%
200'001 à 300'000	119	118	0.49%	99.71%	2'531'827	2'526'816	4.09%	92.61%
300'001 à 400'000	36	30	0.15%	99.86%	1'210'376	1'037'523	1.96%	94.56%
400'001 à 500'000	12	16	0.05%	99.91%	529'349	709'785	0.86%	95.42%
500'001 et plus	23	28	0.09%	100.00%	2'833'522	2'878'256	4.58%	100.00%
Total	24'415	24'187	100%		61'845'904	61'769'807	100%	

Les montants d'impôts dus pour la première catégorie jusqu'à 8'000 proviennent principalement des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées.

76.36% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000 et 200'000, soit 42.80% des contribuables.

0.78% des contribuables ont le revenu imposable supérieur à CHF 200'000 et paie 11.49% des impôts totaux, soit plus de CHF 7.1 millions.

Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPÔTS DUS communaux en 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0 à 1	740	678	29.37%	29.37%	4	6	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'563	1'505	62.02%	91.39%	1'124'813	1'122'479	12.76%	12.76%
5'001 à 10'000	92	87	3.65%	95.04%	645'866	595'657	7.32%	20.08%
10'001 à 20'000	58	43	2.30%	97.34%	822'925	591'894	9.33%	29.41%
20'001 à 30'000	18	21	0.71%	98.06%	451'618	530'907	5.12%	34.54%
30'001 à 50'000	22	18	0.87%	98.93%	848'614	655'552	9.62%	44.16%
50'001 à 100'000	13	19	0.52%	99.44%	958'863	1'274'773	10.87%	55.03%
100'001 à 500'000	13	8	0.52%	99.96%	2'901'274	1'741'078	32.90%	87.94%
500'001 à plus	1	2	0.04%	100.00%	1'063'800	1'248'760	12.06%	100.00%
Total	2'520	2'381	100%		8'817'777	7'761'106	100%	

Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a un nouveau programme de gestion des personnes morales et toutes les associations, clubs sportifs et autres sont intégrés dans la statistique.

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

91.39% des personnes morales paient moins de CHF 5'000 d'impôt, ce qui représente 12.76% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000, correspondent à 1.94% des contribuables et 65.46% des impôts totaux.

Personnes morales

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0 à 999	739	670	29.33%	29.33%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	582	547	23.10%	52.42%	14'727	14'405	0.71%	0.71%
51'000 à 100'000	223	202	8.85%	61.27%	19'076	16'188	0.92%	1.63%
101'000 à 250'000	333	327	13.21%	74.48%	45'335	46'439	2.18%	3.81%
251'000 à 500'000	213	219	8.45%	82.94%	73'144	77'274	3.52%	7.32%
501'000 à 1'000'000	160	152	6.35%	89.29%	91'821	92'044	4.42%	11.74%
1'001'000 à 2'500'000	135	135	5.36%	94.64%	173'477	212'747	8.34%	20.08%
2'501'000 à 5'000'000	53	51	2.10%	96.75%	149'358	141'717	7.18%	27.26%
5'001'000 à plus	82	78	3.25%	100.00%	1'512'584	1'612'360	72.74%	100.00%
Total	2'520	2'381	100%		2'079'522	2'213'174	100%	

82.94% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000, paient 7.32% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.25% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5 millions paient 72.74% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales

Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2022 (basés sur taxation 2021 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2022	2021	2022	2022	2022	2021	2022	2022
0	1'534	1'480	60.87%	60.87%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	596	555	23.65%	84.52%	200'497	208'588	2.98%	2.98%
50'001 à 75'000	69	56	2.74%	87.26%	111'241	90'239	1.65%	4.63%
75'001 à 100'000	49	39	1.94%	89.21%	110'064	83'829	1.63%	6.26%
100'001 à 150'000	50	49	1.98%	91.19%	163'670	155'822	2.43%	8.69%
150'001 à 200'000	35	37	1.39%	92.58%	158'373	165'579	2.35%	11.04%
200'001 à 500'000	92	84	3.65%	96.23%	731'493	642'668	10.86%	21.89%
500'001 à 1'000'000	37	30	1.47%	97.70%	520'514	437'313	7.72%	29.62%
1'000'001 à plus	58	51	2.30%	100.00%	4'742'403	3'763'894	70.38%	100.00%
Total	2'520	2'381	100%		6'738'255	5'547'932	100%	

84.52% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000. Cette part d'entreprises paie 2.98% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 58 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000, paient le 70.38% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Secteur socio-administratif : Guichet Social Régional (Guichet Accord) et Agence AVS/AI ;
- Médiation logement.

Préambule

Le service communal de l'action sociale (SCAS) a encore connu de nombreux mouvements en personnel durant l'année 2022, principalement dans le secteur de l'aide sociale, chez les assistantes sociales et assistants sociaux (AS). Les situations d'absentéisme ont concerné la moitié du personnel, tout secteur confondu. La moitié concerne des absences de courtes durées, un quart des absences de moyennes durées, et le quart restant des absences de longues durées. Les causes sont multiples, mais l'on retrouve régulièrement des soucis d'ordre privé, de l'épuisement, une garde nécessaire d'enfants malades et des arrêts liés aux grossesses.

Après le rapport d'information présenté au Conseil Général en juin 2021 relatif à l'importante crise vécue au SCAS, un 2^e rapport d'information a été présenté au Conseil Général en août 2022 (Rapport d'information du Conseil Communal relatif au Service communal de l'action sociale du 25 mai 2022). Le but de ce deuxième rapport était de permettre de faire le point sur les coûts définitifs du dommage pour la Ville et de tirer un trait sur le passé. Il retrace les actions et les mesures prises en terme de processus, de contrôles internes, de management et d'organisation. Il évoque également les aménagements architecturaux en cours. Le dommage à la Facture sociale et les chiffres sont posés, ils permettront à chacune et chacun d'avoir une vision transparente de la situation et de se dire que la page peut maintenant être tournée. Le paquebot du SCAS vogue sur le bon cap avec un équipage motivé, investi, soucieux de la qualité des prestations aux bénéficiaires comme du respect des normes.

Le troisième audit sur site effectué par ODAS-contrôle a eu lieu en automne 2022. Le projet de rapport soumis au Service en février 2023 est excellent, l'équipe de contrôle a en effet pu constater que le SCAS est à présent bien organisé et que les dossiers sont gérés de manière conforme et adéquate. Il nous confirme ainsi que les procédures, les contrôles internes et la formation du personnel mis en œuvre depuis le second semestre 2020 ont porté leurs fruits. Nous nous réjouissons de la publication de ce rapport prévue ce printemps.

En février 2022, la direction du dicastère et du service ont accueilli la Conseillère d'Etat en charge de l'emploi et de la cohésion sociale accompagnée de la direction du service cantonal de l'action sociale, afin de passer en revue les points phares du secteur et leurs enjeux. Cette séance s'est déroulée dans une ambiance très constructive.

Concernant les mesures prises, les journées de formation sur les directives ODAS ont continué d'être dispensées par la cheffe de service, non seulement lors de tout nouvel engagement d'AS, mais également par tournus, à tout le personnel du SCAS.

Le projet LIANE (Logiciel informatique de l'aide sociale neuchâteloise) a finalement vu le jour par l'implémentation du nouveau logiciel KiSS le 10 mai. Vu l'important turnover en 2021, de nouvelles journées de formation dispensées par le Canton ont été expressément demandées par le SCAS début 2022. Cela a permis au personnel d'appréhender relativement sereinement cette mise en œuvre et la réalisation des budgets aux bénéficiaires du mois de juin. Si les nouveaux processus nécessaires mis en place à l'interne ont permis à chaque secteur d'effectuer ses missions à satisfaction, il s'est rapidement avéré que ce nouveau logiciel avait encore des lacunes qui nécessitent une attention particulière. Un groupe de travail constitué de collaborateurs de l'Etat de Neuchâtel (SIEN et SASO) et d'un représentant par GSR travaille à la résolution de ces lacunes.

L'important chantier comprenant la rénovation du rez-de-chaussée de Collège 9 et 11 et la création d'une réception unique regroupant les secteurs de l'Agence AVS-AI, du Guichet ACCORD et du Service social régional à Collège 11 a été terminé début septembre. Après quelques mois de rocade de bureaux, le personnel a pu prendre possession de ce nouvel outil de travail avec enthousiasme et satisfaction. Il a rapidement confirmé la mise en place d'une polyvalence du personnel, une sécurisation des lieux ainsi que la mise en place d'espaces d'attente dignes pour les différentes populations accueillies. Un système de ticketing a été mis en place et permet une gestion efficiente et plus sereine de l'accueil des publics. Si quelques adaptations restent à peaufiner, la direction du SCAS est extrêmement satisfaite de cette réalisation.

En matière de sécurisation, de nouveaux boutons anti agression ont été posés dans tous les bureaux qui reçoivent du public. Ces boutons sont directement reliés à une entreprise de sécurité. Afin d'éviter tout déplacement inutile, la direction du SCAS reçoit directement les alarmes via les smartphones. En cas d'urgence, le no 117 est bien sûr envisagé mais il s'agit d'épisodes heureusement exceptionnels. Nous avons eu une seule situation critique en 2022.

La réorganisation du SCAS arrive ainsi gentiment à terme. Vu les nombreuses mesures qui ont été prises et leurs pérennisations, nous nous réjouissons d'aborder 2023 avec la perspective de réalisations qui nous tiennent à cœur. Tout d'abord sur le plan cantonal et dans la continuité du projet RAISONE, des groupes de travail pour la mise en place du suivi différencié harmonisé (SDH) sont en cours. Le projet du SDH a pour objectif principal la volonté que les assistantes sociales et les assistants sociaux reviennent à leur cœur de métier, le conseil, le soutien et l'accompagnement psychosocial, ceci dans le respect des normes. A l'interne, nous allons organiser le passage de chaque collaboratrice et collaborateur dans tous les secteurs, afin que chacune et chacun connaisse la réalité de ses collègues et puisse développer ainsi une culture

d'entreprise ; des colloques intersectoriels seront organisés, de même que la création d'un groupe de travail qui aura pour objectif la mise en œuvre d'une approche sociale collective visant à accompagner les bénéficiaires dans la gestion de leur caisse-maladie. Cette démarche, dans une approche DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) vise à valoriser et renforcer les compétences des personnes bénéficiaires de l'aide sociale afin qu'elles parviennent à assumer elle-même la gestion administrative de leurs factures médicales et de leur caisse-maladie au lieu de confier cette tâche à notre Service.

Secteur de l'aide sociale

L'Office communal de l'aide sociale (OCAS) a été directement impacté par un turnover qui a continué d'être important au sein de l'équipe des AS. Sur 20.3 EPT, c'est en effet 10 personnes qui ont quitté le SCAS et qu'il a fallu remplacer. Le phénomène du turnover est d'autant plus complexe à gérer dans la mesure où il y a peu, voire pas selon les périodes, d'AS sur le marché de l'emploi. De ce fait, non seulement les personnes engagées ne bénéficiaient pas d'expérience dans le domaine de l'aide sociale ordinaire, mais n'avaient pas non plus nécessairement la formation d'AS. (Formations équivalentes, soit universitaire, donc académique, soit HES mais en option éducation spécialisée). Des formations et un coaching au début de l'activité ont été systématiquement nécessaires pour permettre une prise de poste adéquate. Ces départs ont des causes multiples, certaines ont souhaité se rapprocher de leur famille, d'autres ont souhaité s'orienter vers un autre domaine social.

Le taux de turnover a un effet collatéral pesant sur l'ensemble de l'équipe, dans la mesure où lorsqu'un·e nouvel·e AS est engagé·e, il n'est pas possible de lui confier un taux de dossiers usuel (100 dossiers +/- 20 par AS à 100%). Durant les premiers mois, la personne bénéficie d'un nombre de dossiers significativement réduit, qui évolue progressivement pour arriver à son quota après 6 mois d'activité. Ainsi, durant les mois où les nouveaux arrivés n'ont pas leur quota, les anciens collègues sont amenés à gérer un nombre de dossiers plus important. Nous ne pouvons qu'espérer que ce phénomène s'estompera en 2023.

Les mesures prises en 2021, à savoir l'engagement d'un juriste à 50% et la création de deux postes à 50% dans l'effectif des AS, l'un pour assurer une formation harmonisée des nouveaux et nouvelles AS dans la gestion des dossiers et la formation continue des quelque 27 AS; l'autre afin d'assurer une mission de contrôle interne de la tenue des dossiers d'aide sociale ont continué de porter leurs fruits.

En plus du soutien juridique apporté dans les dossiers qui le nécessitent, de nombreux modèles de courriers juridiques ont été mis en place afin de professionnaliser le traitement des dossiers et de simplifier l'exécution des tâches y relatives. Il s'agit notamment de décisions d'ouverture et de fermeture des dossiers d'aide sociale, de droits d'être entendu et de décisions administratives.

Une collaboration efficace s'est également consolidée entre le SCAS, l'ODAS et l'ORCT dans le cadre des procédures d'enquêtes adressées par les AS en cas de suspicion de fraude à l'aide sociale. Pour l'année 2022, ce n'est pas moins d'une trentaine de demandes d'enquêtes qui ont été adressées par le SCAS.

En matière de politique cantonale d'insertion socio-professionnelle, il y a d'une part la stratégie cantonale IP, collaboration étroite entre les SSR et l'OMAT, et d'autre part, le travail effectué par les deux conseillères en insertion qui ont accompagné quelque 150 bénéficiaires de l'aide sociale durant l'année 2022. Leurs tâches principales sont de définir un projet (socio-professionnel, professionnel ou de formation) avec les bénéficiaires, gérer les contrats d'insertion sociale et professionnelle (ISP) subventionnés ou individuels, développer un réseau de partenaires externes (entreprises privées ou associatives non-subventionnées) et travailler en étroite collaboration avec les AS.

Le transfert de la gestion des dossiers de contentieux au Service des finances de la Ville porte ses fruits, puisque nous avons un taux de récupération du contentieux de quelque 60%, ce qui est considérable et exceptionnel en regard des autres GSR. Les tâches de coordination entre nos deux services ont été formalisées par une procédure interne, ce qui permet à chaque secteur d'être au clair sur le rôle qu'il a à jouer dans le processus.

S'agissant du nombre de dossiers traités par AS, vu le taux de turnover connu en 2022, le service n'est pas arrivé à atteindre l'objectif fixé de moins de 90 dossiers par EPT. Nous sommes actuellement à un taux proche de 100 dossiers par EPT. Ce nombre était de 125 dossiers en automne 2021. Le service conserve son objectif en ligne de mire. Il est en effet indispensable de permettre à chacune et chacun de disposer du temps nécessaire au traitement adéquat de ses dossiers, dans le respect des bénéficiaires.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2022 de la ville (comprenant les acomptes 2022 + les soldes 2021) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF	469'653.74 (CHF 477'239.30 en 2021)
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF	5'298'200.44 (CHF 5'469'135.95 en 2021);
Compte 321 36110220 (FIP, CH, financement LACI) :	CHF	406'980.04 (CHF 402'958.63 en 2021);
Compte 321 36110230 (Aide sociale) :	CHF	7'931'094.32 (CHF 8'817'128.27 en 2021);
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF	754'252.96 (CHF 634'893.71 en 2021);
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF	134'572.68 (CHF 125'998.83 en 2021);
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité sal.) :	CHF	399'618.01 (CHF 446'187.70 en 2021);
Compte 321 36110270 (Avances de contrib. d'entretien) :	CHF	48'282.48 (CHF 48'054.78 en 2021);
Compte 321 36110280 (Social privé) :	CHF	399'150.78 (CHF 392'981.362 en 2021).

Pour le compte 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements.

Le dossier du dédommagement de la facture sociale étant clos, le solde de la provision constituée en 2020 a été dissous dans les comptes 2022 (recettes de CHF 237'733.05).

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)		
2010	CHF	24'917'998.57	(+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94	(+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39	(+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18	(+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75	(+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81	(+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20	(+1.53%)
2017	CHF	36'745'389.14	(+0.78%)
2018	CHF	35'326'653.07	(-3.86%)
2019	CHF	33'905'680.82	(-4.022%)
2020	CHF	30'632'729.37	(-9.65%)
Dédommagement	CHF	1'441'950.00	
Total	CHF	32'074'679.37	-5.40%)
2021	CHF	30'209'279.93	(-1.38%)
2022 (chiffre provisoire)	CHF	29'403'179.59	(-2.67%)

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAMal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Sans la prise en considération du dédommagement à la Facture sociale versé par la Ville en 2020, nous avons une augmentation de CHF 424'000, soit 1.38 % entre les exercices 2020 et 2021. L'absence d'une importante augmentation

liée à COVID telle qu'envisagée dans le budget, s'explique notamment en raison des mesures fédérales et cantonales dispensées durant la pandémie qui ont déployé des effets significatifs permettant aux plus fragiles économiquement de ne pas recourir à l'action sociale.

La baisse de 2022 est liée à une baisse des dossiers d'aide sociale constatée de manière générale dans le canton.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en 2022 par l'Etat, correspondent au bouclage final de l'exercice 2021 et aux cinq régularisations de la facture 2022.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2021	Comptes 2022
Montant dépensé par l'Etat	CHF 13'467'135.00	CHF 10'562'503.93
Montant dépensé par les Communes	CHF 93'064'673.00	CHF 88'953'331.07
Total	CHF 106'531'809.00	CHF 99'515'835.00
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 63'919'085.00	CHF 59'709'501.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 42'612'724.00	CHF 39'806'334.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes	CHF 8'946'254.71	CHF 8'301'855.71

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

Afin d'accompagner l'équipe du secteur de la comptabilité dans l'organisation de ses missions et de mettre le focus sur une communication plus harmonieuse et sur la polyvalence des tâches, un travail de team coaching a été mis en place avec une personne externe. Si la perspective de ce changement organisationnel a été de nature à déstabiliser certains-aines, le travail d'accompagnement mis en place a permis de développer la qualité des échanges et la polyvalence dans les tâches effectuées. Les collaborateurs et les collaboratrices du secteur sont satisfait-e-s de ces changements.

Le secteur de la comptabilité a retrouvé une stabilité, l'équipe est au complet, soudée et solidaire. Cette évolution positive a eu pour effet de pouvoir mieux vivre l'entrée en vigueur du nouveau logiciel KiSS et de faire plus facilement face aux aléas liés à son implémentation. En effet, la mise en œuvre de ce logiciel a généré un important retard, notamment en raison de l'instauration de saisies manuelles et de contrôles compensatoires afin de palier à plusieurs failles informatiques. Heureusement grâce à l'investissement des collaborateurs et des collaboratrices du secteur, le retard a été rattrapé et la comptabilité es à jour depuis lors.

Nous avons également tourné la page des dossiers de gérance (dossiers de type curatelle de gestion) qui étaient encore existants au sein du SCAS. L'ensemble de ces dossiers a été clôturé et leurs soldes transférés, comme cela était demandé par l'Etat. Nous sommes donc également en parfaite conformité à ce propos.

Le secteur du secrétariat a vécu un tournant important dans l'organisation de ses missions à accomplir. Un travail de team coaching a été mis en place avec une personne externe, afin d'accompagner l'équipe dans un changement de paradigme. Historiquement, chaque collaborateur et collaboratrice était rattaché.e à une tâche, ce qui pouvait rapidement générer du retard lors d'absence de la personne et ce qui fragilisait globalement le secteur. Depuis l'automne 2022, une polyvalence des tâches a été mise en place, avec une planification et une organisation de formations internes et externes en cas de besoin. Seules quelques tâches comme le suivi des dossiers de contentieux avant leurs transferts au Service des finances et le traitement des frais médicaux continuent d'être traitées en binôme ou en trinôme. Une boîte mail générale pour le secteur a également été créée, avec un système de tournus. Si la perspective de ce changement organisationnel a été de nature à déstabiliser une partie de l'équipe, tout le travail d'accompagnement mis en place en amont a permis à chacune et chacun de s'approprié cette nouvelle manière de travailler et d'en être extrêmement satisfait.

Si la gestion des débiteurs liés aux dossiers de contentieux a été transférée au Service des finances, un important travail de suivi de ces dossiers doit être effectué en amont, lorsqu'un dossier d'aide sociale est remis au secrétariat pour bouclage. Avant d'être transféré au Service des finances, il faut s'assurer que le dossier soit complet, qu'un calcul de contentieux ait été effectué en bonne et due forme par l'AS et qu'un titre de main levée figure au dossier. Il arrive ponctuellement que le titre de main levée soit inexistant, il s'agit alors au personnel administratif d'établir une décision de droit d'être entendu puis, cas échéant, une décision administrative. Il faut veiller à la gestion des délais et surtout au délai de prescription. Un important travail a été effectué en 2022 avec l'aide du juriste et de la personne en charge des contrôles de dossiers, afin de mettre à jour de nombreux anciens dossiers complexes.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2020	2021	2022
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année	533	421	409
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année	450	573	628
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2022	1'753	1'866	1546
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2021	2'932	2'924	2'800
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	890	759	649
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	11'282	9'527	8'071
Nombre de décomptes de prestations payés	12'787	15'114	13'212
Nombre de factures dentaires payées	1'325	1'562	1'575
Nombre de devis dentaires traités	581	520	477

Réception unique

Comme mentionné plus haut, la création d'une réception unique a vu le jour en 2022. La présence d'agents de sécurité a perduré les jours de grande affluence. Les agents ont également fait un travail précieux d'information et d'aiguillage à l'ouverture de la réception unique à Collège 11.

Pour le futur, la création de cette nouvelle réception avec des espaces d'attente dignes, une sécurisation renforcée et la borne de ticketing, permettront, à priori, de réduire la présence des agents de sécurité uniquement aux jours de caisse.

Guichet Social Régional (Guichet ACCORD)

Le GSR connaît une stabilité des demandes. Il a enregistré 2595 nouvelles demandes en 2022, contre 2597 demandes en 2021, 2641 en 2020 et 3052 en 2019.

Une attention particulière a dû être apportée à la gestion RH de ce secteur constitué de 4.8 EPT. Il a en effet connu une absence de longue durée liée à un accident, une absence maladie de moyenne durée, une absence avant congé maternité ainsi que le départ, au 31 décembre, de la coordinatrice de secteur. Des engagements temporaires ont eu lieu ainsi qu'une procédure de recrutement.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et il est répondu aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, les démarches à entreprendre en amont de la transmission du dossier auprès des secteurs prestataires sont parfois exigeantes et complexes, ce qui a pour conséquence d'accroître encore la charge de travail, notamment en lien avec le secteur des avances sur contribution d'entretien.

Médiation logement

La médiatrice au logement a souhaité faire valoir son droit à une retraite anticipée qui lui a été accordé. Elle a ainsi quitté ses fonctions en juillet 2022. La mission de médiation au logement doit être repensée. Cette prestation offerte à la population de la Ville est pour l'heure suspendue. Des réflexions sont en cours à ce propos.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale de compensation verse à l'Agence AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2022, nous avons reçu une somme de CHF 77'565.- (contre CHF 78'038.45 en 2021). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

502 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2022 (465 en 2021). Au 31.12.2022, nous dénombrons 2788 bénéficiaires de PC actifs (contre 2816 en 2021) pour les trois communes concernées (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2704
La Sagne	44
Les Ponts-de-Martel	40
Total :	2788

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. Pour l'année écoulée, ce sont 9134 demandes de remboursement concernant les frais médicaux qui ont été effectuées (9262 en 2021). Afin de pallier à la surcharge de travail liée à l'importante quantité des demandes de remboursement de frais médicaux, le contrat de la personne engagée en CDMax sur 7 mois a été pérennisé, et du renfort temporaire a continué d'être sollicité auprès de l'office du marché du travail à 100%.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'Agence AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2022, 1467 avis de mutation ont été établis (1079 en 2021).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'Agence est également chargée de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 470 dossiers à examiner (732 en 2021), 546 révisions ont été traitées (428 pour 2022 et 118 sur 2021). Ainsi, 42 dossiers sont en cours de traitement pour l'année 2022.

Conclusion

Afin de répondre aux exigences du canton, des autres communes et de notre population d'une part et de redonner du sens au travail des collaboratrices et collaborateurs du service d'autre part, il faut atteindre de nouveaux objectifs d'efficacité au travail. Nous entendons le terme d'efficacité comme la capacité à répondre de manière équitable aux besoins des bénéficiaires et à respecter les conditions-cadres que sont les normes et directives cantonales.

C'est dans cet état d'esprit que de nombreux processus documentés ont continué d'être développés durant l'année écoulée et continueront de l'être. Ce travail pluridisciplinaire est effectué en collaboration avec les collaboratrices et collaborateurs des secteurs concernés.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Pour mémoire, le responsable des affaires juridiques est entré en fonction en mai 2020, occupant un bureau au 12^e étage d'Espace. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques avaient encore été traités exclusivement par des mandataires externes (certains dossiers en cours se poursuivant d'ailleurs bien au-delà du mois de mai 2020). La collaboration avec des avocat.e.s externes reste nécessaire dans certains dossiers particuliers pour seconder le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé, ou encore en cas de récusation.

Sachant que la dotation de l'ancien service juridique s'était élevée durant plus de dix ans à 1.7 EPT ce soutien ponctuel par des avocat.e.s externes reste indispensable. Occasionnellement, il permet en outre d'examiner "à quatre yeux" certains dossiers ou procédures complexes.

Les très modestes besoins en secrétariat sont assumés ponctuellement par le secrétariat de la Chancellerie, qui est remercié pour cet appui.

Activités

Le responsable des affaires juridiques a été sollicité - ponctuellement ou en accompagnement plus régulier - sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier pour préparer ou contrôler certaines des décisions ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses).

La proportion de dossiers traités par des avocat.e.s externes, après avoir été beaucoup plus faible en 2021 qu'en 2020, a de nouveau augmenté pour l'année 2022. En particulier des demandes de récusation (visant également le président du Conseil communal) sont apparues dans des dossiers importants touchant le domaine des ressources humaines, impliquant l'intervention soutenue de deux avocats externes.

Durant l'année sous revue (et outre les nombreuses petites questions ponctuelles auxquelles il peut être répondu oralement, par téléphone, ou par un simple courriel, et ne nécessitant pas la constitution d'un dossier ad hoc), 45 nouveaux dossiers ont été pris en charge par les affaires juridiques ; à cela s'ajoute une vingtaine de dossiers ouverts en 2020-2021 et encore en cours de traitement (en particulier les dossiers impliquant des procédures de recours devant plusieurs autorités administratives ou judiciaires successives peuvent se dérouler sur plusieurs années). Au 31 décembre 2022, ce sont 41 dossiers qui ont été clôturés durant l'exercice (en tout 111 dossiers ont été clôturés depuis l'entrée en fonction du responsable des affaires juridiques en mai 2020).

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application de la réglementation en matière de personnel, procédures en matière de décisions administratives et de traitement des recours, etc.), ainsi qu'au bureau des permis de construire (levée d'oppositions, entre autres dans le domaine controversé des antennes 5G; questions procédurales ; etc.).

Parmi les autres domaines les plus fréquemment pratiqués durant l'exercice 2022 figurent : les marchés publics (documents de soumission, conditions d'adjudication, interruption, recours, etc.), les droits politiques (compétence et organisation des autorités, référendums, déroulement des scrutins, organisation et fonctionnement des commissions, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales, le droit du bail, l'usage du domaine public (questions liées au stationnement, au déneigement, aux marchands ambulants, aux terrasses, etc.), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, etc.), le droit des contrats (conventions diverses, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la propriété intellectuelle (droits d'auteur, etc.), la domiciliation, le domaine scolaire, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la CPDT-JUNE).

Sur le total des affaires enregistrées de mai 2020 à décembre 2022 (176 dossiers), le domaine des ressources humaines représente 26 dossiers (soit 15 %) et le domaine de l'urbanisme (permis de construire / aménagement du territoire / service technique) 47 dossiers (soit 26 %). En termes de charge de travail, ces pourcentages doivent être relativisés, sachant que les démarches nécessitées par chaque dossier peuvent varier grandement ; globalement, on peut estimer la sollicitation des affaires juridiques à un tiers pour les ressources humaines, un tiers pour l'urbanisme, et le dernier tiers pour les diverses autres matières. Dans le cadre de son activité quotidienne de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques a formulé diverses suggestions d'améliorations dans la structure ou le contenu du recueil de la réglementation communale (en particulier respect des règles de légistique, rédaction inclusive, cohérence de la classification, correction d'erreurs, etc.).

Outre l'activité de conseil, il continue d'assumer la représentation de la Ville (comparution devant les tribunaux, dépôt de recours ou d'observations, etc.) dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans divers domaines touchant l'activité publique, en particulier : les marchés publics, la construction et l'aménagement du territoire, le contentieux du personnel communal et de l'action sociale, la responsabilité des collectivités publiques, la mainlevée d'oppositions, la transparence des activités étatiques et la protection des données.

L'année a également vu progresser de manière importante le projet de refonte de la réglementation en matière de personnel (nouveau Statut du personnel et son Règlement d'application), avec près d'une trentaine de séances où il a collaboré avec la cheffe RH et une juriste externe. L'avancement du projet est conforme au planning prévisionnel, et se poursuivra sur

l'année 2023. A ce stade, plusieurs séances ont, en outre, eu lieu avec le COPIL, le Conseil communal et les représentant-e-s de associations du personnel.

Enfin, l'absence de chancelier à partir du printemps 2022 a sollicité le responsable des affaires juridiques en qualité de "Chancelier remplaçant" pour diverses tâches liées au bon fonctionnement institutionnel, en particulier la signature de courriers du Conseil communal, ainsi que la participation à plusieurs séances du Conseil général durant le second semestre. Une excellente collaboration s'est également instaurée avec la chancelière ad intérim entrée en fonction à partir du mois de juillet, de même qu'avec la présidence et le bureau du Conseil général.

Au terme de bientôt trois années d'activité, le bilan s'affirme comme positif. Certes la charge de travail est importante, mais avec le concours d'avocat.e.s externes dans quelques dossiers choisis, le support juridique fourni aux services et aux autorités paraît fonctionner à satisfaction.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2021 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2022

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) en 2022 :

- Effectif et charge de travail

L'année 2022 fut compliquée à gérer suite au départ avant les vacances d'été d'une personne engagée à 100% ainsi qu'à des absences maladies prolongées ou ponctuelles. Malgré le travail quotidien conséquent qui incombe naturellement à ce service, l'équipe a dû gérer, dans des conditions compliquées, trois votations. Le point positif étant que les allègements COVID ont simplifié la gestion des scrutins et l'accès aux guichets. De plus, grâce à la compréhension du Conseil communal quant à la situation au sein du CDH et dès lors suite à l'engagement d'une personne à 50 % sur 1 an pour le renforcement aux guichets, cela a permis de ne pas les fermer et de soulager la charge de travail de l'ensemble de l'équipe en place.

L'équipe du CDH doit être vivement remerciée pour tous les efforts fournis, leur flexibilité à toute épreuve et l'endurance remarquable exercées durant l'été, l'automne et l'hiver 2022.

Globalement, en terme de fréquentation aux guichets, le CDH a accueilli et traité les demandes de 28'861 personnes ayant pris un ticket (24'993 en 2021). Cette hausse est due à une augmentation des travailleurs frontaliers et, également, par la mise en place d'un nouveau processus d'encaissement de tous types de permis en amont de leurs réceptions.

- Initiatives, référendums et motions

Contrôles et validations de 7'497 signatures (14'969 en 2021) sur les initiatives, référendums et motions populaires.

- Ukraine

Le contrôle des habitants de La Ville de La Chaux-de-Fonds a enregistré 399 personnes en provenance d'Ukraine entre mars et fin décembre 2022 :

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
41	56	38	47	45	23	20	35	62	32

Les premières arrivées ont été compliquées à enregistrer, car les consignes générales n'étaient pas encore connues. Puis, rapidement, le CDH a conçu un formulaire en ukrainien qui a été repris, par la suite, par les autres communes du canton. De plus, pour aider les nouveaux arrivants Ukrainiens, nous avons proposé un accueil spécial avec le soutien d'une personne parlant ukrainien tous les jeudis matins sur une durée 6 semaines. Le CDH a participé au COPIL Ukraine et a diffusé diverses informations sur la page Internet spécial "Ukraine". Cet afflux de personnes ukrainiennes (nombre supérieur au sein de notre commune que dans les autres) a constitué un travail supplémentaire en particulier pour les permis, les logements et les mutations nombreuses. À noter aussi la bonne collaboration avec le service communal de la cohésion multiculturelle avec lequel le CDH œuvre encore pour, notamment, faciliter l'accès à la carte Caritas.

- Service des migrations

La collaboration avec le service des migrations (SMIG) est une source de travail fastidieux et manuel. L'introduction par la Confédération de la carte biométrique pour les titres de séjour ou de travail a complètement ralenti le processus entre la demande du citoyen ou la personne frontalière et la délivrance du titre physique (jusqu'à environ 6 mois d'attente). Toutefois, le SMIG a consenti à une facturation avec un délai de paiement à 90 jours. Ceci est une bonne nouvelle pour les communes, mais, malheureusement, cela ne règle pas les problèmes de gestion. En effet, nous ne disposons pas d'outils appropriés pour faire le lien entre la demande, la facturation du SMIG individuelle, la facturation du SMIG globale, notre encaissement et la délivrance du permis. Afin de réduire les pertes d'encaissements au niveau communal, le CDH a adapté son processus courant de l'été 2022 et convoque désormais le citoyen ou la personne frontalière dès la réception de la facture individuelle. La personne vient, dans un premier temps, pour le paiement de la facture et reviendra par la suite pour retirer son permis (cela peut durer entre 10 jours et 5 mois ou plus). Cela a pour conséquence une importante augmentation de la fréquentation aux guichets et, notamment, par un passage supplémentaire pour toute demande liée à un permis, mais à l'avantage de réduire les pertes financières et le travail administratif lié.

- Domiciliation principale

Comme indiqué ci-dessus, nous observons un grand nombre de citoyen-ne-s qui n'effectuent plus les démarches nécessaires pour avoir leur adresse à jour auprès du CDH et donc auprès de la commune. Ainsi, notre service doit mener des enquêtes conséquentes et souvent enregistrer des départs pour "destination inconnue" ou rendre des décisions afin que la loi sur la domiciliation (arrivée, changement d'adresse, départ) soit respectée.

- Domiciliation secondaire

L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire est toujours intéressante et complexe en raison des intérêts prépondérants de ces dernières à garder leur domicile principal hors de La Chaux-de-Fonds. En 2022 36 (48 en 2021) personnes en résidence secondaire ont décidé de s'installer à La Chaux-de-Fonds en domicile légal.

Il est important que le CDH continue de mener ces enquêtes et ce travail fastidieux. En effet, est-il normal d'avoir son domicile principal dans un studio en Valais alors qu'on habite un appartement de quatre pièces et demi dans notre Ville ? Par équité de traitement avec ceux qui ne peuvent pas jouer sur deux tableaux, le CDH poursuivra son engagement, malgré la lourdeur des investigations nécessaires et les décisions de justice surprenantes, ainsi que des attitudes citoyennes décevantes. Il faudrait, cependant, reprendre ce sujet avec le service des contributions qui détient des moyens d'enquête plus approfondis, mais nous sommes confrontés aux restrictions paralysantes du secret des données personnelles.

- Demandes entrantes et travail en Backoffice

Un nombre conséquent de demandes en tout genre transites par le CDH en plus des guichets, soit en permanence téléphonique, soit en Backoffice : ainsi le CDH a traité 798 (863) mutations d'état civil et 5'556 (4'539) courriers ; nous dénombrons 6'454 (6'842) appels téléphoniques et 9'776 (10'114) courriels sur la boîte générique. Nous constatons que la quantité d'appel téléphoniques et de courriels reste toujours élevée et ce malgré une fréquentation "augmentée" aux guichets d'environ 4'000 sollicitations. Il est à relever que certaines demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées, ainsi en 2022, le montant facturé s'élève à CHF 21'870 soit 1'093 demandes facturables, ceci est similaire à l'année précédente.

- Données statistiques cantonales et fédérales

Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. Ainsi, au cours de l'année 2022, 5'684 contrôles (4'684), incluant parfois de longues enquêtes et des changements ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH, par rapport à ces exigences, est précisé plus loin. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral.

- Taxe déchets et retour du matériel de vote

En termes de collaboration, il faut rappeler que, sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe déchets des ménages est émise par l'Administration des infrastructures.

Suite aux retours des courriers de La Poste, le CDH procède à des enquêtes afin de déterminer si la personne ne s'est pas mise en règle auprès de notre service. Ces nombreux retours et également ceux qui reviennent suite à l'envoi du matériel de vote démontrent que, malheureusement, un nombre important de citoyen-ne-s n'annoncent pas leur changement d'adresse au CDH. Ces enquêtes, toujours plus considérables, sont fastidieuses à réaliser et le CDH doit souvent trancher et enregistrer des départs "destination inconnue" après plusieurs vérifications.

- Redevance radio-TV (Serafe)

On note également que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe implique des demandes qui ne sont pas forcément liées à nos enregistrements. En effet, certains citoyen-ne-s se présentent au CDH afin de trouver une solution pour le paiement de la facture, mais cette décision ne nous incombe pas. Et d'autres personnes n'annoncent pas de changement d'adresse ou de changement d'étage (si la personne reste dans le même immeuble). À ce moment, l'attrait financier peut faire que certains citoyen-ne-s n'avertissent pas leur réelle situation de domiciliation.

- Politique de stationnement

Entré en vigueur en 2020, le macaron de stationnement suscite encore beaucoup de questionnements au sein des citoyen-ne-s et, afin d'obtenir des réponses, ceux-ci se rendent au CDH. En effet, le CDH reste, pour la population, un service de référence pour toutes sortes de requêtes. Par ailleurs, celui-ci délivre des flyers explicatifs et des cartes à gratter aux nouveaux arrivants.

- Participation à des groupes de travail

- La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du CDH) :
 - Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
 - Groupe de travail des sept préposé·e·s des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
 - Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice ;
 - Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du contrôle des habitants (ASSH) ;
 - Représentations et participations dans les groupes spécifiques de travail pour l'ASSH, notamment la mise en place du registre national des adresses (NAD) et la mise en place de formations pour la Romandie.
 - Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
 - Rencontres de travail avec l'office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ;

Perspectives 2023

Le CDH va évoluer vers une nouvelle appellation qui sera "Service à la population" avec le désir d'accueillir au mieux nos citoyen-ne-s et d'offrir des prestations regroupées, dans un premier temps numériquement, puis à terme physiquement.

Droits politiques

Scrutins

Le CDH a organisé et dirigé le déroulement de 3 scrutins pour 14 objets, dont un qui a nécessité une grande mise en place logistique. En effet, lorsqu'il y a un vote avec des options, comme ce fut le cas le 15 mai 2022 avec l'initiative pour la Cour des comptes et le contre-projet, nous devons convoquer une trentaine de citoyen-ne-s supplémentaires pour le dépouillement spécifique et, de ce fait, nous devons transférer et installer le matériel à l'Hôtel-de-Ville. Cependant, on peut relever que ce fut une année sans élection et que le contexte sanitaire allégé a permis de retrouver des conditions de travail adéquates.

Voici ci-après les différents scrutins qui ont été organisés par le CDH au cours de l'année 2022 :

Date	Type	Objet
13 février	Votation fédérale	l'initiative populaire du 18 mars 2019 "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès"; l'initiative populaire du 12 septembre 2019 "Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)"; la modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT); la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesure en faveur des médias.
15 mai	Votation fédérale	la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin) ; la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation) ; l'arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen).
	Votation cantonale	initiative législative populaire cantonale « Pour une fiscalité plus équitable » ; initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour la création d'une Cour des comptes » et le contre-projet direct du Grand Conseil.
25 septembre	Votation fédérale	initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) » ; arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA ; modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21) ; modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers).
	Votation cantonale	initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour une assurance des soins dentaires ».

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

En terme d'exercice des droits politique, le CDH s'attelle également à vérifier, dans les meilleurs délais, les listes de citoyen-ne-s de La Chaux-de-Fonds qui signent des initiatives, des référendums et des motions. En 2022, le CDH a contrôlé 7'497 signatures (14'969) relatives à des initiatives, référendums et motions populaires (fédéraux, cantonaux ou communaux).

Intitulé	Nb de signatures contrôlées
Initiative populaire fédérale "Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour des impôts équitables)"	220
Initiative populaire fédérale "Initiative pour la responsabilité environnementale"	211
Initiative populaire fédérale "Contre le F-35 (stop F-35)"	634
Référendum "Non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex"	455
Initiative "NON à l'abolition de l'impôt anticipé"	185
Référendum "Contre la modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)"	33
Référendum fédéral "Contre la modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (Loi sur le cinéma, LCin)."	118
Initiative populaire fédérale "Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)"	205
Référendum fédéral "Contre la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé."	186
Motion populaire cantonale "Pour le maintien des classes spécialisées, outil d'inclusion pour les élèves en difficulté."	299
Motion populaire cantonale "Pour des effectifs de classes régulières revus à la baisse !"	249
Motion populaire cantonale "Pour un achèvement rapide et sûr du chemin de croissance de Prévoyance.ne"	229
Référendum contre le démantèlement de l'AVS "Non au démantèlement de l'AVS"	1'409
Initiative populaire fédérale "Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)"	215
Initiative populaire fédérale "Pour un jour de réflexion avant tout avortement (initiative la nuit porte conseil)"	46
Initiative populaire fédérale "Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus (initiative sauver les bébés viables)"	34
Initiative populaire fédérale "Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous (initiative sur les Crèches)."	590
Initiative populaire fédérale "Renforcer l'AVS grâce aux bénéfices de la banque National"	377
Référendum communal "Arrêté sur le crédit d'engagement de CHF 10'686'000 ---pour les musées"	706
Initiative populaire fédérale "Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fond climat)"	262
Initiative populaire législative cantonale "Plus de protection pour les apprenti.e.s"	633
Initiative populaire fédérale "Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)"	19
Initiative populaire fédérale "Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)"	131
Initiative populaire fédérale " Oui à des rentres AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! "	16
Initiative populaire fédérale" Oui à impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! "	35
Total	7'497

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2022 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 36'478 habitants contre 36'699 à fin décembre 2021, soit une diminution de 221 habitant.e.s. Ne sont pas pris en compte les habitant.e.s au bénéfice d'une déclaration de domicile / 294 (-3), ainsi que ceux possédant un permis de séjour de moins d'une année ou en attente d'un titre, soit les permis F / 12 (+2), permis L / 169 (+76), permis N / 3 (+2) et les travailleurs frontaliers / 6'064 (+450), selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Il y a 18'920 ménages (+158) dans notre ville. Le nombre d'habitant.e.s originaires de La Chaux-de-Fonds (6'029) est en baisse (-43).

La longévité moyenne est de 78.5 ans (+1) pour les hommes et de 84.0 ans (+0.9) pour les femmes. Les habitant.e.s de moins de 20 ans, soit 7'288 personnes, constituent le 19.98% (-0.18%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.9 ans (+0.2).

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2022, nous avons, pour la première fois travaillé uniquement sur des dossiers déposés après 2018. Le CDH poursuit l'effort de numérisation et scanne tous les dossiers pour les déposer sur la plateforme ECHO. Ainsi, les membres de la commission peuvent les consulter et se positionner à tout moment sur les dossiers. En termes de quantité, 50 dossiers ont été analysés. En 2022, 47 personnes ont obtenu la nationalité Suisse avec comme origine La Chaux-de-Fonds. Nous constatons qu'avec la nouvelle méthode nous avons en moyenne deux fois moins de naturalisé.e.s par an !

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un enquêteur qui procède à des investigations sur le terrain, sur demande ou spontanément. De plus, l'enquêteur s'occupe également (pour la seconde année consécutive) de la formation de l'apprenti de 1^{ère} année, ainsi que du travail lié aux scrutins. L'enquêteur traite aussi notamment, la correspondance avant chaque scrutin (entre 8'000 et 14'000 enveloppes à ouvrir dont il faut scanner la carte de vote et la classer). Il renforce également l'équipe en participant à des tâches communes du groupe comme la permanence.

Notre enquêteur apporte énormément de soutien dans toutes les situations liées aux logements et collabore avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Il a, par exemple, effectué des visites sur place concernant 17 logements inexistant dans le Registre fédérale des bâtiments et des logements (RegBL) et effectué le suivi qui en résulte avec le SUME. La collaboration se fait également avec l'administration des infrastructures (déchets) pour rechercher des informations relatives à 22 personnes (+1) qui ont commis des incivilités. Sur le terrain, il a réussi à traiter 41 contrôles de bâtiments. 6 citoyen-ne-s dans les 41 bâtiments n'étaient pas enregistrés et, au final, 4 se sont inscrits en domicile secondaire et 2 en domicile principal. Enfin, 4 attestations de domicile et de vie ont été remises en main propre à des personnes à leur domicile, car leur mobilité ne leur permettait pas de se déplacer au CDH.

Contrôle des rapports de validation

Des rapports de validation sont transmis au CDH par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2022, le CDH a contrôlé 5'684 potentielles incohérences (4'684). Le CDH, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonaux et fédéraux.

Date du rapport de validation	17.01	15.03	15.04	15.06	15.07	15.09	15.10	05.12
Nombre d'éléments contrôlés	956	560	633	691	654	711	815	664

Guichets

La population doit se présenter à nos guichets pour, notamment se mettre en règle par rapport à la domiciliation (déménagement, arrivée, départ, séjour secondaire, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), effectuer des demandes de cartes d'identité, faire une demande de permis ou prolonger des permis de séjour ou des permis frontalier. À préciser qu'un tiers des tickets pris sont liés à la gestion des titres de séjour (10'051).

En 2022, plus de 4'000 tickets ont été pris aux guichets par rapport à 2021 ! Soit un nombre de 28'861 sollicitations à nos guichets, ce qui représente une fréquentation légèrement en hausse d'avant la pandémie.

Jan	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1'959	2'016	2'322	2'119	2'302	2'553	2'119	2'775	2'952	2'848	2'744	2'152

Sur l'année 2022, il a été enregistré physiquement dans le registre :

2'561 dépôts de papiers

3'300 changement d'adresse

956 autorisations de logements(+302) valables pour l'établissement ou le changement d'adresse

2'122 retraits de papiers

343 naissances

369 décès

Il a été établi :

1'313 cartes d'identité adultes

562 cartes d'identité enfants

Permis de séjour

Nous pouvons observer que plus d'un tiers des demandes à nos guichets sont liées aux permis pour lesquels le CDH fait office d'interface entre le citoyen.ne et le SMIG.

Durant l'année 2022, 8'268 taxes (+1580) pour les permis de séjour ont été encaissées et moins d'un tiers du montant revient à la commune. Pour chaque taxe encaissée, on compte désormais trois passages du citoyen.ne aux guichets (demande du titre, puis paiement, et enfin récolte du permis).

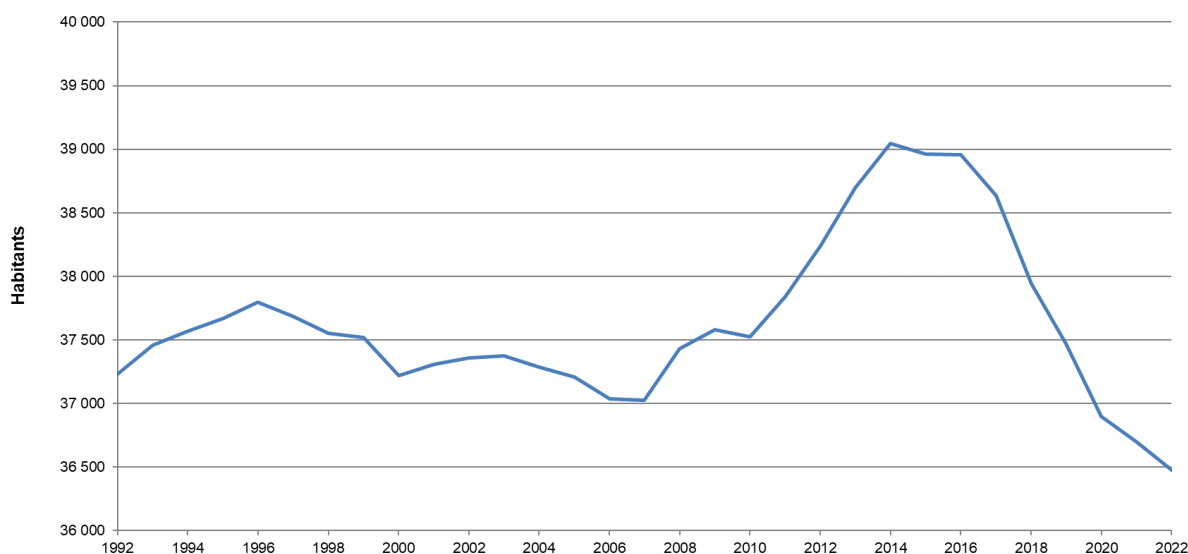
Outre le passage aux guichets pour traiter les demandes de permis de séjour, le CDH doit passer un temps considérable dans la gestion du suivi des permis, des encaissements. Le CDH a également établi de nombreux rappels, car certaines personnes ne viennent pas s'acquitter du paiement et/ou retirer leur permis. Ce phénomène de relance a encore augmenté puisque désormais tous les titres de séjour sont biométriques et il y a une latence accrue entre la demande et la réception des documents.

Composition de la population - Statistique

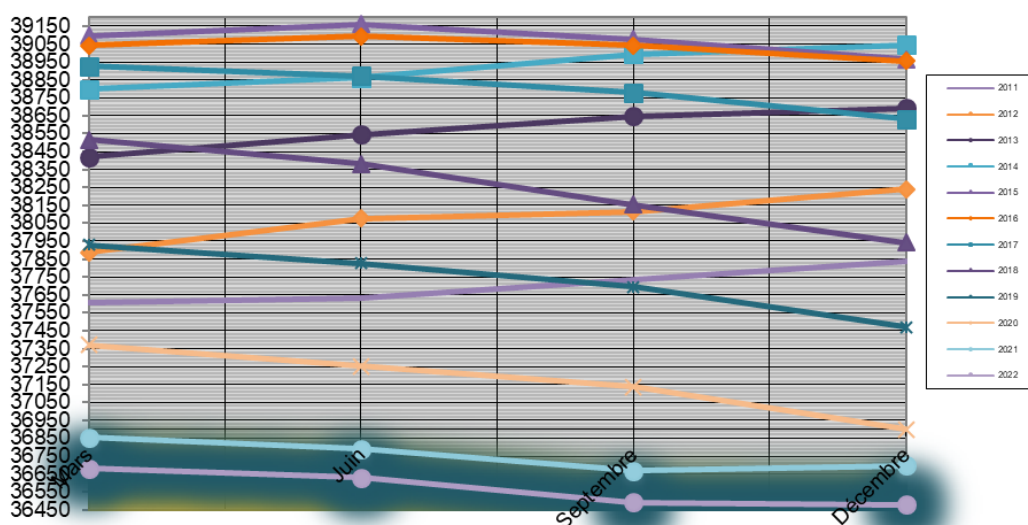
Habitant.e.s et ménages au 31 décembre 2022

	Total	Diff. dès 01.01.2022
Habitants réguliers	36'478	-221
Population totale	37'613	+298
Nombre de ménages	18'920	+158

Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Evolution de la population régulière par trimestre/an de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Ne sont pas comptés dans les habitant.e.s régulier.e.s

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2022
Permis S	142	267	409	409
DD	132	162	294	-3
Permis L -1 AN	100	69	169	88
Permis 1 -1 AN	75	70	145	38
Permis 1 +1 AN	42	33	75	-18
Permis G	13	14	27	0
Permis F -1 AN	6	6	12	2
Permis N -1 AN	2	1	3	3
Permis 2	0	1	1	0
Totaux	512	623	1'135	519

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2022
Permis C	4'049	3'677	7'726	-147
Permis B	1'491	1'417	2'908	225
Permis F +1 AN	192	141	333	-28
Permis L +1 AN	48	21	69	9
Permis N +1 AN	18	8	26	1
Permis 3	3	2	5	1
Permis 4	4	0	4	0
Permis CI	1	1	2	1
Totaux	5'806	5'267	11'073	62

Frontaliers (au 31 décembre 2022), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2021
6'064	+450

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2022
Célibataire	6'227	5'654	2'907	2'344	17'132	46.97	88
Marié(e)	3'972	4'037	2'019	1'872	11'900	32.62	-224
Divorcé(e)	1'152	1'971	570	572	4'265	11.69	-14
Veuf(ve)	282	1'442	61	239	2'024	5.55	-75
Marié(e)/séparé(e) de fait	281	338	224	223	1'066	2.92	-1
Marié(e)/séparé(e) légalement	7	7	12	14	40	0.11	-4
Partenariat lié	6	18	9	3	36	0.10	5
Part. d. juri.	5	5	1	0	11	0.03	3
Partenariat séparé(e) de fait	1	0	2	0	3	0.01	0
Part. d. décès	0	0	1	0	1	0.00	1
Totaux	11'933	13'472	5'806	5'267	36'478	100.00	-221

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2022
Églises catholiques romaines	3'766	4'637	2'625	2'428	13'456	36.89	-522
Églises réformées	3'656	4'364	101	119	8'240	22.59	-276
Aucune appartenance	2'454	2'354	1'184	971	6'963	19.09	185
Communautés islamiques	846	803	791	690	3'130	8.58	49
Sans indication	706	698	676	624	2'704	7.41	352
Autres églises et communautés diverses	349	413	249	261	1'272	3.49	-14
Autres communautés chrétiennes	64	70	118	99	351	0.96	10
Églises catholiques chrétiennes	65	92	57	71	285	0.78	-7
Communauté de confession juive	27	41	5	4	77	0.21	2
Totaux	11'933	13'472	5'806	5'267	36'478	100.00	-221

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
17'739	48.63	18'739	51.37

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'842	3'147	6'029

Origines des ressortissant.e.s suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2022
Neuchâtel	5'145	5'837	10'982	30.11	-108
Berne	2'603	2'893	5'496	15.07	-49
Jura	1'272	1'481	2'753	7.55	-75
Vaud	747	861	1'608	4.41	6
Fribourg	662	741	1'403	3.85	-27
Valais	213	244	457	1.25	-1
Tessin	172	198	370	1.01	-4
Argovie	180	179	359	0.98	-16
Zurich	158	170	328	0.90	-4
Soleure	124	159	283	0.78	-12
Genève	136	141	277	0.76	10
Lucerne	122	131	253	0.69	-2
Saint-Gall	99	104	203	0.56	9
Thurgovie	57	65	122	0.33	-4
Bâle-Campagne	47	46	93	0.25	-5
Grisons	43	40	83	0.23	-6
Bâle-Ville	38	44	82	0.22	2
Appenzell Rhodes-Extérieures	28	31	59	0.16	3
Schwytz	28	28	56	0.15	-3
Schaffhouse	10	21	31	0.08	2

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2022
Zoug	13	13	26	0.07	0
Appenzell Rhodes-Intérieures	9	7	16	0.04	0
Obwald	5	11	16	0.04	1
Nidwald	9	7	16	0.04	0
Uri	3	3	6	0.02	0
Totaux	17'739	18'739	36'478	100	-283

Ressortissant.e.s de Suisse, de l'Union européenne et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2022
SUISSE	11'933	13'472	25'405	69.65	-283
UNION EUROPEENNE	4'139	3'596	7'735	21.20	55
AUTRES	1'667	1'671	3'338	9.15	7
Totaux	17'739	18'739	36'478	100	-221

Origines des ressortissant.e.s étranger.e.s

Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence est mentionnée, car, pour les autres, le calcul de la différence par rapport à l'année précédente est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 33.88% (-0.78%) des étrangers, puis les Italiens, 13.62% (-0.11%), et les Français, 11.96% (+0.68%).

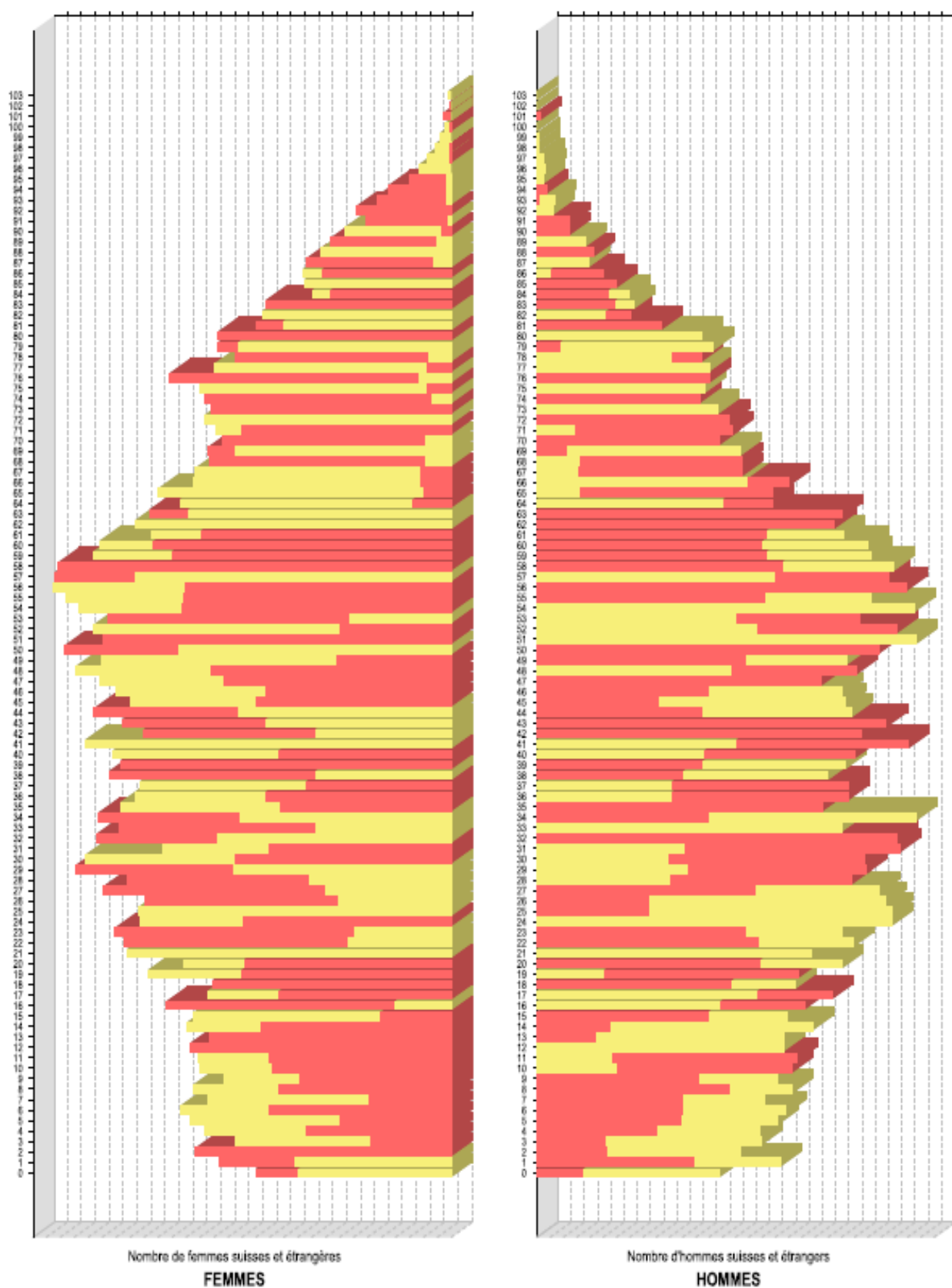
Les ressortissant.e.s de l'Union européenne (UE 27), 7'735 (+55), représentent le 69.85% +0.10%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2022
PORTUGAL	1'994	1'757	3'751	10.28	-65
ITALIE	849	659	1'508	4.13	-4
FRANCE	729	595	1'324	3.63	82
ESPAGNE	379	344	723	1.98	13
KOSOVO	189	175	364	1.00	15
ERYTHREE	197	151	348	0.95	-18
TURQUIE	170	152	322	0.88	9
MAROC	68	92	160	0.44	-8
CONGO (KINSHASA)	73	70	143	0.39	-7
ROUMANIE	47	87	134	0.37	12
BOSNIE ET HERZEGOVINE	63	71	134	0.37	-2
SYRIE	60	63	123	0.34	5
SRI LANKA	63	56	119	0.33	-2
BRESIL	29	78	107	0.29	4
SOMALIE	50	52	102	0.28	-6
TUNISIE	53	42	95	0.26	
AFGHANISTAN	68	27	95	0.26	
SERBIE	39	33	72	0.20	
CAMEROUN	30	38	68	0.19	
ALGERIE	38	30	68	0.19	
CHINE	37	30	67	0.18	
BELGIQUE	36	29	65	0.18	
THAILANDE	22	42	64	0.18	
ANGOLA	32	27	59	0.16	
ALLEMAGNE	30	23	53	0.15	
COTE D'IVOIRE	21	30	51	0.14	
IRAK	33	18	51	0.14	
ETHIOPIE	26	18	44	0.12	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2022
MACEDOINE	25	18	43	0.12	
ROYAUME-UNI	16	20	36	0.10	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	9	25	34	0.09	
SENEGAL	20	12	32	0.09	
POLOGNE	12	14	26	0.07	
COLOMBIE	9	17	26	0.07	
PAYS-BAS	10	14	24	0.07	
PAKISTAN	15	8	23	0.06	
RUSSIE	5	16	21	0.06	
GRECE	6	14	20	0.05	
UKRAINE	5	15	20	0.05	
GUINEE	11	9	20	0.05	
IRAN	11	6	17	0.05	
TOGO	10	7	17	0.05	
HONGRIE	2	14	16	0.04	
CHILI	9	7	16	0.04	
JAPON	9	7	16	0.04	
ARMENIE	7	8	15	0.04	
CONGO (BRAZZAVILLE)	7	8	15	0.04	
CROATIE	8	7	15	0.04	
MADAGASCAR	2	13	15	0.04	
PHILIPPINES	0	14	14	0.04	
BURKINA FASO	6	8	14	0.04	
VIETNAM	5	9	14	0.04	
GEORGIE	8	5	13	0.04	
CANADA	3	9	12	0.03	
MONGOLIE	5	7	12	0.03	
BULGARIE	4	7	11	0.03	
MAURICE	4	7	11	0.03	
MALAISIE	3	8	11	0.03	
INDE	8	3	11	0.03	
INCONNU	6	4	10	0.03	
ETATS-UNIS	5	5	10	0.03	
AUTRICHE	6	4	10	0.03	
ALBANIE	5	5	10	0.03	
CUBA	4	6	10	0.03	
NIGERIA	6	4	10	0.03	
SUEDE	7	2	9	0.02	
MEXIQUE	5	4	9	0.02	
PEROU	5	4	9	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	4	4	8	0.02	
LIBAN	6	2	8	0.02	
MONTENEGRO	2	6	8	0.02	
ARGENTINE	3	5	8	0.02	
KENYA	3	4	7	0.02	
RWANDA	3	4	7	0.02	
BANGLADESH	2	5	7	0.02	
BURUNDI	3	4	7	0.02	
VENEZUELA	1	5	6	0.02	
SLOVAQUIE	2	4	6	0.02	
ISLANDE	3	3	6	0.02	
SOUDAN	6	0	6	0.02	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
MOLDOVA	0	5	5	0.01	
BENIN	4	1	5	0.01	
LITUANIE	1	3	4	0.01	
MYANMAR	0	4	4	0.01	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2022
YEMEN	2	2	4	0.01	
BOLIVIE	3	1	4	0.01	
HONDURAS	0	4	4	0.01	
NICARAGUA	3	1	4	0.01	
EGYPTE	2	1	3	0.01	
NIGER	1	2	3	0.01	
COREE (SUD)	0	3	3	0.01	
BELARUS	0	3	3	0.01	
IRLANDE	2	1	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
MALI	2	1	3	0.01	
INDONESIE	1	2	3	0.01	
PARAGUAY	1	2	3	0.01	
ANDORRE	1	2	3	0.01	
PALESTINE	2	1	3	0.01	
HAITI	0	2	2	0.01	
EQUATEUR	0	2	2	0.01	
URUGUAY	0	2	2	0.01	
JORDANIE	1	1	2	0.01	
FINLANDE	1	1	2	0.01	
NEPAL	1	1	2	0.01	
NORVEGE	1	1	2	0.01	
LUXEMBOURG	1	0	1	0.00	
CAMBODGE	1	0	1	0.00	
SLOVENIE	1	0	1	0.00	
AUSTRALIE	0	1	1	0.00	
MAURITANIE	1	0	1	0.00	
GAMBIE	1	0	1	0.00	
PANAMA	1	0	1	0.00	
ISRAEL	0	1	1	0.00	
GUINEE-BISSAU	0	1	1	0.00	
Totaux	5'806	5'267	11'073	30.35	

Répartition de la population selon l'âge et l'origine (suisse en jaune, étrangère en rouge)



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2022

Précisions, les données des tableaux sont basées sur la date de mutations des arrivées, des naissances, des départs, des décès et des séjours officiels dans la commune.

La date de mutations correspond à la date à laquelle l'information est saisie dans ETIC.

Les annulations d'arrivées et de départs, les changements de type de séjours ou de permis ne sont pas pris en compte. Les déclarations de domicile ne figurent pas dans la statistique.

Une personne arrivant en provenance d'Ukraine est comptée dans les arrivées, mais le permis S accordé implique que cette personne n'est pas comptabilisée dans la population permanente.

Ces éléments expliquent la différence entre les mouvements, solde positif, et le nombre de résidents.e.s, solde négatif.

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	133	37	107	41	318	22
FÉVRIER	125	20	120	23	288	2
MARS	210	23	238	29	500	-34
AVRIL	281	19	153	25	478	122
MAI	178	30	123	25	356	60
JUIN	213	30	273	26	542	-56
JUILLET	302	36	176	28	542	134
AOÛT	230	28	228	46	532	-16
SEPTEMBRE	195	28	228	35	486	-40
OCTOBRE	286	22	160	28	496	120
NOVEMBRE	220	33	119	32	404	102
DÉCEMBRE	134	16	137	23	310	-10
Total	2'507	322	2'062	361	5'252	406

Nota : Le tableau ci-dessus est indicatif et n'est pas basé sur la photo statistique, d'où une différence dans les totaux.

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	901	33.91%	837	36.2%
Autres cantons romands	345	12.98%	451	19.51%
France	342	12.87%	194	8.39%
Autres pays	294	11.07%	203	8.78%
Portugal	191	7.19%	179	7.74%
Autres pays union européenne	179	6.74%	70	3.03%
Suisse alémanique	97	3.65%	119	5.15%
Jura Neuchâtelois	94	3.54%	106	4.58%
Espagne	85	3.2%	27	1.17%
Jura Bernois et Jura	76	2.86%	95	4.11%
Italie	46	1.73%	27	1.17%
Suisse italienne	7	0.26%	4	0.17%
Total	2'657	100%	2'312	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Autres groupes professionnels	580	21.88%	634	27.42%
Sans emploi	538	20.29%	348	15.05%
Enfants – Etudiant.e.s	521	19.65%	305	13.19%
Horlogerie – Bijouterie	311	11.73%	236	10.21%
Service de santé	126	4.75%	152	6.57%
Bâtiment – Génie civil	109	4.11%	83	3.59%
Retraités	94	3.55%	141	6.1%
Hôtellerie – Restauration	77	2.9%	56	2.42%
Administration	61	2.3%	80	3.46%
Enseignement	49	1.85%	56	2.42%
Serv. de maison – Ménagère	29	1.09%	20	0.87%
Sans profession	28	1.06%	16	0.69%
Alimentation	25	0.94%	21	0.91%
Métallurgie – Mécanique	25	0.94%	32	1.38%
Services informatiques	24	0.91%	40	1.73%
Transports – Communications	20	0.75%	27	1.17%
Garages – Carrosseries	12	0.45%	18	0.78%
Agriculture – Horticulture	9	0.34%	12	0.52%
Arts graph. – Imprimerie	7	0.26%	12	0.52%
Banque – Assurance	4	0.15%	16	0.69%
Habillement	2	0.08%	7	0.3%
Total	2'651	100%	2'312	100%

Raison du mouvement

Pour les arrivées :

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	761	28.66%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	362	13.63%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	254	9.57%
Logement – Loyer	211	7.95%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	195	7.34%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	147	5.54%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	127	4.78%
Ne désire pas répondre	116	4.37%
Emploi - Recherche d'emploi	89	3.35%
Formation/Stage - Études ou stage	76	2.86%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	67	2.52%
Logement - Surface: plus petit / plus grand	53	2%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	37	1.39%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	27	1.02%
Qualité de vie/Environnement - Sécurité	25	0.94%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	23	0.87%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	18	0.68%
Ménage/Famille - Proximité des écoles	15	0.56%
Impossibilité d'enquêter	11	0.41%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attache, de coeur (étrangers)	10	0.38%
Qualité de vie/Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	10	0.38%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	9	0.34%
Emploi – Retraite	5	0.19%
Ménage/Famille - Arrivée dans un home	3	0.11%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	2	0.08%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire disponible	1	0.04%
Ménage/Famille - Arrivée d'enfant majeur	1	0.04%
Total	2'655	100%

Pour les départs :

Raison mouvement	Départs→	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	592	25.59%
Départ à l'étranger - Retour au pays	291	12.58%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	247	10.68%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	189	8.17%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	167	7.22%
Logement - Loyer	156	6.74%
Ne désire pas répondre	107	4.63%
Impossibilité d'enquêter	88	3.8%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	77	3.33%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	62	2.68%
Formation/Stage - Études ou stage	53	2.29%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	42	1.82%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	41	1.77%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	35	1.51%
Emploi - Retraite	29	1.25%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	28	1.21%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	22	0.95%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	21	0.91%
Emploi - Recherche d'emploi	20	0.86%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	19	0.82%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	9	0.39%
Qualité de vie/Environnement - Éloignement des transports publics / réseau insuffisant	7	0.3%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	6	0.26%
Ménage/Famille - Départ d'enfant majeur	2	0.09%
Ménage/Famille - Départ dans un home	1	0.04%
Ménage/Famille - Éloignement des écoles	1	0.04%
Qualité de vie/Environnement - Insécurité	1	0.04%
Total	2'313	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les personnes au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen.ne mentionne la réponse de son choix.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2022

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période initiale de 5 ans, de 2018 à 2022. Courant 2022, ce mandat a été prolongé d'une année, soit jusqu'à fin 2023.

Durant ce mandat, le SIEN coordonne les projets inscrits au schéma directeur de la Ville, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme inévitables. En fin de mandat, un bilan sera effectué et un nouveau schéma directeur proposé et un nouveau mandat élaboré, sur la base des demandes et besoins annoncés par les services.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons établi le schéma directeur informatique 2018-2022, respectivement validé par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaire à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Infrastructures - Postes de travail** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution du parc informatique (PC et portables),
- **Infrastructures - Systèmes** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des serveurs,
- **Infrastructures - Télécommunication** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements réseaux (switches, firewalls, routeurs, etc.),
- **Infrastructures - Téléphonie** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements de téléphonie (téléphones, VoIP, etc.),
- **Solutions - Intranet** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **Solutions - SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **Solutions - ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Solutions - Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Solutions - Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **Solutions - ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agit d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Depuis 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2022

Les principales réalisations

Au cours de l'année 2022, le SIC a analysé et/ou déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La migration de SAP à Abacus (modules Finances et Gérance) (*Solutions – SGAF*)

Pour répondre à une demande du service des finances de la Ville souhaitant faire évoluer son progiciel de planification de ressources d'entreprise (ERP), tant en termes technique que métier, le SIEN a réalisé une macroanalyse focalisée sur la migration de l'ERP existant SAP R/3 à Abacus, présentant plusieurs scénarii, l'un incluant dans le périmètre du projet le module RH, l'autre non. Le service des finances a présenté cette macroanalyse au Conseil communal de la Ville en juin 2020 qui a validé le projet, en retenant la variante sans le module RH, et donné son aval pour démarrer le projet. Depuis septembre 2020, le projet a débuté avec une phase d'analyse détaillée et de conception. La conception et la réalisation du projet se sont poursuivies tout au long de l'année 2022 avec une mise en production effective d'Abacus selon l'objectif fixé, soit le 1^{er} janvier 2023. Certains travaux de réalisation se termineront en 2023 afin de suivre la réalité opérationnelle et les besoins du service des finances.

- La migration de la plateforme Intranet-Extranet de la Ville (*Solutions – IntraVille*)

Afin de disposer d'une plateforme de communication interne performante et d'un espace de travail collaboratif moderne, la Chancellerie a coordonné le projet de migration des environnements Sharepoint de la Ville de la version WSS 3.0 à la version 2019. Ce projet a conduit à la modernisation de l'espace intranet public commun de la Ville et d'une cinquantaine d'espaces intranet ou extranet privés.

- La mise en service de l'environnement informatique de MUZOO

En partenariat avec la Direction de MUZOO ainsi que le service général des musées, le SIEN a coordonné la mise en service des différentes solutions informatiques qui permettent l'exploitation quotidienne du nouveau musée, parmi lesquelles peuvent être citées la solution de gestion de billetterie et de contrôle des accès SecuTix-SkiData ou des solutions domotiques de surveillance et de sécurisation du bâtiment ou de ses collections.

- La réalisation d'un nouveau site internet carte Abeille

En parallèle du projet de mise en œuvre d'une application mobile dédiée, le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement a mandaté le SIEN pour opérer une refonte du site internet carte Abeille. Le SIEN a confié la conception et la réalisation de ce site à l'un de ses partenaires, Arcantel. Ce nouveau site s'appuie sur les mêmes couches technologiques que le site internet de la Ville, modernisées dans une nouvelle infrastructure qui pourra servir de socle de base pour une prochaine refonte des sites internet de la Ville et des bibliothèques.

Études et optimisations des systèmes d'informations, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- L'accompagnement du projet de migration et d'évolution de la solution de supervision de la STEP,
- Le déploiement d'une solution informatisée de gestion de l'accueil des bénéficiaires de l'action sociale,
- Le remplacement de la solution de vidéosurveillance de la piscine des Arêtes,
- La mise en œuvre d'une solution de traduction automatisée des pages des sites internet de la Ville.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse du remplacement d'une solution de gestion de station-service pour le service des espaces publics,
- L'analyse du prochain schéma directeur informatique 2024-2028 de la Ville.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2022 :

Nombre d'incidents et demandes déclarés dans iTop (nouveau portail dès mi-2022) : 1291 (1126 en 2021)

Nombre de demandes déclarés dans le portail SIEN (ancien portail) : 1853 (1172 en 2021)

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2022 versus décembre 2021) :

	En exploitation en 2022	En exploitation en 2021
Nb de PC	398	402
Nb de portables	285	227
Nb de tablettes	66	62
Nb d'imprimantes simples	30	28
Nb d'imprimantes multifonctions	145	123

État du stock (décembre 2022 versus décembre 2021) :

	En stock en 2022				En stock en 2021			
	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	0	0	0	0	10	3	0	0
Occasions (5 à 7 ans)	80	0	0	0	40	0	0	0
Prêts	0	3	0	0	3	3	0	0

Perspectives 2023

Pour 2023, certains projets débutés en 2022 se poursuivront, comme la mise en œuvre de fonctionnalités Abacus ou la finalisation de la nouvelle solution de supervision de la STEP. Le principal sujet de travail pour le SIEN sera la préparation du prochain schéma directeur informatique de la Ville de manière à doter les instances politiques communales d'un outil de pilotage stratégique de son informatique pour les années 2024 à 2028. Les renouvellements standards, selon les cycles de vie définis des équipements informatiques (postes de travail, serveurs, équipements réseaux), se poursuivront.

En parallèle, les nouvelles demandes ou nouveaux besoins, déjà soumis ou à venir, seront analysés pour être intégrés dans le prochain schéma directeur informatique. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner la mise en ligne des collections et œuvres des musées ou l'opportunité d'étendre la solution de gestion de la billetterie et des entrées de MUZOO à d'autres entités de la Ville.

Une nouvelle convention de partenariat informatique entre la Ville et l'Etat, respectivement le SIEN, sera proposée à la Ville en parallèle du renouvellement du schéma directeur.

**Jeunesse, sports, santé et
service d'incendie et de secours
(DJESSS)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

L'année 2022 a permis la reprise des activités proposées habituellement par le Service de la jeunesse, dans une configuration de plus en plus détendue. L'annonce de la fin progressive des mesures sanitaires a permis aux trois secteurs de rencontrer à nouveau leur public dans des conditions dites optimales et avec une motivation intacte agrémentée d'une kyrielle de nouvelles idées d'activités.

Durant cette année, le service a connu de nombreux changements au sein de la direction. En janvier, une nouvelle responsable du secteur préscolaire a pris ses fonctions suite au départ à la retraite de sa prédécesseur. En mars, le chef de service, après quatre ans et demi d'activité, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et son poste a été repris par la responsable du secteur parascolaire. À la suite de ce changement, une nouvelle responsable a été nommée à la tête du secteur, ainsi qu'une nouvelle adjointe.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Intense, l'année 2022 a été pour le secrétariat synonyme de changements. Tout d'abord, plusieurs départs ont eu lieu durant l'année. L'assistante administrative a donné une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quittés en janvier 2022. Elle a été remplacée 3 mois plus tard par une nouvelle assistante administrative. Concernant les deux collaboratrices administratives, l'une a quitté le service en juillet 2022 et son poste a été repourvu à un nouveau taux de 100%. L'autre collaboratrice administrative a accueilli son premier enfant en février 2022 et a été en congé maternité jusqu'à l'été 2022. Elle est revenue à un taux de 70%. L'adjointe administrative a également donné naissance à son premier enfant en août et est revenue au début de l'année 2023, selon son taux d'activité habituel. Enfin, notre apprentie a brillamment réussi sa première année et a poursuivi son apprentissage dans un autre service. Pour pallier ces départs et absences, nous avons accueilli 3 stagiaires pour des périodes de 3 mois et une collaboratrice remplaçante de février à juillet à 50%, collaboratrice qui a ensuite repris le poste vacant à 100% en août. Finalement, nous avons accueilli un nouvel apprenti de deuxième année en août 2022.

Ces nombreux changements au sein de l'équipe du secrétariat ont nécessité polyvalence et souplesse dans la répartition des tâches, afin de garantir au mieux les prestations fournies par le service. Le guichet n'a été que partiellement ouvert jusqu'en avril, afin de pouvoir poursuivre l'ensemble des autres activités du secrétariat. Les demandes des parents ont été le plus souvent traitées par téléphone ou courriel.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, le travail assidu s'est poursuivi afin d'être toujours au plus proche de la réalité financière des parents. Le groupe de travail mis en place par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) a pu à nouveau se réunir, selon un nouveau mode de fonctionnement. Désormais, ce sont les communes, à tour de rôle, qui garantissent la présidence du groupe et l'organisation des rencontres. Fin 2022, c'est la Ville de Neuchâtel qui nous a accueillis. En 2023, la Ville de La Chaux-de-Fonds et la commune du Val-de-Travers, en co-présidence, organiseront les séances.

S'agissant de l'accueil extrafamilial dans notre commune, l'équipe du service de la jeunesse a poursuivi ses efforts pour offrir de nouvelles places d'accueil aux familles chaux-de-fonnières, afin de répondre à leurs besoins, toujours en adéquation avec les critères d'attribution de places prévus par la loi. C'est ainsi qu'il a été possible, en 2022, d'ouvrir 12 places supplémentaires dans la structure de Crêtets 91. Le taux de couverture en ville de La Chaux-de-Fonds (incluant les structures privées subventionnées) est désormais de 30.9% pour le préscolaire (total de 431 places) et de 21.6% pour le parascolaire (total de 661 places). Pour rappel, la loi prévoit un taux de couverture cantonal d'au moins 30% pour le préscolaire et de 20% pour le parascolaire. La Ville de La Chaux-de-Fonds répond ainsi aux critères légaux.

Une rencontre avec les structures d'accueil privées subventionnées de la ville a été organisée en juin 2022. Cette rencontre fut l'occasion de présenter notre nouvelle cheffe de service à l'ensemble des directrices et directeurs des structures d'accueil privées.

Enfin, s'agissant des projets menés par l'équipe du secrétariat, l'abandon du format papier reste une des priorités pour le service. En plus du projet GED, mené depuis 2020, une réflexion plus large a été faite sur la possibilité d'effectuer les inscriptions au parascolaire de manière électronique. Dans cette optique, nous avons été approchés par la commune de Milvignes qui a mis en place un programme qui permet de gérer, en toute sécurité, l'inscription des enfants dans les structures d'accueil communales. Grâce au soutien du Service informatique de l'entité neuchâteloise et de la commune de Milvignes, cet objectif a été fixé pour l'automne 2023.

Quant à l'offre liée à la Carte vacances, elle s'est poursuivie en 2022. 360 cartes ont été vendues, nombre qui confirme le succès de cette prestation.

Secteur préscolaire

Les crèches communales de la Ville de La Chaux-de-Fonds débutent l'année 2022 avec l'arrivée d'une nouvelle responsable de secteur. Les premiers mois ont été centrés sur la réflexion de l'organisation au sein des deux structures par la mise en place des postes de responsables de groupe et de formation, ainsi que l'élaboration des cahiers des charges pour l'équipe éducative.

La levée des mesures sanitaires en février a été synonyme de liberté pour tous : enfants, parents, personnel pouvaient à nouveau découvrir les sourires de chacun. Une adaptation progressive a été nécessaire dans le fonctionnement afin de rétablir les conditions d'accueil habituelles au sein des structures.

Au printemps, la concrétisation d'un beau projet ayant débuté avant la crise sanitaire voit le jour : les arbres à lolettes des crèches communales, plantés à proximité de chaque structure. Ces petits arbres permettent aux enfants de faire la transition en laissant leur lolette lorsqu'ils sont prêts à s'en séparer. Dans la continuité du projet, une chanson ainsi qu'une histoire ont été réalisées en collaboration avec l'équipe éducative et les enfants. Ces créations sont disponibles à tout public via le site CRESCO <https://cresco-neuchatel.ch/>. Nous remercions ici vivement le service des espaces publics de La Chaux-de-Fonds pour son soutien dans ce projet.

L'arrivée de l'été est synonyme de départ d'une partie des enfants pour une nouvelle aventure scolaire mais également de la remise des diplômes aux jeunes ayant effectué leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif.ve au sein des crèches.

Le mois d'août est quant à lui symbole de nouvelles rencontres avec l'arrivée de nouveaux-elles apprenti-es et de nouveaux enfants. Un tournant du personnel au sein des différents groupes est effectué à ce moment-là. Ces changements ont permis d'apporter une dynamique enrichissante avec un regard réflexif commun dans le but d'accompagner avec bienveillance les enfants et leur famille.

Dans ce contexte de nouveauté, les sorties extérieures et les projets d'éveil fleurissent au sein de chaque groupe permettant à chaque enfant de se développer dans un environnement sûr et diversifié, dans le respect de leurs besoins.

Nous concluons l'année sur la thématique de la magie de Noël au travers d'animations culinaires, théâtrales, musicales, créatives ainsi qu'un moment de partage convivial avec les parents. Tout cela contribue à apporter une ambiance féérique et chaleureuse au sein des structures préscolaires et à instaurer des liens de confiance et de partage avec les familles accompagnées au quotidien.

Secteur parascolaire

L'année 2022 a permis d'apporter une certaine stabilité et de la sérénité au sein du secteur. La crise sanitaire étant en phase de récession, les enfants et les équipes éducatives ont pu à nouveau fonctionner avec peu de restrictions et en abandonnant progressivement les problématiques liées à la situation particulière vécue depuis deux ans.

Les projets du secteur

Divers projets ont pu voir le jour au sein du secteur. Un concept d'audit destiné aux enfants a été mis en place. Le concept PAROLES est un processus qualité visant à améliorer la mise en œuvre et l'application des prestations socio-éducatives. Dans un souci permanent d'encadrement pédagogique de qualité, ce concept a été introduit afin de contribuer activement à l'épanouissement des enfants dans leur prise en charge socio-éducative et pour répondre à plusieurs articles de la convention relative aux droits des enfants. Il consiste à réaliser des audits destinés aux enfants, et ainsi à définir leurs réels besoins, ainsi que la meilleure manière d'y répondre. Les équipes réfléchissent continuellement à des améliorations de fonctionnement dans la prise en charge des enfants (qualité des repas, encadrement pédagogique, temps à disposition des enfants).

Dans cette continuité, un travail de réflexion et de refonte des lignes pédagogiques propres à chaque structure a débuté, ceci dans le but d'offrir des prestations de prises en charge adaptées aux lieux, aux dynamiques et à l'identité de chaque équipe.

Afin de sensibiliser les enfants à la surconsommation, un concept de jeux voyageurs a été mis en place. Des jeux appartenant aux structures voyagent dans chacune d'elles. Ainsi les enfants fréquentant les structures d'accueil peuvent jouer avec de nouveaux jeux dans un laps de temps défini.

Les équipes ont fait preuve d'une belle imagination en ce qui concerne les thèmes des activités proposées durant l'année écoulée. Les enfants ont pu découvrir comment fonctionne une ville, en particulier la ville de La Chaux-de-Fonds, mais également découvrir les différents continents de notre planète. La thématique d'Harry Potter a proposé aux enfants de s'évader dans un monde magique et féérique. Un concours "d'incroyables talents" a permis aux enfants de se dévoiler différemment, de manière valorisante et ludique. Une initiation à la grimpe a encouragé le développement des compétences sportives mais également la capacité de surmonter certaines peurs ou appréhensions. Plus qu'une activité sportive, la coopération, le respect et la tolérance de l'autre sont des valeurs qui ont pu être expérimentées lors de cette initiation.

Les enfants d'une structure ont eu la chance de se faire offrir des "lectures cadeaux". Des élèves de 11ème du collège des Forges se sont déplacés pour lire des histoires aux enfants. Ce moment de partage entre enfants et adolescent-e.s a révélé chez certains de ces jeunes une vocation pour le métier d'éducateur-riche de l'enfance.

Une structure a participé à un projet d'art urbain en collaboration avec le CCHAR (centre de compétences et de création Helvétique des arts de la rue). Les enfants ont ainsi eu l'opportunité d'exprimer leur créativité en participant à un grand collage exposé dans la ville.

Du nouveau dans le secteur...

En mars, un changement de direction au sein du secteur a eu lieu. La responsable adjointe a repris la responsabilité du secteur parascolaire. Et en mai, nous avons accueilli une nouvelle responsable adjointe.

Du côté ouest de la ville, une nouvelle responsable de structure a pris ses fonctions au mois d'avril à Beau-Temps 8 suite au départ en début d'année de sa prédécesseur. Puis, en décembre, nous avons dit "Au revoir" à la responsable des Tables de Midi qui a décidé de reprendre ses fonctions d'éducatrice dans une autre structure. Le poste sera repourvu en février 2023.

En août 2022, face à une forte demande d'inscriptions du côté sud de la ville, la structure de Crêtets 91 a augmenté sa capacité d'accueil de 12 places supplémentaires, permettant ainsi d'offrir aux familles chaud-de-fonnières 57 places d'accueil par jour sur le site.

L'année des retrouvailles

Après deux ans sans rencontres entre les collaborateurs du secteur, nous avons pu enfin nous réunir tous ensemble pour une journée "hors du temps". Début août 2022, une journée "rallye des structures" a été organisée.

Chaque groupe s'est vu attribuer un plan comportant un tournoi de visite des structures parascolaires. Chaque site a ainsi ouvert ses portes aux éducateurs-trices et apprenti-es du secteur de manière ludique. À chaque poste, une visite et une activité en lien avec le domaine de l'éducation et la coopération ont été proposées. Un repas de midi en commun a été organisé afin de permettre à chacun-e de pouvoir échanger et rencontrer tous les collègues du secteur. Cette journée récréative a permis de (re)créer du lien qui s'était égaré durant la pause COVID. L'ensemble du secteur a particulièrement apprécié ce moment convivial et précieux.

Secteur Animation socioculturelle

L'année 2022 fut une année où l'équipe de l'animation a repris petit à petit ses marques et retrouvé un fonctionnement "classique" suite à la fin des mesures liées au COVID mais suite également à la fin des travaux dans notre bâtiment de Serre 12.

En février, nous avons pu reprendre possession de la grande salle. Cela nous a permis d'organiser à nouveau plusieurs de nos activités "phares" (Smala et Mercredvertissements) dans nos locaux. Nous disposons dorénavant d'un espace très intéressant pour offrir à notre public des prestations de qualité dans un endroit agréable et rafraîchi.

Nous avons profité de cette situation plus stable pour continuer d'ancrer solidement nos activités sans oublier de mettre en place de nouveaux projets en lien avec les besoins changeants du public. Nous avons également participé à de nombreux événements en collaboration avec d'autres services et associations locales (Fête de mai, Fête de Printemps, Ludesco, SACR). Ci-dessous, un bref descriptif des principales activités de l'année écoulée.

SMALA

Notre projet destiné aux adolescent-e-s ne cesse d'évoluer avec les années. L'un des nombreux challenges a été de recréer du lien avec cette population à la suite de la "cassure" provoquée par la pandémie. Nous avons également questionné régulièrement la place des filles dans nos activités. Toute l'équipe s'engage à travers diverses actions afin de leur donner la place qu'elles doivent avoir.

Nous avons proposé de nouvelles déclinaisons du projet durant notamment les périodes des vacances scolaires :

SMALAZIK (nouveau projet)

Durant deux semaines (vacances de février et vacances d'été), des ateliers musique ont été proposés à la journée : atelier d'écriture avec la rappeuse Tracy De Sá (F), beatmaking et DJ. 18 jeunes ont participé au projet. Le dernier soir, le service de la jeunesse a organisé un concert qui était ouvert au public et qui a rencontré un grand succès, notamment auprès des familles des jeunes artistes.

SHOWCASE/MINI CONCERT SMALA (nouveau projet)

Huit jeunes ont participé à ce projet suite à Smalazik ainsi qu'à l'évolution du projet Studio. Il y a eu trois représentations officielles : la Fête de mai aux Anciens abattoirs, les Streetdays à Numa-Droz et le Festival Promos du Locle en collaboration avec le CLAAP. L'objectif de ce projet est de permettre à ces jeunes artistes d'acquérir de l'expérience sur scène.

CONCOURS "UNE TOUCHE D'ESPOIR" (nouveau projet)

Dans notre studio d'enregistrement, nous avons mis en place un concours musical pour les jeunes artistes de la ville. Plus d'une vingtaine de jeunes ont été rassemblés sur un projet commun : sortir un album au début de l'année 2023. La grande gagnante du concours se verra également offrir le tournage d'un clip par une réalisatrice chaud-de-fonnière.

SMALA PINATA / FORGES (nouveau projet)

Accueil ou présence hebdomadaire qui s'adresse principalement aux jeunes de 12 à 18 ans du quartier des Forges. Ce projet a vu le jour en 2021, grâce à la collaboration avec le Collège des Forges, ainsi qu'avec l'ASAP (ancien SER) qui nous permettent d'utiliser la cour d'école pendant la belle saison, ainsi que le local de la Piñata pendant la saison froide. Ce projet rencontre un vrai succès, car il répond à un besoin exprimé par les jeunes de ce quartier et se caractérise par une mixité quasi égale de genre.

MERCREDI VERTISSEMENTS

Ces activités ont attiré 193 enfants de 4 à 12 ans et ont permis de nombreuses collaborations avec des sociétés locales (Centre Culturel de l'ABC, le théâtre de L'Abeille, Circo Bello, la ferme Sterchi). Depuis le retour dans nos locaux, la fréquentation n'a cessé de croître.

ANIMATIONS DE QUARTIER

Chaque mercredi, nous allons à la rencontre des habitants-es dans plusieurs quartiers de la ville. Nous proposons de nombreuses activités pour les enfants et les familles. Cette prestation permet de créer des liens de proximité avec les habitants-es des quartiers et d'être à l'écoute de leurs besoins, contribuant ainsi à développer la sensation d'une ville où il fait bon vivre.

STREEDAYS

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, à l'approche de l'été, cette manifestation regroupe plus de 200 jeunes autour de la thématique des arts de la rue. C'est dans une ambiance festive et ensoleillée que le public s'est retrouvé durant deux samedis (terrain de basket de Numa-Droz et Lycée Blaise-Cendrars). Cette manifestation attire de nombreuses personnes adeptes du basketball et venant également d'autres cantons.

CAMP DE VACANCES

Deux fois par année, en été et en automne, nous offrons la possibilité aux enfants de la ville d'expérimenter les joies de la vie en communauté, en passant une semaine d'activités dans une maison de vacances. Ce projet rencontre chaque année un grand succès et permet de créer des liens forts avec notre jeune public.

LES ANIMATIONS ESTIVALES

Pour la troisième année consécutive, nous avons proposé 6 jours d'animations (3 sur la place de jeux des Forges et 3 dans la cour du collège de la Charrière) durant les vacances d'été. Cette prestation rencontre un réel succès auprès de la population qui ne peut pas partir en vacances. De nombreuses activités sont proposées, que cela soit de la cuisine, des jeux, du bricolage ou de la danse, également en collaboration avec des associations locales.

LES AVENTURES ESTIVALES (nouveau projet)

Lors de ce nouveau projet de vacances, les enfants sont partis explorer des lieux emblématiques de la région et ont pu participer à diverses activités en lien avec la nature. La semaine s'est clôturée avec un mini-camp de deux jours et une nuit sous tente. Une trentaine de places par jour sont proposées durant la dernière semaine des vacances d'été.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Le Service des sports a vécu une année 2022 synonyme de retour à la normale après 2 exercices marqués par les restrictions liées au Covid. Toutes les installations sportives ont pu ouvrir normalement mais enregistrent pour la plupart une baisse de la fréquentation comparativement aux belles années d'avant Covid. La piscine des Mélèzes fait office d'exception à cette tendance, probablement grâce à la belle météo durant l'été 2022.

Le Service des sports a pu déployer ses activités habituelles, notamment :

- en soutenant les clubs locaux qui mènent leurs actions de formation des jeunes.
- en développant le calendrier des manifestations sportives locales et parfois en portant l'organisation de celles-ci (la Trotteuse-Tissot, la Verticale Espacité, ...).
- en promouvant le sport-santé et l'activité physique pour toutes et tous (séances Midi-tonus, développement des installations en plein air, ...).
- en assurant sur le long terme la mise à disposition d'installations sportives attractives, ceci étant possible grâce à un entretien régulier et une planification des projets de rénovation et de construction.

Dans le cadre du développement du sport en général, le service entretient et cultive des relations étroites avec le Service cantonal des sports, celui de la Ville de Neuchâtel et avec nos services communaux, en particulier l'Ecole, les Services de la jeunesse, de l'intégration et de la cohésion et de la santé et promotion de la santé. Dans le cadre des projets liés aux installations, le Service des sports s'appuie sur les compétences et les conseils des Services des bâtiments et logements et de l'urbanisme. L'aide du SEP et de la Sécurité publique sont également indispensables, par-exemple lors de la mise sur pied des manifestations.

Personnel

Le Service des sports a vu l'arrivée du nouveau chef de service en mars 2022 suite au départ à la retraite du titulaire en janvier 2022. L'intérim a été assuré durant quelques semaines par l'adjointe au chef de service.

Le nombre d'EPT n'a pas évolué durant l'année 2022. Pour faire face à diverses absences de moyennes ou longues durées pour cause de maladie ou suite à un accident, le Service des sports a dû procéder, avec l'accord du Conseil communal, à l'engagement de plusieurs collaborateurs en contrat à durée limité.

Le Service des sports s'appuie également sur des garde-bains fixes et auxiliaires durant l'été à la piscine des Mélèzes et tous les week-end de l'année à la piscine des Arêtes. Le recrutement se complexifie d'années en années. Ce constat est également observé dans les autres piscines publiques de Suisse romande. Le niveau de responsabilité porté par les surveillants et la nécessité de gérer des conflits et de l'agressivité en constante augmentation autour des bassins semblent expliquer cette situation.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à trois reprises en 2022.

- Le 09.05.2022 : organisation du service en 2022. Rapport de gestion 2021. Comptes et remarques aux comptes 2021. Présentation des projets de rénovation de la piscine et de la patinoire des Mélèzes.
- Le 19.10.2022 : présentation du rapport relatif à une demande de crédit de CHF 510'000.- TTC pour le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du collège de la Charrière. Présentation des projets de rénovation de la piscine et de la patinoire des Mélèzes.

Le 03.11.2022 : budget 2023, comptes de fonctionnement, subventions et investissements / Projet de construction d'un pumptrack en collaboration avec le Lions Club Deneb.

Infrastructures

Le Service des sports a pu concrétiser plusieurs projets liés à des crédits d'investissement. Il s'agit notamment de :

- 521 / La Charrière, terrains, pistes et halles : remplacement de 3 portes de garage, acquisition d'une tondeuse à gazon à conducteur et assainissement du pont d'athlétisme.
- 524 / Piscine de Numa-Droz : assainissement de l'intrados de la dalle mobile en béton et remplacement du système de chloration de l'eau. En collaboration avec le SBL, remplacement de l'éclairage au-dessus du bassin et des foehns des vestiaires.

Les validations d'investissements sur l'enveloppe des crédits pour imprévus octroyée au Service des sports ont permis d'intervenir urgemment pour des travaux n'ayant pas pu être anticipés, tels que le remplacement du système de radios mobiles à la piscine-patinoire des Mélèzes.

Piscine et patinoire des Mélèzes

Les 2 projets majeurs de réhabilitation de la piscine des Mélèzes et de rénovation de la patinoire des Mélèzes ont occupé de manière prépondérante le Service des sports durant l'année 2022.

- Piscine des Mélèzes : pour mémoire, le crédit d'investissement de CHF 11'570'000.- a été validé par le Conseil général en octobre 2020 sur la base d'un avant-projet (phase 4.31 SIA) dont le coût total avait été calculé par un bureau d'ingénieurs spécialiste en piscines. A l'arrivée du nouveau chef de service, le développement du projet a été stoppé durant quelques semaines afin de laisser le temps au projet de la patinoire de décoller et ainsi permettre la mise en regard des projets de rénovation des 2 installations sportives qui sont totalement interconnectées sur le site des Mélèzes. La production énergétique, l'accueil des visiteurs, le restaurant ouvert à l'année et l'équipe d'exploitation sont les principaux éléments communs.

Le projet (phase 4.32) a été finalisé par les différents mandataires avant l'été 2022. Il a été déposé au Service de l'urbanisme en août 2022 pour la mise à l'enquête. Au terme du délai légal, aucune opposition n'a été enregistrée. Le permis de construire a été délivré en janvier 2023.

Durant le 2^e semestre 2022, le Service des sports, appuyé par un bureau d'aide au maître d'ouvrage, a lancé divers appels d'offres selon la loi sur les marchés publics afin d'adjudger notamment les mandats de planificateur général et bureau d'ingénieurs piscines et de direction des travaux. Les mandataires ont préparé à la fin 2022 les soumissions des différents travaux de rénovation qui doivent démarrer en août 2023 (bassins inox, traitement de l'eau, gros œuvre, second œuvre, ...).

- Patinoire des Mélèzes : pour mémoire, un crédit d'étude d'un montant de CHF 2'290'000.- a été octroyé par le Conseil général en mars 2021 pour la rénovation de la patinoire. Les mandataires ont démarré en janvier 2022 le développement de l'avant-projet (phase 4.31 SIA) en se basant sur le cahier des charges du maître d'ouvrage. Le suivi des étapes et validation des options proposées ont été assurées par le Codir du projet qui s'est réuni à 8 reprises. La commission de construction a été mise sur pied à 15 reprises avec une très grande implication des principaux partenaires : Viteos, le HCC, le Service des bâtiments et logement et le bureau d'aide au maître d'ouvrage. Le rapport d'avant-projet a été finalisé et présenté en septembre 2022 aux membres du Codir qui en ont validé la forme et la structure. Ce rapport est composé des plans, des descriptifs techniques, du planning et du devis général avec un niveau de précision de +/- 20 %

Pour ne pas retarder le processus, le développement du projet (phase 4.32 SIA) a été lancé en octobre 2022 tout en continuant à optimiser l'avant-projet dans le but de réduire le coût global de rénovation de l'ouvrage.

D'autres sujets en relation avec ce projet ont été initiés. Il s'agit notamment de la demande de soutien CISIN à l'Office fédéral du sport en collaboration avec la fédération suisse de patinage (Swiss Ice Skating), la recherche avec le SECO d'un partenaire privé intéressé à associer son identité à la future patinoire (naming) et la présentation du projet au canton qui sera sollicité pour une participation financière. Cette aide semble justifiée pour une installation d'envergure régionale qui doit participer au développement de manière significative des sports de glace et à l'essor de la ville et de toute une région grâce notamment au HCC, club historique qui aspire à rejoindre l'élite suite du hockey en Nationale League.

Le planning du projet prévoit une présentation de la demande d'investissement au Conseil général à l'automne 2023 et un démarrage des travaux une année plus tard.

Centre sportif de la Charrière

Le centre sportif de la Charrière offre un espace unique et privilégié permettant la pratique de l'athlétisme, du football, du street-hockey, du tir à l'arc et du dirt jumping.

Le pavillon des sports, unique halle triple en ville de La Chaux-de-Fonds, accueille les élèves du CPNE (centre professionnel neuchâtelois de formation) et les activités des clubs locaux d'handball et d'uni hockey.

Le site de la Charrière nécessite d'être entretenu et valorisé car la majorité des infrastructures datant du milieu du 20^e siècle sont en mauvais état. Malgré tous les efforts fournis par l'équipe du Service des sports en charge des terrains et pistes pour les maintenir en état, celles-ci nécessitent des rénovations profondes. Plusieurs containers sont installés sur le site et abritent des vestiaires, buvettes ou locaux de stockage. Ces installations mobiles et provisoires ne répondent plus aux besoins des utilisateurs, impliquent des frais importants d'entretien et ne sont pas en adéquation avec les programmes d'économie d'énergie.

Les installations d'athlétisme du complexe de la Charrière étaient au bénéfice d'une homologation de la fédération nationale Swiss Athletics valable jusqu'au 31 décembre 2022. En vue de son renouvellement, elle a été inspectée le 26 octobre 2022. Le très mauvais état de la piste (dureté excessive, affaissement à divers endroits et décollement du revêtement synthétique) et la non-conformité de plusieurs installations ne permettent plus une homologation pour une durée habituelle de 10 ans. La fédération a entendu les préoccupations du Service des sports et de la SEP-Olympic et accorde une ultime prolongation provisoire de l'homologation jusqu'à fin 2024, ceci sous réserve d'un certain nombre de corrections urgentes à réaliser d'ici fin avril 2023. Les travaux urgents à réaliser concernent notamment le marquage complémentaire de la piste, la réparation ponctuelle du revêtement synthétique et la mise en conformité du cercle de lancer du poids, des poutres de saut et du saut à la perche.

A partir de 2025, une homologation ne sera possible que si une rénovation fondamentale est réalisée (remplacement notamment de la piste et de la sous-couche d'absorption). Pour mémoire, la piste avait subi une réfection partielle en 1979

(retopping ou recharge de la couche synthétique de surface). Cette opération ne peut malheureusement pas être reconduite une seconde fois.

Un montant de CHF 30'000.- a été inscrit au budget des investissements 2023 en vue de finaliser l'étude de réfection complète des installations d'athlétisme. Ce projet complétera la première analyse réalisée en 2021 par le bureau d'ingénieurs Sabert. L'épineuse question de saisir ou non l'opportunité de la rénovation globale pour passer de 6 à 8 couloirs devra être débattue et traitée à cette occasion.

Au vue de la situation décrite ci-dessus et afin de permettre au SEP-Olympic de continuer à mettre sur pied les différents meetings et notamment le Resisprint de renommée internationale, la rénovation globale devrait être planifiée idéalement sur l'exercice 2025.

Installations de sport en plein air

Le Service des sports met à disposition de la population diverses installations sportives en libre-service et en assure l'entretien. En 2021, le quartier des Forges a vu s'ouvrir un espace de Street Workout qui a remplacé le terrain de Street football obsolète. L'inauguration de cette nouvelle zone a été inaugurée le 9 mai 2022.

Toutes les autres installations (tennis de table, terrains multisport, fitness extérieurs, parcours VTT, pistes de ski de fond, etc.) bénéficient d'un suivi régulier de la part de l'équipe stationnée au stade de la Charrière. Celle-ci entretient et gère également 11 terrains dédiés au football, au rugby et au football américain. 9 clubs totalisant 66 équipes se partagent les 8 terrains en terre végétale et les 3 recouverts d'un revêtement synthétique.

Le terrain synthétique principal du stade de la Charrière est le seul à être déneigé. Il est donc utilisé de manière soutenue durant la période hivernale. Les 2 autres terrains synthétiques, du collège de la Charrière et des Forges, sont également mis à forte contribution durant la belle saison.

Ces 2 surfaces sont utilisées par les clubs de football, mais également par l'Ecole et la population. Ils sont moteurs d'une certaine dynamique dans des quartiers qui comptent une grande diversité culturelle. Néanmoins, l'abandon de déchets autour du terrain, le non-respect des horaires d'entraînement des clubs par certains groupes de personnes qui ne quittent pas l'aire de jeu et l'introduction de certains engins interdits sur la pelouse (cyclomoteurs, vélos, trottinettes, ...) créent des problèmes de cohabitation et poussent les clubs à solliciter régulièrement l'aide du Service des sports. Certaines mesures ont dû être prises durant l'été 2022. Il s'agit notamment de la mise en place de nouveaux panneaux d'information, de la fermeture des portails d'accès au terrain (l'accès des personnes reste possible par les différentes écoutilles présentes dans la clôture mais évite l'introduction des 2 roues) et de l'augmentation du nombre de passages hebdomadaires pour le ramassage des déchets.

Ces infrastructures favorisent la pratique du sport, contribuent à la cohésion sociale et revêtent un caractère intégratif. En raison des avantages évoqués ci-dessus, le Service des sports pense que cela vaut la peine de continuer à rendre ces terrains synthétiques accessibles à la population, notamment le week-end.

La pelouse synthétique du terrain de football du collège de la Charrière date de 2008. Celle-ci est en très mauvais état. Cela s'explique par le fait que la durée de vie normale estimée à environ 10 ans a déjà été dépassée depuis plusieurs années. Le Service des sports a présenté au Conseil communal un rapport relatif à une demande de crédit de CHF 510'000.- TTC pour son remplacement. Le Conseil général a accepté le crédit lors de sa séance du 15 novembre 2022.

Par décision du 31 août 2022, le conseil d'Etat a admis le recours de riverains du quartier des Foulets contre la décision du conseil communal du 6 juillet 2020. Celle-ci levait leur opposition au projet de rénovation du terrain de football des Foulets qui prévoit le remplacement de la terre végétale par un revêtement synthétique mieux adapté aux conditions climatiques d'une ville située à 1000 m d'altitude.

Pour mémoire, ce terrain de football qui abrite le club FC Etoile et ses 14 équipes est en mauvais état et ne répond plus aux normes de l'Association neuchâteloise de football. Le Conseil communal a décidé de ne pas recourir contre cette décision et préfère compléter le dossier dans le sens demandé par le Conseil d'Etat afin de pouvoir présenter à moyen terme un projet solidifié.

Parcours VITA

Un contrôle qualité de la piste et des postes fixes a été organisé en avril 2022 en collaboration avec l'organisme Radix (Fondation suisse pour la santé), mandaté par ZPV (Zurich parcoursvita). Les mesures d'amélioration ou de remise en état ont été réalisées par le Service des sports en collaboration avec le secteur de la menuiserie du SEP (Service communal des espaces publics).

Plusieurs rencontres ont été mises sur pied avec les mandataires de la Confédération et le Service communal des forêts afin d'avancer sur le projet d'adaptation du parcours Vita dans le cadre de la mesure TP2 (autoroute N20) – Batraciens au bas-du-Reymond et création d'un espace de bois mort sur une surface de 1 hectare. Un nouveau parcours a été dessiné et proposé pour validation à Radix. La Confédération devrait réaliser en 2024 la modification du parcours et le déplacement de postes fixes. Les coûts financiers inhérents à cette adaptation devraient être pris en charge par l'OFROU.

Sociétés et clubs sportifs

Le nouveau chef de service a profité de son arrivée pour rencontrer largement les différents clubs et sociétés sportifs. Les sollicitations ont été nombreuses et variées.

Des rencontres en bilatéral ont été organisées avec des délégations des différents comités et les entraîneur-euse-s.

Ces nombreuses séances ont permis au Service des sports d'entendre les différentes préoccupations des clubs et associations : besoins en matière d'infrastructures, difficultés à recruter de nouveaux membres actifs et/ou bénévoles pour les manifestations, ...

Les échanges ont également eu lieu lors des manifestations sportives telles que les Family Games, le Resisprint, les divers championnats, ...

Le Service des sports utilise le site internet de la Ville, la page du Service des sports et les réseaux sociaux pour partager et rendre visibles les activités et événements organisés par les clubs et associations sportives.

Manifestations sportives

2022 a été marquée par le retour de nombreuses manifestations qui avaient dû soit être annulées soit adaptées durant les deux années précédentes. La levée des restrictions et le travail fourni par les organisateurs-trices pour relancer leur activité ont contribué au succès rencontré par les manifestations auprès de la population. Cette mobilisation se reflète à travers les statistiques de participation.

Seuls certains événements de début d'année ont subi des annulations en lien avec l'instabilité de la situation sanitaire.

Manifestations portées par le service

Mini-Trotteuse

La Fête de mai traditionnellement organisée en vieille ville a été exceptionnellement déplacée aux Anciens abattoirs. Intégrant ce grand événement populaire, la Mini-Trotteuse, course offerte aux enfants de 4 à 17 ans, a attiré près de 339 enfants sur le nouveau parcours. À titre de comparaison, ils étaient 343 à terminer la course en 2019.

Family Games

Mise en place par le Panathlon des Montagnes neuchâteloises en collaboration avec les Services des sports, de la jeunesse, de la santé et de la promotion de la santé et de la communication, la 4^{ème} édition des Family Games a été organisée le 25 septembre 2022 au Centre sportif de la Charrière. La manifestation a très largement battu son record de participation. Les 1'043 personnes présentes ont pu découvrir différentes activités proposées par 29 associations sportives. À la suite de cette manifestation, 12 clubs ont rapporté au service avoir enregistré un total de 33 nouvelles adhésions dont 10 pour le Judo-Karaté club. Ces signes encourageant de reprise de l'activité physique nous confortent sur l'importance de travailler en collaboration avec les clubs afin de leur offrir une visibilité supplémentaire.

La verticale d'Espace

Cette nouvelle manifestation a été imaginée lors de l'arrêt des activités en 2020 en lien avec le Covid et est un concept unique en Suisse. Cette course d'escaliers contre la montre a trouvé sa place dans la Tour Espace, monument emblématique de la ville. Elle a été organisée le 24 octobre par le Service des sports. En comptabilisant 107 inscriptions (99 participants) sur 135 dossards mis à disposition, cette nouvelle manifestation en soirée prouve l'engouement de la population pour les nouvelles activités "extrêmes". Elle sera à nouveau proposée en 2023.

La Trotteuse-Tissot

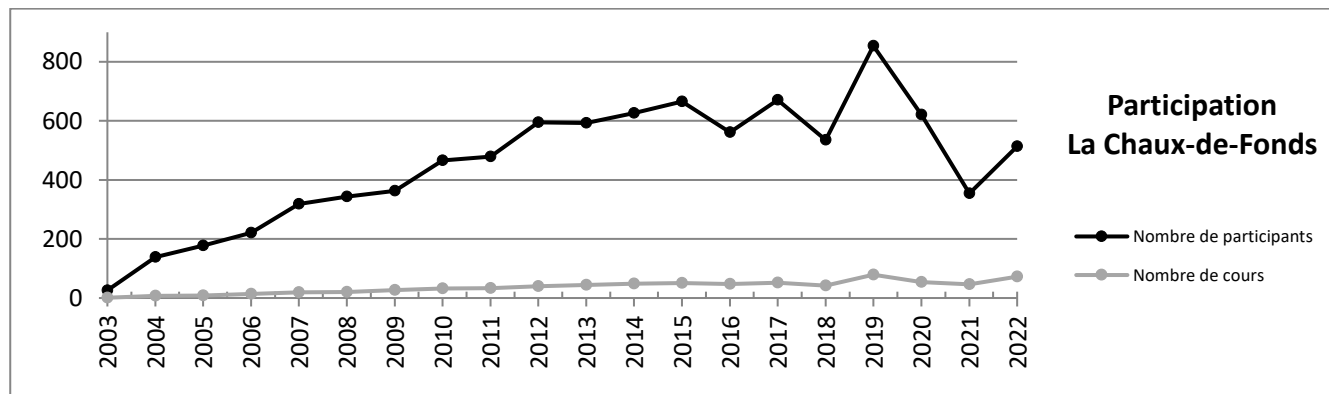
La 14^{ème} édition de cette traditionnelle manifestation de fin d'année s'est déroulée au même moment que l'inauguration de la nouvelle horloge monumentale sur la place de la Gare offerte par la Maison Tissot. À cette occasion, les départs de deux épreuves ont été déplacés devant la nouvelle œuvre. Avec ses 2'832 inscriptions, La Trotteuse-Tissot a flirté avec sa plus grande affluence (réalisée en 2018) durant une édition sans trail. Les records de participation ont été dépassés dans toutes les catégories loisirs ainsi que pour les courses des enfants. Tous les jeunes de 4 à 15 ans domiciliés dans les Montagnes neuchâteloises ont été invités à participer gratuitement dans les catégories qui leur sont dédiées. Près d'un tiers des coureurs-euses proviennent de l'extérieur du canton.

Promotion du sport

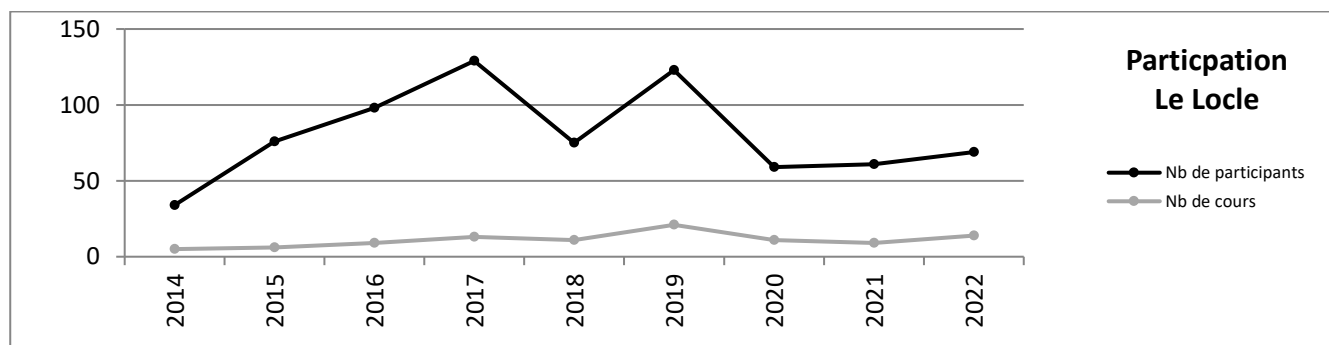
Midi Tonus

Le programme d'activités Midi-Tonus doit relever le défi de ramener la population à la pratique d'une activité physique. Les habitudes prises durant la pandémie ont drastiquement tiré un coup de frein au travail entrepris durant les dernières années par le service en faveur de l'encouragement à la pratique sportive. Cependant, l'enthousiasme des moniteurs-trices à proposer de nouvelles offres est un facteur encourageant qui permettra sur le moyen terme de revenir au niveau des inscriptions pré-Covid.

514 personnes se sont inscrites aux 72 sessions organisées durant l'année 2022 à La Chaux-de-Fonds.



L'organisation des cours à la ville du Locle est prise en charge par le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 2014. Les sessions planifiées en 2022 ont totalisé 69 inscrits et 14 cours. De nouveaux cours sont proposés par les moniteurs-trices loclois-es.



Sport City Tour

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner

Les élèves de l'Ecole obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'Ecole obligatoire et un professeur du club des Patineurs, dans le but de leur faire découvrir cette discipline.

Fête de la glace / Swiss Hockey Day

La fête de la glace a été célébrée le 6 novembre 2022 en parallèle de la Swiss Ice Hockey Day à la patinoire des Mélèzes. Cette manifestation était habituellement organisée par l'APAR&T (Association des patinoires romandes et tessinoises). Elle est maintenant du ressort de chaque exploitant de patinoire. La Ville de La Chaux-de-Fonds a fait le choix de continuer à proposer cette manifestation au regard de l'importance qu'attache la population à son infrastructure. Cette journée a enregistré le record d'affluence de la saison.

Divers

Il a été constaté, avec la reprise des manifestations en ville, un réel engouement de la population pour les activités liées au bien-être et de loisirs. De nombreuses animations proposées dans ce sens ont rencontré un grand succès.

Grâce à ses canaux de communication digitale, le Service des sports a amélioré la distribution des informations auprès du public. De plus, ces dernières sont régulièrement relayées par le Service de la communication de notre Ville. Cette interaction est primordiale et offre une plus vaste audience.

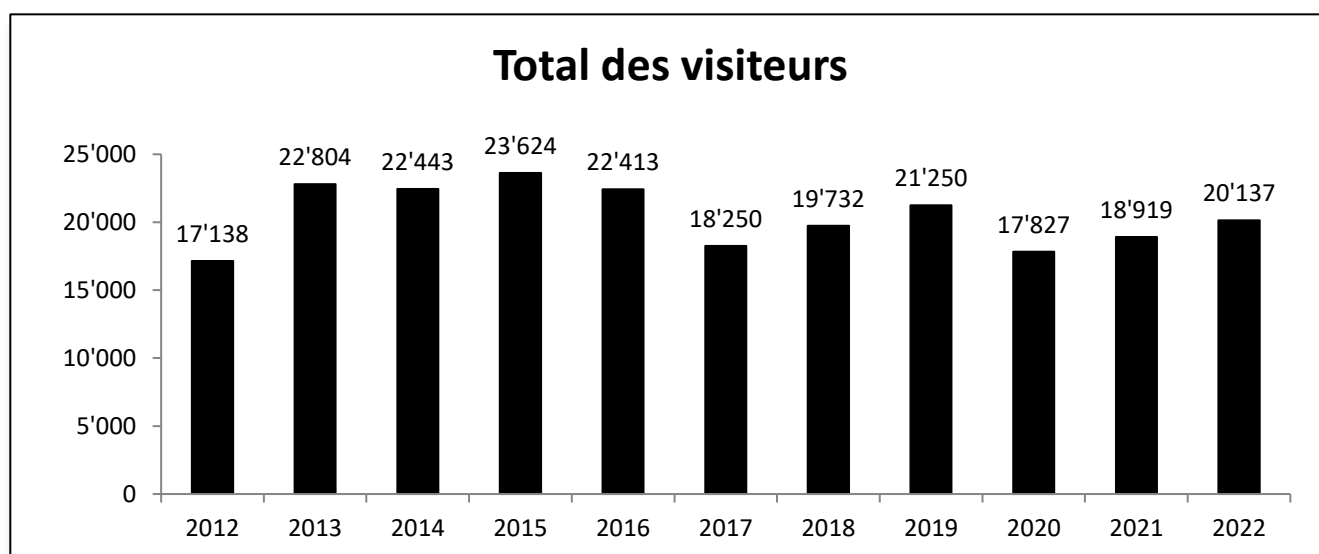
Statistiques

Patinoires des Mélèzes

La patinoire a été ouverte au public pendant 148 jours en 2022. La date d'ouverture de la piste extérieure a été décalée de 15 jours après les vacances d'octobre, ceci afin de contribuer à l'effort énergétique fourni par l'ensemble de l'administration.

Meilleure affluence journalière de la saison : 344 visiteurs le 06.11.2022 lors de la Fête de la glace.

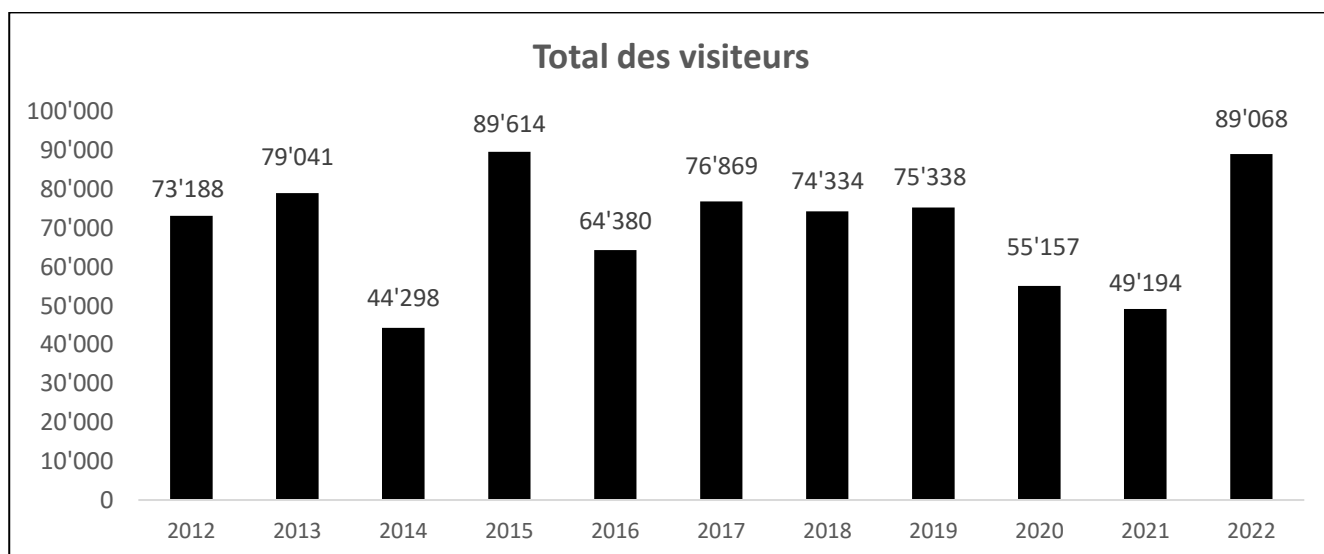
Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	4653	150
Février	4214	151
Mars	1640	126
Octobre	1324	88
Novembre	4209	140
Décembre	4097	137
	20137	142



Piscine des Mélèzes

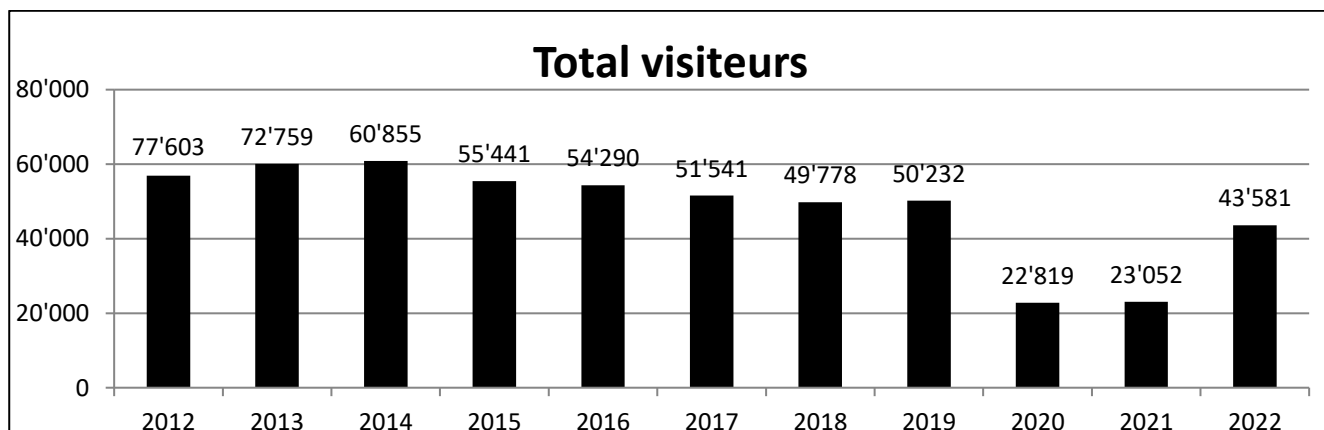
La piscine a ouvert ses portes du samedi 14 mai au lundi 19 septembre 2022, soit durant **128** jours. La meilleure affluence de la saison a eu lieu le dimanche 19 juin avec 3'495 visiteurs. Il y a eu 3 pics d'affluence à la mi-juin, à la mi-juillet et à la mi-août. Avec plus de 89'000 visiteurs sur 5 mois, l'année 2022 a enregistré sa plus forte affluence depuis 2015. Les températures estivales sont en lien avec cette nette augmentation.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Mai	8073	447
Juin	27077	901
Juillet	29531	950
Août	22503	721
Septembre	1884	98
	89068	624



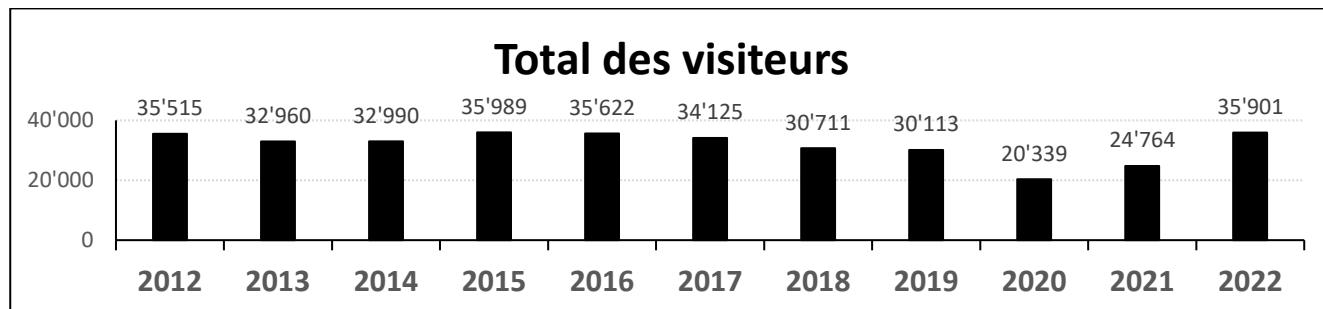
Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 331 jours en 2022 (231 en 2021). L'utilisation de l'infrastructure par le public a enregistré une baisse durant les premiers mois de l'année en comparaison avec la période antérieure à 2020. L'affluence revient cependant à la normale à partir de la seconde moitié de l'année.



Bassin Numa-Droz

35'901 entrées en 2022 pour 200 jours d'exploitation, soit 180 entrées en moyenne/jour.



Mur d'escalade

855 entrées ont été comptabilisées durant l'année 2022.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909	1043	832	419	855

Pistes de ski de fond

L'absence de neige en fin d'année 2022 n'a pas permis l'ouverture des pistes des Arêtes et des Foulets. Seule la piste de Pouillerel a pu être exploitée durant 3 jours. La saison 2021/2022 avait permis aux pratiquants-es de profiter en moyenne de 70 jours d'ouverture.

	Jours d'ouverture			
	Arêtes	Foulets	Pouillerel	Moyenne
2011/2012	72	69	95	79
2012/2013	55	70	122	82
2013/2014	22	31	100	51
2014/2015	62	68	91	74
2015/2016	42	41	87	57
2016/2017	20	22	77	40
2017/2018	39	41	131	70
2018/2019	36	50	98	61
2019/2020	0	0	45	15
2020/2021	45	44	98	62
2021/2022	62	62	86	70
Moyenne	40	43	92	

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Commission santé

La Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année 2022. Lors de la première rencontre, la directrice générale du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie a présenté la situation du centre et les perspectives d'avenir.

Lors de la deuxième rencontre, la directrice de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a présenté à son tour les améliorations au sein du site de La Chaux-de-Fonds et les projets d'avenir.

Dixième anniversaire de l'installation des défibrillateurs en ville

Le Service de santé et promotion de la santé, en collaboration avec un cadre du SIS, chef de section, a conduit une journée d'information sur les gestes qui sauvent auprès de la population durant les Horlofolies. Un stand a été tenu pour expliquer la procédure en cas d'urgence médicale en collaboration avec le Service cantonal de la santé publique, un service de secourisme et les Samaritains.

Centre d'orthophonie

État du personnel

Pas de mouvement de personnel.

Formation, supervision, présentations externes et projets

Les grands colloques mensuels ont repris au centre d'orthophonie et ont été consacrés à :

- Des présentations internes (consultations brèves pour les petits, remédiation PIFAM pour les enfants avec troubles de l'attention et hyperactivité, présentation de l'EFT, réflexion sur nos différentes spécialisations, réflexion sur le secret professionnel).
- Intervention de Mme Barbara Décoeudre de l'ACPA et présentation des principes EDSM pour petits autistes.
- Intervention de M. Olivier Panizza et présentation des réflexes archaïques.

Les autres colloques divisés en trois petits groupes ont travaillé sur les thèmes suivants :

- La consultation brève, sa mise en place, sa présentation aux pédiatres et responsables de crèches.
- Cotation de certains tests, adaptation à la population chaux-de-fonnière, tests dans des classes de 7FR.
- Techniques énergétiques et supervisions de dossiers.

Toutes les orthophonistes de l'équipe doivent justifier de formations permanentes dans des domaines variés. Cette année, il y a eu des formations en intervention et guidance parentale chez les petits, des formations sur le TDAH et troubles de l'attention, cognition mathématique et troubles de l'oralité. Certaines orthophonistes ont participé à des congrès à l'étranger.

Depuis 2022, les thérapies de groupe ont pu reprendre et plusieurs groupes sont en route (langage oral et écrit, troubles pragmatiques et de la cognition mathématique).

Dans nos interventions externes, nous avons été sollicitées par la Croix-Rouge afin de faire une présentation sur la campagne "Moins d'écrans, un jeu d'enfants". Une présentation de deux heures leur a été faite en janvier 2022.

Nous sommes également intervenues dans le cadre de RECIF pour présenter le centre d'orthophonie et le développement du langage à des mamans bilingues ou allophones.

Notre nouvelle prestation "Consultation brève" a été présentée en mai 2022 aux pédiatres et responsables de crèches. Dès septembre 2022, nous avons une consultation par mois. À ce jour, cette nouvelle prestation s'avère positive et porte ses fruits. Nous ferons un bilan après une année.

Une présentation de l'activité du centre d'orthophonie a été faite au centre de psychomotricité. Cet échange a permis d'ajuster nos demandes, de comparer nos délais d'attente et d'ainsi améliorer notre collaboration.

L'EPER (entraide protestante suisse) a mis en place des ateliers d'activités parents-enfants et une de leur responsable est venue nous présenter le concept. Ces ateliers ont été accueillis très favorablement par les orthophonistes car ils comblent un manque sur le canton de Neuchâtel.

Les interventions avec le CNPea se poursuivent à raison de deux séances annuelles. Ces interventions nous permettent d'échanger sur des situations d'enfants en bas âge et de déterminer ainsi les priorités d'interventions.

Gestion interne

Nous avons actuellement une liste d'attente de bilans importante (environ 100 enfants). Le délai d'attente pour un bilan est de 4 mois et ceci dans toutes les catégories d'âge. Nous continuons à analyser chaque signalement strictement. Il est à noter, cependant, que le délai donné aux parents lors du signalement est respecté.

Après le bilan, les enfants, pour lesquels un traitement s'avère nécessaire, sont enregistrés sur la liste d'attente de traitement (environ deux mois selon les périodes de l'année).

Nous continuons de desservir les collèges de la Promenade (1 journée), Gentianes (1 matinée), Foulets (1 matinée), Ouest (4 matinées et demi), Cernil-Antoine (1 matinée) et Endroits (3 matinées). Un projet est en cours pour desservir le collège de Bellevue.

Projet GED : La gestion informatisée des dossiers est en projet. Il y a eu beaucoup de séances avec le service informatique et le développement du projet se poursuit en 2023.

Le projet de déménagement à Serre 14 est toujours d'actualité, des plans ont été réalisés et une discussion avec l'équipe a eu lieu. Actuellement, l'absence de salle d'attente, l'exiguïté des locaux, l'entreposage du matériel commun et l'archivage restent problématiques.

Université

Durant l'année 2022, nous avons accueilli une stagiaire à temps partiel dès le mois de septembre ainsi qu'une seconde stagiaire durant une courte durée, au mois de février. Nous avons également répondu favorablement à une demande de l'Université pour accueillir 2 stagiaires à mi-temps dès 2023.

Collaboration avec l'école

La collaboration classes FS/orthophonie a été présentée aux enseignant-es des classes FS et terminales. À ce jour, aucune nouvelle demande pour poursuivre ce projet ne nous est parvenue de l'école.

Le travail sur la cotation de tests adaptés à la population chaux-de-fonnière est toujours en cours et va se poursuivre en 2023. L'école nous a permis de faire passer des tests dans des classes de 7FR.

Collaborations externes

La collaboration et les rencontres avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) sont centrales et représentent une partie importante du travail de la responsable. Cette année l'OES a modifié la procédure pour les demandes de soutien pédagogique spécialisé et les demandes d'école spécialisée. Les procédures et rapports ont été simplifiés.

Les statistiques 2021-2022 indiquent que le 80% des dossiers en traitement au centre d'orthophonie sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées. Le 20% restant concernent des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie des mesures ordinaires.

Population suivie

À titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2022 (nos statistiques sont faites par années scolaires) :

Dossiers traités en 2021-22

Total : 660

Dossiers OES : 532

Dossiers non OES : 128

Répartition selon l'âge :

15 ans et+ : 8%

11-14 ans : 35%

7-10 ans : 36%

6 ans et moins : 21%

Répartition selon les troubles

Langage oral (retard de parole, articulation, trouble spécifique du langage oral, retard de langage, dysphasie, trouble de la voix, surdit , b galement, bredouillement, rhinophonie, rhinolalie) : 49%

Langage  crit (troubles sp cifiques du langage  crit, dyslexie, dysorthographe) : 45%

Troubles du calcul et dyscalculie : 3%

Divers sans pathologie langagière : 3%

Par rapport à l'année scolaire dernière, il y a une répartition différente des troubles, cependant les variations restent faibles.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

État du personnel

1 spécialiste en santé sexuelle, responsable du centre à 70% - 1 spécialiste en santé sexuelle et sage-femme à 65 % - 1 spécialiste en santé sexuelle à 30 %

Référents médicaux :

Référente médicale : gynécologue privée. Référent des dépistages IST : médecin chef de service en infectiologie au RHNe, site de Pourtalès.

Nos activités sont toutes liées à la promotion de la santé sexuelle, elles se répartissent en 3 secteurs : Au centre – Au RHNe services de maternité-gynécologie – Hors-murs

Activités au Centre de santé sexuelle – Planning familial

	2022	2021	2020
Total des consultations	1133	1136	1054
Dont : Nouveaux dossiers	378	421	337
Vaccinations :			
HPV	69	64	81
Variole du singe	5		
Accompagnants-es des personnes venant consulter	156	205	180
Total consultants-es + accompagnants-es	1284	1341	1234
Total des appels téléphoniques	1232	1688	1267

Les principaux motifs de consultations au centre	2022	2021	2020
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	268	266	362
Nb de personnes venant se faire dépister pour les IST	295	303	222
Contraceptions d'urgence	291	290	246
Tests de grossesse	118	99	121
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post-interruption)	60	56	72

Age et nationalité (HPV pas compté)	2022	2021	2020
Nb de consultant-es de moins de 20 ans	504	565	537
Nb de consultant-es de 20 ans et plus de 20 ans	624	507	517
Nationalité suisse	689	707	644
Nationalité étrangère	439	365	329

Activités au RHNe Pourtalès, service de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds 2 demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant, au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

En août 2022, les visites au RHNe ont été interrompues. C'est pourquoi les chiffres concernant les personnes rencontrées sont plus bas que les autres années. Afin de pouvoir poursuivre notre travail sur le site du RHNe, un groupe de travail s'est formé pour élaborer une convention de collaboration.

	2022	2021	2020
Total des consultations à l'hôpital	315	597	522
Accouchées	267	504	446
Interruption de grossesse	48	93	76

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse	2022	2021	2020
20 ans et plus	43	87	67
Moins de 20 ans	5	6	9

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves ou d'autres personnes, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la promotion de la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec l'infirmière du Centre de santé scolaire, de 10 ateliers santé sexuelle pour les élèves de 10^{ème} du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Animation de 6 ateliers santé sexuelle pour des élèves de 11^{ème} du Locle.
- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 50 élèves du Lycée Blaise-Cendrars.
- Animation au centre d'un atelier santé pour 7 élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 5 femmes vivant au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Animation de 2 interventions en santé sexuelle dans le cadre d'ESPACE (lieu de formation pour les migrants.es). Cela a concerné 22 personnes, femmes et hommes.
- Animation de 4 ateliers santé sexuelle pour 21 femmes migrantes à RECIF.
- Accompagnement de la coordinatrice du projet PASS dans les salons de massage (1x), auprès des travailleurs-euses du sexe. Tests IST gratuits proposés sur place.

Plusieurs colloques et séances de préparation :

- En vue d'organiser la fête des 50 ans du Centre de santé sexuel – planning familial (CSSPF) de la CDF, qui a eu lieu le 20.06.2022. Une belle fête animée par Christophe Bugnon et Sandrine Viglino.
- Mise en place d'un groupe de travail qui s'est déjà rencontré à 2 reprises, composé des 2 responsables des CSSPF de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et des responsables des services de gynéco-obstétrique du RHNE, afin d'élaborer une convention de collaboration.
- Une séance avec le Refuge-Neuchâtel, la direction des écoles de La Chaux-de-Fonds pour affiner la collaboration en lien avec les élèves en questionnement sur leur identité de genre.
- Participation à 2 colloques "migrants-santé" concernant nos interventions et la collaboration avec les autres professionnels qui vont au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Participation à la rencontre annuelle du "réseau suisse contre l'excision", dont nous faisons partie.
- Participation au Groupe de travail opérationnel mis sur pied par le service de la santé publique concernant la mise en œuvre du programme cantonal de santé sexuelle.
- Participation à la séance de préparation au service de la santé publique, pour la mise en place de la vaccination contre la variole du singe. Le CSSPF de La Chaux-de-Fonds est désigné comme centre vaccinateur pour le haut du canton. La vaccination a débuté le 12.12.2022.

- Participation à 7 journées et/ou demi-journées de formation continue sur différents thèmes en lien avec la santé sexuelle.
- Une collaboratrice du CSSPF de La Chaux-de-Fonds a donné une formation de 3h sur le thème de la contraception pour les volontaires du GSN.
- Accueil de 5 étudiants faisant des interviews et des travaux en lien avec la santé sexuelle.
- Participation à 4 supervisions d'équipe avec les collègues du CSSPF de Neuchâtel.
- Accueil dans nos locaux d'un collaborateur du GSN 4 demi-journées pour qu'il pratique les tests IST pour les HSH (homme ayant des rapports sexuels avec des hommes), public cible des campagnes de l'Aide Suisse contre le Sida.

Pour conclure, les projets réalisés en 2022

- Organisation du 50^{ème} anniversaire du Centre de santé sexuelle – Planning familial de La Chaux-de-Fonds. Le CSSPF, qui s'appelait à l'époque "Centre d'information et de planning familial" a été créé en 1972 par les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Tout au long de ces 50 dernières années, le CSSPF s'est adapté aux changements sociétaux et a développé de nouvelles prestations. Son utilité et sa visibilité se sont renforcées. Il a vu sa fréquentation passer de 33 personnes venues en consultation à son ouverture en 1972 à 1'133 personnes en 2022.
- Pour fêter dignement cet anniversaire, nous avons fait une soirée "rétrospective" ludique et sympathique, animée par Christophe Bugnon et Sandrine Viglino.
- Dès le début de l'année 2022, nous avons commencé à travailler avec les dossiers informatisés (DSI). Nous utilisons depuis cet outil avec satisfaction.
- Et comme mentionné plus haut, nous proposons depuis la fin de l'année 2022 une nouvelle prestation, la vaccination contre la variole du singe. Nous avons été mandaté par le service de la santé publique pour faire cette vaccination dans le haut du canton, pour la population cible.

Centre de santé scolaire

État du personnel

En mai, une nouvelle infirmière scolaire a été engagée à 75 % pour remplacer un départ. Une collaboratrice administrative à 70 % nous a quittés à la fin de l'année. Elle sera remplacée dès février 2023.

Vaccination

HPV

Comme chaque année, dans le cadre du programme cantonal, la vaccination contre les HPV (Papillomavirus humains) a été proposée à tous les élèves de 9^{ème} et également aux élèves des classes TE de 10^{ème} et 11^{ème}.

Grippe saisonnière

En collaboration avec le Service des ressources humaines, le Centre de santé scolaire (CSS) a vacciné tous les collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale qui souhaitent recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière. 83 personnes ont été vaccinées.

Serviettes hygiéniques

La mise à disposition gratuite de serviettes hygiéniques dans tous les toilettes filles de la 7^{ème} à la 11^{ème} se poursuit à satisfaction.

Covid-19

En début d'année, nous avons collaboré avec l'école obligatoire lors de mises en quarantaine des élèves des classes concernées, en téléphonant à tous les parents afin de les informer de la situation et des règles à respecter.

Dossier Santé de l'élève

Un projet cantonal a été mis en place pour informatiser les dossiers santé des élèves pour tous les cercles scolaires du canton. Nous travaillons en partenariat avec l'OISO et les autres centres de santé scolaires depuis plusieurs mois. Ce dossier informatique est mis en place sur le logiciel CLOEE, qui est la base de données des établissements scolaires du canton. Ce projet devrait arriver à terme courant 2023.

Accompagnement des élèves transgenres, non-binaires ou en questionnement

Le protocole d'accompagnement des élèves transgenres, non-binaires ou en questionnement à l'école, rédigé en collaboration avec Le Refuge-Neuchâtel et l'école obligatoire, a été mis à jour et amélioré pour être plus compréhensible.

Pauses-repas

Comme chaque année depuis 10 ans, nous avons proposé au corps enseignant un programme de courtes séances pour découvrir différents outils ou différentes informations en lien avec la promotion de la santé.

Au total, 148 enseignant-es étaient inscrits pour 7 séances.

Programme en promotion de la santé

Chaque année scolaire, le CSS met en place un programme en promotion de la santé à destination des élèves de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds. Le programme est conçu selon les Directives cantonales relatives à la santé scolaire durant la scolarité obligatoire du 17 août 2015, les recommandations de l'OFSP, de Promotion Santé Suisse, du Groupe de santé sexuelle du canton de Neuchâtel et selon les standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe et du cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande de Santé Sexuelle Suisse.

Ci-après un résumé des interventions ayant eu lieu durant l'année civile 2022.

Boîte de 10 heures – 1^{ère}

Toutes et tous les élèves de 1^{ère} année ont reçu, à la rentrée scolaire, une boîte pour mettre leur goûter. Sur celle-ci figure les 3 règles suivantes : je mange des 10 heures si j'ai faim ; je bois de l'eau ; je mange un fruit ou un légume. La boîte était accompagnée du flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Gobelet dentaire – 2^{ème}

Lors de son passage dans les classes de 2^{ème} année, la prophylaxiste dentaire a distribué un gobelet dentaire aux élèves. Sur celui-ci figure les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes ; je brosse ma langue ; je rince ma bouche.

Prophylaxie dentaire – 2^{ème} à 8^{ème}

Une prophylaxiste dentaire est intervenue durant une période auprès des élèves. Son but est de promouvoir les bons gestes pour prendre soin de leurs dents.

Une nouvelle prophylaxiste a été mandatée dès la rentrée scolaire pour assurer les interventions en classe.

A partir de l'année scolaire 2022-2023, les classes de la 6^{ème} à la 8^{ème} sont ajoutées.

Santé sexuelle - abus sexuels – 2^{ème}

Toutes les classes de 2^{ème} ont eu une intervention autour de l'affirmation de soi, de l'estime de soi, des émotions, des droits et des interdits, dans un but de prévention des abus sexuels. Cette animation est donnée par une spécialiste en santé sexuelle.

Hygiène de vie – 3^{ème}

Les élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'une intervention d'une période sur le thème de l'alimentation à travers les 5 sens, donnée par une infirmière scolaire.

Les enseignant-es pouvaient également choisir une intervention d'une période entre les 3 thèmes suivants : le sommeil, la relaxation ou l'hygiène corporelle. Ces interventions ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans ces domaines.

L'intervention sur le sommeil était animée par La Ligue pulmonaire neuchâteloise. L'intervention sur la relaxation était donnée par une enseignante de yoga. L'intervention sur l'hygiène corporelle était animée par une infirmière scolaire.

Dépistage dentaire – 3^{ème} à 11^{ème}

Les élèves de la 3^{ème} à la 11^{ème} ont bénéficié d'un dépistage dentaire par un cabinet dentaire qui s'est rendu dans les collèges.

A partir d'août 2022, les dépistages sont effectués par différent-es dentistes chaux-de-fonnier-ères, qui se sont inscrits sur une base volontaire.

Égalité filles et garçons – 4^{ème}

Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié de 2 périodes sur le thème de l'égalité filles et garçons. Cette intervention est animée par l'association SEM Succès Égalité Mixité. Elle propose un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions afin d'inviter les enfants à se questionner sur les stéréotypes, l'égalité et la mixité.

Bientraitance – 5^{ème}

Toutes les classes de 5^{ème} ont participé à un "jeu-spectacle" interactif sur le thème de la bientraitance. L'objectif du jeu-spectacle "1, 2, 3... Soleil" est de prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les situations qui peuvent y conduire. Différent-es comédien-nes au bénéfice d'une formation dans le domaine de la sensibilisation ont invité les enfants à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, à en parler à un-e adulte de confiance.

Dépistages de vue – 5^{ème}

Les élèves de 5^{ème} année ont bénéficié d'un dépistage de la vue par les infirmières scolaires.

Alimentation – 6^{ème}

Les classes de 6^{ème} année ont eu une intervention d'une période sur le thème de l'alimentation présentée par des diététiciennes. Le but de cette intervention est de transmettre une base de connaissances en lien avec les objectifs du PER pour ce niveau.

Santé sexuelle – conception, fécondation, grossesse, naissance, PMA et modèles familiaux – 6^{ème}

A partir de cette année, une intervention de 2 périodes en santé sexuelle a été ajoutée pour les élèves de 6^{ème} année. Cette intervention répond à un besoin, aux directives cantonales et aux lignes directrices décidées par le groupe de santé sexuelle du canton. Les thèmes susmentionnés sont abordés par une spécialiste en santé sexuelle et adaptés selon les questions et demandes des élèves.

Santé sexuelle – puberté, sentiments, émotions – 7^{ème}

Comme pour le niveau 6, une intervention de 2 périodes pour les élèves de 7^{ème} année a été ajoutée. Elle est animée par une spécialiste en santé sexuelle et aborde les thèmes mentionnés en titre, tout en s'adaptant aux questions des élèves.

Sommeil – 8^{ème}

Toutes les classes de 8^{ème} ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème du sommeil et du lien entre celui-ci et l'usage des écrans. Cette intervention, animée par La ligue pulmonaire neuchâteloise, a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans ce thème.

Relaxation – 8^{ème}

Une présentation d'une période autour de la relaxation a été donnée à toutes les classes de 8^{ème}. Elle est animée par une enseignante de yoga et a pour but de suggérer quelques clés pour favoriser la faculté à se détendre. Développer la conscience du corps physique, des émotions, des pensées est une capacité précieuse que les enfants peuvent faire croître petit à petit, à leur rythme, au quotidien.

Santé sexuelle – séduction, consentement, harcèlement – 9^{ème}

Les classes de 9^e ont bénéficié de 2 périodes d'intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette action a été animée par une spécialiste en santé sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la séduction, le consentement, le harcèlement, la pornographie et la loi.

Santé sexuelle – homosexualité, homophobie – 9^{ème}

Les élèves de 9^{ème} ont bénéficié durant 1 heure d'une intervention sur l'homosexualité et l'homophobie. Cette animation a été donnée par un conseiller en santé sexuelle et travailleur de proximité pour la population LGBTQI+. Le sujet a été abordé avec des courts métrages de l'Institut National pour la Prévention et l'Éducation à la Santé (INPES – France) en lien avec la problématique.

Santé sexuelle – loi, consentement, plaisir, contraception, prévention des IST – 10^{ème}

Durant 2 périodes, sous la conduite des spécialistes en santé sexuelle du CSS ou du Centre de santé sexuelle – Planning familial, les élèves de 10^{ème} ont participé à un atelier d'échanges sur les thèmes suivants : loi, consentement, plaisir et relation à l'autre, contraception, prévention des IST.

Santé sexuelle – violence dans les couples de jeunes – 10^{ème}

Les élèves de 10^{ème} ont bénéficié, durant 2 périodes, d'une animation donnée par une spécialiste en santé sexuelle autour de la violence dans les couples de jeunes. Cette animation a pour but de promouvoir les relations saines dans ces couples.

Stéréotypes, égalité, respect de l'autre, pose de limites – 11^{ème}

Les élèves de 11^{ème} ont participé à une animation de l'association SEM Succès Égalité Mixité. Au travers de diverses présentations, un animateur et une animatrice ont invité les adolescent-es à se questionner sur les stéréotypes de genre, l'égalité des sexes et la violence générée par son non-respect. Une attention particulière est portée aux problématiques de harcèlement, de respect de l'autre et des limites à poser, dans les situations réelles comme virtuelles.

MiniAnn – 11^{ème}

Comme chaque année, les élèves de 11^{ème} ont participé à une information pratique sur les premiers secours avec notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours a été assuré par les enseignant-es d'éducation physique et sportive.

Collaboration avec le CERAS

Depuis plusieurs années, le CSS collabore avec le CERAS de La Chaux-de-Fonds, en leur proposant notre programme de prévention et promotion de la santé. Nos intervenant-es vont animer les interventions choisies par le CERAS auprès des leurs élèves, moyennant un accord financier préalable.

Communication du Centre

Les pages internet du Centre de santé scolaire sur le site de la Ville sont régulièrement mises à jour. Nous y mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition du corps enseignant, différentes procédures, etc. Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec le service de la communication de la Ville afin d'informer les médias de nos différentes actions.

Nous communiquons également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-es.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises (SISMN) assume les secours dans les domaines du feu, des inondations et des dégâts naturels pour la région du Locle et de La Chaux-de-Fonds, dans la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel ainsi qu'aux Planchettes. Il étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions dites de secours (secours routier, défense hydrocarbures, GRIMP). Cette année, marquée par un retour à une situation normale après que les dernières mesures liées à la COVID-19 aient été levées, a vu de nombreux changements au sein du service. La composition de l'état-major a été modifiée suite à la nomination du nouveau commandant. Celui-ci occupait précédemment le poste de coordinateur du poste permanent. Son remplacement a pu être effectué dans le cadre d'une promotion à l'interne et, en cascade, un second collaborateur a saisi l'opportunité pour faire évoluer sa carrière professionnelle. Ces différentes nominations ont permis d'optimiser l'organisation du travail tout en valorisant le personnel en place.

En parallèle, les travaux visant à améliorer les conditions cadres du personnel se sont poursuivis. Une étude, réalisée par la HEG Arc, a permis de définir le champ d'action et les priorités qui en découlent. Les membres du groupe de travail, composé de représentants du personnel, de la secrétaire syndicale, de la cheffe du SRH, du directeur du SRH et du directeur du SISMN ont pu définir conjointement les mesures à prendre et mettre en place une stratégie globale. Celle-ci s'étendra sur plusieurs années et permettra de renforcer l'attractivité du service et d'offrir des conditions de travail en adéquation avec les besoins.

Dans le domaine sanitaire, le dossier constitué en vue de la recertification de la reconnaissance par l'Inter association du sauvetage (IAS) a été déposé au mois de juillet. Cette certification, requise par l'État afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service de sauvetage ambulancier, atteste de la garantie et du respect des standards de sécurité. Dans le cadre de cette procédure, les experts de l'IAS effectuent une visite du service, auditionnent les responsables et examinent le dossier déposé. Les critères permettant la certification ayant été atteints, le service devrait obtenir, durant le premier semestre 2023, l'octroi de celle-ci.

Interventions

Ambulances

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions sanitaires entre 2019 et 2022.

Année	P1	P2	P3	Total P	S1	S2	S3	Total S	DS	Total
2022	985	1823	425	3233	24	64	76	164	680	4077
2021	946	1607	399	2952	23	56	57	136	493	3581
2020	851	1491	354	2696	31	60	32	123	349	3168
2019	989	1524	306	2819	138	104	326	568	213	3600
Tendances +/-	+11	+216	+26	+281	+1	+9	+24	+28	+187	+496
Tendances %	+4%	+13%	+6%	+9%	+4%	+14%	+33%	+20%	+38%	+14%

En 2022, le nombre d'interventions sanitaires a augmenté de manière significative (14%), avec une moyenne de 11,7 missions par jour.

Feux, inondations, dégâts naturels, missions de secours et communautaires

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions feu entre 2021 et 2022.

Années	Feux, inondations, dégâts naturels	Missions de secours	Communautaires	Total
2022	364	100	199	663
2021	400	110	181	691

Tendances +/-	-36	-10	+18	-28
Tendances %	-9%	-9%	+10%	-4%

Pour 2022, cela représente 1,81 missions par jour et une diminution de 4% par rapport à l'année 2021.

Au total, le Service a effectué 4'740 missions d'aide et de secours en 2022, ce qui fait une moyenne de 12.98 interventions par jour.

Personnel

Comme mentionné en préambule, l'année 2022 a été marquée par de nombreux changements et plus particulièrement au sein de l'état-major. En effet, la composition de celui-ci a été passablement adaptée, notamment en raison du départ en retraite de l'ancien commandant.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur la formation et le recrutement de personnel ambulancier formé. La nécessité de disposer de personnel bénéficiant de qualifications particulières étant rendue impérative en raison des standards de qualité à respecter. Il a été procédé à l'engagement de 3 étudiant-es ambulancier-ères ayant terminé leur formation.

Effectif

Professionnel-les

État-major	6
Médecin conseil (mandat externe)	1 Dr Walter Alexandre Hanhart, Médecin chef de service au RHNe
Sapeurs-euses-pompier-ères/ Technicien-nes ambulancier-ères	31
Ambulancier-ères professionnel-les	15
Personnel en formation	6 (5 aspirant-es sapeur-euses-pompier-ères et 1 ambulancier ES)
Personnel administratif et technique	4
Effectif total	62

Volontaires

Sapeur-euses-pompier-ères volontaires	
RDISMN	145
Volontaires rattachés au DPMA	65

Heures supplémentaires

L'ensemble du personnel a effectué 4647,62 heures supplémentaires. Celles-ci sont principalement réalisées suites aux interventions qui se prolongent au-delà de l'horaire de travail prévu et en raison de l'absentéisme lié aux maladies de longue durée et aux accidents.

Entretien

Le personnel assure les différents travaux d'entretien et de maintenance sur le parc de véhicules et les équipements d'intervention.

L'atelier mécanique assure également l'entretien des véhicules de la Protection civile ainsi que ceux de la Sécurité publique.

Technique, télécommunications et Extranet

La nouvelle plateforme Extranet du service a été finalisée et mise en ligne en fin d'année. S'agissant des appareils radios Polycom, il a pu être procédé au remplacement d'une partie de ceux-ci, devenus obsolètes. Il s'agira de remplacer l'ensemble du parc d'ici fin 2024.

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Le SISMN assure la conduite opérationnelle cantonale du véhicule de commandement "feu". Celui-ci a été sollicité à deux reprises durant l'année 2022 ; pour un important feu d'immeuble à Neuchâtel et dans le cadre de l'incendie ayant ravagé une exploitation agricole à la Brévine.

Formation

Formation sanitaire

Le SISMN poursuit la formation de technicien-nes ambulancier-ères et d'ambulancier-ères ES. Les cours ont pu reprendre normalement après deux années difficiles. Un rattrapage a été nécessaire afin que le personnel dispose des compétences lui permettant d'assurer les soins à la population.

Diplômes obtenus en 2022

- | | |
|--------------------------|---|
| • Ambulancier-ères ES | 5 |
| • Technicien ambulancier | 1 |

Formation feu

En 2022, un nouveau concept de formation continue a été mis en place. De plus, de nombreux collaborateur-trices ont participé à des cours externes.

En parallèle, le service a continué de former plusieurs aspirant-es sapeur-euses-pompier-ères professionnel-les.

Diplômes obtenus en 2022

- | | |
|---|---|
| • Sapeur-euses-pompier-ères professionnel-les | 5 |
|---|---|

Conclusion

Pour l'année 2023, le service poursuivra ses efforts afin de renforcer son attractivité tout en garantissant le service à la population en totale adéquation avec les exigences et prescriptions en vigueur. Il s'agira également de poursuivre les efforts en matière de formation afin d'assurer la pérennité du SISMN dans un contexte de marché du travail tendu.

Le renforcement des collaborations avec les partenaires externes sera également au centre des discussions. Enfin, l'arrivée d'un nouveau chef de service s'accompagnant généralement d'un vent nouveau, diverses optimisations opérationnelles et administratives pourront être mises en œuvre.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Généralités

Pour 2022, les faits marquants sont les suivants :

- La planification d'actions en lien avec la situation géopolitique en Europe de l'Est, notamment sur les thèmes des abris antiatomiques pour la population, de l'accueil en masse de réfugiés et de l'approvisionnement énergétique.
- L'annulation de la majeure partie des cours de répétition en lien avec la situation sanitaire. L'écart avec la loi fédérale en vigueur en la matière a été validé par les autorités politiques régionales et cantonales compétentes.
- Le début de la formation au Centre fédéral d'instruction à Schwarzenburg pour le responsable de l'instruction, dans le but d'obtenir le brevet fédéral d'instructeur de la Protection civile.
- Le départ volontaire de l'assistante administrative en charge entre autre, de la comptabilité. Cette tâche est désormais effectuée par le Commandant en collaboration avec la personne qui a repourvu ce poste.
- Le Commandant s'est vu attribuer le grade de Lieutenant-Colonel. Le remplaçant du Commandant lui, s'est vu attribuer le grade de Capitaine. Ces nominations ont pu avoir lieu après avoir suivi les formations adéquates et ont été validées par le comité directeur régional.
- L'ensemble de l'État-Major a suivi la formation de conduite d'un bataillon.

Instruction de l'OPCMN

Le personnel de l'OPCMN a pu suivre les cours suivants, malgré l'annulation de la majeure partie des cours de répétition :

- Préposés au matériel : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 12 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 18 participants et 39 jours de service.
- Préposés aux infrastructures : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 11 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 17 participants et 37 jours de service.
- Libération pour raison d'âge : l'ensemble du personnel concerné a suivi 2 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 55 participants et 55 jours de service.

S'agissant du groupe d'intervention rapide (GIR), l'instruction suivante a pu être effectuée :

- Appui : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition. Au total, cela représente 16 participants et 50 jours de service.
- Assistance : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total cela représente 7 participants et 20 jours de service.
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 13 participants et 48 jours de service.
- Subsistance : l'ensemble du personnel a suivi 19 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 11 participants et 44 jours de service.
- Protection des biens culturels : les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total, cela représente 6 participants et 23 jours de service.
- VSS – DPMA : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition. Au total, cela représente 18 participants et 24 jours de service.
- État-Major : 1 cours a été mis sur pied pour la formation de l'ensemble des membres de l'état-major. Au total, cela représente 6 participants et 12 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 29 cours de répétition, ce qui représente 36 jours de cours. 158 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 348.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC).

- Aucune IFC n'a été organisée cette année.

Interventions

- Du 29 mars au 25 juillet, l'intervention "accueil de réfugiés ukrainiens" a mobilisé plusieurs sections de l'OPCMN. Les tâches ont été de reconnaître des endroits pouvant servir de lieux d'accueil, de transporter et monter du mobilier ainsi que d'effectuer des travaux administratifs de suivi. 3 professionnels et 30 astreints ont participé à cet engagement, ce qui représente 108 jours de service.

- Le 18 avril, un incendie aux Entre-deux-Monts 250 sur la commune de la Sagne, a mobilisé le domaine de l'appui. 2 professionnels ont répondu positivement, ce qui représente 2 jours de service.
- Le 4 mai, un incendie à la rue Numa-Droz à La Chaux-de-Fonds, a nécessité la mobilisation du domaine de l'assistance. 2 professionnels ont répondu positivement, ce qui représente 2 jours de service.
- Le 11 juin, un incendie à la rue de l'Evoles à Neuchâtel a mobilisé les domaines du VSS DPMA et de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 1 professionnel et 4 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 5 jours de service.
- Le 8 juillet, un incendie dans le hameau de l'Ecrenaz à la Brévine, a mobilisé les domaines de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers et de l'appui. 2 professionnels et 4 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 6 jours de service.
- Le 4 novembre, un incendie à la rue de France au Locle, a mobilisé le domaine de l'assistance. 1 professionnel a répondu positivement, ce qui représente 1 jour de service.

Au total, l'OPCMN a été mis sur pied à 6 reprises suite à des situations d'urgence ou de catastrophe dans tout le canton. 3 professionnels et 38 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 124 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel ci-dessous a suivi un cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 2 pionniers
- Assistance : 6 préposés
- Aide à la conduite : 8 préposés
- Infrastructure : 2 préposés
- Matériel : 4 préposés

Personnel astreint ayant suivi un cours de cadre :

- Chef de groupe assistance : 2 préposés

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 248 astreints. À noter une diminution de 43 astreints cette année. Cette baisse est due à l'application de la nouvelle loi fédérale.

L'OPCMN s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble de ses membres.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, renforcement du service)

Commandant :

- L'implication en qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux a duré 11 jours.
- L'implication dans divers projets au profit du service cantonal a duré 17 jours.
- L'implication en qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeur a duré 6 jours.

Le décompte final s'élève à 34 jours.

Remplaçant du Commandant, responsable matériel & constructions :

- L'implication en qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux a duré 35 jours.
- L'implication en qualité de participant à des cours fédéraux a duré 12 jours.

Le décompte final s'élève à 47 jours.

Chef de l'instruction :

- Aucune implication n'a été possible du fait qu'il n'a pas encore terminé sa formation.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au profit du Canton au total 81 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 11 jours lors de commissions PCi au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.
- 7 jours lors d'élaborations de concept au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- Le carburant des génératrices a été remplacé dans les constructions selon les normes fédérales en vigueur.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

Éléments particuliers :

- La poudre de désintoxication dont la date de péremption était dépassée nous a été reprise par les services de la Confédération.
- Le remplacement d'un véhicule tracteur a eu lieu cette année.

Perspectives 2023

- L'axe principal va consister à poursuivre les efforts afin de garder une Protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnel et milicien ainsi qu'à la population dès qu'elle en a besoin.
- Créer les conditions favorables pour garantir le succès de la formation d'instructeur PCi avec brevet fédéral, au chef de l'instruction.
- Acquérir de l'expérience dans le domaine de la comptabilité.
- Reprendre la formation de tous les astreints en tenant compte des nouveaux éléments dus à l'application de la loi fédérale et cantonale ainsi que des procédures mises en place à l'interne de l'OPCMN.
- Collaborer avec les Autorités communales, régionales et cantonales notamment pour l'élaboration de concept ou procédure.

Conclusion

L'annulation d'une partie des cours a péjoré la formation pour l'année 2022. Néanmoins, l'entier des tâches a pu être assumé lors des situations nécessitant une intervention de l'OPCMN. La motivation et l'implication du personnel professionnel et des miliciens garantissent ainsi à la population le service dont elle est en droit d'attendre et chacun-e poursuivra ses efforts afin de relever les défis à venir.

**Urbanisme, bâtiments, relations
extérieures, communication
(DUBREC)**

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME regroupe :

Le secteur "Planification et mobilités" :

Dirigé par l'Urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la Responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement, la salubrité, la préservation du patrimoine et la gestion du site UNESCO.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier, foncier" :

Dirigé par le Délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, ce secteur est notamment chargé du domaine foncier, des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux et du "city management".

Le secteur "Valorisation du patrimoine" :

Le secteur valorisation du patrimoine, créé en 2022 suite à la réévaluation du poste de chargée de la valorisation du patrimoine, conduit la politique de valorisation du patrimoine. Il travaille en étroite collaboration avec l'architecte en charge de la conservation du patrimoine et gestionnaire de site UNESCO, avec le service des bâtiments et le service de la communication et Tourisme neuchâtelois. Il est constitué de 0.5 EPT.

Secteur planification et mobilités

Aménagement du territoire

Révision du plan d'aménagement local

Le secteur planification du SUME pilote la démarche.

Toutes les communes ont lancé la révision de leur plan d'aménagement local. Le délai fixé par le canton est la présentation du dossier au Conseil général d'ici février 2024.

La pré-étude définissant le cadre a été validée par le SAT en décembre 2019. Le projet de territoire a été présenté au SAT qui a demandé des études de faisabilité en terme de trafic et d'environnement qui seront élaborées en 2022-2023.

Une commission du plan de site a été créée en 2020 afin d'appuyer le SUME dans la révision-le toilettage de ce plan. L'élaboration et la procédure devraient durer plusieurs années.

Plan directeur des chemins pour piétons

Doit être réalisé courant 2023 dans le cadre de la révision du PAL.

Plan des alignements copie conforme et révision des alignements

Le secteur planification du SUME et le SPCH ont mis en ligne les alignements conformément aux plans papiers. En 2023 ces alignements doivent être révisés dans le cadre du PAL.

AIHC

Le secteur planification et permis de construire ont fait l'étude de la révision du règlement d'aménagement selon la nouvelle application de l'AIHC. Cette révision se poursuivra sur 2023 dans le cadre de la révision du PAL.

Projet d'agglomération

Le 4^{ème} projet d'agglomération a été déposé à la Confédération en juin 2021. Le SUME est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures des quatre projets d'agglomération.

Plan spécial Le Corbusier îlot A

Suite au refus par le peuple neuchâtelois d'un crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A, des discussions ont été lancées en 2018 avec des investisseurs pour la construction de cette parcelle. A l'automne 2019, un consortium a été choisi. Celui-ci prévoit de construire un hôtel qui n'aura rien de judiciaire, un établissement public, un espace de co-working, un parking et des appartements avec ou sans accompagnement.

Une modification de la réglementation a été adoptée par le Conseil général à l'automne 2020 et les oppositions ont été retirées en 2021. Le dossier est entré en vigueur en 2022.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2022 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site.

Plans de quartier et Plans spéciaux

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PS Gemo).

Aménagements urbains

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

Le Service cantonal des ponts et chaussées a planifié l'assainissement de la chaussée entre le Grand-Pont et le pont de la Combe-à-l'Ours. Trois étapes sont prévues :

- Grand-Pont – jusqu'au carrefour de Morgarten (mais sans celui-ci) : réalisé en 2019.
- Carrefour Morgarten - Giratoire du Grillon – passage de Bonnefontaine : infrastructures réalisées entre 2020 et 2022.
- Passage de Bonnefontaine jusqu'à Morgarten: L'aménagement a débuté en 2022 et sera terminé en 2023.

Le SUME et le Service technique font partie du groupe de travail initié par l'Etat.

Réaménagement de la rue de Pouillerel

La première étape de cette requalification, réalisée en 2021 entre la rue du Nord et le Sud de la rue du Progrès, a permis d'arboriser cet axe et de donner un contre-sens cyclable avec l'espace gagné sur une des deux voies de circulation qui a été supprimée. Cette suppression a permis également de rendre conforme les passages pour piétons.

La seconde étape du réaménagement a été réalisée en 2022 et a permis de continuer le concept entre la rue du Progrès et la rue Numa-Droz.

Suite à ce réaménagement, la rue de Pouillerel a été déclassée comme route de desserte uniquement pour les bus, les services publics et les riverains. Ce faisant, la circulation automobile a été déplacée sur la rue de la Fusion et une réorganisation globale de la zone entre les rues de la Fusion et des Armes Réunies a été effectuée et une limitation des vitesses des rues du Progrès, du Temple Allemand et du Doubs a été mise en place. Ceci afin de pacifier les rues de dessertes ainsi que les abords du collège de la Fusion.

Les portes d'entrées de la zone 30 du côté de la rue de la Fusion seront mises en place en 2023.

Le Parvis de la villa Turque

Le SUME a développé un projet afin d'aménager le parvis de la célèbre villa construite par Le Corbusier en 1916-1917. Ce réaménagement a permis de supprimer les places de stationnement situées juste devant la villa, donnant la possibilité d'avoir le recul nécessaire pour observer l'ensemble de la bâtisse.

Des plates-bandes végétalisées complètent l'ensemble. Ces travaux ont été pilotés par le service technique et réalisés durant l'année 2022.

Réaménagement de la rue de la Ronde

La procédure de permis de construire pour le réaménagement de la rue de la Ronde n'a pas permis de réaliser les travaux en 2022. Dès lors les travaux commenceront en 2023 sous la direction du service technique.

La partie Ouest entre la rue de la Balance et la rue du Sentier passera en zone piétonne et la partie en est en zone 30 km/h.

Réaménagement de la rue du Commerce

Dans le cadre des mesures d'accompagnement liées au projet de démolition-reconstruction du Grand-Pont, le SUME a développé un projet de réaménagement de la rue du Commerce entre le Grand-Pont et le passage inférieur du Midi.

Ce réaménagement a été piloté par le service technique et réalisé en 2022 et a permis de revoir les schémas de circulation dans le secteur et ainsi de requalifier l'espace public.

Le tronçon entre le passage inférieur du Midi et la rue de la Croisée a été mis en sens unique Ouest-Est et un contre-sens cyclable a été implanté. La rangée d'arbre a été maintenue et complétée.

L'espace de dépose-minute aux abords de l'accès au quai CFF a été revu afin d'être plus convivial tout en permettant d'assurer la fluidité des véhicules. Des racks à vélos ont été installés et un abri vélo sera installé dans le courant de l'année 2023.

La partie nord du parc Gallet a été entièrement revue afin d'ouvrir visuellement le parc sur la rue du Commerce. De nouvelles plantations d'essences indigènes ont été installées. Le cheminement au droit du parc entre le secteur parking des CFF et la partie Ouest de la rue du Commerce a été revu et est maintenant limité à la mobilité douce. Ceci afin de réduire le trafic de transit qui passait régulièrement et à des vitesses non adaptées au secteur.

Et enfin, le tronçon entre le parc et la rue de la Liberté a été pacifié. Des plates-bandes végétales agrémentent la rue.

Le réaménagement sera complété ultérieurement par le carrefour avec la rue de la Liberté entièrement revu.

Rue du 1er Mars et place des Brigades Internationales

Le SUME avait été contacté par les habitants du quartier de la rue du 1^{er} Mars afin de trouver une solution au trafic de transit et de pacifier le secteur. Ce secteur faisant le lien direct entre la place du Marché et la rue du Progrès, tous deux étant définis comme des espaces publics majeurs à l'échelle de la ville.

La rue du 1^{er} Mars a été mise en zone 20KM/h et des bastions végétalisés rappellent l'aménagement de la rue voisine des Sagnes. Cette modification a permis de supprimer les trottoirs, donnant ainsi aux piétons toute latitude de passer où ils veulent. Évidemment les cycles sont autorisés à remonter la rue à contre-sens.

La rue du Coq aux abords de l'ABC a été rendue piétonne et la plantation d'arbres et de bancs circulaires a permis de modifier concrètement le visage de cette rue.

Parallèlement, la place des Brigades internationales ne répondait plus aux attentes des utilisateurs. Une terrasse rectifiant les pentes de la place a été construite délimitant mieux les espaces.

Tous les travaux ont été dirigés par le service technique en partenariat avec le SUME.

Il reste encore quelques travaux à effectuer du côté Est de la rue du Coq. Ces derniers seront réalisés en 2023.

Rue du Lazaret

Depuis plusieurs années, les riverains de la rue du Lazaret soulevaient la problématique du trafic de transit et de la sécurité des piétons sur la rue du Lazaret. Le SUME a développé un projet en introduisant un trottoir du côté Ouest de la rue, tout en maintenant les arbres existants. Le service technique a été très impliqué dans ce projet tant en ayant la direction de travaux que par le travail de détails dû aux pentes de la rue. De plus, une modification des sens de circulation et des limitations de vitesses ont été mis en œuvre durant 2022.

Avec les modifications, il sera toujours possible de monter en direction de l'hôpital, mais la descente devra se faire sur la rue des Kikajons. Les vélos pourront emprunter le tronçon Kikajons – Tuileries à contre-sens.

À terme, les cycles pourront remonter la rue des Kikajons, dont le sens de circulation a été inversé. Ceci n'est pas possible à ce jour à cause du chantier d'agrandissement du Home des Arbres.

Horloge Tissot

Lors de sa visite de la ville de la Chaux-de-Fonds en 2018, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a soulevé la faible présence de références horlogères dans l'espace public.

L'entreprise Tissot a bien entendu cette remarque et a organisé un concours auprès d'étudiants de l'école d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds en classe de design d'objets horlogers.

Le SUME a proposé à l'entreprise Tissot d'installer l'œuvre sur la place de la Gare en travaillant la perspective des cinq éléments depuis la sortie de la Gare.

Une fois le lieu défini et la procédure de permis de construire achevée, le SUME a supervisé les travaux de génie civil qui ont été réalisés durant l'été 2022. L'œuvre d'art a été posée en Novembre et inaugurée en Décembre.

Collège industriel

Le SUME a développé un projet de requalification de l'espace reliant la rue de la Serre à la place Espacité visant à donner une vraie place au stationnement des deux roues tout en marquant le caractère piéton de l'ensemble.

Des bacs végétalisés ont pu être posés, ainsi que des racks à vélos.

L'espace a été entièrement pavé afin d'accentuer encore le caractère piéton. Les pavés installés sont en grès recyclés et offrent un confort de marche bien supérieur aux pavés granit clivés que l'on peut retrouver ailleurs en ville.

Les travaux ont été dirigés par le service technique.

Parc des Forges

Le SUME a accompagné l'école obligatoire dans la concrétisation de son projet nature au collège des Forges.

Le but recherché est de permettre aux enfants d'avoir des jeux, tout en ayant la possibilité d'avoir des cours les introduisant aux thèmes du développement durable et de la nature.

Dans cette idée, le réaménagement a permis de planter 13 arbres fruitiers ainsi que de créer des parcelles de jardins communautaires. Des jeux en noisetiers, une arène en pierre et des tables de pique-nique complètent l'ensemble du parc.

Les travaux ont eu lieu durant l'été et l'automne 2022.

Carrefour Capitaine – Bel-Air

Le SUME a imaginé un aménagement de ce carrefour permettant de revoir les priorités de circulation ainsi que le passage piéton et l'arrêt de bus. Le réaménagement vise également à créer un parvis agrémenté d'arbres avec des plates-bandes végétales et trois places de stationnement. Une ouverture au Nord du Parc voisin permet de le relier au parvis.

Le service technique est en charge des travaux.

Les travaux ont commencé dans la seconde moitié de l'année 2022 et se termineront en 2023.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Plans directeurs des mobilités (Vélos, Piétons, TIM)

Mise à jour des plans directeurs selon les aménagements créés.

Trottoir route des Menées

La route des Menées relie le Crêt-du-Loche à l'ensemble de villas des Herses, et est un sentier de randonnée pédestre ; or cette route ne possédait aucun cheminement piéton sécurisé. Afin de corriger cette lacune, un trottoir de 475m a été construit par le service technique. Ce cheminement est en retrait de la route et 15 nouveaux arbres ont pu être plantés complétant ainsi l'alignement existant.

Trottoir route des électricies

Afin de compléter le cheminement qui existait au nord de la rue des Électricies, le service technique a réalisé un trottoir d'environ 42 m tout en préservant l'alignement des arbres.

H18

Les premiers travaux liés à la réalisation du contournement Est de la ville par la H18 ont eu lieu en 2021 avec le remplacement du pont de la Malakoff qui a pu se faire en même temps que l'interruption de la ligne ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Le peuple neuchâtelois a plébiscité à 77.1% le référendum pour la réalisation de ce contournement. La procédure administrative est toujours en cours.

Choix du matériel roulant

Des réflexions ont été lancées en 2020 par le Service cantonal des transports sur le choix du matériel roulant pour le réseau bus. La ville a été associée à la démarche et a donné son avis sur le choix du trolleybus à batterie.

En 2022, le Conseil d'État a approuvé la demande de l'entreprise TransN SA concernant l'achat de 30 trolleybus à batterie. Le coût total s'élève à quelque 33 millions de francs. Les nouveaux véhicules seront mis en exploitation dès 2024 sur les réseaux urbains de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Bandes cyclables

Une nouvelle bande cyclable a été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de la rue du Commerce. D'autres bandes ont été implantées sur les rues des Crêtets, de Bel-Air, du Haut-des-Combes, du Commerce, Abraham-Robert, de l'Helvétie et Boulevard de la Liberté. Ces réalisations sont conformes au plan directeur communal des mobilités.

Politique de stationnement

La mise en œuvre du projet de la politique de stationnement, dont le rapport a été voté le 5 février 2019 par le Conseil général, s'est faite au 1^{er} novembre 2020. Un monitoring a été mis en place dès son entrée en vigueur et s'est poursuivi pour évaluer ses effets et les modifications à apporter.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos.

En 2022, deux nouvelles stations ont été créées. Il s'agit de la station BCN située sur la rue du Cygne ainsi que la station Viteos située entre la place Espacité et la rue du Dr. Coullery. Ces deux stations ne sont pas maintenues durant la période hivernale.

La gestion complète du système a été transférée à l'entreprise Intermobility.

Zones 30 km/h

La mise en œuvre du plan directeur communal des mobilités a permis la réalisation de plusieurs zones 30 km/h en 2022 : les quatre secteurs entre la rue de la Fusion et la rue du Balancier, le secteur des hêtres du côté de la rue du Lazaret et enfin le secteur englobant la rue du Commerce à l'Est du Grand Pont.

Une zone de rencontre a été aménagée au carrefour de la rue du Progrès et de la rue de Pouillerel.

Tous les travaux de mise en œuvre des zones 30 sont réalisés par le service technique.

Recensement du stationnement deux roues (vélos-motos)

Un recensement a été fait des divers endroits et types de stationnement deux roues en ville. Le plan est en ligne sur le SITN intranet de la ville.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Plan directeur de la nature et du paysage

Une étude a été lancée en 2021 pour l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (La Chaux-de-Fonds, Le Locle-Les Brenets et les Planchettes) sur le volet nature et paysage. Les résultats seront intégrés à la révision du PAL.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal et dès lors revues à la baisse.

Le plan directeur communal des énergies et le plan climat sont en cours d'élaboration et seront livrés dans le courant de l'année 2023.

Le SUME est le répondant communal pour VITEOS et VADEC dans le cadre des discussions pour le projet VADEC+.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2023, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015, vise à régler le problème des héritages radiologiques liés à l'application de peinture luminescente au radium dans l'industrie horlogère jusque dans les années 1960. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

À la fin 2022, 332 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic sur le territoire de La Chaux-de-Fonds ; 286 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 46 bâtiments à assainir, 42 assainissements sont terminés ou en cours.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2021) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2023 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
292 (249)	266 (197)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
12 (11)	11 (19)	Modifications de sanction
	35 (33)	Autorisations délivrées par courrier pour des transformations, rénovations, etc.
	26 (22)	Accords ou validations par courrier électronique pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
35 (27)	26 (21)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
138 (47)	113 (28)	Confirmations pour pose de panneaux solaires (système GAPE depuis le 1 ^{er} mai 2021)
10 (13)	8 (7)	Préconsultations formelles
	14 (15)	Autorisations anticipées de débiter les travaux (dont 5 refus)
	3 (6)	Prolongations de sanction
--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
487 (347)	502 (348)	Totaux

Les 266 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 13 (14) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 1 (1) Maisons à plusieurs logements
- 0 (5) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (3) Autres bâtiments avec logements
- 14 (23) Bâtiments au total comportant 27 (80) logements.

Il faut également relever la création de 54 (55) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 10 (12) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 18 (11) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 14 (7) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 2 (5) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (0) Reconstructions après incendie
- 94 (78) Transformations des bâtiments existants
- 74 (69) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)

- 10 (0) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)
- 20 (27) Poses de panneaux solaires
- 46 (26) Poses de pompes à chaleur
- 4 (13) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments.

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

269 (197) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

23 (26) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 43 (94) opposants ou groupes d'opposants. De nombreuses oppositions relatives aux antennes 5G reçues les années précédentes sont encore en traitement.

Le service a traité 3 (5) recours consécutifs à des levées d'oppositions.

1 (2) permis de construire a été refusé par le Conseil communal (construction d'un immeuble d'habitation à Bassets 38), dont 0 (1) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

27 (21) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUME quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme a tenu 10 (11) séances pour examiner 56 (52) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 17 (20) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 21 (13) ont fait l'objet de réserves générant un travail toujours important pour le secteur qui doit tenter de convaincre les requérants de faire évoluer leur projet afin de tendre à répondre aux remarques de la commission et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont dorénavant fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 100 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser environ 900 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est, depuis 2019, trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire en matières de construction, sur un grand nombre de dossiers, qu'il nous est difficile de recenser précisément. On peut toutefois estimer que cela occasionne environ une bonne trentaine de contacts par année.

Patrimoine

Commission du Plan de site

Dans le cadre de la révision complète du Plan d'aménagement local (PAL), le Plan de site doit être révisé et adapté (agrandi) au patrimoine du XXème (jusqu'aux années 1990). Ainsi, une commission ad hoc, constituée de membres des partis politiques et de professionnel-le-s (architectes, historien-ne-s, urbanistes, etc.) a été constituée et est menée par le secteur des permis de construire. Ladite commission s'est réunie à 9 reprises.

L'engagement de deux recenseurs en CDD à fin 2021 a été confirmé en 2022 et a permis, pour l'heure, de tenir le calendrier tenu de la révision du Plan de site. Au surplus, l'augmentation du taux d'activité de 20% d'une collaboratrice administrative au secrétariat des permis de construire a permis d'assurer une bonne partie du recensement mais aussi un relevé photographique de grande qualité utile à l'illustration des fiches de recensement.

Fondation pour le patrimoine

Collaboration du secteur à l'ensemble des dossiers patrimoine, y compris ceux traités via la Fondation pour le patrimoine afin de fournir un avis technique. 13 (16) demandes de subventions ont été octroyées et une bonne vingtaine de dossiers ont été examinés cette année. La campagne de récolte de dons a généré, sur l'année comptable 2022, des recettes à hauteur de CHF 2'595.-.

Gestion site UNESCO

La commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2022 pour traiter différents dossiers de permis de construire mais aussi différentes thématiques (éoliennes, solaires, etc.).

Comme exigé par l'OFC, un Plan stratégique solaire est en cours d'élaboration et doit être déposé dans le 1^{er} trimestre 2023. Une entreprise spécialisée en la matière a été mandatée par les deux Villes pour l'élaboration de ce plan ce qui a nécessité durant l'année 2022, 3 séances de travail de préparation, la réunion à 2 reprises du Groupe de travail et une fois celle du COPIL.

L'OFC a aussi exigé le dépôt de rapport périodique de l'UNESCO qui a été établi durant le dernier trimestre 2022, celui-ci a été déposé formellement pour examen à l'OFC, le 27 janvier 2023.

Ces différentes planifications ou rapports ont mobilisé beaucoup de ressources dans le secteur des permis de construire durant l'année 2022 et plus particulièrement pour le Chargé de la préservation du patrimoine / Gestionnaire de site du patrimoine mondial. C'est notamment pour cette raison qu'il a été confirmé un taux d'activité à 100% pour ce collaborateur sachant qu'à son engagement, son taux était de 80% et qu'une augmentation de 20% en CDD lui avait été octroyée pour la révision du Plan de site.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

296 (209) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 19 (27) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatif à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public. Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélé des travaux non conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et ont dès lors nécessité dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non conformes et/ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction.

Autorisations d'installation de chantier

9 (6) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Plus d'une cinquantaine d'interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie a donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces travaux illicites occupent toujours beaucoup le secteur.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 7 (5) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire ou lorsqu'il a été jugé nécessaire.

Prévention incendie

L'entrée en fonction d'un nouveau collaborateur suite à la retraite de son prédécesseur a nécessité une première étape de formation en prévention incendie dispensée par l'AEAI et financée par l'ECAP. Le collaborateur a réussi son examen d'expert AQ1.

Préavis de permis de construire

245 (153) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 72 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage. Un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton dès le mois de mai 2021. Ce système, peu convivial, génère passablement de désagréments et les professionnels ont peine à l'utiliser, le service doit donc parer à ces lacunes.

19 (107) autorisations et notifications pour installations de chauffage, hors procédure de permis de construire et soumis à émoluments, ont été octroyées par le Conseil communal. Cette diminution notoire d'autorisations est due au fait que la législation en matière d'énergie ayant été modifiée en 2021 et portant notamment sur la suppression de l'installation de certains agents énergétiques, les propriétaires ont profité de procéder à la modification de leur installation de chauffage avant 2022 :

- 1 (37) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 4 (27) chauffages généraux, à gaz
- 7 (13) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 5 (30) pompes à chaleur (en intérieure)
- 3 raccords au chauffage à distance (CAD) sur 31 raccords effectués en 2022.

Les raccords relatifs au chauffage à distance devraient faire l'objet d'une annonce sur l'application GAPE. Toutefois, 28 raccords ont été mis en fonction par Viteos SA, sans avoir été au préalable annoncés à notre service par l'application GAPE.

Installations de cheminées de salon et de poêles

10 (13) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 1164 (967) dossiers.

Ces dossiers ont donné lieu à 217 (188) ordres de police du feu; 393 (349) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 19 visites de conformité; 29 installations de chauffages; 11 réceptions d'installations d'alarmes et de détecteurs incendie et 139 préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service n'a pas participé aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} harmonies, ceci par manque de temps et du fait que le collaborateur qui participait à cette campagne est parti à la retraite. Il est souhaité toutefois de remettre à l'ordre du jour la collaboration à cette campagne lorsqu'un-e collaborateur-trice sera suffisamment formé-e pour le faire.

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 24 (21) pour l'année 2022.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2022. Outre le fait qu'aucun sujet n'a nécessité sa réunion, il est aussi à noter que la restructuration de ce secteur avec l'engagement d'un collaborateur au début 2022 dont la formation est toujours en cours, suite au départ en retraite d'un collaborateur, en est aussi la cause.

La réunion annuelle 2022 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 24 mars 2022 à Couvet au centre de formation ECAP.

Énergie et ventilations

199 (117) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière. Il est à rappeler que dès le 1^{er} mai 2021 et comme pour les installations de chauffage, un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton et fait suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn), les justificatifs énergétiques ont été remplacés.

EN-NE	Formulaire de base	44 (41)
EN-NE10a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	30 (34)
EN-NE101b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	4 (3)
EN_NE102a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	39 (39)
EN-NE102b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	6 (9)
EN-NE104	Production propre d'électricité, bâtiments à construire et extensions	20
GAPE/EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	19 (107)
EN-105	Installations de ventilation	10 (10)
EN-NE110	Réfrigération / humidification	4 (13)
EN-NE112	Locaux frigorifiques ou de congélation	2 (0)
EN-133	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-132	Halle gonflable	0 (0)
EN-134	Chauffage de plein air	0 (0)
EN_NE135	Chauffage de piscine	0 (0)
GAPE/PAC	Pompe à chaleur	46 (30)
GAPE/Solaire	Solaire	133 (40)
	Capteurs solaires thermiques	76 m ² (60 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 610 kW (586 kW)	3876 m ² (3724 m ²)

Au surplus, 113 (28) installations solaires ont fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentifs les propriétaires sur les directives et conditions cadres à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Ainsi, 246 installations solaires ont été autorisées ou validées en 2022.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 91 (73) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2022.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2022, le nombre de rapports internes s'élève à 28. Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien aux changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 28 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 1 nouveau cas lourd. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi plusieurs cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2021 ou avant, seul 1 cas a pu être réglé.

Suite aux nombreux départs ou aux changements d'intervenants dans certaines entités, dont la nôtre en 2022, il n'a pas été possible d'être aussi efficace que par le passé. Il est prévu, dans la mesure du possible, de reconstituer le réseau avec les différentes entités en 2023.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont faites plus particulièrement à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	28 (42)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs, espace public	3 (1)
appartements	25 (41)
dont dossiers thermo- hygrométriques (moisissures et températures) et odeurs	3 (14)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 24 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations. Il est à noter que 19 interventions ont concerné la lutte contre les cafards. Depuis le départ à la retraite d'un collaborateur et la décision du Conseil communal de renoncer à plusieurs missions dans la lutte contre certains nuisibles, reprises par des entreprises privées, le service est intervenu principalement dans les immeubles communaux. Le service continue d'assurer la régulation des pigeons et les interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Enfin, il est noté que le service a effectué 66 interventions pour éliminer les nids de guêpes (242 en 2020 et 2 en 2021). Le nombre d'intervention est souvent dépendant de la météorologie (nidification favorable ou non).

Toujours suite au départ en retraite d'un collaborateur, le collaborateur qui travaillait en binôme avec lui a suivi un cours de formation dans le domaine de la désinfestation (guêpes, frelons, chenilles processionnaires).

Lutte contre les pigeons

En 2022, dans un but de prévention contre la prolifération des pigeons, une nouvelle campagne de sensibilisation a été menée et il a notamment été transmis aux gérances, plus particulièrement de la place, des flyers explicatifs à afficher dans les immeubles afin de limiter le nourrissage des volatiles. Le service étudie également la mise en place de pigeonnier avec une cage de capture, dans des endroits stratégiques et, pour ce faire, des repérages sont en cours.

Le service effectue toujours les tirs des volatiles, mais cela nécessite des interventions de nuit qui peuvent induire des nuisances notamment de bruit et des dégâts sur les bâtiments. Toutefois, cette manière n'a pas d'influence sur l'effectif d'une population, les individus éliminés sont, en très peu de temps, remplacés par des jeunes. La régulation des pigeons a donné lieu à 11 sorties nocturnes. Le piégeage et les tirs ont permis de prélever 113 volatiles.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2022 et le service a procédé à 10 (9) mises en bière pour le départ de corps à l'étranger ainsi qu'une scellée pour une urne.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Pour mémoire, cette convention a été revue en 2018 en regard des différents changements entrés en vigueur, notamment la modification des horaires et des rétributions.

De nombreux passionnés viennent chaque année, même très tôt en saison (janvier-février), présenter de belles espèces printanières telles que morilles (*Morchella intermedia* ou *hortensis*), hygrophores de mars (*Hygrophorus marzuolus*). Aussi, les contrôleurs sont régulièrement sollicités pour contrôler des gyromitres (*Gyromitra esculenta*), des tricholomes de la St-Georges (*Calocybe gambosa*), mycènes (*mycena flos-nivium*) et collybies des cônes (*Strobilurus esculentus*).

2022 fut une bonne année pour les champignons. Après un été très sec, les quelques orages du début de l'automne ont permis une explosion de bolets (*Boletus edulis*), ce qui a bien évidemment provoqué une forte augmentation des contrôles par rapport à l'année précédente et ce jusqu'à la fin de l'automne. Il est rappelé l'importance de faire contrôler ces récoltes, prestation gratuite dans notre commune, qui ne fait aucun doute sur son utilité, puisqu'en Suisse, selon Info-tox, le nombre d'intoxications aux champignons a connu une hausse de 25 %.

Les espèces suivantes ont été fréquemment contrôlées (*Boletus edulis*, *Clitocybe nebularis*, *Chlorophyllum rhacodes*, *Infundibulicybe geotropa* et *gibba*, *Macrolepiota procera*, *Suillellus luridus* et *Neoboletus erythropus*, *Xerocomellus chrysenteron*, *Imleria badia*).

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. À noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : *Amanita muscaria*, *Echinoderma asperum*, *Entoloma* sp., *Leucocybe* et *clitocybe* gr. *candicans*, *Gyromitra esculenta*, *Inocybe pudica*, *geophylla*, *bongardii*, *Mycena flos-nivium*, *pura*, *Paxillus involutus*.

Les cueillettes ont généré 529 (225) contrôles (296 en 2020, 506 en 2019, 287 en 2018, 498 en 2017, 255 en 2016) ce qui correspond à environ 67 heures de présence pour les contrôleurs.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque année aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), aucun collaborateur n'a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Nous relevons une augmentation assez significative des dossiers traités par le secteur permis de construire (+ 45%) ce qui laisse à penser que la pandémie n'a pas eu de véritables incidences sur les investissements et les projets immobiliers. Il est toutefois à noter que la crise énergétique a aussi influencé cette augmentation au vu des nombreuses demandes d'installations solaires et de chauffage (PAC).

Contrairement aux idées reçues, une augmentation du nombre d'installations solaires sur notre territoire communal est notable et bien que conditionnées aux directives du Conseil communal, particulièrement dans le périmètre UNESCO, cela démontre la volonté que de telles installations sont bel et bien favorisées, qui plus est sachant que le pourcentage de l'occupation maximum des toitures par des panneaux solaires a passé de 30 à 60% sur chaque pan, dans le cadre de la modification de la directive en la matière en décembre 2021. Le Plan stratégique solaire, en cours d'élaboration en collaboration avec une mandataire experte, sollicité par l'OFC dans le cadre de la labélisation UNESCO, en est aussi la preuve dans la mesure où ce Plan tend à favoriser l'application de ladite directive, voir même de trouver des réponses pour remplir plus encore les toitures de telles installations moyennant des critères d'intégration accrus afin d'en minimiser leur impact.

Outre le fait que le départ de l'Urbaniste communal en fin d'année a nécessité la reprise de ses tâches ad-intérim entre les collègues du collège de direction, le secteur permis de construire a collaboré étroitement avec son secteur planification durant l'année à la révision du PAL, notamment à son Règlement et à son Plan d'affectation en regard de l'implication de l'AIHC (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine des constructions) nécessitant des adaptations en profondeur des règles de constructions.

Malgré la mobilisation du secteur dans ces différents domaines, la priorité intangible reste le traitement des dossiers de "permis de construire" sous tous ses aspects, afin d'assurer au mieux les délais de traitement des dossiers et de favoriser l'aide aux requérants dans le développement de leurs projets, permettant de valoriser le développement économique de notre Ville.

La mise en œuvre par le SAT du guide des permis de construire devrait permettre une approche facilitée tant par les professionnels que par les propriétaires/requérants des procédures de permis de construire. Toutefois, à ce jour, il est impossible de tirer un bilan quant à l'utilisation qui est faite de ce guide et dans quelle mesure son usage a un impact sur nos tâches.

Secteur marketing urbain, commerce, immobilier, foncier

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Ce secteur est chargé du domaine foncier, soit des négociations, acquisitions. Depuis la reprise de l'essentiel des charges du géomètre communal, il est de plus responsable des cessions de trottoir au domaine public, des acquisitions et échanges fonciers notamment dans le cadre des constructions et modifications des routes ainsi que des trottoirs. Le secteur est, en outre, en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Il est aussi en

charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville et la monnaie locale L'Abeille. Le secteur marketing urbain tient également une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur.

Immobilier et foncier

La Ville connaît toujours une forte demande pour des maisons individuelles. Cependant, les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont presque inexistantes, ce qui pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Les derniers terrains qui étaient en mains de la Ville pour la construction de maisons individuelles ont été vendus ou respectivement sont sur le point de l'être. Ainsi, dans le quartier des Foyards, sur les 14 parcelles mises en vente, 2 ont été vendues en 2020, 5 en 2021 et 4 en 2022. Pour les trois dernières parcelles, la vente est imminente pour deux d'entre elles (les permis de construire ont été déposés) et un projet est en cours de développement sur le dernier terrain. Des réflexions sont en cours afin de pouvoir proposer de nouveaux terrains sur le marché, qui devraient pouvoir se concrétiser dans le cadre de la révision du plan et règlement d'aménagement communal.

Le marché locatif s'est stabilisé en 2022 malgré la forte volonté des acteurs de l'immobilier de continuer à investir dans la pierre. Il y a de nombreux capitaux à placer et de ce fait la construction de logements ne ralentit pas. Plusieurs investisseurs parient également sur l'avenir et le besoin de main-d'œuvre en suisse et de ce fait sur la demande de logements. La fin des intérêts négatifs pourrait légèrement ralentir le marché. Toutefois, les acteurs institutionnels (caisses de pensions), très présents sur le marché locatif, doivent continuer à placer des capitaux dans l'immobilier.

En 2022, le marché de la location est resté stable. Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier a atteint 3.91 % (4.22% en 2021). Cette baisse est due notamment à l'arrivée de réfugiés ukrainiens logés dans notre Ville. Ce taux reste toutefois au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Les loyers restent stables. Par exemple, le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal est de CHF 1'074.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'063.- l'année dernière). L'augmentation des énergies va mécaniquement faire augmenter le niveau des charges et donc les loyers. Depuis la pandémie, les appartements les plus attractifs restent les logements spacieux qui offrent des balcons ou des terrasses et du dégagement.

Le marché de la PPE connaît une demande soutenue en 2022. La plupart des nouveaux immeubles sont vendus sur plan. Ce type de bien permet de fixer des habitants plus durablement sur le territoire communal. Il s'agira de pouvoir offrir de nouveaux terrains pour ce type de construction dans les années à venir. De plus, il serait intéressant que des propriétaires privés transforment des immeubles du plan en damier par exemple en immeuble en propriété par étage afin d'offrir une offre alternative en plein cœur de la ville.

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants a légèrement augmenté en 2022. Les surfaces disponibles sont quant à elles restées stables. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 m² et de 200 m² particulièrement pour les locaux commerciaux. Les locaux, qu'ils soient industriels, commerciaux ou de stockage restent stables. Les locaux de stockage disponibles sont à un niveau très bas. En effet, on recense moins de 2000 m² disponibles divisés en petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville.

La stratégie globale de vente des terrains en droit de superficie (droit distinct et permanent – DDP), qui avait pour objectif de garantir une égalité de traitement et d'offrir la possibilité à chaque bénéficiaire d'un droit de superficie d'acquérir son terrain en pleine propriété à des conditions préférentielles pendant une période limitée, est arrivée à son terme à fin 2021. Nous avons reçu de nouvelles sollicitations au cours de l'année 2022 de la part de propriétaires intéressés à racheter en pleine propriété le terrain sur lequel est érigé leur bien. Des réflexions ont été menées au cours de l'année afin d'élaborer une nouvelle stratégie de vente pour les cinq années à venir, soit jusqu'en 2027 (prix, conditions de la vente, etc.). Cette politique concernera uniquement les terrains en zone d'habitation à faible densité (terrains-villas). En effet, les éventuelles demandes d'acquisition pour des terrains situés dans d'autres zones, plus stratégiques, seront évaluées au cas par cas. À noter que la Ville possède, à fin 2022, 199 terrains en DDP, dont 115 sont situés en zone d'habitation à faible densité.

Au niveau industriel, le secteur a également échangé avec plusieurs entreprises intéressées à s'implanter ou à s'agrandir sur notre territoire. Plusieurs projets devraient ainsi aboutir en 2023, impliquant notamment la vente de terrains appartenant à la Ville. Les demandes étant de plus en plus nombreuses, ce qui nous réjouit particulièrement, nous avons dû mener des réflexions – qui se poursuivent encore aujourd'hui – afin de pouvoir répondre rapidement aux sollicitations des entreprises et proposer des terrains industriels à même d'accueillir ces développements.

En début d'année, la Ville a procédé à l'acquisition de la Villa Fallet (chemin de Pouillerel 1), monument classé d'importance nationale par la Confédération, la Ville de La Chaux-de-Fonds et le Canton de Neuchâtel. Cette acquisition permet à la Ville d'assurer la conservation et la valorisation d'un bien de grande valeur, fleuron de l'Art nouveau dans sa forme régionale appelée *Style sapin* et de l'ouvrir au public.

Le secteur foncier a en outre poursuivi la réalisation des cessions au domaine public communal des trottoirs, routes et passages privés, dans la continuité de ce qui a été réalisé ces précédentes années. Dans ce cadre, 18 actes notariés ont été signés en 2022 avec des propriétaires privés.

Enfin, le secteur a également été occupé par des régularisations foncières multiples, impliquant notamment la constitution et/ou la modification de diverses servitudes, la signature de conventions, la réquisition de mentions au registre foncier ou encore la délivrance d'autorisations en lien avec l'utilisation du domaine public communal.

Commerce

Suite à deux années difficiles liées à la pandémie due au COVID-19, ce secteur a repris son cours normal d'activités en 2022 mais souffre encore des conséquences de la crise sanitaire (comme le remboursement des prêts COVID ou la pénurie de personnel qualifié).

Au niveau de la statistique du commerce de détail, prise en compte jusqu'en 2021 et hormis les établissements publics, le nombre de commerces est en diminution sur les 10 dernières années. Toutefois, une certaine stabilité est constatée depuis 2018. La catégorie de commerce connaissant le moins de fluctuation est celle des grandes surfaces alors que celle des commerces dédiés à l'aménagement du logement et équipement pour le ménage (magasin de meubles, quincaillerie, fleuriste, antiquaire, jardinage, bricolage) a connu la plus forte diminution. La concurrence du shopping en ligne et la transformation des comportements et habitudes de la société sont les principales causes de cette détérioration.

Toutefois, les "commerces de bouches" chaux-de-fonniers se distinguent sur le plan cantonal voire national. En effet, le nombre d'établissements de ce type pour 1'000 habitant-e-s se situe en haut de l'échelle dans notre ville avec un 0,95 en 2021. (0,74 pour Neuchâtel et 0,52 pour Val de Ruz).

Trois zones commerciales se distinguent en ville de La Chaux-de-Fonds et s'étendent sur un périmètre tout en longueur : le centre-ville (entre la Place du Marché et la Gare), les Entilles et les Eplatures. Une nouvelle zone a vu le jour à l'est de la Ville avec l'ouverture de deux centres commerciaux : l'un à la Charrière et l'autre à la rue du Marais. Le pôle principal reste celui du centre-ville avec un riche tissu d'acteur-trice-s commerciaux (dont 2 centres commerciaux et un marché couvert) et un nombre de commerces stables voire en légère augmentation et très diversifiés dans ce secteur. On remarque un regain d'intérêt pour les lieux de passages et la volonté d'une proximité journalière avec les clients.

La monnaie locale L'Abeille a fait évoluer son support de paiement et propose, depuis le 25 octobre 2022, à ses utilisateurs le choix d'avoir des Abeilles soit sur une application, soit sur une nouvelle carte Abeille (munie de la technologie NFC). Les terminaux ne sont plus nécessaires aux commerçant-e-s pour accepter les abeilles. Le nouveau système se base sur la technologie mobile et une simple application permet d'encaisser ou de payer en Abeille. Cette évolution permet notamment aux utilisateur-trice-s de recharger eux-mêmes des Abeilles en tout temps en ligne. Afin d'accompagner ces nouveaux supports de paiement, un site Internet plus orienté "client" et entièrement dédié à la monnaie locale et à ses partenaires, verra le jour en tout début d'année 2023.

En 2022, la part des consommateur-trice-s utilisant la monnaie locale a encore augmenté et les transactions totales sont au nombre de 43'500 (achats-ventes-recharges) contre 41'100 pour l'année 2021. La somme totale chargée en Abeilles depuis le lancement de la monnaie locale en fin 2019 est de plus de CHF 3'000'000.-, ce qui revient à près d'un million par année. Un autre chiffre important à souligner est le pourcentage de chargement réalisé par les entreprises pour leur personnel qui s'élève à 48% et démontre le fort soutien à la monnaie locale et l'attachement aux commerces de proximité.

Le Réseau Centre-Ville qui a pour but de valoriser les acteur-trice-s situé-e-s dans le périmètre du centre-ville, réunit plus de 250 membres. Des commerces, établissements publics ou des prestataires de services ayant pignon sur rue composent les acteur-trice-s de ce réseau. La gazette numérique, le site Internet ainsi que la soirée annuelle représentent les dispositifs de communication de cet organe. Depuis la naissance du journal Le Tourbillon édité par la Ville, la gazette a été réduite à 4 parutions par année. La mise en lumière qui présentait l'un des acteur-trice-s du réseau ou de la monnaie locale a été remplacé par la rubrique "C'est quoi ce commerce" du Tourbillon et offre 1 fois par mois la mise en valeur d'un commerce ou établissement public de la ville avec un impact plus grand car Le Tourbillon est distribué à l'ensemble des foyers chaux-de-fonniers.

Le marketing urbain travaille également au bon fonctionnement des nouveaux espaces urbains réaménagés. Il s'est notamment chargé des animations lors de la fermeture de la Place du marché et il récolte les feedbacks des acteurs de celle-ci afin d'affiner le projet de piétonisation définitive de 2024.

Enfin, le secteur a dû organiser rapidement avec des artistes locaux la décoration des sapins pour les fêtes de fin d'année 2022 en lien avec les économies d'énergie nécessaires. Des réflexions pour pérenniser un arbre décoré par un artiste ces prochaines années est à l'étude. Le marketing urbain travaille chaque année à l'amélioration des décorations de Noël et à une augmentation de la visibilité des nombreux événements qui se passent dans notre Ville dont notamment le renouveau du marché de Noël en 2022.

Secteur valorisation du patrimoine

Activités générales

Le secteur valorisation du patrimoine est notamment responsable de la gestion des projets liés à la valorisation des sites patrimoniaux de la ville. En 2022, il a travaillé sur les dossiers suivants :

- Atelier oublié : poursuite du projet de valorisation et d'ouverture au public ;
- Villa Fallet : accompagnement lors de l'achat par la Ville et collaboration étroite avec les différents partenaires chargés de l'exploitation de la Villa Fallet (services de la Ville, Association Maison blanche, future Association Villa Fallet) ;

- Fête de l'urbanisme horloger : conception et réalisation, sous l'égide de la Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit, de l'événement marquant l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dès 2022, l'événement prend le nom de Fête de l'urbanisme horloger. La fête de l'urbanisme horloger s'est déroulée les 25 et 26 juin sur le thème du Style sapin et a accueilli plus de 3000 visiteurs sur les sites de la Villa Fallet, du Salon bleu et du Crématoire ;
- Appartement Spillmann : gestion des utilisations et valorisation via des usages privés pour des artistes et des tournages. En 2022 l'appartement Spillmann a accueilli un nombreux public dans le cadre des visites Art nouveau menées par Tourisme neuchâtelois ;
- Vitraux Jules Courvoisier : Réflexion, en collaboration avec le Musée des beaux-arts et le service des bâtiments, pour la mise en place d'un projet de valorisation de ces vitraux de Style sapin découverts en janvier 2022 et faisant dès lors partie des collections du Musée des beaux-arts ;
- Réédition et diffusion du livre de Jean-Bernard Vuillème "Le Style sapin à couteaux tirés" ;
- Réédition, avec les éditions Alphil du livre "Bon pied bon œil", épuisé depuis plusieurs années ;
- Mise en place de visites de la piscine des Mèlèzes et de la Maison du peuple dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ;
- Rédaction d'articles pour le journal Le Tourbillon ;
- Suivi du projet de valorisation du Grand temple ;
- Suivi de l'attribution de nouveaux toponymes.

Les autres tâches et responsabilités du secteur valorisation du patrimoine ont concerné la valorisation du patrimoine par le biais de relations avec les médias et le public, des visites guidées pour des groupes spécifiques (architectes, urbanistes, collectivités publiques) et des recherches documentaires.

Commissions et fondations

Le Secteur valorisation du patrimoine participe régulièrement à différentes commissions et conseils de fondation:

- Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit ;
- Commission de toponymie ;
- Commission des experts UNESCO ;
- Commission du Vin de la Ville ;
- Commission d'art en espace public.

Réseaux

En tant que trésorier du Réseau européen Art nouveau, la Ville de La Chaux-de-Fonds, par l'intermédiaire du secteur valorisation du patrimoine, participe au suivi administratif de ce dernier. Il participe également au comité médiation du réseau, au développement de projets et à des rencontres internationales.

Le secteur valorisation du patrimoine collabore régulièrement avec Tourisme neuchâtelois. Il est également en lien avec les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, World Heritage Experience Switzerland et l'Association des Sites Le Corbusier.

Documentation

Le Secteur valorisation du patrimoine est un secteur ressource qui vient en appui à d'autres services lors de la rédaction de rapports à connotation patrimoniale. En 2022 il a notamment participé à documenter les dossiers suivants :

- Maison de la culture, rue Numa-Droz 175 ;
- Rénovation du Pavillon des sciences ;
- Rénovation du Collège de la promenade ;
- Pollution sur le site du chantier du Parking des forains ;
- Site du Paddock

Le secteur valorisation du patrimoine apporte également un soutien scientifique aux étudiant-e-s, aux chercheur-euse-s, aux professionnel-le-s, au public et à d'autres services communaux.

Service des bâtiments et du logement

Organisation

L'organigramme du service reçoit en cours d'année deux modifications de sa structure d'encadrement, soit:

- La création d'un poste d'adjoint au Chef de service, lequel est confié à la Responsable du Secteur Gérance Administrative sans augmentation d'EPT.
- Le recrutement d'un Chargé de mission – administrateur en appui opérationnel.

Deux départs à la retraite en cours d'année ont été compensés, sans modification de l'effectif.

Cette nouvelle géométrie de management du service doit permettre de stabiliser le fonctionnement inter-secteur et envisager sereinement le remplacement du Chef de service – architecte communal au premier semestre 2023.

Personnel

Les modifications précitées de l'effectif se présentent ainsi. Sous la responsabilité du chef de service, de son adjointe et des 4 responsables de secteur, au total 28 collaborateurs composent un effectif fort de 21,65 EPT.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2022			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Chargé mission - Administrateur	0.9	0.9	1
Gérance Administrative	3.5	1 + 0.9 + 0.9 + 0.5 + 0.2 + (1 apprenti)	5 (+1)
Étude et planification	3.7	1 + 1 + 0.9 + 0.8 + (1 apprenti)	5
Technique et entretien	5.8	1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 0.5 + 0.3	7 (+1)
Gestionnaire du Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie (BC8)	6.55	1 + 1 + 1 + 1 + 0.8 + 0.75 + 0.5 + 0.5 + (1 apprenti)	9
Total	21.65EPT		28 personnes
Concierges Patrimoine administratif	41.5	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	45
Concierges Patrimoine financier (PF)	12		40

Administration générale (par le chef de service et adjointe)

- Réflexion sur le management du service avec la Direction DUBREC et le SRH.
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation:
 - MuZoo, SISPOL façades; chantier des Anciens Abattoirs; Kiosque de la place du marché;
 - Concours d'architecture du Châtelot, Site des Mélèzes - Piscine et Nouvelles Patinoires, CAP (Centre Archives et Patrimoine) projet conjoint Etat/Ville LCF;
 - Parc des Musées- MIH/MH, Hôtel de Ville transformation, Immeuble sis Commerce 107-109 – Rénovation totale.
- Travail continu avec l'Administrateur des Infrastructures SBL-SEP (contrôle des engagements, préparation des budgets, consolidation des comptes).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA : travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Représentant de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu » Ch.Naine 35,37. Participation aux Coopératives des cités (de l'Est, mélèzes, ...)
- Membre de la Commission d'Urbanisme et du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.

Secteur Gérance administrative

La responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives, une collaboratrice au poste de gestionnaire des vins (0,2EPT), une collaboratrice responsable des jardins communautaires à (0,2EPT), un apprenti "employé de commerce" et un collaborateur du secteur conciergerie, soit le concierge intendant des salles communales (0,3EPT). Cette équipe assure les tâches suivantes :

- Gestion administrative du domaine foncier financier bâti ou non-bâti (immeubles locatifs, parkings, terrains, foncier rural, jardins potagers communautaires).
- Mandat de Gérance d'une partie du parc immobilier de la CPCN.
- Travail administratif et secrétariat pour tout le service. Formation et encadrement apprenti.
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, des bons de commande, des clefs, etc.)
- Gestion des locations des quatre salles communales (M.d.Peuple (2) – Anciens Abattoirs (2)) et développement locatif du site des Anciens abattoirs.
- Représentation de la Ville dans diverses PPE et Coopératives pour la Ville et CPCN.
- Représentation de la Ville et de CPCN en chambre de conciliation en matière de bail à loyer et en procédure d'expulsion.
- Gestion, marketing et vente du vin de la Ville.

Le passage au 01.01.2023 du logiciel SAP vers la plateforme ABACUS pour toute l'administration n'est pas un évènement anodin. Ce projet a nécessité beaucoup d'engagement de la part des collaborateurs utilisateurs. De plus, la mise en place du module ABAIMMO, nouvel outil "métier" si longtemps réclamé par l'administration du Secteur Gérance demande des changements de pratique au quotidien. Citons aussi sur ce thème le passage au QR-code nécessitant l'édition de nouveaux bulletins de versement pour nos 1'500 locataires.

Le parc immobilier de la Ville a connu une baisse du taux de logements vacants à **3.4%** en 2022, soit en dessous de la moyenne de la Ville qui se situe à 3.91%. En décembre 2022, le taux de vacance est passé sous la barre des 3% en atteignant 2.74%, soit nettement en dessous de la moyenne locale.

Si le taux de vacance a diminué, il n'en est rien du tournus des locataires qui résilient leur contrat de bail après une courte durée d'occupation pour diverses raisons. Cette tendance, qui se confirme, implique de nombreux états des lieux de sortie et d'entrée. En effet, nous avons dû faire face encore cette année à **305** états des lieux (EDL) alors que l'ensemble du parc de gestion totalise **1359** appartements. De cette situation découle des travaux lors du changement de locataire et de multiples démarches administratives pour le SBL.

Il est important de relever que l'état d'entretien des locaux remis au départ des occupants est de plus en plus dégradé. Chaque rotation donne lieu à une remise en état partielle ou totale. Le coût de ces travaux ne peut pas à chaque fois être compensé par les sommes en garanties et l'insolvabilité de certains locataires. Par conséquent, la charge d'activité du personnel des secteurs Gérance administrative et Technique et entretien augmente sans bénéfice comparable au niveau du taux de vacance des appartements.

Aux Anciens abattoirs, la Salle "les Frigos" est chauffée par le réseau du CAD depuis la fin de l'année 2022 et a ainsi connu un beau succès avec des locations en continue sur la fin d'année. Il va de même du succès de la Rue Centrale et des salles de la Maison du Peuple qui ont repris pleinement du service après deux années d'annulations successives dues à la pandémie.

Les manifestations ayant reprises, le Vin de la Ville est ainsi, à nouveau, à l'honneur lors de ces occasions. Par ailleurs, en 2022, il y a eu une belle augmentation de 50% des ventes aux particuliers par rapport à 2021. Cette hausse des ventes privées s'explique, peut-être, par le fait que pendant Covid, les gens se sont plus intéressés aux vins locaux. Partant, il y a eu un regain d'intérêt pour l'achat direct. Au vu de la sortie de la période Covid, il n'y a pas eu de nouveau produit dans la gamme des vins, mais la mise en place de nouveaux challenges qui seront révélés en 2023.

Patrimoine locatif de la Ville géré par le SBL au 31 décembre 2022

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	90	651	126	32
212/ Parkings	6	--	472	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	r18	--	--
Total	120	686	630	134

Biens locatifs propriété de la CPCN sous mandat de gérance :

Au 31.12.22 = 673 logements

Secteur conciergerie

2022 a été une année de transition après COVID. Cependant, certaines exigences en matière d'hygiène ont été maintenues et ont pour conséquence une utilisation importante de produit d'entretien consommable.

Les remplacements en cas d'absence du personnel sont revenus à une moyenne normale. Ainsi, ce retour de stabilité a permis de rétablir les entretiens et nettoyages plus généraux (vitres, traitement des sols, nettoyage après travaux) et de répondre plus favorablement aux demandes des services transversaux (transports, déménagements, enlèvement de graffiti, petite rénovation).

Le transfert de l'outil de gestion des stocks de l'application SAP à celle d'Abacus n'est pas anodin. Les opérations de gestion de stock, de commande et de facturation demandent une adaptation et du temps supplémentaire.

Sensible aux conditions de travail quotidiennes de nos collaborateurs, nous mettons en place des solutions pour simplifier leur travail, par l'achat de machine et de matériel moderne. Cette année, nous avons organisé la participation du personnel du secteur à des cours sur la sécurité au travail, les techniques de nettoyage, la communication ainsi que sur leur propre organisation.

Activités

- Entretien et nettoyage, désinfection par les concierges sur sites de nos :
 - 23 bâtiments administratifs ou publics
 - 28 collèges EOCF, 8 sites d'accueil Parascolaire, 8 sites isolés en Ville (Harmos 1-2)
 - 130 parties communes d'immeubles locatifs (cage d'escalier, buanderie, corridor, abords extérieurs).
- Organisation et remplacement de conciergerie en cas d'absence (maladie, accident, vacances).
- Gestion du personnel, entretiens d'engagement, entretiens individuels, dédites et mutations, demandes de contrat, engagement de surnuméraire.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux : dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 35 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la bonne tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Sécurité au travail dans les bâtiments : consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.), travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Entretien et suivi de location des salles communales. (Abattoirs, Maison du Peuple, Doubs 32, Promenade 8).
- Nettoyage et entretien des ascenseurs et escaliers de la gare, des WC et des Fontaines publics.
- Déménagement et nettoyage après travaux de rénovation.

Activités et sollicitations particulières

- Transports d'archives et de fonds (dons) "entre et pour" les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et petits déménagements.

Remplacement du personnel de conciergerie

Motif	Sem en 2022	Sem en 2021
Incapacité de travail à 100 %	60	56
Périodes de vacances et aides collègues à 100 %	52	46
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	3	0
Délais de postulation à 100 %	16	10
Total des semaines remplacées à 100 %	131	112

Correspondant à environ 3.3 postes de travail à temps complet (2.8 en 2021)

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2022	2021
Nombre de poste à 100 % Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2022	41.5	42
Nombre d'employé Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2022	52	54
Nombre de poste à 100% Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2022	12	10.80
Nombre d'employé Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2022	40	40
Apprenti	1	1
Contrat ISP – ORP – Stagiaire 3 mois	2	0
Engagement de surnuméraire représentant 14 semaines de travail soit env. 0.3 poste, y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	7	10
Départs	3	2
Départs à la retraite	3	1
Départ à l'assurance invalidité	0	0
Engagements	4	3
Mutations	3	6

Secteur Étude et planification

Après une période de transition, le secteur, sous la conduite du nouveau responsable et avec une composition renouvelée de son équipe, a repris les dossiers en cours et a répondu efficacement aux différentes demandes de développement et de planification de nouveaux projets. Les fruits de ce travail sont visibles dans tous les domaines, qu'il s'agisse d'études de projets à réaliser en 2023, de dossiers de permis de construire, d'études variées de différentes importances réalisées au cours de l'année.

Rapports du Conseil communal au Conseil général

- Collège des Forges :
 - Forges-Science – Rénovation de l'aula. Préparation du rapport final du Conseil communal qui sera présenté au Conseil général en 2023.
- Collège de la Promenade :
 - Assainissement de l'enveloppe du Collège et installation d'une centrale photovoltaïque en toiture. Préparation du rapport final du Conseil communal accepté par le Conseil général en automne 2022.

Demandes de permis de construire

- Anciens abattoirs (Commerce 126A) : Réfection et isolation de la toiture, installation des panneaux photovoltaïques.
- Bibliothèque de la Ville – projet ISCP (Progrès 33) : Réponses aux demandes des services et réception du permis.
- Collège de la Promenade (Manège 9) : Réfection et isolation de la toiture, installation des panneaux photovoltaïques.

- Forges 39-41 : Installation de deux ascenseurs.
- Maison du Paddock (Crêtets 129) : Entretien, réfection de la toiture et création d'un local sanitaire.
- Numa-Droz 175 : Transformation d'un immeuble d'habitation en lieu d'accueil et d'activité pour artistes.
- Numa-Droz 183 : Centralisation de la production d'eau chaude et installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques.
- Succès 25 : Construction d'un abribus.

Projets et coûts estimatifs

- Collège de la Charrière (Charrière 36) : Construction de préau couvert.
- Collège des Marronniers (Collège 6) : Construction de préau couvert.
- Commerce 120 : Changement d'affectation (logements vers locaux administratifs).
- Serre 14 : Changement d'affectation et réaménagement des bureaux (Centre d'orthophonie, mise à jour du projet).
- Serre 23 : Réaménagement des bureaux.
- Accueil parascolaire (Doubs 34) : Réaménagement de la cuisine.
- Anciens abattoirs (Skatepark – Commerce 126) : Rénovation enveloppe et aménagement intérieur.
- Centre funéraire (Charrière 104) : Réaménagement des salles mortuaires.
- Collège de Bellevue (Docteur-Kern 14) : Aménagement d'une cours.
- Collège des Foulets (Abraham-Robert 36) : Réaménagement des classes (sécurité incendie).
- Collège de la Promenade (Manège 9) : Réaménagement des locaux et création d'un WC PMR.
- Collège 9 : Transformation des locaux d'accueil du public.
- Crèche communale du Châtelot (5-7) : Divers objets à l'intérieur et à l'extérieur.
- STEP (Marais 6) : Réaménagement des bureaux.

Collaboration avec le Secteur Technique et Entretien

- Collège de l'Ouest : Travaux intérieurs.
- Maison du Peuple : Changement d'affectation des locaux du "Fablab".
- Numa-Droz 183 : Transformation d'un appartement.
- Numa-Droz 183 : Centralisation de l'eau chaude dans l'immeuble.
- Parc 75 : Transformation d'un appartement.
- Serre 23 : Réfection d'une salle de réunion.

Divers

- Collège de Bellevue (Docteur-Kern 14) : Étude de faisabilité pour une extension des locaux scolaires (en cours).
- Collège Numa-Droz (Progrès 25-29) : Rénovation et mise aux normes de la clôture des terrains de sport.
- Doubs 32 et Nord 49-51 : Mise à jour des plans pour la présentation de l'espace (valorisation du patrimoine).
- Maison du Peuple (Cinéma Plaza) : Constat – état général, programme de rénovation et de mise aux normes.
- Place de l'Hôtel-de-Ville 1 : Suivi du dossier avec mandataire extérieur.
- Place du Marché 1 : Suivi du dossier avec mandataire extérieur.
- Stade de la Charrière : Remise en état d'un secteur en ouest. Analyses de la situation de pollution du terrain avant démolition des constructions précaires.

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous. À noter que des efforts importants en moyen financier pour travaux de rénovation d'appartement vétustes ont été consentis par le Conseil communal courant 2022. Une dizaine de chantiers ont ainsi pu être entrepris en sus du programme annuel. Les

offres reçues des entreprises sont généralement plus couteuses et justifiées par l'augmentation de certain matériau. Pas de conséquence sur les délais de réalisation, généralement bien respectés par les entreprises mandatées.

Formation professionnelle

Participation de collaborat-eurs-rices à des formations "métier" sur les logiciels de CAO et Gestion des coûts de construction (Archicad – Messerli gestion).

Travaux

Les chantiers menés durant l'année au SBL sont d'importances diverses. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à **CHF 11'218'700.-**, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût final des travaux (CHF)
Œuvres d'art sur domaine public: - Œuvre du rond-point "Coop-Entilles" "Les Anges" rue du Nord XXX	20'000,- 6'000,-
Charrière 2bis- Accueil parascolaire. Assainissement vestiaires – sous-sol	40'000,-
Anciens Abattoirs : - Aménagement des Salles "les Frigos" Commerce 123 - Rénovation enveloppe commerce 120.	772'000,- 137'000.-
Bibliothèque de la Ville Aménagement des combles - ISCP	519'000,-
OCAS: (rue du Collège 9 et 11) Réfection et sécurisation des locaux d'accueil au rez de chaussée	250'000,-
EOCF: - Assainissement radon sur quatre collèges - Collège de Bellevue – rénovation appartement concierge - Numa-Droz 1 à 4 - Installation de lignes de vie en toiture - Remplacement fenêtres médiathèque - Remplacement luminaires halle de gym - Collège de la Promenade – Aménagement des sas et accessibilité PMR - Collèges des Forges - Modernisation de la Détection Incendie - Rénovation halle de gym (plafond, luminaires, peinture) - Réfection de sas d'entrée de Bonne Fontaine - Numa-Droz 5 – (piscine + salles de gym) - Rénovation intérieure de la piscine, plages et locaux techniques - Etude statique et sondages intrusifs de la dalle de toiture	35'000,- 70'000,- 35'000,- 35'000,- 26'000,- 90'000,- 99'000,- 55'000,- 48'000,- 46'000,- 69'000,-
SEP: Centre horticole – rue de la Pâquerette 33 Réfection toiture plate et portes de garage	30'000,-
Institutions Zoologiques – MUZOO Transformation Ancien Stand (DT par mandat externe)	2'500'000,-
SISPOL: - Réparation étanchéité en sous-sol et revêtement des cours + cellules au sous-sol - Réfection des façades du local de lavage - Remplacement des onduleurs (sécurité alimentation électrique)	83'000,- 30'000,-
TOTAL	4'965'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût final des travaux (CHF)
Paix 150, Numa-Droz 183: Centralisation production d'eau chaude sanitaire (centrale photovoltaïque en toiture)	300'000.-
Crêtets 24: Rénovation de l'enveloppe - Isolation des façades par un nouveau crépi isolant+ isolation des caves et galetas remplacement fenêtres, panneaux solaires thermiques	640'000.-
Paix 54 : Réfection partielle des portes et façades des garages	20'000.-
Chapelle 12 : Remplacement des fenêtres en bois sur 2 façades	15'000.-
Cernil-Antoine 19: Réfection hall entrée - peinture et boîtes aux lettres dans la cage d'escalier	53'700.-
Cernil-Antoine 19c: Remplacement de la couverture des garages - changement des plaques ondulées en fibro-ciment (dégâts grêle 2021)	60'000.-
Blaise-Cendrars 10-12-14: Remplacement urgent de la chaudière gaz et travaux compensatoires (40 logements)	95'000.-
Appartements: Propriété de la Ville	
• 21 rénovations d'appartements vétustes.	1'503'000,-
Appartements vétustes: Mandat CPCN	
• 53 chantiers d'appartements vétustes ou rénovation	1'924'000,-
TOTAL	4'610'700.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont :

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	618'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	375'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	650'000,-
TOTAL	1'643'00,-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 200'000. – par an) :

- 501- 502 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 MUZOO (Musée d'Histoire naturelle + BPC + Vivarium)
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (SEP)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 730 Centre horticole (SEP)
- 740 Centre funéraire (SEP)

Conclusion

Reflet d'une année d'activité soutenue pour le service dont les quatre secteurs ont pu exercer leur mission dans un environnement moins perturbé qu'auparavant. Tant la stabilité retrouvée de son organisation que le retour à un contexte extérieur moins agité ont permis à tous d'exercer pleinement leurs activités.

Confronté à la problématique générale de l'approvisionnement énergétique et de ses coûts, les efforts portés sur la rénovation du bâti communal et son amélioration énergétique prend encore plus de sens.

A quelques semaines de pouvoir confier la conduite de ce grand service à une nouvelle équipe dirigeante, je salue l'effort permanent de tous les collaborateurs du Service des Bâtiments et du Logement pour leur engagement sans faille au service du public et de la communauté que représente "Ville de La Chaux-de-Fonds".

Ag – 23.03.2023.

Illustration: Ancien manège, la cour intérieure



SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2021	31.12.2022
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.8	0.8
Secteur génie civil et signalisation (Gcs)	6.3	6.3
Chef de projets	2	2
Technicien / technicienne génie civil	2.6	2.6
Technicienne signalisation	0.7	0.7
Dessinateur	1	1
Secteur géomatique (Géo)	1.8	1.8
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	1	1
Géo-informaticienne	0.8	0.8
Secteur station d'épuration (Step)	4.0	4.8 (5.4)
Responsable Step	1	(0.6)
Responsable technique Step		1
Responsable administratif Step		0.8
Collaborateur scientifique	1	0
Laborantin responsable	1	1
Technicien d'exploitation	Vacant	1
Chargé des installations électriques	1	1
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	13.9	14.7 (15.3)

Secteur génie civil et signalisation

- Pas de changement par rapport à 2021.

Secteur Station d'épuration

Le poste de technicien d'exploitation est vacant depuis le décès de son titulaire en 2020. Le départ à la retraite du responsable de la STEP à fin mars 2023 a été anticipé avec l'engagement d'un responsable administratif à 80% dès le 14 mars 2022, et d'un responsable technique à 100% dès le 1^{er} octobre 2022. Pour le transfert des connaissances, le responsable précédent a poursuivi son activité avec un taux de 60% du 01.10.2022 au 31.03.2023.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2022, les services concernés se sont réunis à 3 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Mise en conformité Lhand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Boulevard des Eplatures, arrêts Grillon, 2 arrêts,
- Rue du Locle, arrêts Morgarten, 2 arrêts,
- Pont des Eplatures, arrêt Combe-à-l'Ours, 1 arrêt,
- Rue Abram-Louis-Breguet, arrêts Tricentenaire et Breguet, 3 arrêts,
- Rue de la Charrière, arrêt Perret-Gentil, 1 arrêt.

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

En prévision des chantiers 2023, des auscultations ont été réalisées sur la chaussée suivante :

- Rue de la Ronde

Entretien

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- RC1320 entre le passage de la Bonne-Fontaine et le giratoire du Grillon : fin des travaux d'assainissement complet des trottoirs nord et sud.
- RC 1320 à l'ouest du carrefour avec Morgarten : fin des travaux d'assainissement complet du trottoir nord et sud.
- RC 1320 entre le carrefour de Morgarten et le passage de Bonne-Fontaine : assainissement complet du trottoir nord et sud.
- Rue du Lazaret : création d'un trottoir et assainissement des enrobés de chaussée.
- Rue Abram-Louis-Breguet : assainissement des enrobés de chaussée et des trottoirs ainsi que la mise en conformité des trois arrêts bus.
- Route des Menées : Création d'un trottoir le long la route des Menées et plantations de 15 arbres
- Rue des Electrices 15 : création d'un trottoir.
- Rue du Commerce : Assainissement des enrobés de chaussée et des trottoirs
- Rues du 1^{er} Mars, du Coq et Place des Brigades-Internationales : Mise à niveaux des rues, assainissement des enrobés, création d'une terrasse et des bacs à fleurs.
- Rue Collège-Industriel : Pavage et création des "bacs à fleurs".
- Rues de la Printanière, de Chasseral et de Prévoyance : assainissement des enrobés de chaussée.
- Poses de revêtement (couche de roulement) sur les routes suivantes :
 - Rue du Grenier (entre la rue des Régionaux et la rue des Olives)
 - Rue du Collège (entre la rue de la Pâquerette et la rue de l'Étang)
 - Rue du Doubs (entre la rue du Balancier et la rue de la Fontaine)
 - Rue du Morgarten (entre la rue de la Fiaz et la rue du Locle)
 - Ruelle du Temple-Allemand (entre la rue du Temple-Allemand et la rue du Doubs)
 - Rue David-Pierre-Bourquin (entre la rue des Régionaux et le n° 15)
 - Rue des Plânes (entre la rue du Doubs et la rue Alexis-Marie-Piaget)
- Pont des Eplatures : assainissement des bordures au niveau des joints de dilatation du pont, ainsi que les joints bitumineux longitudinaux entre les bordures et la chaussée.
- Pose d'un nouveau revêtement sur les routes des environs "Petites-Crosettes" et "Les Bulles"
- Chapeau-Rablé : travaux pour la mise en place d'une borne euro relais pour les camping-cars.
- Réfection de trottoirs publics.

Trottoirs privés

Octroi de 22 subventions pour un montant total de CHF 104'574.20, dont CHF 59'818.40 imputées en 2022.

Aucune bordure de trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) n'a été fournie en 2022.

Évacuation des eaux

Inspections

- Curages et inspections télévisées de divers tronçons en lien avec les chantiers 2023 ainsi que pour la mise à jour du réseau.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- RC1320, entre Morgarten et Bonne-Fontaine.
- Rue du Lazaret.
- Rue du Doubs entre les numéros 113 et 125
- PN piéton de Grenier
- Rue du Stand
- Rue du Maire-Sandoz
- Place des Forains.
- Rue du Coq
- Rue du 1^{er} Mars
- Chemin des Kikajons

Études spécifiques

Voies de circulation

Avant-projet de réaménagement de la place du Marché et du parking des Forains.

Avant-projet d'aménagement de la promenade du nouveau Grand-Pont.

Avant-projet de réaménagement de la route entre le Grand-Pont et le carrefour Liberté - Crêtets.

Avant-projet de réaménagement des carrefours Léopold-Robert – Liberté et Liberté – Crêtets.

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons) et signalisation.

Secteur Collège de l'Ouest : délimité par les rues du Nord, Armes-Réunies, Pouillerel et Numa-Droz.

Secteur Fusion : délimité par les rues du Nord, Pouillerel, Fusion et Numa-Droz.

Secteur Jacob-Brandt et Commerce : délimités par les rues de la Croisée, des Crêtets et des Régionaux, ainsi que par les voies CFF

Secteur Les Arbres et Les Hêtres : délimités par les rues de Bel-Air, de Chasseral, de Biaufond et de la Charrière.

Secteur Fontaine : délimité par les rues du Doubs, des Armes-Réunies, Numa-Droz et du Balancier.

Secteur Balancier : délimité par les rues du Doubs, du Modulor, Numa-Droz et du Balancier.

Politique de stationnement

Mise en place de sept horodateurs sur la place de la Gare, les rues Daniel-Jeanrichard et Jaquet-Droz et sur le parking du home de la Sombaille.

Suivi des modifications du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des parkings d'échange.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Études ponctuelles de la mise aux normes de conformité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Mise à jour des restrictions de parage durant les mesures hivernales.

Analyse et traitement de 355 demandes spécifiques de citoyens, entreprises et services internes et externes.

Rédaction des arrêtés de circulation routière et élaboration des plans y relatifs.

Travaux spécifiques

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Réparations de bornes rétractables.

Planification et suivi des réparations effectuées par le Service des espaces publics et/ou les entreprises externes de dégâts tiers sur signalisation.

Gestion des urgences en lien avec la signalisation lumineuse.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons (dont 27 en peinture 2K), bandes cyclables, arrêts de bus, kits école, marques tactilo-visuelles et places de stationnement.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour l'entretien des panneaux routiers.

Suivi de l'entretien des bornes.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour la pose de plaques de rues.

Statistiques

Données	Unité	2021	2022
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	1'755	373
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	35'852	28'531
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	3'673	2'450
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	11'722	4'253
• pavage	m ²	753	936
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0	0
Entretien de trottoir public	m ²	697	3'219
Assainissement de mur de soutènement	m ²	0	0
Inspections télévisuelles de canalisations	m	6'450	6'093
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	0	35
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	4	0
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	54	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	1'651	1'455

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs bases de données géographiques (géodonnées) et topographiques. Ces géodonnées sont exploitées comme outils de gestion, d'analyse, de coordination et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Modélisation et structuration des données, soutien aux autres services pour leur usage des géodonnées.
- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour.
- Analyse géographique, quantification, recherche d'erreurs ou d'incohérences.
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.
- Gestion, suivi, exploration, déploiement des outils technologiques.

En 2022, les activités du Secteur géomatique se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante:

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Stationnement	26
Service des espaces publics (SEP)	16
Service technique (Stech), Secteur génie civil et signalisation	13
Travaux topographiques (principalement pour Stech et SUME)	11
Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques	10
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	6
Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal	4
Adresses	3
Manifestations (sport, écoles, culture, Braderie, etc.)	3
Promotion des géodonnées et analyses géographiques diverses	3
Conventions	2
École obligatoire, parascolaire, jeunesse	2
Gestion des géodonnées de base (import, traitement, diffusion)	1

Stationnement

En raison de l'attention portée à la politique de stationnement par la Ville, la base de données du stationnement a fait l'objet, comme les années précédentes, d'une attention toute particulière par le Secteur géomatique :

- Développement et mise en service d'une nouvelle base de données s'appuyant sur les compétences acquises grâce au suivi technologique, sur les besoins des services communaux et sur l'évolution de la politique du stationnement.
- Mise à jour continue à partir des informations de tiers et d'observations réalisées in situ.
- Actualisation et diffusion des mesures hivernales de restriction de stationnement.
- Quantification de nombre de places, analyses spécifiques à la demande.

Service des espaces publics

- Espaces verts : encadrement d'un mandat d'élaboration d'un plan de gestion et d'entretien des espaces verts.
- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.
- Chiens en ville : actualisation et publication des emplacements des corbeilles à déchets canins (Robidog) et des zones limitées aux chiens.
- Autres infrastructures : interventions de l'hydrocureuse, entretien des trottoirs.

Service technique

- Passages pour piétons : gestion, actualisation et diffusion des géodonnées.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : support technique pour gestion de la base de données.
- Analyses de données à références géographiques servant d'appui et d'aide à la décision.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou de leur réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la Ville.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2022 sont :

- Relevés topographiques conventionnels : aménagement du cimetière, anciens abattoirs (ouest).
- ARRPA : suivi des déformations de l'arrêt de bus de la Place de la Gare.
- Définition et suivi de mandats externes : rue de la Ronde, carrefours nord et sud du Grand-Pont, avenue Léopold-Robert, couvercles de chambres de visite posés lors des chantiers.

Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques

La géomatique est un domaine d'activité situé au carrefour de l'exploitation de nombreuses technologies pour définir, acquérir, gérer et diffuser des données géométriques et géographiques. Le Secteur géomatique, en tant que centre de compétences dans ce domaine et gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques, profite de ses capacités internes pour adapter ses propres outils aux nouveaux développements du marché ainsi que d'appuyer les autres services communaux dans leurs démarches de suivi technologique. De manière générale, cela s'exprime par une attention, de la recherche, de la formation, des échanges avec d'autres professionnels et une adaptation continue aux évolutions et changements technologiques. En 2022, les activités suivantes en ont résulté :

- Échanges réguliers avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).
- Planification, acquisition de données (par un mandataire externe), traitement et analyse d'un relevé par drone en milieu urbain.
- Développements à l'aide d'un moteur de base de données géographiques libre (OpenSource) : PostgreSQL – PostGIS.
- Formation à la configuration des géodonnées communales publiées sur le géoportail cantonal.
- Participation à des conférences et colloques avec d'autres professionnels de la géomatique en Suisse.

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Affichage : restructuration des géodonnées, accompagnement pour un appel d'offres
- Mobilité : mise à jour des données des bandes cyclables
- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.

Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal

Le tissage de liens plus étroits avec le Service de la Géomatique et du Registre Foncier (SGRF) du Canton de Neuchâtel et plus particulièrement le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), initié en 2018, s'est poursuivi durant l'année 2022. Il s'est concrétisé principalement par le transfert de compétences de la configuration des couches de données publiées sur le géoportail cantonal géré par le SITN (<https://sitn.ne.ch>).

Adresses

Le Secteur géomatique est l'organe communal de référence pour l'attribution des numéros d'adresses et leur communication auprès de la base de données cantonale (et fédérale) officielle.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation.

- La Fête de mai.
- La Braderie.
- La Trotteuse-Tissot.
- Le Tour de Romandie (2023).

Promotion et communication sur le bon usage des géodonnées

Constatant le manque de transmission d'information sur l'existence, les processus de mise à jour, les outils de consultation et d'exploitation des géodonnées parmi les collaborateurs arrivés dans l'administration communale durant ces dernières années, le Secteur géomatique a débuté au deuxième semestre 2022 une campagne d'information sur les bonnes pratiques à avoir afin que tout un chacun, à l'interne de l'administration communale comme des citoyens, puisse profiter d'informations géographiques utiles. Ce processus se poursuivra en 2023.

Conventions

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage au travers de multiples formes de conventions, dans des domaines très variés, à respecter des accords tant envers d'autres collectivités publiques que des sociétés privées ou des citoyens. Ces accords faisant fréquemment référence à des objets du territoire, le Secteur géomatique a été sollicité pour construire une base de données à référence spatiale permettant de répertorier les conventions selon leur emprise géographique. Les réflexions initiées depuis plusieurs années ont permis de débiter un développement en 2022 qui se poursuivra en 2023.

Ecole obligatoire

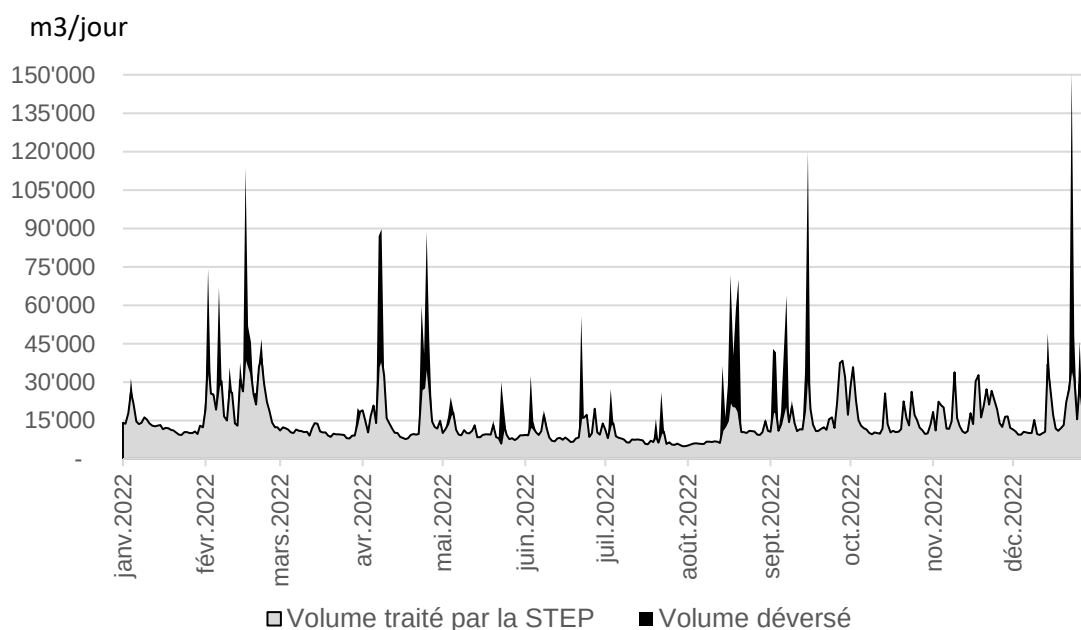
- Cartographie de la domiciliation des élèves nécessaire à leur répartition dans les collèges.
- Cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.
- Cartes pour les joutes.
- Cortège des promotions.

Secteur Station d'épuration

Volume d'eaux usées

En 2022, la STEP a traité en moyenne 14'276 m³ par jour, avec un minima de 4'973 m³/j le 30 juillet et un maxima de 40'598 m³/j le 16 février.

Les volumes totaux d'eaux traversant la STEP sont représentés sur la figure 1.



1 : Volumes journaliers d'eaux usées traitées et déversés

Figure

En 2022, 6'407'487 m³ d'eaux usées et pluviales sont arrivés à la STEP par le canal de la Ronde, soit la plus faible valeur de ces 5 dernières années. Elle est due à un déficit pluviométrique marqué. 5'210'591 m³ ont été épurés (voir figure 2). Le solde (18.7%) a en partie transité par le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement sans aucun traitement. En effet, de début mai à mi-décembre, le bassin d'eaux pluviales a été transformé pour accueillir les nouvelles installations de dégrillage. Cette proportion d'eau non traitée est cependant la plus faible de ces 5 dernières années.

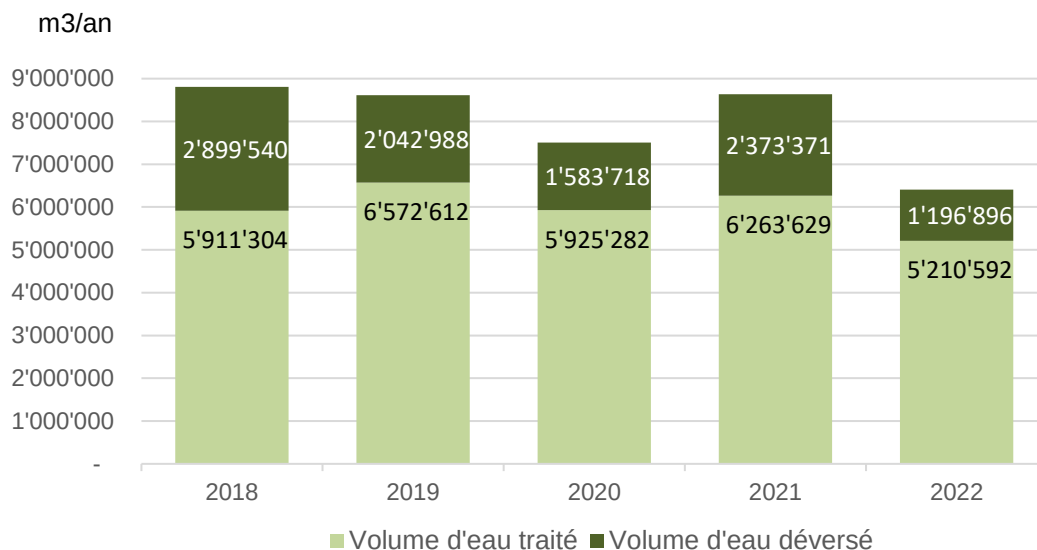


Figure 2 : Volumes annuels d'eaux usées traitées et déversées par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) qui fixe les concentrations maximales en sortie (mg/l), les rendements d'abattement à atteindre (%), et la limite supérieure du nombre d'analyses hors normes en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Pour 2022, les résultats des principaux paramètres figurent dans le tableau 1.

Paramètres	Exigences OEaux	Moyenne	Nombre d'analyses	Dépassements		Exigence respectée
				admis	effectifs	
Demande chimique en oxygène (DCO)	≤ 45 mg/l	17.3 mg/l	205	16	0	oui
	≥ 85%	94.7%	204	16	3	oui
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	≤ 10 mg/l	7.5 mg/l	119	10	20	non
	≥ 90%	96.3%	119	10	9	oui
Carbone organique total et dissous (COT-COD)	≤ 10 mg/l	7.4 mg/l	43	5	3	oui
	≥ 85%	92.2%	42	5	0	oui
Phosphore total (Ptot)	≤ 0.8 mg/l	0.4 mg/l	201	15	13	oui
	≥ 80%	90.9%	201	15	11	oui
Ammonium (NH4-N)	≤ 2 mg/l	2.1 mg/l	201	15	54	non
	≥ 90%	94.4%	201	15	28	non
Nitrites (NO2-N)	≤ 0.3 mg/l	0.3 mg/l	44	5	15	non
Matières en suspension (MES)	≤ 10 mg/l	5.5 mg/l	169	13	12	oui

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2022

En moyenne pour les paramètres normés, l'ensemble des concentrations et des rendements d'épuration est conforme aux législations cantonale et fédérale.

Le traitement de l'azote ammoniacal consiste en une oxydation biologique du NH4+ en nitrites puis en nitrates, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. Le nombre de dépassements pour l'ammonium et les nitrites est supérieur aux

valeurs admissibles, confrontés régulièrement à des rejets massif d'azote de l'entreprise voisine en charge du traitement et de l'élimination des déchets industriels et spéciaux. Toutefois, les moyennes sont conformes aux exigences.

Le traitement de la charge carbonée, mesuré notamment par la DBO5, présente également un nombre de dépassements supérieur aux exigences. Les dépassements observés, pour la plupart fin août 2022, correspondent à la période de mise hors service d'un bassin biologique pour la révision des équipements.

Déchets produits

Type	unité	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets des grilles	tonnes	191.9	194.0	174.1	168.1	143.0
Sable et gravier	tonnes	84.4	83.2	60.9	71.1	66.4
Déchets de chantier	tonnes	1.8	-	4.8	-	2.6
Ferraille	tonnes	2.6	1.5	0.8	-	1.5
Huiles minérales	tonnes	-	1.0	-	-	0.8
Déchets laboratoire	kg	65	70	69	229	69

Tableau 2 : Déchets évacués

Les 143 t de déchets extraits des eaux brutes lors du dégrillage, incinérés chez Vadec SA, continue de décroître depuis 2015. La diminution de la population résidente explique en partie cette variation.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation (boues primaires) ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les micro-organismes (boues biologiques). Elles suivent une chaîne de traitements (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant leur incinération chez Vadec SA.

La digestion des boues permet non seulement de produire du biogaz, un agent énergétique valorisé sur le site, mais d'en réduire la quantité d'environ 50% à l'issue du processus.

En 2022, 1'838 t de boues ont été évacuées avec une siccité moyenne de 32.7%, soit 600 t de matières sèches, une valeur légèrement inférieure aux années précédentes.

Valorisation énergétique

99.5% du biogaz produit a été valorisé (voir tableau 3).

BIOGAZ			2018	2019	2020	2021	2022
Production	Total	m ³	535'604	500'051	513'429	547'914	530'287
Valorisation	CCF	m ³	266'026	224'797	277'638	523'719	512'161
	Microturbine	m ³	259'519	271'868	233'474	14'218	10'176
	Chaudière	m ³	8'259	1'436	367	9'377	5'100
	Total	m ³	533'804	498'101	511'479	547'314	527'437
		%	99.7%	99.6%	99.6%	99.9%	99.5%
Non valorisé	Torchère	m ³	1'800	1'950	1'950	600	2'850

Tableau 3 : Valorisation du biogaz

Depuis 2020, un nouveau couplage chaleur-force (CCF) de 200 kW (puissance électrique) a remplacé le CCF Dimag (120 kW). La microturbine (60 kW) a été conservée comme équipement de secours en cas d'arrêt du CCF. Depuis lors, la production électrique de la STEP a augmenté malgré une production de biogaz stable, induisant une meilleure couverture des besoins en électricité (voir figure 3).

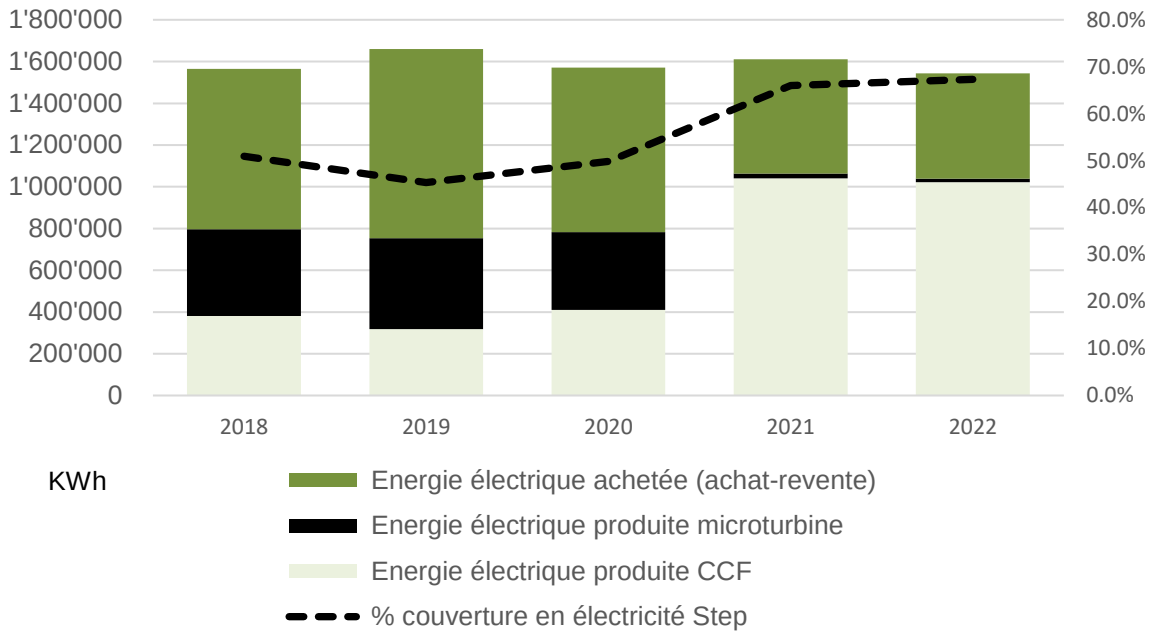
Bilan énergétique électrique

Figure 3 : Bilan électrique

La consommation totale d'électricité a diminué en 2022 et l'autonomie en électricité a encore progressé, avec environ 65%.

ÉLECTRICITÉ			2018	2019	2020	2021	2022
FOURNITURE							
Production	CCF	KWH	381'669	318'026	409'531	1'041'157	1'022'457
	MICROTURBINE	KWH	415'231	434'989	373'559	22'749	16'274
	SOUS-TOTAL	KWH	796'900	753'015	783'090	1'063'806	1'038'731
Achat		kWh	767'676	907'636	794'476	620'322	542'417
Total		kWh	1'564'576	1'660'651	1'577'566	1'684'228	1'581'148
Couverture des besoins		%	50.9%	45.3%	49.4%	61.5%	64.8%
UTILISATION							
AUTO-CONSOMMATION		KWH	1'564'576	1'660'651	1'570'695	1'611'373	1'542'976
INJECTION DANS LE RÉSEAU		KWH	0	0	6'871	72'855	38'172
Total		kWh	1'564'576	1'660'651	1'577'566	1'684'228	1'581'148

Tableau 4 : Bilan électrique

La répartition de l'énergie consommée sur les divers processus est la suivante :

Prétraitement	Filière de l'eau	Filière des boues	Eaux déversées	Divers (CCF, microturbine, centrifugeuse, etc...)
10.2%	66.6%	7.9%	0.7%	14.7%

Bilan énergétique thermique

Énergie thermique PRODUITE par agent énergétique :

- | | | |
|------------------------|---------------|----------|
| - Biogaz | 2'077'500 kWh | |
| - Mazout (~100 litres) | 1'000 kWh | (< 0.1%) |

Énergie thermique CONSOMMÉE (estimation) 1'250'000 kWh

Couverture des besoins en chaleur 166%

Les excédents ne peuvent être valorisés en raison de l'éloignement de la STEP des réseaux de distribution de chaleur.

Travaux principaux réalisés en 2022

- Suite des travaux du traitement des micropolluants : fin des travaux de génie civil et montage des équipements
- Augmentation de la capacité de dégrillage du bassin des eaux pluviales, mise en service en décembre 2022
- Début du renouvellement du système de supervision
- Suite de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM)
- Révision d'une chaîne de traitement des eaux (décanteur primaire, biologie, décanteur secondaire)
- Vidange et inspection du digesteur secondaire
- Réfections ponctuelles du béton des ouvrages suivants : bâtiment d'exploitation, décanteurs primaires, bassins des boues activées.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication se composait d'un chef de service à 100%, d'une webmaîtrise-technique à 70%, d'une graphiste-photographe à 70%, d'un créateur de contenus numériques à 50%, d'une rédactrice à 50% (engagement à mi-juin 2022), ainsi que d'un stagiaire médiaticien à 50% (devenu apprenti à 60% dès août 2022).

Le début d'année a été marqué par une phase de reconstruction du Service, en réponse aux difficultés rencontrées l'année précédente. Un management participatif et délégitif a ainsi été instauré.

Activités du service

Les effectifs variés et complémentaires du Service permettent de fournir des prestations communicationnelles et promotionnelles "à 360 degrés", telles que la réalisation d'affiches, de brochures et de flyers, la rédaction et l'envoi de communiqués de presse, la mise à jour du site Internet de la Ville, la gestion des médias sociaux, la réalisation de photographies, ou encore la rédaction et la mise en page du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon.

À ces tâches de communication s'ajoutent des mandats divers, à savoir par exemple la formation des contributeurs et contributrices du site Internet de la Ville (60 personnes), la gestion des abonnements et matériels pour le CMN professionnel (téléphonie), ou encore la facturation des photocopies des impressions réalisées par des personnes externes à la Ville.

En tant que service transverse, les équipes font de plus partie de plusieurs comités d'organisation, allant de la Fête de mai, aux Family Games, en passant par la Biennale du patrimoine horloger.

Parmi les nouveautés majeures à signaler pour 2022 :

- Le développement du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon, avec un passage à une double pagination et le lancement de son pendant numérique, letourbillon.ch, indispensable à la promotion des articles sur Internet et les réseaux sociaux.
- Le lancement d'un nouveau format vidéo court et dynamique, intitulé *Bzz Bzz*, destiné principalement à la page Instagram de la Ville, dans un but de traiter des sujets moins institutionnels, et compatibles avec ce média social. À découvrir aussi sur <https://letourbillon.ch/multimedia/bzz-bzz/>
- La réalisation de vidéos promotionnelles, par exemple dans le cadre de la Fête de mai, ou encore des 10 ans du déploiement des défibrillateurs en Ville de La Chaux-de-Fonds.
- La conceptualisation et la réalisation du nouveau design de la carte Abeille et de son site Internet.
- La création de vidéos mensuelles accompagnant le dossier du mois dans Le Tourbillon, avec comme volonté de valoriser régulièrement les divers services, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de la Ville.
- La réalisation graphique de la signalétique du nouveau vivarium de Muzoo.
- Une refonte complète des lignes éditoriales des médias sociaux.

Médias régionaux

Avec un objectif de valorisation du travail des médias régionaux, et afin d'instaurer un cercle vertueux avec ces derniers, la ligne éditoriale de la page Facebook de la Ville a été entièrement revisitée, pour donner de la visibilité aux articles. Ainsi, sept jours sur sept, les reportages positifs rédigés par ArcInfo, RTN, Canal alpha, Le Ô, ou encore Le Tourbillon, pour ne citer qu'eux, sont proposés aux abonné.e.s de la page de la Ville, offrant ainsi un vaste compte-rendu de la riche actualité chaux-de-fonnière.

Les médias régionaux ont de plus reçu près de 75 communiqués de presse et ont assisté à une quinzaine de conférences de presse.

Évènements

Le Service de la communication a pris part à l'organisation et/ou à la production de contenus (affiches, flyers, photographies, vidéos, etc.) pour la plupart des manifestations organisées par la Ville, ou en partenariat avec cette dernière. Notamment la Fête de mai, La Trotteuse-Tissot, Les Family Games, ou encore l'inauguration de Muzoo.

Médias sociaux

Un travail conséquent a été réalisé au niveau des médias sociaux de la Ville, dès mars 2022, afin de les dynamiser et de les différencier en fonction de leur audience cible.

Ainsi, la page Facebook de la Ville applique désormais pour ligne éditoriale le partage d'actualités régionales positives, en provenance des médias cantonaux, voire nationaux, mélangées aux actualités produites par le Service de la communication, et à celles émanant des autres entités institutionnelles (musées, Canton de Neuchâtel, etc.). Le nombre de fans est passé de 17'837 fin 2021 à 18'170 fin 2022.

La page Instagram de la Ville a quant à elle pris le chemin d'une réduction des contenus de tiers partagés, pour se focaliser sur des photos et vidéos produites en interne. Ce notamment afin de se différencier d'autres pages régionales, comme celle du canton par exemple. Le nombre d'abonné.e.s est passé de 6'798 fin 2021 à 7'333 fin 2022.

La page LinkedIn de la Ville, peu exploitée jusqu'alors, a été réactivée, avec comme ligne éditoriale le partage d'articles économiques régionaux positifs. Ce choix semble porter ses fruits puisque le nombre d'abonné.e.s est passé de 1'709 fin 2021 à 3'758 fin 2022.

Le Tourbillon et letourbillon.ch

Le journal officiel de la Ville, tous ménages mensuel (21'000 exemplaires par édition), ainsi que son pendant numérique letourbillon.ch (lancé en octobre 2022), se sont confirmés au fil des mois comme étant de solides vecteurs de communication pour la Ville.

Avec une vingtaine d'articles par édition, mettant en valeur les services de la Ville, ses collaborateurs/trices, des acteurs culturels et sportifs, ou encore les partis politiques, ces moyens de communication et de promotion permettent de théoriquement toucher chaque Chaux-de-Fonnier et Chaux-de-Fonnière, avec même une aura encore plus vaste pour le site letourbillon.ch, qui s'affranchit des barrières géographiques de la Ville. Ce site Internet, bien qu'encore jeune, comptabilise déjà près de 3'000 pages vues chaque mois.

Site Internet de la Ville

Avec plus de 3'000 pages proposées et un référencement optimal sur les moteurs de recherche, le site de la Ville reste un vecteur d'information et de communication fort. Sa technologie vieillissante, et son design pouvant être jugé démodé, nécessiteront néanmoins un sérieux "lifting" à planifier avec les divers services concernés.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année scolaire 2021-2022 a permis à notre école de retrouver progressivement, avec joie et enthousiasme les activités et l'organisation de l'enseignement qui prévalait avant la pandémie. Ainsi, après l'annulation des camps en automne, nos élèves ont à nouveau pu assister à des spectacles et partir partiellement en camp d'hiver.

Une formation obligatoire (EDASCOL) de 6 modules a été mise en place pour l'ensemble du personnel enseignant. Il s'agit d'un programme de formation continue qui vise le développement d'une culture de l'évaluation des apprentissages des élèves dans la scolarité obligatoire du canton de Neuchâtel.

La politique intégrative du canton - que la direction soutient sur le fond mais qui nécessitera des ressources de soutien plus importantes qu'aujourd'hui - et la dégradation des compétences éducatives de la population mettent l'Ecole et ses enseignant-e-s de facto dans un rôle de pilote des mesures socio-éducatives : pour de nombreux élèves, le milieu scolaire est le seul lieu d'intégration sociale où un cadre est posé et défendu.

Des solutions doivent être trouvées face à l'augmentation des situations éducatives carencées. Manque d'articulation entre SPAJ et enseignement obligatoire ; manque de prévention : l'inclusion doit être travaillée en amont, avant que les personnes ne soient marginalisées.

Des stratégies de détection et de suivi interdisciplinaires des situations d'absentéisme scolaire doivent être définies au niveau politique.

Le manque de médecins généralistes et de pédiatres en particulier met à mal le suivi sanitaire de bon nombre d'élèves ainsi que la détection de troubles qui pourraient mieux être pris en charge en amont.

Sur les enjeux climatiques comme les autres enjeux porteurs de valeurs éthiques, l'école a un fort rôle en terme de pédagogie, de sensibilisation et d'exemplarité. Plusieurs programmes de prévention en lien avec les énergies fossiles et la gestion des déchets sont en place dans les trois cycles.

Le développement durable est un des axes prioritaires de notre école, tant comme thématique transversale du Plan d'étude romand (PER) que comme projet d'établissement. Les canapés forestiers ou la dynamique de cour verte concrétisée par l'Espace Nature des Forges en sont des exemples.

L'EOCF en chiffres

4414 élèves, de 4 à 16 ans

495 enseignant-es, et 100 personnes pour le soutien, l'administration, la conciergerie, les bus, les devoirs...

250 classes / groupes dans 30 lieux

5 communes : La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

3 secteurs : Nord, Ouest et Sud

3 cycles : 1^{re} à 4^e, 5^e à 8^e, 9^e à 11^e

Près de 62 millions de budget

Administration et finances

La nouvelle organisation de l'administration, avec une administration et deux responsables de secteurs (administration et finances / logistique) a été mise en place dès janvier 2022. Deux exemples de dossiers traités :

- Clarification des processus budgétaires et de suivi des comptes, ainsi que sur les aspects de ressources humaines afin de favoriser le pilotage de l'institution.
- Mise en ligne d'un nouvel extranet (Plateforme personnel enseignant) rassemblant tous les documents utiles à la marche de l'Ecole.

Éducation numérique

Cette nouvelle discipline a été introduite en 3^e et 7^e année et se poursuivra dans les années à venir. Un suivi des questions pédagogiques et de formation ainsi que des aspects logistiques et informatiques a été nécessaire.

Implantation du projet ANIMA - ANnée d'IMmersion en Allemand

Un-e enseignant-e donne chaque semaine une partie de ses leçons en allemand.

Les objectifs sont les suivants :

- tout élève pourrait bénéficier d'immersion
- davantage d'oralité et viser à libérer l'expression
- compétences en allemand des enseignant-es valorisées et entretenues
- une culture de l'enseignement par immersion

Stratégie d'intégration

À la suite de l'engagement d'une déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale à la Ville, la direction a travaillé un après-midi avec elle pour définir les moyens à mettre en œuvre afin que :

- l'intégration de chacun-e au sein de l'EOCF soit renforcée
- les bonnes pratiques soient renforcées et mutualisées
- la diversité culturelle demeure une richesse et une occasion pédagogique

Le travail a commencé par un état des lieux de la richesse des pratiques d'intégration dans notre école et l'énorme travail qui est fait durant toute la scolarité sur le vivre ensemble. Des pistes sont approfondies pour rendre concrètes les intentions afin de favoriser cette intégration.

Ma journée à l'école (MAÉ) - Un projet d'école à journée continue à l'étude

Après plusieurs mois de travail, il a été décidé de mettre en veille ce projet qui se voulait novateur et rassembleur, principalement en raison du manque de perspectives financières favorables à sa réalisation de la part du Canton.

Les discussions se poursuivront au niveau politique afin de pouvoir reprendre le projet avec une autre approche tout en permettant, comme c'était le souhait à la base, de répondre aux besoins des familles et renforcer l'égalité des chances de chaque enfant. Ce modèle articule temps de formation, d'encadrement, de découvertes, de loisirs et de repos au sein d'un même cadre.

Projet d'horaire continu pour les années 7-11

La direction a mené une réflexion visant à mieux prendre en compte les différents besoins des élèves et des familles en lien avec les fortes contraintes horaires actuelles. En effet, commencer l'école à 7h25 et terminer à 17h est un des cadres horaires les plus larges du canton et il ne répond que peu aux enjeux concernant la santé et la socialisation et l'épanouissement des adolescent-es.

Le Conseil communal n'est pas entré en matière sur un changement d'horaire, qui concernant les élèves de 7^e à 11^e année, avec une pause de midi réduite. La direction travaille à donner une réponse aux objectifs suivants, sans toucher pour l'instant à l'horaire scolaire.

1. Meilleure prise en compte du rythme de sommeil des adolescent-es
2. Répondre aux besoins d'accueil extrafamilial sur la pause de midi
3. Développer le soutien scolaire
4. Favoriser l'insertion sociale des élèves et canaliser leur énergie

Crise en Ukraine

Après la gestion de la crise liée à la COVID-19, la direction a été particulièrement occupée par l'accueil d'élèves fuyant le conflit en Ukraine. L'EOCF accueillait au 31 décembre 2022 une centaine d'élèves, qui s'ajoutent aux 62 élèves d'autres origines récemment arrivés.

La direction considère que l'accueil des élèves en provenance d'Ukraine est une opportunité pour améliorer l'intégration de l'ensemble des élèves venant d'autres pays et d'autres cultures. Le dispositif mis en place par l'école est ouvert aux élèves de toute origine. Notamment, la mise en place d'Espaces ressources permettant à des élèves primo-arrivant de fréquenter une classe régulière tout en se réunissant selon un horaire individualisé pour atteindre des objectifs pédagogiques et de socialisation, et favoriser l'intégration de ces élèves dans la région.

La guerre en Ukraine questionne les élèves, qui sont confronté-es à cette crise dans les médias et les discussions des adultes. Le personnel de l'école est à disposition pour parler avec les élèves et écouter leurs craintes et leurs préoccupations. La direction est en appui des démarches du personnel pour favoriser la meilleure manière d'appréhender la situation.

Valorisation des cours d'école – Espace Nature des Forges

La direction collabore avec son secteur logistique et le Service des Espaces publics afin de permettre à tous les élèves de bénéficier de jeux de bonne qualité dans les cours des collèges.

Cette année, outre les rénovations de plusieurs places de jeux, quatre collèges ont pu bénéficier d'un développement de ces espaces permettant à la fois la dépense physique et la convivialité.

Afin de pouvoir animer des lieux dépourvus de place de jeux, la Ville a fait l'acquisition, ce printemps, de deux "Kukuk Box" (Place de jeux mobiles). Elles ont été placées au collège des Marronniers et sur la Place du Marché. En raison de La Plage et de la volonté du Conseil communal qu'elles se déplacent plusieurs fois par année, elles ont été déplacées au collège des Gentianes et à celui de La Citadelle.

Le collège des Endroits a pu bénéficier d'une magnifique place de jeux qui complète le toboggan financé il y a deux ans par Sapin Solidarité. Après 6 ans de discussions et projets avortés, le collège de Cernil-Antoine peut enfin bénéficier d'une place de jeux, dans un quartier peu arborisé.

La cour du collège des Forges devient un lieu de vie sociale pour le quartier : l'Espace Nature des Forges a été inauguré mercredi 7 septembre 2022. Alliant le jeu au développement durable, cet Espace Nature rassemble un lieu de rencontre avec tables, gradins, jeux individuels et collectifs, des jardins communautaires ouverts aux personnes du quartier qui le souhaitent, et un espace pédagogique nature qui sera complété cet automne par la plantation d'un verger.

Avec les autres offres sportives et communautaires mises à disposition par la Ville et l'Ecole dans le périmètre du collège, cet espace devient le moteur d'une dynamique de quartier. Il permet d'encourager le mouvement des enfants et des jeunes et de renforcer leur santé ; il crée des liens entre les personnes résidant dans le quartier et participe à une cohésion sociale. Il augmente la biodiversité dans la cour et dans le quartier, et donc multiplie les occasions pour les jeunes d'observer la nature.

Ce projet d'Espace Nature a été développé par l'Ecole et le Service de l'Urbanisme de la Ville, selon la volonté des autorités politiques. Il entre dans le concept de "Cour verte" développé au niveau suisse sur l'initiative de la Roger Federer Foundation en collaboration avec RADIX Fondation suisse pour la santé, la Fondation Naturama Argovie et la Haute école des sciences appliquées de Zurich.

Prévention et dépistages dentaires

Les dépistages dentaires se font chaque année dans les collèges de l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF) pendant les heures scolaires et gratuitement, pour les élèves de 3^e à 11^e année.

Dès cette année scolaire, les dépistages dentaires sont effectués dans toutes les communes du cercle scolaire par des médecins-dentistes exerçant en Ville de La Chaux-de-Fonds. Les parents ont le choix de faire le dépistage de leur enfant chez leur médecin-dentiste privé ou dans le cadre du dépistage scolaire.

Le dépistage dentaire est appuyé par la prophylaxie dentaire grâce à une nouvelle prophylaxiste qui intervient dès cette année scolaire dans les classes de 2^e à 8^e sur la base d'un programme construit avec des enseignant-es et adapté à chaque âge.

Le Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds et le Centre de santé scolaire veillent au bon déroulement de ces prestations et à une collaboration de qualité avec les partenaires concernés.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différent-e-s partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2021-2022, le CES s'est réuni à deux reprises. En plus des objets récurrents tels que l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget et les comptes de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Intégration des élèves en situation de handicap en 1^{ère} année
- Point de situation sur la pandémie COVID
- Présentation du Service de santé et promotion de la santé
- Projet d'horaire continu pour les années 7-11
- MAE – Ma journée à l'école
- Accueil d'élèves ukrainiens et implications financières
- Stratégie d'intégration
- Classes FS / TE

Conseil de l'École

Le Conseil de l'école est composé des répondant-es de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à trois reprises au cours de l'année scolaire.

Les débats et groupes de travail du Conseil de l'Ecole ont traité des sujets suivants : formation EDASCOL, journée pédagogique, projet d'horaire continu pour les années 7-11, accompagnement des élèves transgenres, non-binaires ou en questionnement, brochure destinée aux parents – version FALC.

Délégués des parents

La direction générale rencontre au moins deux fois par année les représentant-es des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire et ses deux suppléant-es pour évoquer la vie de l'école. Ceux-ci sont désignés par l'Association des parents d'élèves des Montagnes neuchâteloises.

Conférences générales pour le corps enseignant et journée pédagogique

Le lundi 16 août 2021 se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

La journée pédagogique sur le thème des neurosciences a eu lieu le mercredi 29 septembre 2021.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2021-22			2020-21			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	374	20.5	18.24	360	20.5	17.56	+14	-	+0.68
2 ^e année	357	20.5	17.41	372	20.5	18.15	-15	-	-0.74
Total 1^{ère} et 2^e années	731	41.0	17.83	732	41.0	17.85	-1	-	-0.02
3 ^e année	364	20.5	17.76	348	20.0	17.40	+16	+0.5	+0.36
4 ^e année	366	19.5	18.77	355	19.0	18.68	+11	+0.5	+0.09
Total cycle 1	1'461	81.0	18.04	1'435	80.0	17.94	+26	+1.0	+0.10
5 ^e année	337	18.0	18.72	342	18.0	19.00	-5	-	-0.28
6 ^e année	339	18.0	18.83	370	19.0	19.47	-31	-1.0	-0.64
7 ^e année	363	19.0	19.11	353	19.0	18.58	+10	-	+0.53
8 ^e année	336	19.0	17.68	360	19.0	18.95	-24	-	-1.27
Total cycle 2	1'375	74.0	18.58	1'425	75.0	19.00	-50	-1.0	-0.42
9 ^e année	359	18.0	19.94	338	16.0	21.13	+21	+2.0	-1.19
10 ^e année	306	15.0	20.40	371	18.0	20.61	-65	-3.0	-0.21
11 ^e année	354	18.0	19.67	323	16.0	20.19	+31	+2.0	-0.52
Total cycle 3	1'019	51.0	19.98	1'032	50.0	20.64	-13	+1.0	-0.66
Total classes régulières ville	3'855	206.0	18.71	3'892	205.0	18.99	-37	+1.0	-0.28

Classes d'accueil	22	2.0	11.00	24	2.0	12.00	-2	-	-1.00
Classes de formation spéciale	60	6.0	10.00	52	6.0	8.67	+8	-	+1.33
Classes terminales	130	15.0	8.67	141	16.0	8.81	-11	-1.0	-0.14
Total classes spéciales ville	212	23.0	9.22	217	24.0	9.04	-5	-1.0	+0.18

Classes Crêt-du-Loche	34	2.0	17.00	40	2.0	20.00	-6	-	-3.00
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	----	---	-------

Classes régulières communes	308	18.0	17.11	324	19.0	17.05	-16	-1.0	+0.06
Classe spéciale Ponts-de-Martel	5	1.0	5.00	5	1.0	5.00	-	-	-
Total communes *	313	19.0	16.47	329	20.0	16.45	-16	-1.0	+0.02

TOTAL GENERAL	4'414	250.0	17.66	4'478	251.0	17.84	-64	-1.0	-0.18
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou Classes suivi-es
Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{ère} à 11 ^e	Plus de 1200 élèves*
Appui pédagogique (AP)	1 ^{ère} à 4 ^e	53 élèves
Soutien langagier (SL)	1 ^{ère} à 8 ^e	80 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multifformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{ère} à 7 ^e	62 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	26 situations indiv./coll.
Unité de promotion éducative (UPE)	1 ^{ère} à 6 ^e	51 situations indiv./coll.
Classe Oasis Junior	2 ^e à 6 ^e	10 élèves
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	38 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	30 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{ère} à 11 ^e	16 élèves

*Près d'un quart des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif et mesures d'aides".

L'Ecof gère trois Foyers d'accueil, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande, les trois foyers étant complets (plus de 100 élèves inscrit-es).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-es autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-es et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-es.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-es sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

Prévue en avril 2020 et reportée en raison de la COVID-19, la troisième journée pédagogique sur le thème des neurosciences a eu lieu le mercredi 29 septembre 2021.

Les formations avaient comme thèmes :

- "Cap sur la confiance – Ateliers pratiques" par Susanne Gijsman van Ewijk et Giuliana Figari Aguilar, enseignantes formées Cap sur la Confiance® et EFT (Emotional Freedom Technique)
- "Conférence EFT (Emotional Freedom Techniques)" par Nathalie Merlos-Monard, praticienne en EFT clinique, psycho-énergéticienne et orthophoniste
- Atelier par cycle "Gestion de classe" par Nathalie Roth Cabral, intervenante UPE
- "Enseigner dehors – Après-midi découverte cycle 2" par la Fondation SILVIVA
- Conférence "Cap sur la confiance" par Quentin Bays et Mélanie Cotting, auteurs de la méthode Cap sur la Confiance®
- "Ateliers pratiques EFT (Emotional Freedom Techniques)" par Nathalie Merlos-Monard, praticienne en EFT clinique, psycho-énergéticienne et orthophoniste
- "Petits et gros bobos" par Martine Racine, médecin praticien
- "Enseigner dehors – cours spécifiques" par la Fondation SILVIVA
- "Découvrir sa voix et chanter" par Pauline Maurer, enseignante et chanteuse, et Christophe Studer, pianiste et directeur de la Fondation Ton sur Ton
- "Conférence sur la méthode de préoccupation partagée" par Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie qui, avec Marie Quartier et Bertrand Gardette, a adapté la méthode au contexte francophone et auteur du livre *Harcèlement scolaire: le vaincre c'est possible*
- "Bulle d'oxygène" par Jacques Staempfli, enseignant et sophrologue

- "Kahoot : t'es chaos ou Kahoot ?" par Stéphanie Lesquereux, enseignante
- "Comment installer une atmosphère de calme en classe" par Mala Volery, coach, thérapeute et hypnopraticienne et Stefan Volery, coach et hypnothérapeute
- "Présentation de la classe flexible" par Lauriane Lanève et Laura Bolle, enseignantes
- "Redynamiser sa classe par le jeu" par Aurélien Donzé, comédien diplômé de l'école Dimitri au Tessin
- "Quand les violences se donnent un genre" par Caroline Dayer, docteure et chercheuse, formatrice et consultante, experte en prévention des violences et des discriminations pour le Canton de Vaud
- "Coaching et motivation pour les enseignants afin de booster leur énergie" par Mala Volery, coach, thérapeute et hypnopraticienne et Stefan Volery, coach et hypnothérapeute
- "Quand enseigner devient souffrance. Apaiser les situations difficiles à l'école" par Alessandro Elia, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formé à l'approche systémique et stratégique, à la thérapie de famille (Cerfasy) et à l'approche systémique en milieu scolaire
- "Gestion des conflits et situations difficiles" par Pierre Morelli, consultant/formateur d'adultes, responsable SBSS Académie de formation de Securitas SA

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines variés. L'école cherche chaque année à ouvrir de nouveau cours et tient compte des demandes rapportées par les conseils des élèves du cycle 3. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-es ou des personnes externes reconnues, les cours, à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de quatre à huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e et de la classe d'accueil ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1^{ère} session – 1^{er} semestre			2^e session - 2^e semestre		
9 ^e	109	47%	9 ^e	70	51%
10 ^e	70	30%	10 ^e	38	28%
11 ^e	46	20%	11 ^e	21	15%
Accueil	8	3%	Accueil	7	6%
Total	233	100%	Total	125	100%

La trentaine d'élèves des ACF spectacle ont présenté **"AU TRAVAIL"** pendant le mois de juin lors de représentations scolaires et publics au Théâtre des Abeilles.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année :

Chorales	Dates	Lieu
Chorale de l'Ouest (cycle 1)	13 février	Aula des Forges
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	22 mars	Salle de Musique
Chorale de la Citadelle	11 mai	Aula des Forges
Chorale de Bellevue-Crêtet des Ponts-de-Martel	14 juin	Grand Temple
Chorale Numa-Droz	21 juin	Salle de Musique

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage est essentielle au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crétêts accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 9 élèves skieurs-skieuses nordiques.

En 2020-2021, il a accueilli 7 élèves skieurs-skieuses nordiques, de même qu'en 2021-2022.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crétêts (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 20 élèves hockeyeurs et 5 élèves patineuses.

En 2020-2021, il a accueilli 15 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

En 2021-2022, il a accueilli 9 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

Un projet de CRP Arts vivants (musique, chant, danse, cirque, comédie musicale) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui est l'interlocuteur de la direction de l'école. En 2020-2021 il y a eu 47 élèves répartis dans les disciplines suivantes :

- 10 élèves en cirque
- 11 élèves en comédie musicale
- 19 élèves en danse
- 7 élèves en musique

En 2021-2022, le SEO a augmenté les exigences concernant l'admission des élèves dans ce CRP, ainsi le nombre d'élèves est passé de 47 à 15 répartis dans les disciplines suivantes :

- 4 élèves en cirque
- 4 élèves en comédie musicale
- 6 élèves en danse
- 1 élève en musique

Activités sportives

Camps de ski de 8e année

remplacés par des semaines d'activités sportives et culturelles pour cause de pandémie Covid-19

Secteurs	Dates	Classes
Nord	31 janvier au 4 février	8FR111 – 8FR116
		8FR112 – 8FR115
		8FR113 – 8FR114
Sud	7 au 11 février	8FR371 – 8FR372 – 8FR373
		8FR323 – 8FR391
		8FR321 – 8FR322
Ouest	14 au 18 février	8FR211 – 8FR212
		8FR251 – 8FR252
		8FR241 – 8FR242

Camps du cycle 3 – Secteur Ouest

Dates		Classes
14 au 18 mars	Chandolin	9FR113 – FRA11F2 – FRA11G1 – FRA10F1 – FRA10G1
	Les Collons	MAT10H1 – MAT10H2 – MAT10J1 – MAT10J2
	Zinal Navizence	9FR212 – 9FR215 – 9FR216
	Zinal Les Bondes	MAT11H1 – 11TE211 – 11TE212 – 10TE211
	Ténéro	FRA11F1 – 9TE211 – 10TE212 – 9FR211 – 9FR214
	Zürich	MAT11H2 – FRA10F2

Joutes de fin d'année scolaire

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 22 au 30 juin malgré une météo pas toujours prévisible.

Pour les élèves du cycle 1, des jeux et des activités de découverte ont été organisés en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, flashmob, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme. Le cross n'a malheureusement pas pu avoir lieu, mais la danse des Joutes, sous un format adapté a pu être mise en place sur le terrain d'athlétisme à la Charrière le dernier jeudi de l'année scolaire.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. Malheureusement, les relais et la course "courir pour une bonne cause" n'ont pas pu avoir lieu pour cause de météo, mais le plan pluie a permis aux élèves tout de même de réaliser une flashmob ainsi que de recevoir les résultats dans les halles Volta.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois de sports collectifs sous une nouvelle formule avec 3 catégories (A-B-C), un polyathlon, des interclasses et des activités à choix (tennis de table, boxe éducative, escalade, cross-training, MMA éducatif, jeux de balles et football américain).

Pour les élèves du cycle 3, les courses de relais ainsi que la course "courir pour une bonne cause" ont dû être annulées.

Activité ski de fond

Toutes les classes de 7^e ont participé à une demi-journée d'initiation skating au Maillard. Encadrés par des moniteurs expérimentés et avec des pistes préparées spécialement pour les élèves, ces derniers ont eu énormément de plaisir.

Soutien natation

Ces cours donnés au bassin de Numa-Droz tous les vendredis de 15h30 à 16h15 et de 16h15 à 17h sont dispensés par 2 spécialistes pour les élèves rencontrant des difficultés en technique de natation ou simplement pas à l'aise avec le milieu aquatique.

Cours SSF (sport scolaire facultatif) enfants en surpoids

L'école offre un cours pour les enfants en surpoids dans les salles de sports de Numa-Droz. Il s'agit ici d'offrir à ces jeunes une pratique sportive supplémentaire dans leur quotidien. Deux spécialistes accueillent ces élèves motivé-es pour pratiquer des activités variées.

Natation

Tout au long de l'année scolaire, les élèves avec leur enseignant-e et 1 spécialiste natation fréquentent le bassin de natation de Numa-Droz selon cette répartition :

- Les classes de 12FR bénéficient de 2 périodes ;
- Les classes de 3, 4FR, FS et AC bénéficient de 6 périodes ;
- Les classes de 5, 6, 7FR bénéficient de 4 périodes ;
- Les classes de 8FR bénéficient de 8 à 16 périodes.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{ère} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e), Danse urbaine en collaboration avec l'école de Ton sur Ton (5^e) et Initiation Escrime (6^e).

Les classes terminales ont pu s'inscrire à une initiation escalade donnée sur 3 fois 1h30. Ce projet a rencontré beaucoup de succès étant donné que 7 classes se sont inscrites. Ces cours étaient donnés par un moniteur professionnel sur la période février-avril.

Spectacles et animations

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un ou plusieurs spectacles par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de cinq membres plus le président, s'est réunie à deux reprises, le 5 mai et le 8 septembre 2022. Cette année a vécu une transition avec le départ de Madame Sylvie Pipoz et l'arrivée du nouveau président Olivier Guyot. Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2022-2023.

Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

Hormis les spectacles facultatifs, sept ont été programmés pour les classes. Deux ont eu lieu au Centre de culture ABC (un au théâtre et un au cinéma), un au Théâtre populaire romand, deux à l'aula du collège des Forges, un sous le chapiteau du cirque Starlight et un au Musée international d'horlogerie (devant ou dans la salle Ernst).

Pour le spectacle issu de sa programmation jeune public, le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

Programme pour l'année scolaire 2021-2022 :

1^{ère} - 2^e année

Very little circus par la compagnie Wakouwa, à la grande aula du collège des Forges.

Piano danse un spectacle proposé par Véronique Gobet (piano), Pierre-Yves Diacon et Laura Belgrano (danse), au théâtre de l'ABC.

Blanc de neige, un spectacle de la Cie Thalies Kompagnons, à l'atelier de marionnettes « La Turlutaine ». Spectacle annulé en raison du décès du comédien principal.

Les mal-aimés, au cinéma de l'ABC, en remplacement du spectacle « Blanc de neige ».

3^e année

Matcha la petite poule verte, par la compagnie Mamatcha, à la grande aula des Forges.

4^e année

Tous les parents ne sont pas pingouins, une création de la compagnie Pierre Caillou, au Théâtre populaire romand.

5^e année

Symphonie lunaire, par la compagnie de cirque « Starlight ».

Helm auf, spectacle facultatif dans le cadre du festival de musique contemporaine « Les Amplitudes », à la grande salle de Ton sur Ton.

6^e année

Hamlet, par « Les Batteurs de pavé », au Musée international d'horlogerie (devant le bâtiment ou à la salle Erni).

Spectacles et animations proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 peuvent bénéficier d'un spectacle par année. Ceux-ci sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC qui restent nos partenaires privilégiés. La programmation de spectacles dans des aulas (ou dans d'autres salles de la ville que l'on peut louer) par des troupes invitées complète cette offre. Les propositions de spectacles facultatifs ouverts à tous les enseignants du cycle 3 complètent notre programme.

La Commission (composée de sept commissaires dont un membre de la Direction générale et le Président de cette Commission) s'est réunie à trois reprises (au lieu des quatre séances annuelles habituelles, en raison du COVID naturellement) en 2021 (le 23 septembre 2021, le 22 mars 2022 et le 2 juin 2022). Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le TPR et l'ABC ont offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

Le travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles (et des films) pour l'année scolaire 2020-2021, 2021-2022 ainsi que la préparation du programme de l'année 2022-2023. Normalement, un spectacle par année scolaire est présenté aux élèves.

Programme pour l'année scolaire 2021-2022 :

7^e année

A La Recherche de l'oiseau bleu au TPR.

8^e année

Le Vicomte pourfendu à l'ABC en novembre 2021.

Dans la planification, six classes ont été éjectées en raison de la jauge aux deux tiers (COVID) mis en place à la dernière minute. Un autre spectacle a donc été organisé pour les classes laissées sur le carreau : le lundi 25 avril 2022 :

Hamlet par la Compagnie Les Batteurs du pavé au Musée d'histoire, dans la salle Erni.

NB: Comme chaque année, les élèves de 8^e année ont pu profiter d'un spectacle supplémentaire articulé autour de la lecture de contes par la Compagnie de La Louvrée : Déambulation sur le thème de l'eau à La Chaux-de-Fonds en mai 2022. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique: 2.50 CHF) est entièrement à la charge des élèves.

9^e année

L'Amour vainqueur, au Théâtre de L'Heure bleue (TPR) en septembre 2021.

Dans la planification, cinq classes ont été éjectées en raison de la jauge aux deux tiers (COVID) mis en place à la dernière minute. Un autre spectacle a donc été organisé pour les classes laissées sur le carreau : le lundi 25 avril 2022 :

Hamlet par la Compagnie Les Batteurs du pavé au Musée d'histoire, dans la salle Erni.

10^e année

On Essaiera encore, on essaiera plus fort, à l'ABC en novembre et décembre 2021.

11^e année

Le Mentaliste retrouve le temps perdu à l'ABC (Temple-Allemand) en septembre 2021.

Les élèves de 11^e ont en outre la possibilité d'assister aux concerts à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre au TPR ou à l'ABC, ainsi qu'à des films projetés au cinéma ABC, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt d'un de leurs enseignants du cycle 3 ou de leur maître de classe ou titulaire de groupe, à des prix très favorables (6 CHF payés par l'élève, 6 CHF payés par l'école) et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

Cortège des Promotions

Après 2 ans d'annulation, le cortège a repris ses droits ! Quel plaisir pour les enfants et pour la population. Un cortège traditionnel avec la participation de la guggenmusik de La Chaux-de-Fonds les Archichaux en plus de nos partenaires habituels. Le thème "les couleurs" a fait revivre le Pod le temps d'une matinée pour le plus grand plaisir des spectatrices et spectateurs venus en grand nombre.

Actions caritatives

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Recettes nettes 2021-22
Pro Junior	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : • aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues; • aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.); • budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	9'194.00
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.).	Bouclé-ment non terminé au moment de finaliser le rapport.
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	En raison de la pandémie, cette vente a été annulée une seconde fois.	
Savons	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des savons artisanaux (anciennement vente des œillets) sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	Revenu des ventes 16'428.00
			Bénéfice après confection des paniers 88.00

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 174 élèves de 8^e année et du cycle 3, en leur apportant une aide pour financer les activités sportives et les camps. Cette action a permis de soutenir à hauteur de CHF 12'149.- des élèves issu-es de familles défavorisées.

La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 15'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2021

	2021	2020
Cycle 1 (années 1-4)	CHF 7'774.00	CHF 7'597.00
Cycle 2 (années 5-8)	CHF 8'923.00	CHF 8'681.00
Cycle 3 (années 9-11)	CHF 11'829.00	CHF 11'553.00

Extraits des comptes de l'année civile 2022

Ecole obligatoire	Comptes 2022
Charges de personnel	51'602'730.52
<i>Trait. personnel enseignant</i>	36'904'268.72
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'174'745.40
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'692'973.05
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	118'447.80
<i>Charges sociales</i>	9'579'614.80
<i>Autres charges de personnel</i>	132'680.75
Assainissement Prévoyance.ne	0.00
Bâtiments scolaires	3'319'726.13
Meubles, équipements	141'880.71
Matériel pour l'enseignement	430'099.50
Camps et excursions	331'248.30
Autres activités parascolaires	329'066.80
Amortissement du patrimoine administratif	4'809'442.50
Autres charges	871'221.91
Total charges	61'835'416.37
Participations des parents aux prestations	-410'813.20
Locations de bâtiments	-225'156.10
Contributions des communes (écolages)	-3'618'560.35
Subventions cantonales	-19'483'405.00
Prélèvement sur les réserves	-2'360'332.00
Autres revenus	-394'593.90
Total revenus	-26'492'860.55
Excédent de charges	35'342'555.82

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Organisation 2022

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

Service des Affaires culturelles :

- Chef de service : 80%
- Assistante administrative : 10%

Missions

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale en collaboration avec le Conseil communal. Il s'appuie sur les orientations formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». L'objectif du service est d'œuvrer pour que La Chaux-de-Fonds se profile comme une ville à l'attractivité culturelle riche et originale. Les missions principales du service sont les suivantes :

- rédaction des rapports de politique culturelle à l'intention des autorités ;
- appui au Conseil communal pour l'élaboration de sa politique culturelle ;
- suivi des subventions octroyées aux acteurs culturels ;
- conseil aux acteurs culturels subventionnés pour l'élaboration de leur politique artistique ;
- promotion des acteurs culturels et de leurs œuvres ;
- suivi des politiques culturelles conjointes avec la Ville de Neuchâtel et le Canton de Neuchâtel ;
- suivi des politiques culturelles conjointes avec les autres villes ou régions de Suisse ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- conseil à l'administration communale pour les sujets relatifs à la culture et au spectacle vivant ;
- gestion de la Billetterie de la Ville (108%) ;
- organisation de la Fête de mai.

Ainsi, le service met concrètement en œuvre le soutien aux acteurs culturels de la ville suivant la ligne du Conseil communal. À ce titre, le service est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux créations culturelles. Il développe et consolide ses réseaux culturels professionnels pour accompagner le rayonnement des œuvres nées en ville et participe à la promotion de celles-ci auprès des habitants. Il conseille les acteurs culturels dans leur développement en s'assurant que celui-ci s'inscrit dans un cadre cohérent avec les objectifs de politique culturelle de la Ville, du Canton et de la Confédération. Il accompagne les pratiques artistiques non-professionnelles des habitants (cœurs, fanfares et théâtre amateur) et participe à l'organisation d'événements pilotés par l'administration communale lorsque ceux-ci intègrent une dimension culturelle en particulier en lien aux spectacles vivants.

Activités réalisées en 2022

Service des Affaires culturelles

En 2022, le service des affaires culturelles s'est consacré aux objets suivants :

- suivi des comptes et rédaction du rapport de gestion du service;
- conseil pour l'élaboration du budget et de la politique culturelle 2023;
- réflexions relatives à la refonte de la structure de la Fête de mai;
- liens entre les commerçants et La Plage des Six Pompes;
- organisation de 5 séances de la Commission des Affaires culturelles (en collaboration avec son président);
- suivi des demandes de subvention pour des institutions, des créations et des manifestations culturelles (152 dossiers);
- suivi des demandes de subvention pour des publications thématiques (14 dossiers en collaboration Chancellerie);
- suivi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue (24 demandes);
- suivi de l'affichages culturels (72 campagnes);
- participation au projet "Capitale culturelle suisse" (CCS);
- participation au projet "Maison de la Culture" (Numa-Droz 175 ; résidence d'artistes ; collaboration SBL et MBA);
- soutien à l' "Appartement Velan" (Promenade 10 ; résidences et hébergements d'artistes);
- suivi des nouvelles manifestations créées via les APS (collaboration Objectif.ne et AMN) :
 - *Mille fois le temps* en février 2022 (festival littéraire)
 - *Fête du Théâtre* en juin 2022 (festival de théâtre)
 - *1000 Jazz* en octobre 2022 (festival de jazz)
- suivi du projet "Culturoscopo" (agenda culturel intercantonal ; collaboration SCom);

- suivi de la mise à jour du site internet de la Ville (en collaboration avec le Scom);
- organisation de la Fête de mai (aux Anciens Abattoirs ; collaboration multi-services);
- organisation du Prix des musiques actuelles (en collaboration avec le Bikini Test);
- Réflexion quant à l'organisation des manifestations en ville (collaboration multi-services);
- suivi du déploiement de *foodtrucks* sur la Place du marché (en collaboration avec le SUME);
- conseil pour le projet "Animations d'été du centre-ville" (en collaboration avec le SUME);
- suivi du projet de déménagement d'EVAPROD (en collaboration avec le SFin);
- suivi du projet "Eplatures 66" (Projets de transformation de Burning Sound et du LAC ; collaboration SBL);
- conseil pour le projet "Pôle Nord" (Projet de transformation des CMC, du NEC et des Amplitudes ; collaboration SBL);
- conseil pour la construction du Centre régional de performance CRP Arts Vivants (en collaboration avec l'EOCF);
- conseil pour la refonte des statuts et du modèle économique du Théâtre Populaire Romand (collaboration TPR);
- conseil pour l'élaboration d'une politique de promotion économique intégrant les acteurs culturels (collaboration SECO).

Billetterie

Le départ en formation d'une des deux hôtesses permanentes de la Billetterie a engendré une procédure de recrutement avec une entrée en fonction au 1^{er} février 2022.

La Billetterie de la Ville a assuré la vente d'environ 10'000 billets de spectacles pour les clients suivants : Théâtre Populaire Romand, Société de Musique, Perspectives Musiques, 1001 Harmonies, Caravane en chœur, Festival 1000 Jazz, Thomas Wiesel, Théâtre du Passage.

Subventions aux acteurs culturels

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2022 est présenté en annexe aux comptes. Ce décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse négative.

Commission des affaires culturelles

Le service des affaires culturelles s'appuie sur la commission des affaires culturelles (organe consultatif) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission des affaires culturelles s'est réunie cinq fois en 2022 :

- le 07.03.2022 : politique des publics / projet "Capitale culturelle suisse" ; invités : Bikini Test, Club 44, Société de musique, Centre de culture ABC, La Plage des Six Pompes, Déléguée à l'intégration Ville de La Chaux-de-Fonds.
- le 25.04.2022 : projet "Maison de la Culture" (Numa Droz 175) ; invité : Musée des Beaux-Arts.
- le 07.06.2022 : politique de soutien à la création ; invités : Cie du Gaz, Hummus Records et Galerie C.
- le 05.09.2022 : précarisation des acteurs culturels (Etude Corodis) ; invité : Centre de culture ABC.
- le 19.12.2022 : augmentation des subvention ou mise à disposition de locaux aux artistes ; invité : Loterie romande.

Missions de représentation

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Assemblée générale de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- Comité de pilotage de la Capitale culturelle suisse (COFIL CCS) ;
- Comité de l'Association Capitale culturelle suisse – La Chaux-de-Fonds (CCS – CdF) ;
- Assemblée générale de la Commission romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) ;
- Groupe de travail du SCNE sur la coordination des politiques culturelles des Villes et du Canton de Neuchâtel ;
- Groupe de travail du SCNE sur la LEAC ;
- Groupe de travail du SCNE sur les Faïtières professionnelles ;
- Comité de l'Association Villa Numa pour le projet "Numa Droz 175" (voix consultative) ;
- Comité du Centre Régional de Performance Arts vivants (voix consultative) ;
- Conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (voix consultative).

Au sein de l'administration communale, en 2022, le délégué aux affaires culturelles faisait partie des organes suivants :

- Comité de la Fête de Mai ;
- Comité de pilotage des Manifestations ;
- Commission Art Urbain (voix consultative) ;
- Comité de direction des Musées (voix consultative).

État de situation et perspectives

Acteurs culturels et publics

L'année 2022 est marquée par un sentiment de "retour à la vie normale" pour les acteurs et les publics, avec la suspension définitive des dispositifs exceptionnels en matière d'accessibilité des institutions et manifestations culturelles (Certificat Covid). Cependant, les fermetures de moyennes et longues durées, les annulations ou les reports de manifestations, de spectacles et de concerts, les réductions des horaires de travail (RHT), les politiques conjointes de la Confédération et du Canton en matière d'indemnisations puis les politiques de relance via les Projets de transformation (PTR), tous ces événements – qui ont ponctué les années 2020 et 2021 – ont aggravé les difficultés déjà existantes.

Aujourd'hui, les lieux de diffusion peinent à offrir les débouchés nécessaires et suffisants pour le "stock" de productions créées pendant la pandémie grâce aux programmes de relance. La précarité de certains acteurs culturels professionnels – avant la pandémie – a eu des conséquences irréversibles pendant et après celle-ci. On a observé notamment l'impossibilité d'indemniser la part importante du secteur culturel touchée par l'économie informelle, ce qui a entraîné le recours accru aux aides sociales puis un grand nombre de reconversions professionnelles. On estime que 20% des postes de techniciens de spectacle vivant en Suisse romande n'étaient pas repourvus en septembre 2022 alors que les salles ont retrouvé leurs niveaux de fréquentation maximale dès le deuxième trimestre 2022 : le public est de retour.

Engagement bénévole et mécénat

Les organisateurs de manifestations font face à d'importantes pénuries de bénévoles. Il n'existe aucun outil d'observation systématisé de l'engagement bénévole mais depuis plusieurs années, les sociologues et les acteurs culturels alertent sur une certaine lassitude des personnes "engagées pour autrui" dans un contexte de plus en plus "individualiste". La dissolution des solidarités de terrain pendant la pandémie a renforcé cet état. La reconstruction des engagements collectifs était au cœur des préoccupations des acteurs culturels en 2022. Mais, il faudra du temps pour relancer les bénévoles et les mécènes en faveur de la culture.

Plus spécifiquement, la Loterie romande a limité ses critères d'attribution au seul principe selon lequel le projet soutenu doit être "accessible et ouvert" à tous les publics. Les projets amateurs ou semi-professionnels peuvent ainsi bénéficier d'un soutien au même titre que les entreprises culturelles professionnelles. Cette position du premier mécène culturel neuchâtelois empêche ainsi tout engagement en responsabilité de sa part quant aux conditions de travail des professionnels de la culture.

Coordination de politique culturelle à l'échelle régionale

Un rapport de la Corodis a fait état de la précarité et des défauts de protection sociale des professionnels de la culture et de la nécessité d'y travailler activement.

Le projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) maintient avec force son intention de professionnaliser le secteur grâce à une politique volontariste de collaboration villes-canton et par corollaire, l'abandon du principe de subsidiarité en matière culturelle. Mais les inquiétudes quant aux risques de reports de charges identifiés par les directeurs communaux CDC – Culture, Sport et loisirs du 4 août 2020 n'ont que partiellement été apaisées lors des rencontres tenues en 2022.

Ainsi, le service a constaté les progrès réalisés en matière de coordination des politiques culturelles régionales par les services cantonaux. Il a été fortement sollicité pour la mise en œuvres des mesures liées aux accords de positionnements stratégiques (APS) et aux programmes d'impulsion cantonale en particulier avec le projet de Capitale Culturelle Suisse (CCS). Sur un autre plan, le Service de la Culture du Canton de Neuchâtel (SCNE) a mis les services culturels des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds à contribution lors des rencontres avec les faitières professionnelles en vue de la constitution d'un guichet d'information et d'orientation (Bureau culturel) ainsi que dans le cadre des consultations pour la LEAC et pour la pérennisation de la plateforme de promotion intercantonale (Culturoscopo). Cependant, la politique de relance via les projets de transformation (PTR) n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec les villes.

La politique culturelle de la Ville

À l'échelle de la ville, le projet de Capitale culturelle suisse continue de jouer un rôle moteur dans la reconnaissance et la dynamisation de la culture. En outre, ce projet devrait amorcer une clarification des rôles entre les trois piliers du financement culturel (Ville ; Canton ; Loterie romande) ainsi que dans l'établissements de nouveaux équilibres (professionnel/amateur ; création/diffusion ; fonctionnement/projet) dans les pratiques culturelles.

Près de 50% de l'activité culturelle est portée par des engagements bénévoles ou semi-professionnels. Instaurer une meilleure protection sociale des acteurs culturels est une priorité, mais la réalité du terrain suppose de profondes transformations. Le service souhaite continuer d'accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien aux projets fédérateurs et innovants. Son mandat va dans le sens d'un appui à l'effort d'attractivité de la ville.

Compte tenu des moyens disponibles, il apparaît également important de recentrer les activités du service sur ses missions essentielles, notamment quant au suivi des dossiers de demande de subventions ainsi que la promotion des œuvres et des acteurs culturels de la ville auprès des habitants et dans les réseaux culturels professionnels, l'information et le conseil des autorités, des services de l'administration communale et des acteurs culturels.

SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

L'année 2022 a permis de définir la politique d'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que le rôle et les missions du service de l'intégration de la cohésion sociale nouvellement créé. Un an après sa création, le service tire un bilan positif.

Politique d'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Près d'un tiers de la population chaux-de-fonnière est étrangère (117 nationalités). Ici plus qu'ailleurs, la migration fait partie de l'identité et de l'histoire de la Ville ; elle en a dès le début constitué la richesse, dans tous les sens du terme. Les défis de l'inclusion et plus encore ceux de l'exclusion amènent toutes les collectivités publiques comme les institutions privées à mettre en place une politique de gestion de la diversité. La diversité induit forcément un changement. Les cultures et appartenances en présence s'enrichissent, s'alimentent et se complètent pour donner lieu à un nouveau vivre-ensemble, sans cesse renouvelé. La crise ukrainienne, tel un laboratoire de l'inclusion, nous a rappelé à quel point les défis de la cohésion sociale sont constants et qu'il est important d'avoir une politique proactive, agile et bienveillante en matière d'intégration, en adéquation avec les réalités migratoires, économiques, sociales, culturelles et contextuelles.

La crise migratoire plus globale que nous traversons depuis plusieurs mois, indépendamment de l'Ukraine, nous montre à quel point notre Ville est connectée à une histoire internationale mouvementée. En créant le poste de déléguée à l'intégration et surtout à la cohésion sociale, les autorités ont renouvelé leur engagement sur les moyens (l'intégration) et sur l'objectif (la cohésion sociale).

La Ville s'est ainsi doté d'un concept d'intégration validé en juin 2022 par le Conseil communal. Il détermine les mesures, la temporalité, les collaborations, les responsabilités et les moyens à allouer pour les réaliser.

Le plan s'articule autour de cinq axes :

- **L'exemplarité de l'administration** qui doit prendre des mesures pour veiller au racisme systémique et prendre les mesures pour valoriser la diversité.
- **Le vivre ensemble** qui est réalisé au quotidien, à travers des vecteurs forts d'intégration (sport, culture, citoyenneté, emploi) et favorise les échanges ainsi que la participation.
- **La communication** de l'administration et des autorités doivent être sans équivoque quant à la diversité et la discrimination. Tous les supports et interventions sont conçus dans ce sens.
- **L'accueil et l'accessibilité** sont les portes d'entrée de notre administration. Les enjeux en matière d'inclusion sont de premier ordre.
- **La pleine participation** à la vie de la cité (culturelle, sociale, économique, citoyenne) est le principal indicateur d'une inclusion réussie.

Parallèlement, l'administration entend œuvrer dans différents domaines en faveur de l'inclusion et de la prévention des discriminations. Parmi les principaux, la culture et le patrimoine, la scolarité, le sport, la jeunesse, l'économie, la santé ou encore la sécurité publique. Les principales orientations, proposées dans le concept, seront précisées avec les services, sous une forme participative.

La Ville confirme ainsi sa tradition d'ouverture et de solidarité et œuvre avec conviction à la cohésion sociale.

Missions et prestations du service

Avec la création du service de l'intégration et de la cohésion sociale, le Conseil communal a confirmé sa ferme intention d'œuvrer avec conscience et fierté en faveur de l'inclusion de toutes et tous, et notamment des personnes issues de la migration. C'est dans ce sens que la déléguée définit la mission du service qui doit permettre de développer et de coordonner une politique d'intégration agile et participative visant à créer des conditions propices à l'intégration des personnes nouvellement arrivées, à renforcer le sentiment d'appartenance, à soutenir les structures dans leurs démarches inclusives et à les ouvrir à la diversité.

Afin d'y parvenir, le service de l'intégration et de la cohésion sociale développe ses propres prestations tout en venant en soutien aux autres services, aux institutions ainsi qu'aux associations. Dans ses missions, il veille à une compréhension mutuelle, favorise l'accueil, renforce le sentiment d'appartenance, soutient l'intégration des personnes issues de la migration, recherche des solutions, offre des moyens pour participer pleinement à la société, valorise les apports de chacun·e. En cela, il rend effective la culture inclusive et définit les processus permettant d'atténuer les peurs et les préjugés pour faire de chacun·e l'acteur du changement. Les prestations qu'il offre (appui stratégique, développement et promotion de projets, communication, représentation, soutien aux différents acteurs, recherche de financements, gestion de la commission intégration) permettent de coordonner l'ensemble de la stratégie.

Soutien aux projets

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2022 est présenté en annexe aux comptes. Le service a pu soutenir 9 projets à caractère intégratif, permettant de favoriser l'accès aux infrastructures sportives et culturelles, de valoriser la diversité, de mener des actions de sensibilisation (violence chez les jeunes, racisme et discrimination) ou favorisant l'inclusion de toutes et tous. Outre le soutien financier et promotionnel de ces actions, un important soutien logistique pour la mise en œuvre des projets a été fourni par le service.

Une collaboration étroite avec les autres déléguées à l'intégration (service de la cohésion multiculturelle et Ville de Neuchâtel) a permis de mutualiser certaines procédures pour rendre l'administration et ses prestations accessibles, notamment en matière de développement de projets.

Vers une administration ouverte et égalitaire

La Ville de La Chaux-de-Fonds a mandaté l'Université de Neuchâtel pour mener une enquête anonyme auprès des employé·e·s de l'administration afin d'appréhender la diversité et l'égalité au sein du personnel et l'aider à développer un environnement de travail accueillant et inclusif. Les autorités s'engagent ainsi à mieux refléter la diversité de notre Ville au sein de l'administration et à renforcer la lutte contre les discriminations. Si les résultats reflètent la culture d'ouverture de la Ville, l'enquête montre aussi un potentiel d'amélioration.

Les questions de l'enquête portaient sur trois volets : la diversité (profil des collaboratrices et collaborateurs), la conciliation entre vie professionnelle et vie privée (en particulier leur bien-être au travail) ainsi que les discriminations (ressenties et/ou vécues dans l'environnement professionnel).

Il convient de préciser que les résultats ne reflètent pas l'entier de l'administration, dans la mesure où seul le point de vue des répondant·e·s à l'enquête est pris en compte. Néanmoins le taux de participation est de 52% (33% est la norme pour ce genre d'enquête) avec une bonne représentativité au niveau du genre et de l'âge.

Au travers de cette enquête, la Ville de La Chaux-de-Fonds se montre innovatrice en Suisse dans le traitement des questions de diversité, d'égalité et de discrimination au sein de son environnement professionnel.

Communication

Le service développe ses propres canaux d'information afin de renforcer le lien à la population et l'accessibilité à l'administration. C'est dans ce sens que la page Ukraine a été développée en français facile à lire et à écrire. Le logiciel de traduction instantanée de "Google" a également été installé et permet à toutes les pages du site de la Ville d'être traduite dans toutes les langues.

Un courrier de bienvenue a par ailleurs été établi pour la première fois dans le cadre de l'accueil des Ukrainien·ne·s et sera étendu à termes à toute personne nouvellement arrivée dans notre Ville.

Le service a développé son propre site Internet. Celui-ci permet de répondre aux premières questions que se posent les primo-migrant·e·s ainsi que les personnes installées de longue date ou qui veulent s'engager sur les questions d'intégration et d'inclusion. C'est dans la même perspective que le service a collaboré sur d'autres supports de communication promotionnels de la Ville où l'expertise de l'inclusion et l'accessibilité de l'administration sont nécessaires.

Participation et citoyenneté

Le service de l'intégration a déposé un projet au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) dans le programme du Programme R qui vise l'activation et la stabilisation des ressources des personnes réfugiées, admises à titre provisoire et protégées en favorisant notamment leur intégration sociale. Le projet pilote Citoyenneté@cdf, validé en décembre 2022 et financé à hauteur de CHF 215'000.-, permettra de développer des outils et prestations favorisant la participation (offre associative, culturelle et sportive), l'accès aux prestations et à l'information. Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance et de développer la compréhension du lieu de vie (au niveau local, voire micro-local).

Pour de nombreuses personnes qui viennent s'installer dans la Métropole horlogère comme dans n'importe quelle ville, les barrières sont nombreuses. Le projet pilote devrait ainsi être une opportunité de développer la politique d'accueil de la Ville. Une permanence sera développée ainsi qu'une carte citoyenne.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Deux projets immobiliers ont marqué l'année écoulée. Premièrement, les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque sont engagés dans le projet de nouveau Centre archives et patrimoine (CAP), mené en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel. Le jury du concours d'architecture, lancé le 25 mai, a désigné à l'unanimité le projet Papyrifera, du bureau DSA Daniele Stendardo Architectes (Carouge). Le projet sera affiné en 2023, et une demande de crédit de construction sera soumise aux législatifs cantonal et communal en 2024. Deuxièmement, les travaux d'aménagement des combles de la Bibliothèque ont commencé. Les locaux, qui devraient être achevés durant le deuxième semestre 2023, accueillera un centre de compétences en photographie. Ce projet est lié à la donation par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), en 2020, de matériel de numérisation et de restauration d'une valeur de plus de CHF 750'000.-.

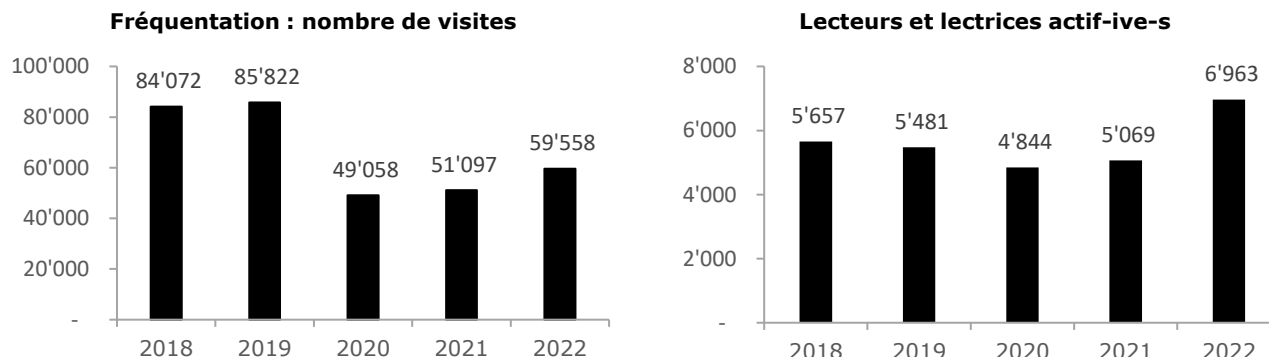
Le nouvel espace permettra de renforcer les compétences de l'institution, déjà très impliquée dans ce domaine. D'une part, la Bibliothèque collabore étroitement avec l'Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN), chargée de l'organisation de l'Enquête photographique 2023. Le jury mis en place par l'association a désigné, en fin d'année, la lauréate du concours : Laurence Rasti travaillera sur les prisons neuchâteloises. Le Département audiovisuel (DAV) conservera les œuvres, comme pour les enquêtes précédentes. D'autre part, l'Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville (ASBV) participe au lancement d'une photothèque, qui vise à prêter au public des œuvres de photographes contemporains et des reproductions d'images patrimoniales de la Bibliothèque.

Du point de vue de l'accueil, les Bibliothèques de la Ville et des Jeunes connaissent une hausse réjouissante de la fréquentation, après des moments difficiles liés à l'épidémie de coronavirus. Le riche programme des animations contribue à cet essor, avec des activités pensées pour toucher un vaste public de tous les âges. Les bibliothèques sont aussi sorties de leurs murs pour se faire connaître : durant les vacances d'été, elles étaient présentes à la place de jeux de MUZOO, avec qui la collaboration fut excellente.

Bibliothèque de la Ville

Accueil et service au public

59'558 visiteurs ont été accueillis en 2022, près de 8'500 de plus que pour l'année 2021. La Bibliothèque retrouve petit à petit son public : les étudiant-e-s qui viennent travailler en groupe, les cours de soutien, ainsi que les flâneur-euse-s. Sur la deuxième partie de l'année, la barre des 300 personnes par jour est régulièrement franchie, jusqu'au chiffre record de 416 le lundi 19 décembre, fréquentation qui n'avait plus été égalée depuis 2019.



La Bibliothèque propose désormais un accès facilité à une partie de ses ressources numériques grâce au SSO (Single Sign Online). Ce système d'authentification unique, permet aux usager-ère-s de se connecter à eBibliomedia, DiMusic, DiGame, Pressreader et Toutapprendre via leur compte lecteur-trice, sans besoin de s'inscrire à chacune des plateformes. Le SSO n'est pas encore compatible avec les autres ressources proposées.

Dès la rentrée scolaire 2022, la salle de lecture n'est plus surveillée en permanence. Seuls l'accueil des chercheur-euse-s et la consultation de documents patrimoniaux s'effectuent sous surveillance. Cette action s'inscrit dans l'évolution actuelle des bibliothèques. L'expérience montre que le public se sent plus libre et s'approprie le lieu d'une manière différente. Au niveau des postes informatiques, un nouveau système permet de se connecter de manière autonome.

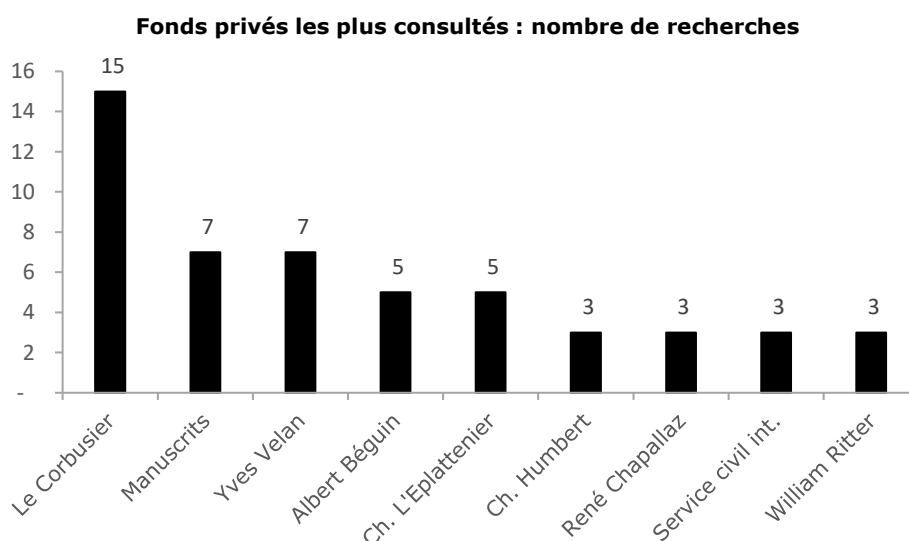
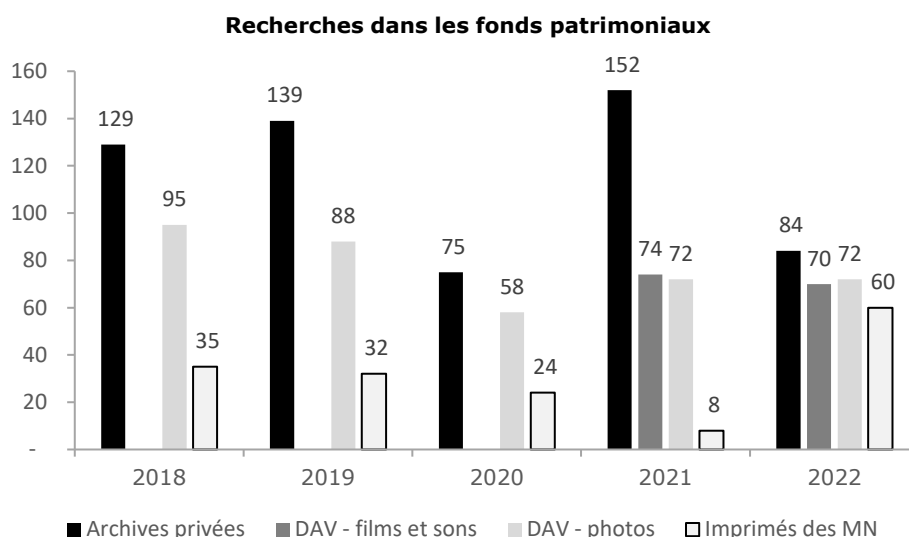
Traitement documentaire et acquisitions

Après le début du conflit en Ukraine et l'annonce que la Suisse accueillerait des réfugiés, la Bibliothèque de la Ville s'est approchée d'une personne originaire d'Ukraine et vivant à La Chaux-de-Fonds, afin qu'elle l'aide à commander des ouvrages en Ukraine. En effet, les rares librairies suisses proposant des livres en ukrainien n'avaient plus de stock et personne dans l'équipe ne maîtrisait ni l'ukrainien, ni le russe. Grâce à cette assistance, la Bibliothèque a commandé dans une librairie de Lviv une petite centaine d'ouvrages tant pour les adultes que pour les jeunes. La partie la plus complexe du projet a été de décrire ces ouvrages dans le catalogue tant en caractères cyrilliques qu'en caractères latins, défi brillamment relevé par une collègue. La communauté ukrainienne exilée dispose désormais d'un fonds de romans et de documentaires qui continuera d'être enrichi.

Archives privées

Les fonds suivants ont fait l'objet d'acquisitions et d'opérations de traitement (tri, classement, inventaire et conditionnement) : Charles Antenen, Ricet Barrier, Max-Henri Béguin, Jean Cornu, Charles Humbert, Jules Jacot-Guillarmod, Rodo Mahert, Amélie Plume, Edouard Quartier-la-Tente, Odette et Philippe Renaud-Vernet, Lucien Schwob, Edgar Tripet, Yves Velan, Amicale des contemporains 1944 du district de La Chaux-de-Fonds et Gym-Mixte, ainsi que la collection de manuscrits et pièces isolées. Conservant le fonds du Parti socialiste neuchâtelois, la Bibliothèque a accompagné ce déposant dans son projet d'élaboration d'un plan d'archivage, visant à gérer ses archives courantes et intermédiaires – en grande partie destinées à la conservation définitive – selon les principes et techniques du records management.

84 recherches ont été menées dans les fonds. Le fonds Le Corbusier est le plus consulté :



Dans le domaine de la mise en valeur, deux expositions ont été organisées au sein de la Bibliothèque : Jean Cornu. Insatiable croqueur d'images (21.1-21.5), consacrée au fonds éponyme, et Source de savoir, objets d'inspiration. Livres remarquables de la bibliothèque de l'École d'arts appliqués, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'institution (1.6-31.8). Le 8 avril, dans le cadre d'une journée d'étude consacrée par l'Université de Lausanne à Yves Velan, le secteur a présenté aux participant-e-s le fonds d'archives de l'écrivain. Une conférence sur Charles Humbert a eu lieu le 30 avril. D'importants prêts ont été consentis à d'autres institutions, notamment au Musée des beaux-arts (pour son exposition Sortir du bois. A la lisière du Style sapin), au Musée d'histoire (pour une conférence sur l'histoire de la justice criminelle) et au Musée jurassien d'art et d'histoire (pour son exposition Pastels du Doubs. Charles L'Eplattenier).

Département audiovisuel (DAV)

En 2022, le DAV a poursuivi ses tâches régulières liées à la collecte, la conservation et la mise en valeur tout en commençant à mettre en place une méthode destinée au récolement, autrement dit un contrôle de la présence effective des documents sur la base du catalogue topographique, qui sera réalisé en amont du déménagement du DAV au futur Centre archives et patrimoine (CAP). Les dépôts se sont poursuivis de même que les dons, la politique d'acquisition visant désormais à privilégier ces derniers.

En terme de conservation, les numérisations se poursuivent, à l'interne comme auprès de laboratoires spécialisés. Moins fréquents mais primordiaux, les projets de sauvegarde analogique, voire de restauration, continuent d'être soutenus par Memoriam (en particulier, pour l'année 2022, le film *L'œuvre d'Abraham Louis Breguet, le célèbre horloger du XVIIIe siècle*, 1923).

Les actions de valorisation ont souvent pris la forme de collaborations (RTS, UniNE, MUZOO...), impliquant le plus souvent des projections commentées ou des mises à disposition d'images, ou de soutien à des recherches menées par des étudiant-e-s (Universités et Hautes écoles). Les archives sonores ont été à l'honneur en 2022 grâce à la fois à un regain d'intérêt chez les chercheur-euse-s, à de réjouissantes perspectives de dons liées à ce domaine et à une collaboration avec Wikimedia sur le thème du son, dans le cadre de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel.

Les recherches portant sur les collections sonores et filmiques (voir graphique plus haut) sont au nombre de 70 (85 documents transmis), celles portant sur les collections photographiques s'élèvent à 72 (1166 documents transmis). Les recherches suivantes sont à signaler :

- Projet FNS Nagra, histoire du cinéma et archéologie des médias sonores en Suisse : fonds sonore Francis Jeannin, fonds photographique Fernand Perret.
- Création, par l'administration cantonale, d'un site internet consacré au 175e anniversaire de la Révolution neuchâteloise : Diverses photographies et films, notamment *Neuchâtel centenaire 1948 : Premier mars 1948* (Jean Borel) ou *Le chant d'un pays* (Jean-Luc Nicollier, 1975).
- Événement organisé au Locle par les archives de la RTS, Mémoire(s) du Locle, 5 novembre 2022 : fonds photographiques Marcel Antenen, Max Chiffelle, Fernand Perret.

Bibliographie neuchâteloise et imprimés des Montagnes neuchâteloises

La rédaction de la Bibliographie neuchâteloise se poursuit. Les suppléments pour les années 2020 et 2021 ont été édités en PDF.

Les fonds ont été enrichis par des dons d'affiches de Tourisme neuchâtelois, des Musées et du Service de la communication de la Ville, de la SGA et du TPR. 19 affiches ont été achetées, dont voici une sélection :

- Edouard Elzingre, Jeux olympiques, 1914.
- Fabrique des Longines, 1918.
- Exposition Jules Courvoisier, MBA Le Locle, 1924.
- Markus Schneider (Markus Jura-Suisse), Basel, 1958.
- Knie, La Chaux-de-Fonds, ca 1960.

Le nombre de recherches dans les fonds se monte à 60 (voir graphique plus haut). 53 documents ont été consultés sur place, 47 ont été transmis en haute définition.

Le fonds d'imprimés des Montagnes neuchâteloises a été mis à contribution pour différentes institutions et expositions, parmi lesquelles :

- Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont : exposition Charles L'Eplattenier. Pastels du Doubs.
- Plateforme 10. Photo Elysée à Lausanne : exposition inaugurale Train Zug Treno Tren.
- MUZOO, La Chaux-de-Fonds : nouvelle muséographie.

Un meuble de "produits locaux" a été installé à l'Espace détente. Il a pour but de mettre en valeur différents documents dont le thème, l'auteur ou l'éditeur proviennent des Montagnes neuchâteloises.

Reliure et conservation

Les travaux de l'atelier se répartissent entre l'équipement des documents acquis (6'226 en 2022), les réparations d'ouvrages abîmés (525) et les activités de conservation du patrimoine (17 restaurations, 163 conditionnements sur mesure). L'atelier travaille aussi pour le service des Archives communales et occasionnellement pour d'autres services de la Ville. Il a participé activement au montage des trois expositions de l'année, en réalisant les cartels de légendes, en mettant sous cadre des affiches et assurant la coordination avec les exposant-e-s. L'atelier s'est présenté lors de cours de reliure dans le cadre de l'Université populaire. Depuis août 2022, une apprentie est formée au métier de technologue en reliure, orientation artisanale.

Technique et reprographie (STR)

Dans la perspective des travaux du réaménagement des combles de la Bibliothèque, qui accueilleront le secteur en 2023, il a été nécessaire de trier et de déplacer l'ensemble du matériel qui s'y trouvait. Les appareils de numérisation ont été déménagés dans la salle de projection du DAV, afin que les prestations puissent toujours être assurées.

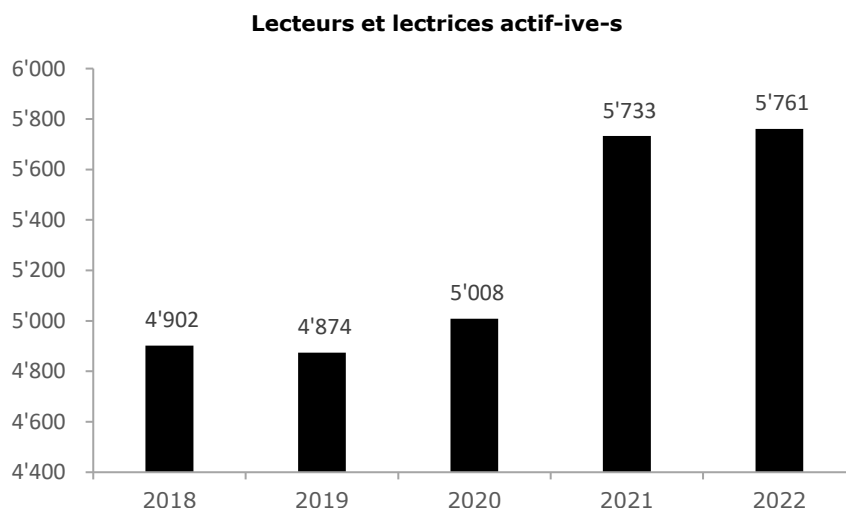
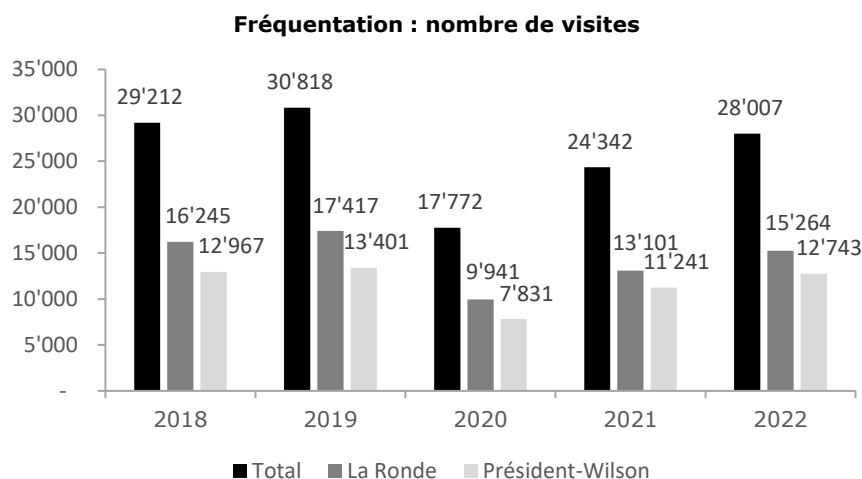
Ainsi, la numérisation s'est poursuivie dans les domaines de la photographie, du son et de l'image animée pour le DAV. Divers travaux (numérisations, reproductions, tirages) ont aussi été réalisés pour d'autres secteurs des Bibliothèques et Archives. Le STR continue de former l'apprenti spécialiste en photographie.

Dans le domaine de l'archivage numérique, le STR a mis en place une solution pérenne basée sur de l'archivage froid. Elle consiste en l'utilisation de supports (disques durs) non connectés répartis sur plusieurs sites physiques distincts. Une application a été développée qui permet d'automatiser les copies, le catalogage ainsi que la vérification de l'intégrité des données conservées.

Le STR a également développé une solution de kiosque pour les postes d'accès à internet destinés au public. Il s'agit de six ordinateurs (quatre en salle de lecture, deux à l'espace musique) au moyen desquels les utilisateur-trice-s se connectent simplement avec leur carte de bibliothèque. Un serveur permet de gérer le système, les comptes d'utilisateur-s, les temps de connexion et les impressions.

Bibliothèque des Jeunes

Durement touchée par la pandémie en 2020 et 2021, la Bibliothèque voit sa fréquentation reprendre de l'élan :



Le site de Président-Wilson a été réaménagé, des collections ont été déplacées et mises en valeur. Une nouvelle banque de prêt optimise les échanges entre bibliothécaires et publics. Le nouvel aménagement et la rénovation du parquet ont demandé un engagement considérable de la part de l'équipe avant les travaux et durant la fermeture estivale. Dans la foulée, quatre nouveaux postes dédiés RPN (portail de l'enseignement obligatoire) trouvent leur place sur les deux sites, les enfants de chaque cycle peuvent accéder à leur compte, ces places sont régulièrement occupées. Cette offre s'inscrit dans la mission pédagogique de la BJ en tant que bibliothèque scolaire.

Côté collections, le fonds des langues étrangères a été enrichi par des livres en ukrainien. Des classes d'élèves ukrainien-ne-s bénéficient d'accueils particuliers et le site internet compte désormais une page bilingue ukrainien-français dédiée aux ressources papier et en ligne.

Médiation culturelle

Animations

Festival littéraire Mille fois le temps

Les Bibliothèques se sont associées au festival littéraire Mille fois le temps, dont la deuxième édition s'est tenue du 3 au 6 février à La Chaux-de-Fonds. À la Bibliothèque des Jeunes, l'auteur, illustrateur et graphiste Loïc Gaume a proposé deux ateliers aux enfants de tranches d'âge différentes sur les deux sites. Sa remarquable exposition Contes au carré s'est arrêtée quelques semaines à la rue de la Ronde. La Bibliothèque de la Ville a également accueilli Loïc Gaume pour une rencontre. Elle a organisé l'événement 300 battements pour un coup de cœur, qui permettait au public de présenter ses coups de cœurs littéraires.

Hors les murs

L'offre de médiation culturelle s'est enrichie d'une nouvelle activité hors les murs. Durant les vacances d'été, les Bibliothèques en balade se sont rendues à la place de jeux de MUZOO, avec qui la collaboration fut excellente. Adultes et enfants se sont appropriés les lieux et les documents sélectionnés pour l'occasion. Les lectures aux plus jeunes, proposées par les bibliothécaires, ont rencontré un large succès. Les médias ont également été séduits : Biblio-MUZOO a été relayé dans tout le canton.

Bibliothèque de la Ville

7 activités musicales :

- Îles désertes avec les CMC, 14 janvier et 11 février.
- Basse, rimshot et révolution : le son du roots reggae, 22 janvier.
- La virtuosité au violon : de Bach à Paganini, 19 février.
- Le diapason dans tous ses états, 19 mars.
- Concert de Colour of Rice, 21 juin.
- Concert de NoMad avec Kristof Meyer, 24 septembre.

4 conférences :

- Martinovka : un voyage à la rencontre de l'autre, 12 mars.
- Charles Humbert : artiste et bibliophile, 30 avril.
- Hommage à Anne-Lise Grobéty, 10 septembre.
- La Maison du peuple, 12 novembre.

Autres animations :

- Festival littéraire Mille fois le temps, 3 au 6 février.
- 2 animations jeux vidéo pour les seniors, 24 février et 20 octobre.
- BiblioWeekend sur le thème Décrocher la lune, 26 mars.
- Théâtre : pièce Le Passeur, 7 mai.
- Marché aux graines pour la réouverture de la grainothèque, 7 mai.
- Lecture : Les Capsules criminelles, Karim Boukhris, 22 octobre.
- 2 ateliers : Fabrication de peinture avec Cécile Anderfuhren, 2 et 9 novembre.

Bibliothèque des Jeunes

L'année fut riche en médiation, comme l'indique la liste ci-dessous. Signalons notamment l'ouverture début octobre de l'escape game La chambre secrète, un moment propice pour présenter la Bibliothèque et son programme d'activités à de nouveaux publics. Très prisée, elle a été reconduite jusqu'en mars 2023. Le club de lecture saison 2022-2023 destiné aux 10-14 ans, en pause depuis la pandémie, a repris ses quartiers à la Ronde et affiche complet. En automne, le succès de l'atelier de dessin manga est tel qu'il est reconduit un mois plus tard.

- 20 rencontres Des bébés à la biblio ! : accueils répartis sur les deux sites tout au long de l'année.

- 2 ateliers Contes au carré, animés par Loïc Gaume pour les 10-12 ans et 6-9 ans, sites de La Ronde et de Président-Wilson, les 5 et 6 février.
- BiblioWeekend : Livres moi tes histoires, un spectacle participatif pour les plus jeunes, le 27 mars.
- Atelier graine, dès 4 ans à La Ronde, le 6 avril.
- Participation à la Journée de la lecture à voix haute (Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM), en extérieur, le 18 mai.
- Participation à l'action Livre voyageur spécial jeunesse (Jeunesse et Médias.AROLE) en collaboration avec l'Association prévention de l'illettrisme dès le préscolaire, le 1^{er} juin. Des lots de livres ont été disséminés en ville par les bibliothécaires et les bénévoles du comité de l'APBJ.
- Dans le cadre de la semaine des joutes scolaires, des histoires numériques présentées à 6 classes à Président-Wilson, du 27 au 30 juin.
- Biblio-MUZOO en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville durant les vacances scolaires, tout public.
- 3 après-midis jeux vidéo à La Ronde et 2 à Président-Wilson, les 26 janvier, 30 mars, 21 septembre, 23 novembre et 26 octobre.
- 4 rencontres du club de lecture à La Ronde, pour les 11-14 ans, d'octobre à décembre.
- Escape game La chambre secrète, dès 10 ans, 22 accueils à La Ronde, d'octobre à décembre.
- Atelier mythologie pour les 6-10 ans à Président-Wilson, le 26 novembre.
- L'Heure du conte pour les tout-petits, sur les sites de La Ronde et de Président-Wilson, le 2 novembre et le 10 décembre.
- 2 ateliers de dessin manga 10-15 ans à La Ronde, les 9 et 16 novembre et les 7 et 14 décembre.
- Histoires du soir à La Ronde : Garance La Fata raconte aux plus jeunes et interprète une sélection d'histoires de Beatrice Alemagna, le 3 décembre.
- Décoration des sapins de Noël des deux sites réalisée par deux classes de 1-2^e, le 7 décembre.
- Tournelivres : circulation de livres dans des crèches subventionnées ou privées de la ville et animations-lecture, tout au long de l'année.

Expositions

Bibliothèque de la Ville : les vitrines, dispersées sur quatre étages, ont été rassemblées au deuxième et au troisième étage en automne. Ce nouvel espace offre davantage de cohérence aux expositions, et libère de la place aux étages inférieurs dans les espaces publics, afin de mieux mettre en valeur les collections. Trois expositions ont eu lieu cette année :

- Jean Cornu. Insatiable croqueur d'images (mise en valeur du fonds éponyme), 21 janvier au 21 mai.
- Source de savoir, objets d'inspiration. Livres remarquables de la bibliothèque de l'École d'arts appliqués (à l'occasion du 150^e anniversaire de l'institution), 1^{er} juin au 31 août.
- Visarte : collection d'œuvres (Visarte Neuchâtel est le groupe régional de la Société suisse des artistes visuels), 20 septembre au 31 décembre.

Bibliothèque des Jeunes :

- Contes au carré de Loïc Gaume, festival littéraire Mille fois le temps, 15 janvier au 5 février.
- Racisme d'hier et d'aujourd'hui, 14 mars au 1^{er} avril.
- Ici tu peux être toi, 16 mai au 24 juin.
- Autres expositions thématiques : Saint-Valentin, vacances d'été, Halloween, hiver et Noël.

Autres activités

Bibliothèque de la Ville :

- Des sélections emballées ont été proposées pour la "Journée du livre", le 23 avril.
- A l'occasion de la Fête de la musique, le solde de disques vinyles d'occasion a été mis gracieusement à disposition du public, le 21 juin.
- Des sélections emballées, de séries TV uniquement, ont à nouveau été proposées avant les vacances de Noël.

Bibliothèque des Jeunes : sélection et traitement des livres destinés aux accueils parascolaires et crèches communales.

Collaborations

La BV et la BJ participent activement à plusieurs groupes de travail et aux activités d'associations dans leurs domaines, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), des Archives de la vie ordinaire (AVO), de l'Université populaire (UPN), de BiblioNeuchâtel, de Memoriav et de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole. La BV participe régulièrement au groupe de discussion Médiation culturelle et accueil des publics, animé par Bibliomedia, et a pris part à la Journée des directions organisée par Biblioromandie dont le thème était La bibliothèque, un tiers-lieu culturel ?

Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ)

L'association poursuit sa mission dans son rôle de promotion de la lecture et d'accueil des enfants et de leur famille. Sa contribution financière soutient l'acquisition de documents de fonds spéciaux et en partie les animations. La direction des Bibliothèques et Archives de la Ville remercie le comité de son remarquable engagement bénévole, notamment dans la gestion des boîtes à livres et la participation de ses membres aux animations telles que l'escape game ou divers ateliers. Les autres activités de l'APBJ sont détaillées dans son rapport annuel.

Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville (ASBV)

L'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville a été rebaptisée Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville, lors de l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée générale le 16 mai. Son comité s'est réuni à cinq reprises. L'ASBV a apporté son soutien au festival littéraire Mille fois le temps avec des ateliers d'écriture de scénario dirigés par Emmanuelle Salasc, et a poursuivi son travail sur le projet de création d'une photothèque. Elle a organisé sa sortie annuelle à la Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon.

Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN)

Créée en novembre 2021, l'association a repris l'organisation de l'Enquête photographique neuchâteloise. La Bibliothèque reste impliquée, notamment dans la conservation des œuvres au DAV, afin d'enrichir le patrimoine photographique cantonal. Parmi les 31 candidatures examinées, le jury, unanime, a été convaincu par le projet de Laurence Rasti. La photographe genevoise s'immergera dans les prisons neuchâteloises. En 2023, elle étudiera l'histoire et l'architecture de ces prisons, et donnera une place particulière aux personnes détenues et à leurs parcours de vie.

Commission de la Bibliothèque

La Commission s'est réunie à quatre reprises. Outre les informations de la Bibliothèque autour des événements, animations, suivi des projets et des travaux, elle s'est prononcée sur le rapport d'activité et a pris part à une audition des candidat-e-s pour le poste de direction des Bibliothèques et Archives. Elle a aussi échangé ses idées autour de la bibliothèque troisième lieu et de l'aménagement des espaces publics. La Commission a visité les combles avant les travaux et assisté à la présentation de la *Prose du Transsibérien*, de Blaise Cendrars.

Personnel

Effectifs au 31 décembre :

Bibliothèque de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.80
Direction adjointe	1	0.20
Personnel régulier	30	19.80
Apprenti-e-s	5	
Stagiaire	1	
Civilistes	6	
Bibliothèque des Jeunes		
Personnel régulier	13	6.60
Apprenti-e	1	
Contrats ISP de 3 mois	10	
Civiliste	1	
Centre de documentation		
Personnel régulier	2	0.25

ARCHIVES DE LA VILLE

Projet CAP

Les Archives de la Ville et les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque sont toujours très impliqués dans le projet de Centre archives et patrimoine (CAP), mené en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel. Les résultats du concours d'architecture, lancé le 25 mai, ont été proclamés le 12 décembre. Parmi les dossiers proposés par trente-six candidat-e-s, le projet Papyrifera a été plébiscité par le jury pour ses qualités en matière de durabilité, de clarté et d'accueil du public. En 2023, il sera affiné par les futurs utilisateur-trice-s et le bureau d'architecture lauréat, DSA Daniele Stendardo Architectes (Carouge), une demande de crédit de construction devant être soumise aux législatifs cantonal et communal en 2024.

Accompagnement des services producteurs

Sensiblement entravée par la difficulté à repourvoir le poste de spécialiste en information documentaire, vacant depuis le 31 juillet, l'élaboration de plans d'archivage dans les entités communales et paracommunales a dû être suspendue au second semestre. Cette activité sera relancée une fois le poste repourvu. Ce dernier représente 50% de l'effectif total du service.

Sollicitées par le Service de la santé et le Service communal de l'action sociale, les Archives de la Ville y ont validé l'élimination d'environ 10 mètres linéaires de dossiers, arrivés au terme de leur durée d'utilité légale ou administrative et ne présentant pas de valeur archivistique. Par ailleurs, de nombreux services versants sollicitent régulièrement l'institution pour des conseils ponctuels quant à la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires.

Traitement archivistique

Seul le versement des centaines de registres d'impôts communaux ayant été finalisé, les archives définitives se sont peu accrues en 2022 (aucune entité n'ayant adressé de nouvelle proposition aux Archives de la Ville). Le traitement de plusieurs fonds a ainsi pu être lancé, poursuivi ou achevé. En particulier, ont pu être intégralement traités trois versements effectués, en 2021, par le Service communal de l'action sociale (dossiers de bénéficiaires clos entre 2004 et 2006), MUZOO (dossiers couvrant un siècle d'activité, de 1918 à 2014) et le Lycée Blaise-Cendrars (dossiers antérieurs à la cantonalisation du CIFOM). À bout touchant, le traitement du fonds de l'ESCOM sera terminé au début de l'année 2023.

Le traitement des archives de la Municipalité (1851-1888) ayant été achevé, le plan de classement et l'inventaire complet de ce fonds ont été publiés sur le site web de l'institution. Pour les Archives de la Ville, il s'agit de la toute première mise à disposition du public, en ligne, d'un instrument de recherche.

Restauration et numérisation

Très abîmées, les reliures de cinq registres de contributions et de neuf répertoires et registres d'habitant-e-s ont été réparées. Six autres volumes sont en cours de restauration.

La numérisation de vingt-deux registres de délibérations de l'ancienne commune, totalisant 13'325 pages, a été confiée à un prestataire. Celle de quatre-vingts rapports de gestion annuels a pu être assurée à l'interne, grâce aux équipements dont dispose le service sur le site des Endroits. Ainsi, les Archives de la Ville conservent désormais une série complète de ces rapports en version numérique, de l'instauration du régime municipal à nos jours. Permettant une recherche plein texte, la reconnaissance optique des caractères facilite grandement le travail des usager-ère-s amené-e-s à consulter cette série.

Recherches

Le site web de l'institution a reçu 631 visiteur-euse-s et 89 recherches ont été menées dans les fonds ; le nombre d'articles consultés augmente sensiblement, par rapport à 2021, pour s'élever à 839 (+34%). 21 recherches ont occasionné l'accueil de chercheur-euse-s, pour 34 sessions de travail aux Endroits ou à l'Hôtel de Ville.

La diversité des profils des usager-ère-s reflète la variété de la nature des demandes, les Archives de la Ville étant sollicitées tant dans le cadre de recherches historiques que pour des raisons administratives ou à des fins juridiques. Les catégories d'utilisateur-trice-s les plus représentées sont celles des particuliers (40 demandes), des chercheur-euse-s évoluant dans un cadre académique (17), des services communaux (15) et des chercheur-euse-s indépendant-e-s (9). Relevons que la moitié des demandes provient du canton, la seconde moitié arrivant (à parts égales) du reste du territoire helvétique et de l'étranger.

Comme les années précédentes, les fonds les plus compulsés ont été ceux du Contrôle des habitants (42 recherches, 272 articles consultés) et de la Chancellerie (18 recherches, 338 articles consultés).

Personnel

Effectifs au 31 décembre :

Archives de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.20
Personnel régulier	1	0.40
Personnel temporaire	1	0.50
Civilistes	4	

Le personnel régulier équivaut habituellement à 1 EPT. Au 31 décembre, le poste de spécialiste en information documentaire (0.6 EPT) n'avait pas encore été repourvu après la démission du titulaire. Un contrat temporaire a été conclu (0.5 EPT).

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

Les services généraux des musées (SGM), équipe transversale de régie-conciergerie, sont directement subordonnés à l'administrateur du dicastère. Ils interviennent quotidiennement dans les musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, ils apportent leur savoir-faire au Musée paysan et artisanal et représentent la Ville au Conseil de fondation.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, les SGM travaillent en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Ils collaborent également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assument la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

Les SGM sont également responsables de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Ils définissent et déploient les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirigent la gestion des accès, assurent la formation du personnel dans ce domaine.

Spécifiquement pour le MIH, les SGM apportent leur concours ou pilotent techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes, plusieurs projets importants ont largement occupé les SGM et leur responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

Lieu	Projet
Musées	Recherche et déploiement d'un nouveau système de sondes pour la surveillance climatique des musées et des dépôts en collaboration avec le SIEN.
Parc des Musées	Participation au groupe de travail sur la revalorisation du Parc. Validation des demandes de manifestations dans le Parc en collaboration avec la Police de proximité.
MBA	Recherche d'une solution de remplacement des éclairages des salles d'exposition en fin de vie. Création d'un local de restauration, mise en place de l'éclairage et de la ventilation.
MH	Remplacement des sources lumineuses en fin de vie par un système à LED. Création et installation des systèmes multimédia pour l'exposition temporaire.
MIH	Suivi de l'étude pour le remplacement du système CVC (chauffage, ventilation et climatisation). Etude technique et sécurisation des pièces de l'exposition <i>Éclat de verre</i> . Remplacement des sources lumineuses en fin de vie par un système à LED.
MUZOO	Participation à la commission de construction. Participation à la réalisation de la scénographie. Techniques muséales, multimédia et sûreté : recherches, mises en place et suivi des installations. Travaux électriques : correction des nombreux défauts constatés, installation de nouveaux éclairages, alimentation de terrariums, déplacement d'installation. Mise en place de l'exploitation quotidienne. Soutien important à l'ouverture et aux festivités d'inauguration.
Ville	Participation au comité d'organisation de la fête du personnel et au montage.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

Après deux années à bien des égards éprouvantes et déstabilisantes, l'exercice 2022 a signifié la reprise pleine et entière de toutes les activités du MIH. Retour à la "normale" serait-on tenté de dire. En fait, 2022 dépasse la norme à plusieurs titres et, forte de nombreux succès, restera dans les mémoires. D'abord, l'acceptation par le Conseil général du vaste projet de dynamisation du Parc des musées incluant le remplacement des installations de ventilation et la très attendue réfection de l'étanchéité de la toiture du MIH, mais aussi l'installation d'un café des musées au Musée d'histoire et une liaison directe à celui-ci depuis le hall du MIH est à marquer d'une pierre blanche. Ensuite, retenons l'ouverture d'une exposition sublime dédiée aux savoir-faire des émailleuses et émailleurs dans le domaine de l'horlogerie, accompagnée d'un ouvrage de synthèse édité en trois langues. Enfin, une fréquentation inégalée à nos grands rendez-vous : Prix Gaïa, Bourse suisse d'horlogerie, mais aussi à nos nouveaux concepts de médiation : Afterworks et Festival des ateliers, autant de soirées et de week-ends qui ont largement mobilisé les collaboratrices et collaborateurs du MIH au service de publics qu'il convient de diversifier et de fidéliser.

À l'occasion des 150 ans de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et de l'Année Internationale du Verre proclamée par les Nations Unies, *Éclat de verre* a présenté les techniques ancestrales de l'émail appliquées à la décoration horlogère. Dans la directe continuité de *Transmissions. L'immatériel photographié* consacrée aux savoir-faire mécaniques, l'exposition a mis en lumière l'art de l'émail sous ses plus hauts atours grâce au prêt de nombreuses institutions prestigieuses, tout en soulignant les enjeux passés et actuels de la formation des émailleuses et des émailleurs au travers de la collection d'arts industriels de l'École. Plébiscitée par le public, l'exposition a été prolongée jusqu'au 12 mars 2023. Parallèlement, les dernières capsules vidéos sur les savoir-faire ont été réalisées et diffusées tout au long de l'année, portant à 14 le nombre d'épisodes de cette série originale.

Au chapitre des restaurations, celle du "Grand magicien" des Maillardet s'est achevée, en partie grâce au financement récolté par la vente de la première série de montres MIH Gaïa. Elle a été complétée par la numérisation 3D de chacun de ses composants, ce qui permettra d'en conserver une archive virtuelle comme de concevoir de nouveaux outils de médiation.

Personnel

Avec une dotation de 9.35 EPT, la stabilité a prévalu sur le plan du personnel du musée au bénéfice de contrats à durée indéterminée. Ce noyau s'est vu agrémenté des compétences de plusieurs collaboratrices et collaborateurs de passage ou en cours de formation. Une stagiaire a débuté son activité au secrétariat à la rentrée d'août. Deux stagiaires, l'une en formation, l'autre ayant tout juste achevé son diplôme en restauration horlogère au CPNE, ont œuvré au Centre de restauration. Deux autres stagiaires, en recherche d'emploi, ont épaulé les travaux menés au Centre d'études et sur les inventaires. Un civiliste a aidé au montage de l'exposition temporaire durant un mois. Enfin, une animatrice et un guide ont été nouvellement formés. L'apprentie polydesigner 3D a mis un terme à sa formation. Un recrutement a déjà eu lieu pour la rentrée d'août 2023.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquis :

- 1 régulateur de parquet à calendrier, équation du temps et sonnerie trois-quarts et heures, mouvement signé Lepaute à Paris et cabinet signé Lieutaud, 1753-1784
- 1 montre de poche en argent munie d'une chaîne en cheveux. Mouvement à ponts, échappement à ancre, vers 1890
- 1 montre de poche en or H. Moser & Cie, chronographe mono-poussoir à roue à colonnes, vers 1900
- 1 prototype de montre-bracelet en or avec affichage particulier conçu par Pierre-Antoine Nardin, vers 1960
- 1 montre-bracelet en or avec mouvement mécanique 5Hz à remontage automatique Favre Leuba Twinmatic 269, Genève, 1968
- 1 montre-bracelet Corum renfermant un lingot d'or fin Union Bank of Switzerland en guise de cadran, couronne ornée d'un diamant, vers 1977
- 1 pendule allemande Lenzkirch de style Art Nouveau, vers 1900
- 1 horloge radio-pilotée Montremo, 1970
- 1 chronographe encreur Excelsior Park, vers 1920

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 69'121.34, entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre. En outre, des frais de transports pour deux pendulettes données au musée en provenance des États-Unis s'élèvent à CHF 1'144.72.

Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons :

- 2 montres commémoratives en or et acier de marque Invicta, 1967
- 3 petites montres de dame, 1955-1970
- 1 lot de grammaires de tasseaux ciselés et feuillets de carrures de boîtes de montres, 1900

- 1 lot d'outillage et de livres dédiés à l'horlogerie
- 1 montre de poche Vacheron Constantin à heures sautantes (sans boîte), vers 1880
- 1 montre de poche à seconde morte indépendante signée Freundler Genève no 3270, 1860
- 1 petite montre Art Nouveau de poche en or à fond gravé et rehaussé d'émail, vers 1910
- 1 pendulette réceptrice Imhof, synchronisée par l'émetteur HBG de Prangins, vers 1975
- 1 pendulette de voyage à sonnerie des heures et des quarts, réveil et quantième, signée Auguste Courvoisier et Compagnie Chaux-de-Fonds, vers 1860
- 1 montre de poche en argent à fond guilloché, mouvement à ponts et échappement à cylindre, vers 1820
- 1 montre de poche double face signée Génie, selon brevet d'Emile Quartier fils aux Brenets de 1894, vers 1900
- 1 montre de poche en or à répétition minutes et chronographe mono-poussoir, ébauche LeCoultre & Cie, vers 1900
- 1 montre de poche à fond guilloché et ornée d'un placage d'or. Cadran signé Radium et mouvement signé Quartier, vers 1930
- 1 petite montre de poche dorée signée DuBois 1785. Mouvement mécanique Mondia, vers 1955
- 1 montre de poche à l'effigie du Lions International, vers 1980
- 7 montres-bracelets à mouvement mécanique de fabrication Suisse, 1953-1980
- 13 montres-bracelets à mouvement à quartz, 1971-1994
- 1 lot de produits dérivés Portescap, 1967
- 1 montre de poche Procolor avec décors de chasse réalisés en résine synthétique (faux émail), vers 1995
- 1 lot de fournitures de montres des années 1970
- 1 boîte à cigarettes avec montre et "nécessaire de toilette", vers 1920
- 1 montre de poche avec décors en émail polychrome signée Maillardet & Comp à Genève, vers 1790
- 8 montres-bracelets à mouvements mécaniques et à quartz, 1950-1990
- 1 petite montre de sac avec cadran "two-tone", vers 1950
- 1 petite horloge de bureau en bois Kierzle, vers 1960
- 1 plaque en émail plique-à-jour fabriquée par Danielle Wust Calame, vers 1990
- 1 fonds d'archives et objets des sociétés Relhor SA et National SA, dont 4 pulsomètres (1953)
- 1 régulateur de Jean-Jacques Guye avec échappement inspiré des travaux de Reid, Technicum Neuchâtelois, 1949, ainsi que des archives professionnelles
- 1 pendulette de voyage avec échappement à tourbillon à double axes réalisée par Anthony Randall, 1980
- 1 pendulette de voyage avec échappement à force constante réalisée par Anthony Randall, 1978
- 1 montre de plongée de l'Armée suisse DOXA 300T SUB no. 5042, 1970

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 165'880.-.

Expositions temporaires

- *Nouvelles acquisitions*, du 18 mars 2022 au 28 février 2023. Hommage aux généreux donateurs et soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée et totalement relookées par l'apprentie polydesigner.
- *Éclat de verre. La maîtrise de l'émail*, du 1^{er} mai au 6 novembre 2022. Prolongation jusqu'au 12 mars 2023. Qu'il soit cloisonné, champlévé, peint, opaque, transparent ou opalescent, l'émail fascine depuis des siècles. Sous l'apparente simplicité de sa composition – du verre et des oxydes métalliques – se cache toute l'adresse des émailleuses et des émailleurs qui doivent en maîtriser la préparation, l'application et la cuisson au four. Aujourd'hui encore, la décoration d'une montre avec de l'émail s'apparente à de l'alchimie et conserve ses parts de secrets. À l'occasion des 150 ans de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et de l'Année Internationale du Verre proclamée par les Nations Unies, *Éclat de verre* présente les techniques ancestrales de l'émail appliquées à la décoration horlogère. Dans la directe continuité de *Transmissions. L'immatériel photographié* consacrée aux savoir-faire mécaniques, l'exposition met en lumière l'art de l'émail sous ses plus hauts atours grâce au prêt de nombreuses institutions prestigieuses suisses et internationales, tout en soulignant les enjeux passés et actuels de la formation des émailleuses et des émailleurs au travers de la collection d'arts industriels de l'École. *Éclat de verre* confronte les chefs-d'œuvre réalisés par les artisan·e·s à leurs commanditaires, la simplicité de la matière à la grande complexité de sa maîtrise, et l'attrait actuel des objets horlogers émaillés à l'absence de filière d'apprentissage bien établie.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes :

- Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, bureau de l'archiviste, prêt d'une pendule des chômeurs.
- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.

- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- Musée d'horlogerie du Locle, exposition de la Salle 407 de l'Ancienne Poste, prêt d'un quartz taillé et d'un barreau B21 du CEH.

En 2022, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Time and Design*, Salon "Watches and Wonders" Palexpo Genève du 30 mars au 5 avril, puis au Pont de la Machine du 13 avril au 8 mai, prêt d'une montre-bracelet Hamilton à mouvement électrique, d'une montre-bracelet à quartz Pulsar, d'une Omega Delirium Dinosaur et de la Movado Time 5 Andy Warhol.
- *Modernité ! Images du progrès dans les publicités horlogères*, Musée de Saint-Imier, du 24 juin au 11 décembre, prêt de deux lithographies de la marque Cortébert, d'une montre de poche compteur Excelsior Park (yachting) et d'une montre de poche compteur Excelsior Park (yachting).
- *Tempologie*, Bibliothèque municipale de Belfort, du 8 octobre au 6 novembre, prêt des œuvres photographiques de Marie Hudelot.
- *Exposition du Grand Prix d'Horlogerie de Genève*, Musée Rath, du 31 octobre au 22 novembre, prêt d'une pendule squelette à trois roues, 1795-1820, Breguet et fils, d'une pendule rocaille, 1773, Ferdinand Berthoud et d'une horloge à planétaire, 1810, François Ducommun.
- À des fins d'études, HE-Arc Conservation-restauration, prêt de la lunette astronomique PZT et prêt d'un chronographe enregistreur à bande Peyer-Favarger N°20657.

Manifestations et animations

En 2022, toutes les manifestations organisées par le musée ont pu être tenues sans restrictions sanitaires. Retenons notamment :

- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH.
- Afterworks du Parc des musées : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h des trois musées du Parc en alternance. Bar et animations.
- Ateliers créatifs pour enfants proposés à date fixe durant les vacances scolaires : 13 ateliers réalisés en 2022.
- Samedi 8 janvier : CirConférence - De l'autre côté des cadrans. Chant et littérature.
- Jeudi 24 février : afterwork au MIH - Démonstration de maquettes d'échappements et présentation d'une maquette de planétaire réalisées par les étudiantes et étudiants en restauration et complications horlogères du Locle (CPNE).
- Jeudi 17 mars : vernissage de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.
- Dimanche 20 mars : escapade de l'équinoxe de printemps – Visite guidée des Nouvelles acquisitions 2021.
- Samedi 30 avril : vernissage de l'exposition temporaire *Éclat de verre. La maîtrise de l'email*.
- Samedi 14 et dimanche 15 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Jour des musées neuchâtelois. Visites et animations variées sur le thème de l'email.
- Jeudi 19 mai : afterwork au MIH : CLOCK, performance instrumentale et chromatique autour du cadran de la montre par Alexandre Nussbaum, batteur et percussionniste.
- Lundi 13 au vendredi 17 juin : présence du MIH, du amisMIH et d'Arc horloger au salon EPHJ, Genève.
- Mardi 21 juin : escapade du solstice d'été – Visite des ateliers d'émaillage Donzé Cadrans au Locle.
- Samedi 27 août : *A pas contés*. Une trentaine de personnes provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés dans les Franches-Montagnes.
- Dimanche 11 septembre : Journées européennes du patrimoine. *Du jardin privé au parc public*. Visite guidée à trois voix du Parc des musées en collaboration avec le MH et le MBA.
- Mercredi 14 septembre : *Enquête au pays des horlogers*, CirConférence d'Hélène Leonardi.
- Jeudi 22 septembre : remise du 28^e Prix Gaïa dans la salle Hans Erni. La cérémonie a été ouverte par Christoph Hänggi (Office fédéral de la culture). Elle a récompensé trois talents du monde de l'horlogerie : Laurent Barotte dans la catégorie Artisanat-Création, Nico de Rooij dans la catégorie Histoire-Recherche et Edouard Meylan dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Vendredi 23 septembre : escapade de l'équinoxe d'automne – Visite de la collection de l'École d'Arts Appliqués de La Chaux-de-Fonds, par Péma Pellet, médiathécaire.
- Jeudi 29 septembre : *Rencontre autour d'une certaine mesure du temps*. CirConférence autour du baroque.
- Jeudi 27 octobre : afterwork magique au MIH. Présentations des travaux de restauration de l'emblématique automate Grand magicien avec démonstrations par les restaurateurs. Spectacle de l'artiste magicien Eric Roumestan.
- Dimanche 8 novembre : 46^e Bourse suisse d'horlogerie et visites guidées en français et allemand.
- Jeudi 17 novembre : colloque MEMORIAV, *Documenter les savoir-faire horlogers à travers des films*, Berne.
- Dimanche 20 novembre : Festival des ateliers du MIH avec démonstration et atelier d'émaillage par Fabienne Remonnay de Donzé Cadrans.
- Mercredi 21 décembre : escapade du solstice d'hiver, le fonds Benoît de la BPUN [reportée au 22 février 2023].

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. L'exposition dédiée à l'email a rencontré un vif intérêt, notamment dans la presse internationale, en raison du caractère unique des pièces exposées.

Par ailleurs, 41 reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH ou lors de manifestations, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Il s'est agi majoritairement de médias nationaux et régionaux, mais également de France, de Hongrie, des Etats-Unis, du Japon et de Singapour.

La direction a par ailleurs répondu à une trentaine de sollicitations de médias par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de promouvoir les lauréates et lauréats du Prix Gaïa.

Visibilité numérique

Le MIH propose des outils multilingues permettant la communication de la programmation et la médiation des collections du musée à travers des sites internet, des moteurs de recherche, des réseaux sociaux. Il propose des prestations numériques à l'intention de différentes communautés notamment à travers son site internet trilingue français, allemand, anglais (100'000 pages vues annuellement), une infolettre adressée une fois par mois à plus de 2'000 adresses électroniques, et une présence constante et renouvelée dans les agendas culturels régionaux et nationaux.

Le MIH axe son activité numérique sur la mise en valeur de points d'intérêt, les réseaux sociaux Facebook (3200 followers) et Instagram (3800 followers), et, dans une moindre mesure, LinkedIn (recrutement). La visibilité du MIH sur la toile et sa réputation sont entretenues à l'attention des visiteurs extérieurs et des touristes par les sites Google Maps et TripAdvisor. Chaque année, le musée recense plus d'un million de vues de sa page Google. 2'000 photographies du musée et de ses collections sont intégrées à cette interface - essentiellement des coups de cœur des visiteurs eux-mêmes - révélateur de la notoriété du musée et de l'enthousiasme qu'il suscite.

Fréquentation et recettes

Totalisant 34'002 visiteurs, la fréquentation globale de l'année 2022 est remarquable. Ce nombre témoigne tout à la fois d'une exploitation pleine et entière du musée sans restrictions sanitaires, du retour des groupes et classes, ainsi que du succès de l'exposition *Éclat de verre*, quand bien même le public d'extrême Orient n'a pas encore retrouvé le chemin de l'Europe. La part des visiteurs payants, représentant 21'733 personnes, fait de 2022 le meilleur résultat des dix dernières années. Celle des extra-européens (11%), bien qu'en progression, est demeurée en deçà du niveau pré-pandémique. Les coupons de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) promue par Tourisme neuchâtelois, permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, représentent 6'214 entrées.

Par rapport à 2021, 2022 a connu le retour de plusieurs groupes, même si leur nombre demeure inférieur à la moyenne prévalant avant la pandémie. 176 groupes ont visité le musée, ainsi que 91 classes, dont 33 de la ville et 58 provenant de l'extérieur. En outre, 76 classes de la ville ont suivi le programme École et Musée. 424 visiteurs ont parcouru le musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 307 visites guidées ont été conduites. 22 personnes ont suivi les Escapades hors les murs. Suite aux travaux effectués dans les clochers de la ville, les tournées conduites par les horlogers du CRH à l'occasion du changement d'heure ont été suspendues. 242 enfants et adolescents ont participé aux sept différents ateliers pédagogiques, dont une grande partie a été proposée durant les congés scolaires, et sans compter les 120 participants au festival des ateliers organisé pour la première fois à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance.

Le total des entrées représente la somme de CHF 258'673.15, en corrélation avec l'excellente fréquentation. Les ventes d'articles à la boutique pour CHF 96'988.48 (hors TVA), bien qu'en hausse de 25% par rapport à l'exercice précédent, demeurent légèrement inférieures aux attentes, probablement en raison de la proportion encore réduite de visiteurs étrangers. Les ventes de services, pour CHF 70'077.52 (hors TVA), ont doublé et les locations de salles enregistrent une augmentation de plus de 50% à CHF 25'205.52 (hors TVA). Les vitrines commerciales ont généré CHF 60'783.45 de recettes. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 9'940.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. 34 consultations ont pu être effectuées, de chercheurs provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Parallèlement, 122 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de près de 200 titres, consistant en périodiques, ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps, réalisés au travers d'achats, d'échanges et de dons. La migration du catalogue RERO, mobilisateur de ressources humaines, a malheureusement conduit la Bibliothèque de la Ville (BV), de laquelle dépend la bibliothécaire dédiée aux musées, à geler durant toute l'année le traitement des acquisitions. Un

rattrapage a été partiellement opéré au premier semestre 2022 au travers d'un mandat financé par le MIH. Une nouvelle organisation doit être mise en œuvre en collaboration avec la BV.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2022, neuf fonds d'archives ont été traités et inventoriés. L'archiviste a obtenu l'appui d'une collaboratrice au bénéfice d'un placement durant trois mois. Par ailleurs, la collection de dessins techniques a bénéficié de l'activité de la boursière Horizon Gaïa qui a terminé l'inventaire dans le cadre de son projet personnel. La relocalisation de plusieurs fonds dans les dépôts a été effectuée et la réorganisation des réserves dédiées aux fonds d'archives s'est poursuivie, garantissant une meilleure conservation des documents et un gain de place appréciable.

Recherches, formation et vulgarisation scientifique

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire *Éclat de verre. La maîtrise de l'email* et sur la publication d'un catalogue accessible au grand public sur les techniques de l'email. Le MIH est aussi associé aux projets de recherche *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel (1858-1948) : cultures de la précision, économie de la qualité et « marchandisation » de l'heure* et *Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigés par l'Institut d'histoire de l'UniNE et financés par le Fonds national suisse (FNS). Par ailleurs, une recherche historique sur le Grand magicien des Maillardet a été menée à bien au sein du Centre de restauration. L'interface numérique visant une explication des mécanismes de la pendule astronomique Delvart a été approfondi et sera livré au public début 2023.

Le projet Arc Horloger piloté côté suisse par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole côté français, en partenariat avec le MIH, l'Office fédéral de la culture, le musée du Temps de Besançon et le PETR du Pays horloger s'est poursuivi. Ce projet soutenu par le programme Interreg V France-Suisse permettra de mettre en valeur cette inscription et de pérenniser la coopération transfrontalière horlogère par la création d'une instance commune de coordination, ainsi que par le renforcement du dialogue entre les acteurs de la formation ou encore par la mise en ligne d'un portail d'orientation documentaire. Devant s'achever au 31 décembre, il sera poursuivi en 2023.

Les collaborateurs du MIH ont achevé leur engagement dans le projet MetalPAT, dirigé par le Laboratoire métallurgies et cultures du CNRS et la HE-Arc, avec comme objectif de développer une application informatique permettant aux professionnels du patrimoine de réaliser un diagnostic sûr et rapide de l'état de conservation des métaux.

Les développements de la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie ont été poursuivis. Parallèlement, le MIH est partie prenante du projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise.

Un projet de formation continue en *Préservation du patrimoine horloger*, envisagé en collaboration avec la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UniNE, a obtenu un soutien de la Confédération à hauteur de CHF 22'500.- dans le cadre de la promotion des projets destinés à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette offre de formation sera échafaudée en 2023, pour une mise en œuvre à la rentrée 2024.

Publications

Le volume n°48 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2022.

La publication accompagnant l'exposition *Éclat de verre. La maîtrise de l'email* a vu le jour en français, en allemand et en anglais aux éditions Livreo Alphil à Neuchâtel. Ce petit format rédigé par Estelle Niklès van Osselt et édité dans la série Trésors des musées, constitué de 104 pages illustrées, se veut une synthèse des collections émaillées du MIH et de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds.

Dans le domaine audiovisuel, entre 2021 et 2022, le MIH, en partenariat avec le SUME et le Service de la culture du Canton de Neuchâtel, a fait réaliser à l'ethnologue Sélima Chibout, par l'intermédiaire de l'Association Recherche Ethnologie Cinéma, quatorze capsules vidéo consacrées aux savoir-faire horlogers et en mécanique d'art.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, le personnel du CRH s'est occupé de divers travaux en relation avec les objets : préparation et emballage des œuvres prêtées à l'extérieur, récolement des objets présents dans l'exposition permanente et collaboration avec le photographe en charge des prises de vues des pièces de la collection. Le travail de supervision et de coordination entre les fournisseurs de la montre MIH Gaïa - série II s'est poursuivi, ainsi que la participation au groupe de travail centré sur la protection des biens culturels.

L'horlogère restauratrice et l'horloger restaurateur se sont attelés à la mise en vitrine des pièces de l'exposition annuelle des nouvelles acquisitions. L'atelier a en outre œuvré à la préparation, au soclage et à l'installation de tous les objets présentés dans l'exposition temporaire *Éclat de verre, la maîtrise de l'email*, en collaboration avec la direction, le technicien de musée et les prêteurs externes.

Comme chaque année, plusieurs visites de musées et d'artisans ont été organisées dans une optique de formation et de collaborations. L'équipe du CRH a également reçu des groupes de travail d'entreprises privées et de hautes écoles. Elle s'est

enfin rendue disponible pour assurer le bon déroulement des travaux de synchronisation des horloges de clochers du Théâtre de l'Abeille, de la Bibliothèque et des Éplatures avec la société spécialisée Muff Kirchturmtechnik AG.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Le CRH a notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente ;
- L'entretien des horloges installées dans les divers bureaux communaux ;
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque, d'Espace et du Théâtre des Abeilles.

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Montre-bracelet Corum Golden Bridge (I-1930) : réparation partielle
- Automate-magicien d'Auguste Maillardet (IV-129) : restauration complète. La modélisation 3D et la conservation des habits sont encore en cours
- Petit atelier de mécanique (VI-749) : réparation partielle
- Horloge électrique lumineuse Edox (IV-1152) : nettoyage et réparation
- Pendule neuchâteloise Georges Ditisheim (IV-41) : réparation partielle
- Montres de poche (I-3033) : nettoyage
- Montre de poche (I-3035) : nettoyage

Travaux pour des tiers

L'horlogère et l'horloger du CRH ont porté leur attention sur différentes pièces extérieures à la collection et ils ont répondu à des demandes d'analyses techniques, notamment :

- Horloge astronomique Antide Janvier : révision complète
- Horloge Esphor (Espace) : démontage complet en vue de la ré-étanchéisation de la structure qui l'abrite

Organes liés au MIH

Commission

La commission consultative du MIH se compose des membres suivants : M. Jean-René Bannwart, président, Mmes et M. Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Xavier Perrenoud et Nathalie Tissot. Elle s'est réunie à trois reprises avec le conseiller communal en charge et la direction du MIH. Elle a poursuivi ses travaux dans différents domaines, en particulier celui du projet de la revalorisation du Parc des musées et de renouvellement muséographique et celui de la montre MIH Gaïa.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Nathalie Marielloni, Nadège Sougy, Laurence Reibel ; MM. Jean-René Bannwart, Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Philippe Mairot, Hervé Munz, Tobias Schenkel et Pierre Thomann. Le Conseil ne s'est pas réuni en 2022 mais ses membres ont été consultés occasionnellement. Une réflexion a été menée entre le conservateur et la présidente pour réactiver le conseil courant 2023 dans la perspective d'un réaménagement du parcours d'exposition après les travaux d'étanchéité.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à l'action de ses membres, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité est composé de M. Jean-Luc Renck, président, Mmes et MM. Françoise Beltrami, Natalia Signoroni, Lidia Pierbattisti, Olivier Laesser, Yann Leiggener, Jean-Michel Piguet, Hubert Noirjean, David Olafsson et Raphaël Thiémard. Jean-René Bannwart, représentant de la Commission du MIH, Nathalie Marielloni, conservatrice adjointe et Régis Huguenin, conservateur, sont invités à participer à chacune des réunions du comité. La vice-présidence est vacante. Mme Françoise Beltrami a annoncé son désir de quitter son poste de secrétaire des amisMIH. Elle a été remplacée à cette fonction par Mme Nathanaëlle Delachaux.

Deux séances ont pu avoir lieu en 2022. L'assemblée générale s'est déroulée le 17 mars 2022. En juin, les membres du comité des amisMIH, des représentants du MIH et d'Arc Horloger se sont relayés pendant 5 jours au Salon EPHJ de Genève. Les équipes ont procédé à un démarchage direct afin d'inciter diverses entreprises à rejoindre l'association.

Trois CirConférences ont pu être organisées. Toutes les visites guidées gratuites proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont eu lieu. La traditionnelle sortie estivale *A pas contés* regroupant les amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Villers-le-Lac et du MIH s'est déroulée dans les Franches Montagnes à la rentrée d'août.

À la fin de l'année 2022 l'association comptait 388 membres, dont 55 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 75'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu, par leurs cotisations, l'achat de plusieurs pièces pour la collection.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Au 31 décembre 2022, ses membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Jean-Luc Renck, Raphaël Comte, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 13 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2021. Durant l'année 2022, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 70'266.06 pour les acquisitions. Par ailleurs, le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, celui des documentalistes et du boursier Horizon Gaïa, tout comme une part substantielle du Prix Gaïa, la restauration et la numérisation 3D du Grand magicien, ont été financés par le biais de la FMF.

Perspectives

2022, année du retour à la normale sur le plan de l'exploitation du musée post-covid, s'est conclue avec un bilan des plus réjouissants. Des expositions de qualité, une forte médiatisation de l'institution, une riche programmation et un public plus que jamais présent à nos manifestations en sont les points saillants. Nous abordons 2023 avec le plein de confiance. Il s'agira de mettre en œuvre, grâce à la convention de prestations passée avec la Confédération dans le cadre du programme de soutien à l'exploitation du musée pour la période 2023-2026, de nouveaux projets dans les domaines de la participation culturelle, de la cohésion sociale, de l'innovation dans le travail muséal et de l'entretien des collections, augurant des avancées significatives notamment sur les plans de la médiation et de la valorisation des collections.

2023 sera aussi une année de transition, dédiée à la préparation des grands travaux à mener dans la dynamique du projet de nouveau Parc des musées qui débutera à l'horizon 2024, année coïncidant avec la célébration du 50^e anniversaire du bâtiment. Une première étape (2023) consistera à remplacer les installations de ventilation et climatisation du MIH, elles aussi bientôt cinquantenaires. La deuxième phase (2024-2025) consistera en l'étanchéisation de la toiture. Elle impliquera de facto une reprise des aménagements extérieurs et la possibilité d'une revalorisation de l'entier du Parc des musées. Elle permettra de proposer de nouvelles offres communes aux trois institutions, au bénéfice de leurs visiteurs et de la population chaux-de-fonnière dans son ensemble.

Ces indispensables rénovations structurelles répondront aux objectifs du Programme de législature et renforceront le rayonnement des Montagnes neuchâteloises dans le cadre des Accords de positionnement stratégique du Canton. Elles souligneront la cohérence et l'unicité de ce pôle muséal. Le développement de l'offre culturelle et touristique du site en fera fructifier l'énorme potentiel. Elles permettront dans un troisième temps un réaménagement muséographique du MIH incluant la rénovation des installations électriques et des éclairages ainsi qu'une redéfinition des espaces thématiques structurant la visite.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres des organes consultatifs pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le musée des beaux-arts a accueilli plus de 12'000 visiteurs en 2022, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à la fréquentation observée avant la pandémie. Cela s'explique en particulier grâce à l'excellent écho reçu par les différentes expositions. En janvier, *Sortir du bois. À la lisière du style sapin* proposait un regard renouvelé sur l'important patrimoine art nouveau de La Chaux-de-Fonds. Le livre de référence sur ce sujet était réédité et augmenté. Le duo d'artistes formés par Alexandre Lamarche et Florentine Ovize offrait une réinterprétation contemporaine de ce mouvement historique. Peu avant le vernissage de l'exposition, le musée a retrouvé un ensemble majeur de vitraux de Jules Courvoisier, témoignage important du style sapin dans le domaine des arts verriers, ensemble jusqu'alors considéré comme détruit. Le musée a exposé ces vitraux puis les a faits restaurer entièrement.

En été, le peintre Stéphane Zaech et la sculptrice Simone Holliger étaient à l'honneur, mettant ainsi l'accent sur la création actuelle en Suisse. Un catalogue trilingue a été publié à cette occasion, comprenant entre autres une nouvelle du romancier David Bosc. La volonté d'associer les différents arts, et en particulier de faire une place à la littérature dans les activités du musée se poursuivra dans les publications à venir. En automne, c'est l'artiste franco-américaine Nina Childress qui a investi le rez-de-chaussée du musée, avec une exposition particulièrement médiatisée, jusque dans les médias spécialisés internationaux. Intitulée *Cils, Poils, Cheveux*, elle parcourait la dernière décennie du travail de l'artiste sous l'angle de la pilosité. Nina Childress a invité plusieurs artistes à la rejoindre, dont l'autrice Fabienne Radi avec qui un journal a été publié pour l'exposition et distribué gratuitement aux visiteuses et visiteurs de l'exposition, mais aussi dans les salons de coiffure de la ville. Suivant une habitude de travail désormais inscrite dans le fonctionnement du musée, les salles de collections ont été réaccrochées lors de chaque nouvelle exposition temporaire. Ce travail, bien que pesant assez lourdement sur les équipes, a permis de proposer un accrochage sur le thème de la musique, de faire un focus sur la collection de sculptures, de montrer une partie de la donation Dithesheim et de rendre hommage à trois artistes de la région décédés pendant l'année 2022 : Jean-Michel Jacquet, Aloïs Dubach et Raymond L'Épée.

Le musée a poursuivi ses activités de conservation préventive et curative sur la collection. L'institution a pu significativement se renforcer dans ce domaine par l'engagement, au 1^{er} février, de Mme Léa Gentil, conservatrice-restauratrice à 40% en remplacement de la technicienne de musée démissionnaire. En excellente collaboration avec le technicien du musée, Mme Gentil a mis sur pied un atelier interne de restauration dans une pièce auparavant dédiée au stockage temporaire. Une part importante du budget d'entretien du patrimoine culturel a été allouée cette année au corpus d'œuvres de Léopold et Aurèle Robert en vue d'une exposition en mai 2023.

Les collections se sont enrichies de plus d'une vingtaine d'œuvres, le plus souvent grâce à des donations faites dans le contexte d'expositions, soit par les artistes eux-mêmes (Philippe Gronon, Annelies Štrba, Stéphane Zaech) soit par des collectionneurs privés.

Plusieurs œuvres ont été prêtées à des institutions suisses ou internationales, le plus important de ces prêts étant une tapisserie de Magdalena Abakanowicz envoyé à la Tate Modern de Londres pour la rétrospective de cette artiste.

Plus localement, musée a poursuivi des collaborations fructueuses avec plusieurs associations culturelles de la région, en particulier les festivals de littérature 1000 fois le temps et de musique Les amplitudes. Un lien plus régulier avec le cinéma abc s'est noué dans le contexte des finissages d'expositions, à l'issue desquels un film choisi avec l'artiste est désormais projeté. De nombreux autres concerts, performances et événements ont été organisés tout au long de l'année afin de permettre un accès au musée à un public toujours plus diversifié. Enfin, le musée a poursuivi son engagement en faveur des résidences d'artistes en prenant part à la fondation de l'association Villa Numa qui coordonne les activités dans le bâtiment de la rue Numa-Droz 175.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Philippe Gronon. Contacts et enregistrements / Annelies Štrba. Aya / Christian Lutz. Tropical Gift**
Dominique Teufen. My Travels through the World on my Copy Machine / Mazaccio & Drowilal. Iconology,
26.09.2021-09.01.2022. 228 visiteurs jusqu'au 09.01.2022
- **Sortir du bois. À la lisière du Style sapin et Lamarche-Ovize. Légumistes,** 30.01-29.05.2022. Publication : *Le Style sapin. Une expérience de l'art nouveau*, Editions Scheidegger & Spiess, Zurich, collection Raison et Sédiments, 2022. 6060 visiteurs
- **Stéphane Zaech. Nefertiti et Simone Holliger. User ma salive,** 19.06-16.10.2022. Publication en co-édition avec le musée : *Stéphane Zaech. Nefertiti*, textes de David Bosc, H. Eckstein, Florence Grivel, David Lemaire, Editions Hirmer Verlag, Cologne, 2022. 5002 visiteurs
- **Nina Childress. Cils Poils Cheveux,** 06.11.2022-23.04.2023. Publication d'un tabloïd en collaboration avec l'autrice Fabienne Radi, format journal, illustrations noir et blanc, 36 pages, distribution gratuite au sein du musée. 2384 visiteurs au 31.12.2022

Nombre total de visiteurs pour 2022 : 12'500 (10145 entrées non scolaires et 2355 scolaires)

Partenaires financiers

Exposition Simone Holliger : Fondation Nestlé pour l'Art (soutien annuel), Canton de Bâle-Ville Service de la Culture, ProHelvetia ; Exposition Stéphane Zaech : Sophie und Karl Binding Stiftung Sélection d'Artistes ; Exposition et publication *Style sapin. Une expérience de l'art nouveau* : Banque Cantonale Neuchâteloise, Service de la Culture du Canton de Neuchâtel, Ernst Göhner Stiftung, Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit, Loterie Romande, Fondation Nestlé pour l'Art ; Résidence d'artiste Musées 24/24 : Fondation Bonhôte pour l'art contemporain, Horométrie SA.

Partenaires institutionnels et privés : le Centre de culture ABC, Le Courrier, art & fiction, festival 1000 fois le temps, Espace 2, NEC, CMC, Les Amplitudes, compagnie Fabrice Huggler, Ecole d'arts appliqués (EAA-CIFOM).

Activités de médiation

- Autour des expositions Sortir du bois. À la lisière du Style sapin, Lamarche-Ovize. Légumistes, Stéphane Zaech. Nefertiti, Simon Holliger. User ma salive et Nina Childress. Cils Poils Cheveux, visites commentées un dimanche par mois et visites-ateliers pour enfants un samedi par mois ;
- Tea time, rencontre avec les artistes Philippe Gronon, Florentine et Alexandre Lamarche-Ovize, Simone Holliger et Stéphane Zaech lors d'une visite commentée et discussion suivie d'un thé et de biscuits ;
- *Viens manger chez moi !* chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich. Avec Bertrand et Brigitte Leitenberg, Dejan Gacond, Yvan Cuhe, Claire Chalut, Antoinette Rychner, Laura Cossa, Anne Pantillon et Michel Russo ;
- *Afterwork*, chaque trimestre. Au mois de mars : Visites-flash "Le corps féminin dans les collections" et "Liotard, la vérité du portrait", performance *Madame De* de la compagnie Fabrice Huggler, discussion autour du vêtement du 18^e siècle avec Valentine Savary. Au mois de juin : visites-flash des expositions Stéphane Zaech et Simone Holliger, lecture autour de Stéphane Zaech *fragments d'un index commenté* par David Lemaire, *Désarticulez-vous!* danse-cours d'improvisation guidé par Laura Cossa. Au mois de novembre : visites commentées nocturnes à la lampe torche de l'exposition Nina Childress, concert de FRANCE DALLE, duo composé de Marie-Jo Voyame et de Brynjar Thorsson (Cochon Double, Schade) ;
- Participation à la Nuit et à la Journée des musées neuchâtelois par des visites commentées, un atelier pour enfant, un concert de Augenwasser et un grand Quizz ;
- Rencontre avec Grégory Sugnaux, artiste en résidence à Musée 24/24 ; portes ouvertes de son atelier avec expositions d'artistes chaux-de-fonniers et concert live ;
- Festival des Amplitudes suivi par Espace 2 ;
- *Peintures et coiffures*, lecture avec projection par Fabienne Radi et Thierry Paret dans le cadre du Festival 1000 fois le temps ;
- Concert du NEC – œuvres d'Eric Gaudibert, Nadia Boulanger, Olivier Messian et Victor Cordero ;
- Concert du CMC – MICRO, écouter les micro-pratiques des Télésonocéphalopodes avec une installation-concert télématique de Chimère Électrique pour 6 interprètes dans 7 lieux connectés simultanément.

Résidences d'artistes

Musées 24/24

Le projet de résidences destiné aux artistes et collectifs d'artistes en arts visuels, lancé en 2021, continue au rythme de trois résidences de trois mois par année. La résidence *Musées 24/24* a été occupée par Grégory Sugnaux, peintre et curateur fribourgeois de mars à mai, elle a été suivie par les plasticiennes genevoise Axelle Stiefel et tessinoise Elisa Storelli de septembre à novembre, puis par l'artiste vaudoise Jessie Schaer de décembre 2022 à février 2023.

Numa-Droz 175 – Villa Numa

Le conservateur, en collaboration avec le délégué culturel, a rédigé un rapport accepté par le Conseil général en juin. Celui-ci prévoit le passage de l'immeuble du patrimoine financier au patrimoine administratif, assorti d'un crédit d'engagement de CHF 90'000.-. Les travaux commenceront en 2023. En attendant, l'association en charge de la coordination de l'immeuble a renouvelé son comité, rebaptisé ce projet "Villa Numa" et commencé son travail d'accueil des artistes. Deux appartements ont déjà été mis à disposition. L'un a accueilli les artistes invités par le CCHAR, l'autre a accueilli les artistes et curatrice suivants : Fabian Boshung, Diane Der Markarian et Nareh Petrossian, Simon Holliger, Stéphane Zaech, Nina Childress.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a été amené à prendre part à divers jurys, en particulier à la HEAD et à l'Edhea, mais également pour la section valaisanne de Visarte et pour un projet d'art public en lien avec la rénovation du cinéma Capitole à Lausanne. Il a aussi pris part au jury de recrutement pour nommer la nouvelle conservatrice du musée des beaux-arts du Locle et a été nommé dans les sous-commissions cantonales des arts visuels et de rapatriement des œuvres d'art. Il a été invité par l'université de Rennes à venir présenter les activités du musée dans le cadre d'un master en métiers de l'exposition. Il a animé un atelier pour des étudiants de l'université de Montpellier venus à La Chaux-de-Fonds pour découvrir les activités liées à la mise en valeur des collections. Il a encore été sollicité par l'association suisse des historiennes et historiens de l'art (VKKS) pour intervenir en tant que mentor auprès de collègues en début de carrière. Outre les textes écrits pour les catalogues des expositions, il a publié un entretien avec Anne Pantillon dans une monographie publiée aux éditions 5 Continents.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

Le Comité de la SaMba s'est réuni à 5 reprises en 2022 : 19.01, 21.03, 09.05, 12.10 et 07.11. En collaboration avec le musée, la SaMba a poursuivi les rencontres des artistes en résidence le 4 mai 2022 avec l'artiste Grégory Sugnaux. D'autres événements comme les *tea time* en présence des artistes exposé-e-s au Musée ont jalonné l'année 2022.

Le Comité de pilotage de la 75e Biennale d'art contemporain a été constitué et s'est réuni une fois pour lancer l'édition qui se déroulera fin 2023 avec notamment une collaboration avec l'EAA qui fait suite à des rapprochements souhaités par le Comité de la SaMba. D'autre part, la SaMba poursuit ses négociations avec le Conseil communal et s'oppose à l'abandon des rôles qui lui incombent historiquement et contractuellement (Convention de 1985 et Acte de donation de 1925). Confronté à d'importants problèmes de communication avec le conservateur du musée et malgré les efforts pour renouer le dialogue, 5 personnes sur 4 - dont le président et la trésorière - ont décidé de démissionner du Comité. Lors de l'AG extraordinaire du 05.12.2022, un nouveau président en la personne de Gabriel Grossert a été nommé, ainsi qu'un nouveau membre au comité, Amandine Sieber.

Le projet de refonte du site internet de la SaMba est actuellement en suspens, il est prévu de le réaliser en marge de la 75e Biennale. La SaMba travaille désormais sur ses archives sous l'impulsion de son Comité avec la volonté de les récolter, trier et structurer en marge de la création d'un fond. Le 1^{er} juillet 2022, la SaMba a cherché à acquérir le tableau de Charles L'Eplattenier, *Sous-bois*, 1908 lors d'une enchère avec le soutien de la commission de rapatriement de pièces de collection. Mais cet n'a pas pu se concrétiser, le prix au marteau ayant largement dépassé les montants convenus préalablement.

Prêts d'œuvres du musée

- **Camille Graeser**, *Permutation*, acrylique sur toile, 1974, en prêt à l'eac. Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux, France du 12.03 au 12.06.2022 pour l'exposition *Camille Graeser. Devenir concret*
- Objets de la Collection d'arts industriels de l'Ecole d'arts appliqués exposés dans la salle permanente Art Nouveau: **Théodore Deck**, *Plat aux pavots*, Faïence, 1887 / **Piel Frères**, *Boucle de ceinture (inspirée par Mucha)*, argent doré et émail, 1900 / **Georges de Feure**, *Bougeoir Fleur*, bronze, 1903 / **René Lalique**, *Broche "Tête voilée"*, bronze doré et émail, non daté / **Manufacture Alumnia**, *Plat au paon*, Faïence fine, 1905-1915, en prêt au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel du 03.05 au 30.09.2022 pour l'exposition *Du projet à l'objet. Focus sur les arts appliqués*
- Objet de la Collection d'arts industriels de l'Ecole d'arts appliqués exposés dans la salle permanente Art Nouveau : **Piel Frères**, *Boucle de ceinture*, argent doré, 1900 en prêt au Musée C.C. Olsommer de Veyras du 05.06 au 18.12.2022 pour l'exposition *Empreintes Art nouveau*
- **Natacha Donzé**, *Le seuil de l'étang II*, acrylique sur toile, 2021 en prêt au Centre d'art Pasquart de Bienne du 06.06 au 02.10.2022 pour l'exposition *(Un) certain Ground*
- **Gustave Buchet**, *Disque noir*, huile sur toile, 1925 en prêt au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne du 17.06 au 25.09.2022 pour l'exposition *Gustave Buchet. Accusé de peindre*
- **Charles L'Eplattenier**, 10 pastels daté de 1907 à 1941, en prêt au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont du 29.10.200 au 29.01.2023 pour l'exposition *Charles L'Eplattenier. Les pastels du Doubs*
- **Magdalena Abakanowicz**, *Assemblage noir*, tapisserie, 1966 en prêt à la Tate Modern de Londres, Angleterre du 17.11.2022 au 21.05.2023 pour l'exposition Magdalena Abakanowicz

Donations et acquisitions

Dons et legs

Donation de Mathias Pfund

- **Albert Locca**, *Les Glaïeuls*, sans date, huile sur toile, 90 x 67 cm.

Donation de Pierre-E. Macchi

- **Albert Locca**, *Portrait de Jeanne Hausmann*, 1933, huile sur toile, 29 x 31 cm.

Donation de Nathalie Randin

- **Georges Dessouslavy**, *Petit garçon lisant*, 1945, huile sur toile, 47 x 60 cm.

Donation de Mehryl Levisse

- **Mehryl Levisse**, *La Vallée des oubliées*, 2022, papier peint (sous forme digitale) et son protocole d'installation.

Donation de Annelies Štrba

- **Annelies Štrba**, *Nyima 103*, 2003, photographie sur toile, 125 x 185 cm.
- **Annelies Štrba**, *Aya 139*, 2002, photographie sur toile, 120 x 180 cm.
- **Annelies Štrba**, *Nyima 122*, 2003, photographie sur toile, 125 x 180 cm.

Donation de Philippe Gronon

- **Philippe Gronon**, *Grand plateau de numérisation*, 2021, épreuve numérique pigmentaire, 238,6 x 163,6 cm.

Donation de Michael Goldmann

- **Lucien Schwob**, *Le Pont St. Martin*, Toledo, 1925, huile sur toile, 66 x 80 cm.

Donation de Denis Savary

- **Denis Savary**, *Johannes*, textile et mousse polyuréthane, environ 50x50x50cm.
- **Denis Savary**, *Rue*, 2011, tirage photographie sur une plaque de métal, env. 70 x 50 cm.

Donation de René Widmer et Nadège Stämpfli

- **Sophie L'Eplattenier**, *Grande assiette aux digitales jaunes*, faïence peinte, Ø 33,3 x 4,8 cm
- **Sophie L'Eplattenier**, *Petit pot*, faïence peinte, Ø 6,2 x 7,9 x 8 cm

Donation de Olivier Culand

- **Sophie L'Eplattenier**, *Assiette aux chardons*, sans date, faïence peinte, Ø 28 cm.
- **Sophie L'Eplattenier**, *Assiette aux clématites*, sans date, faïence peinte, Ø 17,5 cm.

Donation de Michel-René Bieri

- **Fred Perrin**, Sans titre, moulage en plâtre, 1985, 70 x 30 x 30 cm.

Donation de Mariette Racine et Peter Arn

- **Claudévard et Jeanne-Odet**, Sans titre, 1991 et 2003, 4 dessins technique mixte sur papier, 47 x 32 cm.

Donation de Christine Moeschler

- **Aurèle Barraud**, Sans titre, huile sur toile, 80 x 99 cm.

Donation de Michel et Raffaella Grillet

- **Claudia & Julia Müller**, *Reverse Thrust*, 2 sérigraphies, 2017, 50 x 70 cm.

Donation de Magali Babey

- **Maurice Mathey**, *Jour d'été*, huile sur toile, 1912, 120 x 120 cm.

Donation de Stéphane Zaech

- **Stéphane Zaech**, *Soir d'été*, huile sur toile, 2014, 160 x 130 cm.

Succession de feu Janine Guyot

- **Edouard Kaiser**, *Le vieil horloger*, huile sur toile, 1890, 65 x 80 cm.

Acquisitions

Achat auprès de Pierre Alain Bernasconi

- **Jules Courvoisier**, *Ensemble de 5 vitraux Style sapin ayant fait partie du décor de la Chapelle indépendante de Cernier-Fontainemelon décorée par la classe du Cours supérieur de Charles L'Eplattenier*, 1907, 280 x 119 cm chacun. Prix d'achat : CHF 3000.-. Achat grâce au Fonds Imeta.

Acquisition par la cotisation à la Société Suisse de Gravure

- **Shirana Shahbazi**, *Ohne Titel*, lithographie, 2022, 50 x 70 cm.
- **Rebecca Salter**, *Dusk*, gravure sur bois sur papier torinoko, 40 x 24 cm.
- **John M Armleder**, *Whiff*, aluminium composite "Dibond" Miroir Argent, 2022, 50 x 42,5 x 0,3 cm.
- **Stéfane Dafflon**, 4 tirages à la presse typographique gravés au laser sur papier vélin Rives, 54,2 x 39,2 cm.

Conservation, restauration et inventaire

Célia Fontaine-Chopard a réalisé des essais de faisabilité sur les sculptures en bronze à motifs géométriques situés dans les escaliers, un traitement complet de conservation et restauration de l'ensemble des éléments, peut donc être prévu.

Anouk Gehrig-Jaggi a été chargée de la restauration d'une dizaine peintures de Aurèle et Léopold Robert en vue de l'exposition prévue en mai 2023.

Cindy Amstutz, doreuse, a effectué la restauration de quelques cadres des peintures de Aurèle et Léopold Robert.

L'atelier Béguin Vitraux Sàrl a procédé à la restauration des 5 vitraux de Jules Courvoisier : descellement des 20 panneaux, aplanissement des panneaux déformés et bombés, réparation des verres cassés et remplacement de ceux manquants, peinture à la grisaille et cuisson au four d'une pièce cassée, démontage et remise en plomb partielle d'un panneau, remplacement d'un plomb de bordure, masticage et nettoyage, fabrication, dépose, nettoyage et pose de vergettes de renforcement, scellement à l'identique au mastic de vitrier.

Commission

La commission du musée s'est réunie trois fois en 2022. Une présidence à deux a été acceptée Malou Siegfried et Melissa Vrolix. Le conservateur a annoncé aux membres l'engagement d'un nouveau technicien responsable des expositions à 50% et d'une conservatrice-restauratrice à 40% ainsi que le départ de la conservatrice adjointe en congé maternité remplacée par une collaboratrice scientifique.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment : le programme des nouvelles expositions, *Sortir du bois. À la lisière du Style sapin ; Lamarche-Ovize. Légumistes ; Stéphane Zaech. Nefertiti ; Simone Holliger. User ma salive ; Nina Childress. Cils Poils Cheveux* et l'exposition prévue pour 2023 en collaboration avec le MahN, *Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons...* La réédition du catalogue *Le Style sapin. Une expérience de l'Art nouveau* chez Scheidegger & Spiess, l'édition du catalogue d'exposition Stéphane Zaech intitulé *Nefertiti* chez Hirmer Verlag à Cologne. Les propositions de donations et acquisitions éventuelles. L'avancement du chantier de l'appartement de résidence d'artistes rue Numa-Droz 175. La mise en ligne du nouveau site internet du musée www.mbac.ch. Le rachat de la Villa Fallet et l'implication du musée dans ce projet. Les relations avec la SaMba, notamment autour des discussions sur le règlement de la Ville, la convention entre celle-ci et la Société, les dispositions testamentaires de la salle permanente René et Madeleine Junod. Le lien à resserrer entre l'Université de Neuchâtel et le musée. Les différentes actions de la médiation. La distribution du budget 2023. Référendum concernant le projet du parc des musées.

Bibliothèque et archives

Remarque: Désherbage toujours en cours. La réaffectation de la bibliothécaire à 20% vers le projet RERO en 2020 n'a toujours pas reçu de contrepartie.

Archivage photographique des expositions temporaires du musée, ainsi que les accrochages successifs des collections par les photographes du service de communication de la Ville Aline Henchoz et par le photographe indépendant Gaspard Gigon, Spitzstudio. Une campagne photographique de toutes les peintures de Aurèle et Léopold Robert, ainsi que quelques œuvres graphiques, a été effectuée par le photographe indépendant Maciej Czepiel en vue de l'exposition éponyme en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel prévue pour mai 2023.

Bâtiment et équipement

- Peinture du mur de l'escalier surmontant l'entrée du musée
- Peinture du sas de l'entrée du public
- Installation d'un rail pour l'éclairage dans le hall

Personnel

Départs et engagement

Engagement d'une conservatrice-restauratrice à 40%, d'une médiatrice à un taux horaire variable, de 5 collaborateurs techniques vacataires liés aux montages d'exposition et d'une hôtesse d'accueil vacataire.

Contrats à durée déterminée

- 1 collaboratrice scientifique d'une durée de 4 mois en remplacement du congé maternité de la conservatrice adjointe.
- 3 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 à 6 mois.
- 6 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 30, 26, 124, 61, 45 et 75 jours d'affectation).

Formation du personnel

- Cours de l'ICOM en manipulation des œuvres d'arts : technicien du musée

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'Ecole d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Dons / Acquisitions

- Deux classeurs de recherches, costumes, patrons et textiles de Mme Simone Renaud, ancienne élève de l'Ecole de Travaux féminins (1950-1953)
- Sept bijoux de la classe de 2ème bijouterie (2018/2019) réalisés dans le cadre du projet Golden Moon avec Oméga
- Divers travaux d'élèves (1997-2022) réalisés dans le cadre du cours d'illustration donné par Mme Erika Stump

Visites de classes

Comme chaque année, une visite des locaux et une présentation d'objets sélectionnés pour l'occasion a eu lieu pour l'ensemble des classes de deuxième années de l'école, celles-ci ont ainsi reçu une information ciblée et complète sur l'histoire de la CAI, le contenu et les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études.

Fin septembre une visite a été effectuée dans le cadre des escapades¹ du Musée Internationale d'Horlogerie (MIH) de la Chaux-de-Fonds en lien avec l'exposition *Eclat de verre : la maîtrise de l'émail*, ainsi une douzaine de personnes ont découverts les locaux de la CAI et des objets sélectionnés pour l'occasion.

Prêt et exposition

Diverses pièces² ont été prêtées pour des expositions d'une part liées au 150^e anniversaire de l'Ecole d'arts appliqués, et d'autres part pour des musées dont la thématique de l'exposition entrait en résonance avec des pièces de la collection :

- Sortir du bois. Les oubliés du Style Sapin (du 29.01 au 29.05.2022) au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds
- Eclat de verre : La maîtrise de l'émail (du 18.02 au 12.04.2023) au MIH
- Sources de savoir, objets d'inspiration : livres remarquables de la bibliothèque de l'Ecole d'arts appliqués (01.06 au 31.08.2022) à la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds

¹ Les escapades du MIH : visites thématiques hors les murs à l'occasion du changement de saison

² Pour la liste des objets, voir les contrats de prêts

- Du projet à l'objet. Focus sur les arts appliqués (du 03.05 au 30.09.2022) au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
- Empreintes Art nouveau (du 10.04 au 22.12.2022) au musée Charles-Clos Olsommer à Veyras

Pour la réalisation de capsules vidéo montrées lors des manifestations du 150^e aux Anciens Abattoirs, la classe de 4eme Interactive Media Designers (IMD) a choisi cinq artefacts de la collection pour évoquer ceux-ci de par leur esthétique, époque ou usage.

Péma Pellet, bibliothécaire, en charge de la Collection d'arts industriels et des fonds anciens de l'EAA/12-2022.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2022 en bref

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture de la nouvelle exposition temporaire "Enfants du placard. À l'école de la clandestinité", consacrée aux enfants clandestins des travailleurs.euses saisonniers.ères, qui succédait à "Éclairer le monde", dont le finissage a eu lieu le 15 janvier. Le 11 juin, le Musée a pu organiser à nouveau un vernissage, à l'occasion duquel près de 250 personnes ont été accueillies. Un succès et un plaisir après les contraintes liées au Covid-19, qui avaient entraîné l'annulation du précédent vernissage. L'exposition a été le fruit d'une collaboration avec l'équipe de la Prof. Kristina Schulz (UNINE), en charge d'un projet FNS sur le sujet. Cette collaboration a également impliqué les étudiant.e.s en Master de l'UNINE. Dès les premiers jours, nous avons pu constater l'intérêt du public local, national et étranger, ainsi que des médias, dont la couverture a été exceptionnelle (avec par exemple un sujet de la BBC !). "Enfants du placard" a montré une fois de plus l'importance des expositions temporaires dans le rayonnement du musée et surtout l'attente du public vis-à-vis de thématiques historiques qui résonnent avec les problématiques sociétales actuelles. Cela s'est traduit en particulier par la demande en visites guidées, qui a sollicité fortement l'équipe scientifique. Les visites guidées gratuites organisées le matin du premier dimanche du mois ont aussi réuni des foules inhabituelles pour le musée (jusqu'à près de 70 personnes).

Cette collaboration avec l'UNINE reflète la volonté du musée de s'affirmer en tant que partenaire scientifique. À ce sujet, signalons l'intervention du conservateur dans le cadre de différents enseignements, en particulier au sein du Séminaire de Master en ethnomusicologie de la Haute école de musique de Genève et de l'institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, projet en cours depuis quatre ans qui sert de travail préparatoire à une future exposition, ainsi que lors du colloque de l'École du Louvre (8 décembre), organisé à l'Université de Neuchâtel.

Le Musée a aussi accueilli deux expositions temporaires dans une des salles du premier étage. Du 25 janvier au 28 mars, l'artiste genevois Romain Bévier a présenté "L'appel du large", une installation qui rendait hommage à La Chaux-de-Fonds, puis du 31 mars au 18 mai, dans le cadre de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme, un projet mené par le Centre Dürrenmatt intitulé « Friedrich Dürrenmatt – L'épidémie virale en Afrique du Sud ».

La politique d'inclusion à l'adresse des personnes porteuses de handicaps a continué à être développée, tant du point de vue de l'accessibilité des infrastructures que des contenus. La participation aux activités de médiation a marqué une nette progression au fur et à mesure de l'année. Parmi elles, les Afterworks s'affirment de plus en plus comme des moments importants dans la vie des musées du Parc et permettent de faire connaître nos institutions auprès d'un nouveau public. La stratégie de communication digitale a été poursuivie sur les réseaux sociaux, mais également grâce à un nouveau site internet, géré par le musée. Sa création et son lancement ont certes nécessité d'importantes ressources, financières et humaines mais le Musée peut se targuer aujourd'hui d'avoir un outil moderne et performant pour améliorer sa visibilité. Celle-ci est en outre renforcée par la nouvelle identité visuelle, qui se déploie non seulement sur le site internet, mais également sur tous les supports digitaux et papier du MH.

Commission consultative du MH

Membres : Mmes Sandrine Keriakos Bugada, Kristina Schulz et Carmen Brossard, MM. Christophe Stawarz, Rudolf Schlaepfer, Claude-Alain Künzi et Eric Tissot. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur du MH, la conservatrice adjointe et l'assistante administrative (secrétariat). La Commission consultative du MH s'est réunie à une seule reprise, le 8 novembre 2022. Elle a abordé l'organisation de la Commission, la politique d'acquisition et les futurs projets du musée.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 8064 visiteurs (5693 adultes et 2371 enfants) au 31 décembre 2022, soit une nette augmentation par rapport à 2021 (5'957 visiteurs). La Nuit et la Journée des Musées ont été fréquentés par 219 visiteurs.

Voici quelques éléments statistiques :

103 classes (82 en 2021), dont 30 classes pour École-Musée (49 en 2021) et 4 groupes d'un cursus allophone (3 en 2021) ;

53 animations (56 en 2021), dont 26 escape rooms (61 adultes et 55 enfants) et 9 parties de Meurtre à Mille Mètres ;

20 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques, de l'exposition temporaire et amuse-bouche historiques) (11 en 2021) ;

76 parties du jeu de piste Les Barons (243 adultes et 213 enfants).

Concernant la provenance des visiteurs, sur 2614 personnes interrogées, 1501 viennent de La Chaux-de-Fonds, 38 du Locle, 248 du reste du canton, 110 du canton de Berne, 137 du canton de Zurich, 84 du canton de Vaud, 36 du canton de Genève, 20 du canton de Fribourg, 28 des cantons de Bâle et 4 d'Argovie, 20 du Jura, ainsi que 124 de France, 23 d'Allemagne et 21 d'Italie.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, 508 visiteurs ont accédé au Musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card, 86 avec la carte des musées neuchâtelois et 294 visiteurs avec la carte Raiffeisen. Les entrées avec ces cartes sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen.

Expositions

"L'appel du large" (25.01 – 28.03)

Du 25 janvier au 28 mars 2022, le Musée d'Histoire a accueilli l'artiste genevois Romain Bévrière. "L'appel du large" rendait hommage à la ville de La Chaux-de-Fonds à travers une installation aux multiples facettes. Constituée en premier lieu d'un ancien cabinet d'horloge transformé en cabinet de curiosités, elle entrait en résonance avec l'histoire du Musée qui, en 2023, fête le centenaire de son installation dans la Villa Sandoz. Une création audiovisuelle originale et un espace dédié à l'écriture invitant à la correspondance avec l'artiste complétaient ce dispositif scénographique inédit.

"Friedrich Dürrenmatt – L'épidémie virale en Afrique du Sud" (31.03 – 18.05)

A l'occasion du centenaire de la naissance de Friedrich Dürrenmatt, (1921-1990) une série de douze tableaux a été réalisée à partir de son texte paru en 1989 "L'épidémie virale en Afrique du Sud", une parabole politique qui éclaire une facette peu connue de Dürrenmatt, celle d'un Suisse universel défenseur des droits humains dans le monde. Cette série, réalisée par l'artiste camerounais Maurice Mboa et initiée par l'Université populaire africaine basée à Genève (UPAF), s'inscrit dans une démarche pédagogique de sensibilisation au racisme et aux discriminations.

"Enfants du placard. À l'école de la clandestinité" (12.06.2022 – 19.03.2023)

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, des milliers d'enfants de travailleuses et de travailleurs saisonniers, pour lesquels le regroupement familial n'était pas autorisé, ont vécu clandestinement en Suisse. Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds a invité le public à entendre leur voix et à découvrir leurs parcours, ainsi que les mobilisations en faveur de leurs droits. "Enfants du placard", une expression qui marque l'histoire suisse comme le revers de la médaille d'une success story, celle de l'immigration des "Trente Glorieuses". Un passé proche et difficile, qui ressurgit à travers les demandes de reconnaissance de ces enfants aujourd'hui devenus adultes.

Outre les visites guidées, de nombreuses manifestations ont été organisées dans le cadre de l'exposition, en particulier des conférences et tables-rondes, ou encore un atelier d'écriture. Plusieurs visites guidées adaptées en français facile et à destination des personnes malvoyantes ont été organisées ; elles ont été offertes par la Société des amis (SAMH). Enfin, le 3 décembre, le musée a pris part, avec un programme ad hoc, à la journée internationale des personnes handicapées puis, le 8 décembre, le MH a accueilli la remise du Prix interculturel neuchâtelois "Salut l'étranger".

Médiation culturelle

En 2022, les activités de médiation culturelle ont pu reprendre, suite à la fin des restrictions COVID. Les premiers mois ont été un peu fragiles en terme de fréquentation mais dès la fin du printemps, le public est revenu de manière régulière.

En plus des visites guidées à l'horaire le dimanche matin, le Musée d'histoire a mené les actions suivantes :

- *Raconte-moi une histoire*. Projet de médiation culturelle avec 6 classes de 6^e année de l'EOCF (près de 100 élèves). Ce projet, soutenu financièrement par le SCNE a rencontré un grand succès et a permis la mise en place de plus de 50 histoires originales en lien avec des objets de l'exposition. Les histoires ont été enregistrées et sont disponibles pour le public grâce à une application numérique.
- Journées des écoles au Musées et activités dans le cadre des joutes.
- Le MH a accueilli 2 soirées des AFTERWORKS DES MUSEES.

Les actions et les projets du MH bénéficient souvent d'une belle et enthousiaste couverture médiatique.

Culture inclusive

Le MH ayant obtenu le label culture inclusive en septembre 2021, l'année 2022 a été consacrée à la mise en place d'actions ou de mises en accessibilité.

Le MH s'engage afin d'améliorer son offre dans les domaines suivants : offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, communication ou encore possibilité d'emplois. Une collaboration fructueuse s'est instaurée avec la Fondation Les Perce-Neige et avec des institutions pour personnes malvoyantes. D'autres mises en réseau seront à venir en 2023.

En 2022 le MH a pu :

- mettre à disposition du public des textes en français facile pour l'exposition permanente ainsi que pour l'exposition temporaire "Enfants du placard",
- créer des pages "culture inclusive" sur le site internet,
- mettre en place une signalétique adaptée aux personnes malvoyantes.

Toutes ces démarches ont été réalisées en étroite collaboration avec des experts d'usage, c'est-à-dire des personnes en situation de handicap.

Poursuite de collaborations

La collaboration se poursuit avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation des enseignants ; visites du MH lors des leçons de didactique de l'histoire et cours de formation continue ont été proposés.

Enfin, le MH intervient régulièrement auprès de l'Espace des Montagnes de Caritas afin de créer des ponts entre l'institution et d'autres publics. Ces rencontres sont toujours très enrichissantes sur le plan humain.

Relations avec les écoles

Le MH accueille de nombreuses classes dans le cadre du programme *École-Musée*. Elle accueille également des classes en visites libres.

Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée. Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Supports de communication

Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds ;

Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et les commerces ;

Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings ;

Annonces dans des revues et magazines ;

Bâche géante sur le MH.

Spots publicitaires

Un spot publicitaire a été diffusé au cinéma ABC durant l'exposition temporaire.

Internet

Site internet, Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville, agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, Culturoscopie, Jura Trois Lacs, Tourisme neuchâtelois).

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Instagram sont gérées principalement par une hôtesse d'accueil, soutenue par ses deux collègues, qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du Musée, mentions du Musée dans les médias, boutique du Musée, iconographie historique, etc.).

Afin de respecter le cadre légal, un travail constant de vérification des droits d'auteur est mené pour la diffusion des visuels.

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture globale des publications	33 305	6004
Visites des pages et profils	2469	1221
Nouveaux "J'aime" de la page	153	163
Portée des publications sponsorisées	10593	1295
Nombre de publications	181	89
Total abonné.e.s	2500	1704

Radio

Le conservateur a été l'invité de la RTS et de la RSI, afin de parler de l'exposition temporaire *"Enfants du placard. A l'école de la clandestinité"*. Il a également été interviewé par une correspondante de la BBC.

Télévision

Un reportage a eu lieu sur Canal Alpha au sujet de l'afterwork des musées.

Presse écrite

L'exposition temporaire, les animations, les collaborations et l'Afterwork des musées ont été présentés dans plusieurs journaux. Huit articles ont été publiés dans Arcinfo et huit autres, dans Le Ô. Centrevue, Solidarité sans frontières, L'Événement syndical et Le Tourbillon ont chacun publié un article. La revue de presse est accessible sur le site du MH.

Personnel

À fin 2022, le tableau du personnel se présentait ainsi : un conservateur, chef de service à 80%, une conservatrice adjointe à 60%, une assistante administrative à 50%, une conservatrice-restauratrice à 80%, une collaboratrice scientifique à 50%, trois hôtes.ses d'accueil, deux à 60%, un à 30%, deux surveillant.es à 25% chacun, une médiatrice culturelle à 25%.

Polyvalence du personnel d'accueil

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et allemand, gestion de la boutique et de la cafétéria (inventaires, commandes, mise en place et vente), communication digitale (réseaux sociaux, site, agendas en ligne), animation et participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives.

Service civil, stages, vacataires

Du 25 avril au 10 juin, une stagiaire du Master en sciences historiques (Université de Neuchâtel) a pris part au montage de l'exposition temporaire. Elle a ensuite pu continuer sa collaboration avec le musée en tant que guide vacataire.

Le technicien du MIH a été engagé (100h de vacataire) pour participer à la scénographie des "Enfants du placard" (modélisation 3D des espaces d'exposition).

Un civiliste a été engagé du 22 août au 23 octobre. Ses tâches ont été les suivantes : saisies dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, recherches documentaires, photographies, constats d'état et tests des procédures.

Un stagiaire du Master of Advanced Studies en conservation du patrimoine et muséologie (Université de Genève) a été engagée à 40 % du 1^{er} septembre au 31 décembre, pour participer aux recherches et au dépouillement des archives en vue de l'exposition temporaire prévue en 2023.

Bénévolat

Le travail bénévole au MH n'apparaît dans aucun compte. Il représente cependant une part importante de l'activité de l'institution et de son rayonnement. En 2022, le MH a reçu le soutien d'un traducteur (traduction allemande de l'exposition temporaire), de la précédente conservatrice (poursuite de la mise au courant et de la transmission des dossiers). A ce soutien s'ajoutent celui, primordial et constant de la SAMH et celui de la commission consultative. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables pour le MH.

Gestion des collections

L'engagement d'un civiliste durant 2 mois a permis la reprise du travail d'inventaire pour le traitement d'une partie des objets en attente d'acquisition ; il a rendu possible une évaluation des protocoles actuels. Pour réaliser ce travail, deux salles d'exposition du 1^{er} étage ont été mobilisées et fermées au public, témoignant d'un besoin de place pour ce type de tâches. En parallèle, un soin particulier a été amené aux objets dits "PBC" – Protection des biens culturels – afin de documenter et d'actualiser la liste. Un travail conséquent d'identification des améliorations à apporter au logiciel d'inventaire MuseumPlus a été mené au sein du MH ; une partie des besoins d'amélioration concerne également les autres musées du Parc ; des échanges avec les techniciens de MuseumPlus et le SIEN se poursuivent en collaboration avec les autres institutions muséales du parc. En prévision des travaux dans le parc, les recherches documentaires sur la collection des lithiques ont continué.

Le MH a été sollicité à dix-sept reprises pour des questions sur ses collections. Ces demandes émanaient de chercheurs, spécialistes ou institutions culturelles. Ces demandes permettent d'enrichir les connaissances et d'apporter des éclairages méconnus sur les collections du MH.

Le suivi des modifications du thésaurus Mus-e (catégories et fonctions) suit son cours afin de développer un thésaurus commun entre le musée et le Groupement des musées neuchâtelois (GMN).

Statistiques MuseumPlus

140 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus : 100 fiches *Minimales* (= inventaire normal), qui comprennent 87 fiches en cours et 13 fiches validées ; 40 fiches *Sommaires*.

Ces lots sont constitués d'objets divers dorénavant rangés dans les dépôts. Il s'agit majoritairement des objets du festival de La Plage des Six Pompes, du legs Ruth Gilgen et de dons suite à l'exposition temporaire "Éclairer le monde".

Prêts d'objets de la collection et valorisation

Pour le MIH, 1 boîte de montre, objet en prêt longue durée de l'École d'art au Musée d'histoire Inv. EA 0076, dans le cadre de l'exposition temporaire "Éclat de verre. La maîtrise de l'émail" (1.05 – 6.11.2022) ;

Pour MUZOO, pour une durée de 5 ans, un pulvérisateur manuel, no inv. 23.021 3.00000.

De nombreux objets de la collection sont encore publiés sur les réseaux sociaux, ce qui permet de mettre en avant l'histoire du MH, des objets de l'exposition temporaire et des objets présents dans l'exposition de référence, mais aussi des objets conservés dans les dépôts dont fait partie la riche collection iconographique.

Politique d'acquisition

La politique d'acquisition permet de guider le développement, la gestion et la conservation des collections. Le projet de mise à jour s'est poursuivi en 2022, pour acquérir de manière concertée avec les autres services de la Ville, mais également avec les autres centres de conservation patrimoniale (objets et archives) de la région.

La collaboration avec les autres services pour une acquisition concertée se décline également par des transferts de gestion. Une démarche en ce sens est entamée pour les objets provenant du fonds Jules Jacot-Guillarmod de la BV ; le transfert de gestion ira également dans l'autre sens pour des fonds d'archives patrimoniales du MH.

Dons et achats

Sont entrés dans les collections du MH : 91 objets dont les numéros d'inventaire sont compris entre MH.2022.00001 et MH.2022.01005. Il s'agit principalement des objets provenant de La Plage des Six Pompes, du legs Gilgen et d'objets donnés suite à l'exposition temporaire "Éclairer le monde". La clé de voûte du tunnel CFF de Combe-Convers datant de 1858 et démontée en 2021 a intégré les collections du MH, MH.2022.00086.

Dépôts et entretien des collections

La conservatrice-restauratrice a remarqué lors d'une visite au D1 des déjections de souris au sol. Afin de remédier au problème, elle a pris contact avec le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement qui a fait poser des pièges à souris. Il faudra encore trouver une solution, avec les SGM, pour empêcher les souris d'entrer par les espaces sous la porte vitrée.

Conservation-restauration

La nouvelle conservatrice-restauratrice est arrivée en avril 2022. Son temps a été occupé d'avril à juin par le montage de l'exposition temporaire. Durant l'été, dans le but préparer le futur déménagement du dépôt D1, il lui a été demandé de réaliser une évaluation spatiale. Celle-ci permet de prévoir l'espace nécessaire pour le futur rangement des collections. Durant la période d'août à octobre, avec l'aide du civiliste, elle s'est occupée de créer un chantier des collections "test" permettant de préparer le futur déménagement du dépôt D1. Durant le chantier, environs 145 objets en attente de traitement au musée ont été constatés, dépoussiérés et/ou nettoyés, inventoriés/récolés, emballés pour le transport puis rangés dans la réserve. Un chariot sur mesure a été réalisé pour exposer et véhiculer la clé de voûte du tunnel CFF de Combe-Convers acquise cette année.

Protection des biens culturels

La conservatrice-restauratrice du musée est également responsable de la coordination PBC entre les différentes institutions de la ville de la Chaux-de-Fonds. Après son arrivée, elle a pris connaissance du dossier en collaboration avec les SGM et la PCi. Elle a organisé une première réunion PBC avec les responsables de chaque institution en septembre puis leur a demandé de mettre à jour leur liste d'objets priorité 1 et 2. Un exercice est prévu en 2023.

Bibliothèque des musées

Les activités de la bibliothécaire de la BV détachée pour le MH sont toujours gelées. Les acquisitions des dernières années ont été transmises à la BV pour catalogage. Le fonctionnement actuel n'est pas adapté.

Recherches documentaires

Les recherches documentaires se répartissent ainsi : 10 demandes, notamment pour des travaux de chercheurs et d'étudiants ; 10 demandes de reproductions, notamment pour ArcInfo, le Service de l'Urbanisme ou encore la revue Passé Simple. Certaines sont encore en cours. Les recherches sont limitées à des demandes en relation avec des publications et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps.

Espaces d'accueil

L'équipe de l'accueil diversifie les articles en vente à la boutique : livres, cartes postales, produits en lien avec les expositions, bijoux artisanaux, jeux et jouets, etc. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget. La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Elle est alimentée par l'hôte et les hôtesse d'accueil.

Société des amis du Musée d'histoire

L'effectif de la SAMH représente près de 300 membres.

Plusieurs événements ont été organisés en 2022.

Le 30 janvier, Madame Mélanie Huguenin-Virchaux a présenté son mémoire de master, couronné par le prix Kunz 2020 : "Les sages-femmes de Suisse romande au cœur d'une politique de contrôle (1750-1850)".

Le 28 mars, Monsieur Fernando Soria est parti sur les traces des "Armoiries de la Ville de La Chaux-de-Fonds", lors d'une conférence donnée au MH.

Le 23 avril, la SAMH a été reçue par Monsieur Claude-Alain Kunzi, conservateur au Musée historique de Lausanne qui a présenté le Musée. La journée s'est poursuivie par une visite guidée de la vieille ville de Lausanne ainsi que des quartiers neufs.

Le 24 septembre, en collaboration avec l'association 1000m d'auteurs, la SAMH a rendu hommage à Monsieur Charles Thomann qui aurait eu cent ans en 2022. La balade "Charles Thomann, La Chaux-de-Fonds... malicieusement vôtre", a réuni près d'une centaine de personnes et s'est terminée par une verrée au Musée d'histoire.

L'Assemblée générale a eu lieu le 24 octobre.

MUZOO

L'année 2022 a été exceptionnelle pour le service.

C'est en effet l'année où les deux secteurs, zoologique et muséal, ont été réunis sous un même toit, celui de l'Ancien-Stand rénové. Chamboulement partagé par toute l'équipe, puisque des espaces de travail modernes remplacent d'une part le chalet exigu des soigneurs, d'autre part les locaux décatés du bâtiment de l'Hôtel des Postes.

Avec l'ouverture des expositions au public en décembre, se déploie également le potentiel touristique et « hôtelier » du site. En effet, MUZOO dispose dorénavant d'une cafétéria et d'une boutique qui offrent aux visiteurs, avec ou sans billet, de prolonger l'expérience MUZOO autour d'une collation ou d'emporter un souvenir estampillé MUZOO. Une attention particulière a été apportée dans le choix des produits par souci de cohérence avec le discours de durabilité de l'exposition *Plan B*.

Cette année les pièces du puzzle se sont (enfin) combinées... le résultat est remarquable !

Secteur zoologique

Animaux

Introduction

En début d'année nous avons dit au revoir à Haydibay, dernier ours brun du Zoo. Il était dans sa 35^{ème} année, avait souffert d'une attaque à fin 2021 et la décision a été prise de l'endormir. Avec son départ, une page se tourne pour MUZOO, car cette espèce ne sera plus présentée, les conditions de détention n'étant pas adéquates. Un projet de réhabilitation de l'enclos est actuellement à l'étude. Un bel hommage lui a été rendu au mois d'octobre lors d'une journée de récolte de fonds en son nom en faveur de la fondation *Animals Asia*, qui lutte pour la fin des fermes à bile utilisant des ours au Vietnam et en Chine. Plus de CHF 2'000.- ont été récoltés grâce à la vente d'objets sur le thème des ours confectionnés par 500 enfants des écoles environnantes. Le lama, seul représentant de son espèce, a aussi été endormi au Tierspital de Berne. Il avait de l'arthrose dans la colonne cervicale en raison de son âge provoquant des semi-paralysies. De remarquables naissances ont eu lieu, avec des Grands Tétras et des Rennes, deux espèces exigeantes.

En décembre, le vivarium, dont l'intérieur des quatre premiers pavillons a été entièrement rénové, a rouvert ses portes au public après plus de 2 ans de fermeture (COVID puis rénovation). Des terrariums agrandis et lumineux offrent de beaux espaces de vie aux animaux. Le Zoo œuvre à créer des conditions propices au développement de la proximité entre les animaux et les visiteurs tout en respectant la tranquillité de ces derniers. Ces rencontres sont irremplaçables pour créer un sentiment d'empathie et d'intérêt pour le monde animal. Ainsi, un premier terrarium ouvert a vu le jour dans le vivarium permettant d'observer les animaux sans barrière visuelle et deux groupes de poules se promènent en liberté dans l'enceinte du Zoo.

Inventaire

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 251 animaux (mammifères et oiseaux) de 51 espèces ; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 161 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 54 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2022		Au 31.12.2022	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	9	25	10	24
Invertébrés	5	6	2	2
Mammifères	20	81	18	82
Oiseaux	31	147	33	179
Poissons	4	52	3	41
Reptiles	39	87	39	89
Total	108	398	105	417

Mutations

	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	13	4	0	6	23
Entrées	1	0	8	65	0	7	81
Sorties	0	1	7	9	1	5	23
Morts	2	3	13	28	10	6	62

Mammifères : 82 individus de 18 espèces au 31 décembre 2022.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasién, Mouflon de Corse, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant.

Oiseaux : 179 individus de 33 espèces au 31 décembre 2022.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Sarcelle élégante.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard mandarin, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée, Poule Brahma.

Espèces d'ornement : Amazone à front jaune, Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès de Goffin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Chardonneret élégant, Dendrocoryne fauve, Diamant mandarin, Gris du Gabon, Inséparable de Fischer, Moineau du Japon, Oie cygnoïde, Padda de Java, Perruche ondulée, Tarin noir de Bolivie, Tarin rouge du Venezuela, Tourterelle diamant.

Nouveaux pensionnaires

Une femelle Loutre d'Europe est venue rejoindre le mâle au mois d'avril. Deux jeunes femelles Alpagas ont été accueillies pour tenir compagnie à la femelle âgée du Zoo. Deux groupes de poules domestiques occupent deux espaces du Zoo permettant une grande proximité avec le public, des Poules appenzelloises partagent l'enclos de contact avec les ânes et les chèvres et des Poules Brahmas se promènent en liberté dans toute l'enceinte du site. Malheureusement, elles ont dû être confinées à partir du 28 novembre en raison des directives fédérales dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire. Comme chaque année, de nombreux oiseaux exotiques ont été accueillis suite à des saisies par le service vétérinaire ou suite à des abandons. Certains comme les Conures à ventre rouge ou les Tarins noirs de Bolivie sont de nouvelles espèces. Deux Perroquets gris du Gabon ont également été accueillis. Au vivarium, 2 caméléons de deux espèces différentes, une Phyllobate à bandes, deux Tortues grecques, un Anaconda jaune et un Agame barbu ont été accueillis.

Naissances

Le Zoo continue de reproduire uniquement les espèces dont le placement des jeunes peut être assuré. Au parc, 7 Chèvres naines sont nées et ont été placées chez des particuliers qui les détiennent comme animal de compagnie. Trois jeunes Rennes, 2 mâles et une femelle, ont vu le jour. C'est une belle réussite pour cette espèce particulièrement exigeante en captivité. Deux Bouquetins ont gambadé quelques heures après leur naissance sur la montagne des bouquetins. Quatre jeunes Grands Tétrás sont nés, un mâle et trois femelles. Un petit Loutron d'Europe est aussi né, mais n'a malheureusement survécu que quelques jours. Au vivarium, ce sont six Vipères aspics qui ont vu le jour.

Décès

Au parc zoologique, chez les mammifères : 6 Cochons d'Inde (les dernières femelles âgées du groupe d'origine), 2 Lapins (euthanasiés en raison de problèmes locomoteurs), 1 Ours brun (euthanasie dû à son âge avancé), 1 Lama (paralysie partielle en raison d'arthrose entre C7-T1), 1 Chèvre naine (euthanasie dû à son âge), 1 Brebis d'Ouessant (âge). Chez les oiseaux : plusieurs canards de la grande mare (prédation), 1 Harfang des neiges (coccidiose), 1 Chouette hulotte (prédation depuis l'extérieur de la volière). Les autres décès concernent des oiseaux exotiques de la volière dont les âges sont inconnus car réceptionnés suite à des abandons.

Au vivarium: 3 Mygales (*Brachypelma emilia*, *Grammostola pulchra* et *Lasiodora parahybana* (toutes des femelles détenues depuis de nombreuses années), une dizaine d'Aprons du Doubs, 2 Rainettes de Kinawalu (causes inconnues car cadavres non retrouvés), 1 Agame barbu (infection virale), 1 Gecko géant de Madagascar (cause inconnue), 1 Python royal (infection), 1 Anaconda jaune (problème de mue lié à l'âge avancé de l'animal), 1 *Crotalus durissus* (euthanasie suite à l'évagination du cloaque), 1 Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (agression intra-spécifique ayant provoqué des blessures).

Échanges, ventes et dons

Au parc zoologique, 7 jeunes Chèvres naines de l'année ont été vendues à des particuliers. Deux jeunes femelles Grands Tétrás ont été placées au Zoo de Sainte-Croix en France. Un Cacatoès rosablin avec des problèmes de picage a été placé chez un particulier. Trois Cailles de Chine ont été adoptées par une soigneuse du Zoo.

Au vivarium, une Murène étoilée et un Oursin ont été placés au Zoo de Bâle, 4 serpents en surplus ont été placés chez des particuliers.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Au parc zoologique, programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*) : arrivée d'une femelle du Gaia Zoo en Hollande. Livre d'élevage ESB du Lynx eurasien – sous-espèce des Carpates (European Studbook : *Lynx lynx carpathicus*) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2021).

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : une femelle de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D), l'individu du Tierpark de Berlin (D) est mort des suites de blessures après une agression avec la femelle. Une demande toujours en attente avait été déposée auprès de la coordinatrice européenne pour participer au programme EEP pour l'Héloderme perlé (*Heloderma horridum*), dont un individu est présenté au vivarium.

Travaux effectués

Travaux réalisés par les services de la Ville (Espaces publics, Service bâtiments et logement, Services généraux des musées)

Enlèvement et remise en état du tapis après réparation d'une fuite d'eau en face de l'enclos des loutres d'Europe; mise en place d'un nouvel abri pour les lynx; mise en place d'une mangeoire pour les oiseaux sauvages; construction des nouveaux terrariums dans les pavillons 1 et 2; remise en état du plancher dans un des abris des mouflons; finitions bois au vivarium suite à la rénovation des terrariums; peinture du plafond du premier pavillon et retouches dans les pavillons 2 à 4; débouchage de la grille au-dessus de la grande mare; écoulement du bassin des ratons laveurs et des chiens viverrins raccordé à la bouche d'égout sur le cheminement; rhabillage du fond du bassin ludique; pose de vitres pour rehausser l'enclos des loutres d'Europe; barbelés enlevés sur le pourtour du Zoo; installation du local de séchage dans le vestiaire des soigneurs.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Peinture de l'enclos de la fouine ; peinture du sol du vivarium ; peinture de l'abri des cerfs ; fondations pour les nouveaux terrariums dans les pavillons 1 et 2 ; verres pour les nouveaux terrariums dans les pavillons 1 et 2 ; verres pour la clôture des loutres d'Europe ; nouvelle signalétique pour le parc et le vivarium ; changement de la cuve de rétention d'eau chez les loutres cendrées.

Travaux réalisés par l'équipe du secteur zoologique

Essai de pose d'un tapis herbeux dans l'enclos des mouflons et des alpagas ; pose d'un nouveau plancher dans le terrarium pour isolement des grandes espèces ; installation du mobilier dans les vestiaires ; mise en place de planches et fils anti-pigeons sur la grange ; mise en place de planches et fils anti-pigeons sur le nouveau bâtiment MUZOO ; réalisation des décors dans les nouveaux terrariums des pavillons 1 et 2.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins de MUZOO recueille les animaux de la faune sauvage indigène blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres). Cette année, ce sont 689 animaux qui ont été réceptionnés. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre, ceux-ci sont comptabilisés l'année suivante en fonction de leur statut final. Cette année, le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. L'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu à nouveau un don important de la Protection suisse des animaux pour un montant de CHF 11'890,15.- pour les soins aux animaux sauvages (oiseaux et hérissons).

Animaux	Nombre
Oiseaux	498
Mammifères	188
Reptiles	0
Amphibiens	3
Total	689

Statuts	Nombre
Relâchés	341
Morts	258
Euthanasiés	77
Transférés	13
Total	689

Fréquentation

Depuis 2020, des installations de comptage des visiteurs ont été installées aux deux entrées. Elles permettent de contrôler les estimations effectuées jusque-là et de mieux prévoir la fréquentation du futur site MUZOO. En 2022, la fréquentation a été très bonne, comme le démontre le tableau ci-après :

COMPTAGE VISITEURS ZOO 2022	
Mois	Total
Janvier	9'384
Février	9'385
Mars	13'736
Avril	13'807
Mai	16'050
Juin	15'895
Juillet	19'197
Août	20'012
Septembre	10'011
Octobre	16'301
Novembre	8'608
Décembre	15'069
Total	167'455
Moyenne/mois	13'955

Animations, cours et visites guidées

Les animations ont été impactées par la fermeture complète du vivarium durant toute l'année 2022. Quelques visites ont néanmoins eu lieu sur les deux secteurs Parc et Vivarium simultanément à l'occasion de Passeport-Vacances par exemple. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de différenciation entre les activités par secteur. Toutes ces activités ont néanmoins réuni 156 adultes et 376 enfants.

Les cours ont été donnés au vivarium et sont destinés aux aspirants de la Police cantonale pour leur connaissance des NAC (nouveaux animaux de compagnie). Des cours inter-entreprises ont été également organisés pour les apprentis gardiens d'animaux. Voici le tableau résumé :

ACTIVITÉS

	ANNIVERSAIRES	VISITES GUIDÉES	STAGES	Passeport-Vacances	Joutes LCDF	Cours
TOTAL	10	10	13	82	2	6

Communication

Pour le secteur zoologique, les médias ont bien repris les informations concernant le décès de l'Ours brun Haydibay en janvier, la transformation du 4^e pavillon du vivarium pour l'accueil des Pythons réticulés et évoqué également le travail de la station de soins pour les animaux sauvages.

Personnel

L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), d'un adjoint à la responsable du secteur zoologique (90%), de 8 soigneurs animaliers à des taux d'activité différents (entre 60% et 100%) et d'un agent technique à 100%. Un aide-soigneur animalier a travaillé jusqu'à la fin de l'année pour remplacer des soigneurs animaliers en arrêt maladie de longue durée. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et octobre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins et certains continuent leur activité toute l'année. Cette année ce sont 7 civilistes qui se sont succédés. Seize personnes ont pu faire un stage d'une durée de 1 jour à une semaine et 2 enfants ont été accueillis dans le cadre de la journée *Futur en tous genres*. Le Zoo participe toujours au programme Oasis junior à raison de deux demi-jours par semaine en accueillant des enfants en difficulté scolaire. Après deux ans sans renouvellement, l'équipe du Zoo a été entièrement équipée avec de nouveaux habits de travail imprimés avec le logo MUZOO.

L'apprentie gardienne d'animaux a réussi ses examens et a obtenu une mention spéciale « mérite » de l'EPSIC (Ecole professionnelle de Lausanne). Son CFC en poche elle a pu être engagée pour remplacer une soigneuse animalière en congé maternité. L'apprenti gardien d'animaux en article 32 a également réussi ses examens et a été engagé en tant que soigneur

animalier à partir du 1^{er} septembre à 80%. Le Zoo a également accueilli une apprentie gardienne d'animaux en article 32 d'une autre institution à raison de 2 jours par semaine pendant 3 mois afin de lui permettre de compléter sa formation. Elle a passé une partie de son examen pratique sur le site et a également obtenu son CFC. Fin 2022, le Zoo formait une apprentie gardienne d'animaux. Déjà au bénéfice d'un CFC, elle réalise le cursus en deux ans et terminera en juillet 2024. Quatre soigneurs animaliers se sont rendus les 26 et 27 mars au cours « Formation pour la détention des lamas et alpagas ». L'adjoint à la responsable du secteur zoologique a participé au colloque de l'Association Francophone des Soigneurs Animaliers du 29 au 31 mars.

Secteur muséal

2022 a été une année particulière pour le musée. D'abord parce qu'après 8 ans de fermeture au public, le musée a rouvert ses portes. Ensuite parce que, cette renaissance a été permise par le déménagement du musée, administration et collections, sur le site du Zoo dans un bâtiment de l'Ancien-Stand magnifiquement rénové pour l'accueillir.

La préparation à ce déménagement a été commencée en 2013 déjà, mais c'est durant le premier semestre 2022, que toute l'équipe a mis la touche finale au conditionnement des objets et s'est attelée au déplacement des pièces. Le déménagement de l'administration s'est déroulé très rapidement permettant dès février l'arrivée dans l'Ancien-Stand de certains spécimens emblématiques comme le rhinocéros ou la girafe. Leur transport a donné lieu à une parade dans les rues de la ville alors que les animaux allaient faire pèlerinage aux adresses successives du musée. Au total, ce sont plus de 100'000 spécimens qui ont quitté le bâtiment de l'Hôtel des Postes pour rejoindre les réserves de l'Ancien-Stand ou les dépôts externes. Un déménagement hors du commun !

En parallèle, l'équipe scientifique a peaufiné le projet d'exposition de référence sur le thème de la crise de la biodiversité. Malgré quelques imprévus, retards et malfaçons, *Plan B* a été dévoilée au public lors du week-end d'inauguration qui a eu lieu les 17 et 18 décembre. Précédé d'une soirée officielle, le vernissage a permis à plus de 6'000 chanceux de découvrir les nouveaux locaux, l'exposition de référence, l'exposition temporaire *La Grande Migration* et un vivarium rénové. La boutique a été « dévalisée » par des visiteurs désireux de trouver des cadeaux de Noël responsables et la cafétéria, en cette période glaciale, a servi nombre de boissons réconfortantes. Dès les premiers instants, le public a été au rendez-vous puisqu'entre le week-end d'inauguration et les 8 jours d'ouverture, plus de 11'000 curieux ont visité MUZOO.

Collections

Généralités

Le 31 juillet 2022, le musée rendait les clés des locaux de l'avenue Léopold-Robert 63 à La Poste qu'il occupait depuis les années soixante. Un immense chantier de collection de plus de 9 ans prenait fin ! Plus de 100'000 spécimens ont été déplacés dans les nouveaux dépôts internes au bâtiment de MUZOO et dans les dépôts externes. L'un d'eux a été agrandi pour permettre de satisfaire pleinement les besoins en surface de stockage pour les collections. Les locaux de réserve à MUZOO ont été aménagés avec un compactus de grande hauteur, un rack à palettes de grande hauteur et de nouvelles armoires pour les collections d'entomologie.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Outre le déménagement principal, plusieurs déménagements ont été réalisés vers ou depuis les dépôts externes. Grâce à l'important et minutieux travail de conditionnement des spécimens en amont, aucune casse n'est à déplorer. Des capteurs thermo-hygrométriques connectés ont été placés dans les locaux abritant des collections.

Conservation-restauration / Taxidermie

Tous les spécimens exposés ont été restaurés par la conservatrice-restauratrice de MUZOO avec le soutien d'une conservatrice-restauratrice mandatée. Au total, ce sont presque 300 spécimens qui ont été traités. Le buffle et le rhinocéros, dont l'état de conservation était très mauvais, ont été les objets d'une attention toute particulière et ont subi une véritable cure de jouvence avant d'être exposé. La conservatrice-restauratrice a aussi œuvré à l'installation et mise en place des spécimens dans l'exposition.

Taxidermie : un ibis chauve (don du Zoo de la Garenne) pour l'exposition. En outre, le musée a fait l'acquisition de 8 poissons taxidermisés (brochet, perche, truite fario, anguille, poisson-flûte, poisson lune, petite roussette et baudroie) et a reçu une collection de modèles de champignons régionaux en terre cuite.

Prêts et mise à disposition d'objets

L'année 2022 a donné lieu à deux prêts : Une Chauve-souris au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel (MEN) et une Hermine blanche au Musée-Château de Valangin. L'ourson polaire prêté en 2021 au musée de Zoologie de Lausanne est revenu après l'exposition Qanga.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)

Les bénévoles du Cercle Naturaliste des Montagnes Neuchâteloises (CENAMONE), basé à MUZOO, ont suivi une nouvelle nidification de l'Aigle royal en 2022. Le couple a cependant abandonné le haut du Val-de-Travers pour s'établir dans la région de Noiraigue et exploiter principalement les territoires formés par les Marais des Ponts. La couvaison a malheureusement été interrompue et le nid abandonné pour une raison inconnue, mais qui pourrait être liée à des dérangements.

Martinet noir (*Apus apus*)

En étroite collaboration avec le Musée d'histoire naturelle devenu MUZOO, le groupe de protection des Martinets, section du CENAMONE, poursuit ses activités de conseil, de promotion, de construction de nichoirs et d'études scientifiques.

De nombreuses interventions sur le terrain ont permis l'installation de nouvelles colonies de nichoirs en différents endroits du canton de Neuchâtel, que ce soit dans les montagnes, les vallées ou le littoral. À l'image de ce qui a eu lieu l'an dernier à La Chaux-de-Fonds, un groupe de propriétaires a installé plusieurs colonies dans les hauts du Locle (Rue Abraham-Louis-Breguet).

Parmi les nouvelles les plus spectaculaires, il faut citer l'occupation très rapide de plusieurs nichoirs parmi les quinze installés en fin d'été 2021 dans le pignon du bâtiment de MUZOO, où un dispositif d'attraction sonore a pu être mis en place, offert à l'institution par le groupe de protection.

Une collaboration avec le groupe VITEOS est née, qui permettra la promotion de la pose de nichoirs lors de chaque offre d'installation de panneaux solaires. Deux premiers chantiers, à Rochefort et à Gorgier, ont permis la pose de boîtes.

Le suivi de 17 colonies comprenant de 2 à 45 nichoirs (230 en tout) sur les territoires neuchâtelois, jurassien et jurassien bernois a permis de constater que 159 ont été occupés par les Martinets. La réussite (2,41 petits bagués par nichoir) a été bonne avec un total de 338 juvéniles et 27 adultes bagués.

Le groupe a suivi avec attention les projets de rénovation ou reconstruction de différents ponts, avec succès enregistrés à La Chaux-de-Fonds, au Landeron et Erlach (sur la Thielle) et des contacts appelés à être fructueux en différents endroits.

La construction de nichoirs s'est poursuivie à un bon rythme : le 2000e (depuis 2003) est sorti des ateliers le 8 juillet et a été suivi de quelques dizaines d'autres menant au nombre de 143 pour l'année.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, le recensement annuel s'est poursuivi à La Chaux-de-Fonds sur les deux secteurs habituels. On notera une forte augmentation des observations permettant de retrouver les effectifs d'il y a 10 ans. L'exposition *Sous l'aile du Rougequeue à front blanc* a été installée, pour une dernière année, derrière l'Hôtel de Ville du Locle. Une vingtaine de conseils biodiversité avec une pose de nichoirs ont été effectués dans les jardins privés. Un accompagnement du Plan Directeur des communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle-Les Brenets et Les Planchettes a été réalisé lors de deux séances consultatives et par la transcription de notre modèle en une zone urbaine de conservation pour le Rougequeue à front blanc.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège à MUZOO depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN (Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature). Cette année, 76 interventions, ainsi qu'une centaine de pré-expertises pour des demandes de permis de construire, ont occupé les collaborateurs de Chiroptera Neuchâtel - CCO. Les collaborateurs ont consacré plus de 834 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des chauves-souris à la station de soins de MUZOO suite à des interventions du CCO-NE.

Protection des amphibiens

Le montage des barrières nord le 19 mars a marqué le début de cette 14^{ème} saison de sauvetage des amphibiens sur le site des Grandes-Crosettes à La Chaux-de-Fonds. Du 28 mars au 26 mai, les bénévoles se sont relayés matin et soir pour vider les seaux, sauver les batraciens se mettant en danger sur la route et comptabiliser chaque espèce. Cette année, des seaux plus larges pouvant être fermés avec un couvercle ont été choisis. En cas de chutes de neige ou de températures très basses, ceux-ci peuvent être fermés et les tournées annulées pour éviter que les bénévoles ne se déplacent pour rien, ce qui fût le cas entre le 31 mars au soir et le 5 avril.

Après un mois de mars très sec, la neige et les températures hivernales de début avril n'ont pas favorisé les déplacements des amphibiens. Les migrations se sont concentrées principalement durant les quelques périodes pluvieuses vers la mi-avril et fin avril. Avec un mois de mai sec, les déplacements ont diminué, avec quelques dizaines d'amphibiens comptabilisés par jour durant la première quinzaine de mai, puis seulement quelques individus pour la fin du mois.

Durant 55 jours de surveillance, grâce aux fidèles bénévoles, ce sont 5'498 batraciens qui ont été transférés (5'151 tritons alpestres, 166 crapauds communs, 106 grenouilles rousses et 75 grenouilles vertes). Les Tritons alpestres représentent

plus de 93% des transferts. Sur les 5'151 Tritons alpestres, 4'073 ont été récupérés dans les seaux (79%), le solde a été recueilli sur la route.

Par rapport à 2021, une légère augmentation du nombre de Tritons alpestres est constatée (4'788 en 2021, 5'151 en 2022) ainsi que du nombre de Crapauds communs (139 en 2021, 166 en 2022) et de Grenouilles vertes (73 en 2021, 75 en 2022). Quant au nombre de Grenouilles rousses, il a fortement chuté (268 en 2021, 106 en 2022).

Le nombre de cadavres enregistrés (209 Tritons alpestres, 1 Crapaud commun et 1 Grenouille rousse) représente 3.83% par rapport au nombre d'amphibiens transférés. Un pourcentage en augmentation par rapport à 2021 (2.7%) et 2020 (1.32%). Les mesures de confinement et de restrictions liées au COVID-19 des deux dernières années étant terminées, l'augmentation du trafic explique cette augmentation du pourcentage de cadavres.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (bassin du Doubs ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel ; suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds) ; canton du Valais (la Rèche, la Saltina) ; canton de Fribourg (bassin de la Haute Sarine). Formation : formation de base d'une doctorante de l'EAWAG (ETHZ) pour l'étude des diatomées (prélèvements, préparation des échantillons, identification des espèces) ; en interne, formation de base pour l'étude du phytoplancton. Animation scientifique : présentation des diatomées pour l'exposition permanente de MUZOO. Gestion du fonds d'algologie : la plus grande partie de ce fonds qui renferme tout ce qui a été fait dans le canton sur les algues entre 1876 et aujourd'hui a été déménagé à MUZOO (préparations microscopiques, bibliothèque et archives, microscopes) ; des doubles des préparations de diatomées actuelles de Suisse ont été déposés au Musée botanique de Genève et auprès du bureau AquaPlus à Zoug ; le fonds Olivier Reymond (algues vertes) qui était déposé à La Chaux-de-Fonds a été déplacé au Musée botanique de Lausanne. Collections algologiques : les études entreprises cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 87 échantillons de référence : 26 (Valais), 20 (Fribourg), 37 (Neuchâtel), 1 (Uri), 1 (Tessin), 1 (Argovie), 1 (St. Gall).

Exposition

Le musée a préparé son exposition de référence sur le thème de la crise de la biodiversité. Intitulée *Plan B*, elle a été dévoilée au public en fin d'année, lors de l'inauguration officielle des 17 et 18 décembre.

Fruit de la collaboration avec le bureau de scénographie Studio KO, *Plan B* est composée de 4 tableaux. Le premier présente ce qu'est la biodiversité, avec la vision du biologiste. Dans le second espace, le visiteur est appelé à réaliser que cette richesse naturelle est en train de disparaître. On décrit les causes de ce que certains appellent la sixième extinction dans la troisième partie. Finalement, sur la mezzanine, on prend de la hauteur pour, à la fois contempler les collections sous un autre jour, raconter comment les zoos, les musées et les expéditions scientifiques ont contribué à notre compréhension du monde vivant mais aussi présenter quelques-unes des manières avec lesquelles on peut prendre soin de la biodiversité.

Dans la salle d'exposition temporaire, le suivi photographique de la préparation au déménagement que le photographe Pablo Fernandez a mené durant près de 10 ans, a donné lieu à l'exposition inaugurale de MUZOO, intitulée *La Grande Migration* et réalisée en collaboration avec Tulipe Mobile. Également inaugurée les 17 et 18 décembre, elle est programmée jusqu'au 15 octobre 2023 et est accompagnée d'un catalogue (Éd. de la Girafe).

Animations

En cette année particulière de déménagement et de réouverture, le programme d'animations a été allégé. Néanmoins quelques classiques ont eu lieu tout au long de cette année :

- Le 7 mai, dans le cadre du Réveil des Oiseaux un goûter et des activités de bricolages en lien avec la thématique ont été offerts aux participants.
- Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, une dizaine d'animations scolaires a eu lieu pour les classes 5-6H de La Chaux-de-Fonds et du Locle-Les Brenets ainsi que deux excursions tout public lors du Réveil des Oiseaux le 7 mai et de la Fête de la Nature (18 au 22 mai).
- Dans le cadre de la Fête de la Nature (18 au 22 mai) le public a pu aussi découvrir le travail et les coulisses de la Station de Soins.
- Le 31 mai, MUZOO a participé à la Journée Internationale de la Loutre. Un stand et des activités pour le jeune public ont permis à plusieurs dizaines de personnes de mieux connaître les enjeux des deux espèces de loutres du Zoo. L'événement a aussi été l'occasion de compléter les pages internet dédiées aux deux espèces.
- La Nuit des chauves-souris s'est déroulée le samedi 27 août sur le site des mines d'asphalte de La Presta et a permis à quarante-cinq personnes de découvrir ce monde nocturne.
- Le 25 septembre a eu lieu la journée d'hommage à Haydibay. Plus de 1'200 visiteurs ont pris part aux activités et au marché de soutien organisé en collaboration avec une quinzaine de classes des écoles obligatoires de La Chaux-de-Fonds. La journée a permis de recueillir plus de CHF 2'000 en faveur de l'association Animals Asia.

Les conférences et excursions organisées par la Société des amis du Musée d'histoire naturelle (SAMHNC) ont été suspendues.

Inauguration

Un grand week-end festif a été organisé pour l'inauguration et le vernissage des expositions.

Le vendredi 16 décembre, la soirée officielle a réuni près de 450 invités. Elle a débuté par les discours officiels au Théâtre de l'Heure bleue, puis un cortège aux flambeaux est monté jusqu'à MUZOO où les invités ont pu découvrir les espaces et partager un apéritif dinatoire. La soirée a donné lieu à une fête magnifique qui restera dans les mémoires.

Durant le week-end des 17 et 18 décembre, animations, visites sur réservation préalable, interventions artistiques du Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue (CCHAR), food-trucks, tresse géante, etc., ont vu défiler près de 6'000 visiteurs dont 2'851 ont participé aux visites organisées. Le samedi à 10h00, M. Théo Bregnard a coupé symboliquement le ruban, ouvrant ainsi au public l'institution chaux-de-fonnière restée fermée depuis trop longtemps. La population, au rendez-vous, a célébré avec enthousiasme la renaissance du lieu et vanté sa métamorphose.

Fréquentation

L'ouverture au public (hors inauguration) n'ayant eu lieu que le mardi 20 décembre, les jours d'ouverture du musée ont été limités en 2022. Néanmoins sur ces huit jours d'ouverture (le musée étant fermé les 24, 25 et 31 décembre), ce sont 4'979 visiteurs qui ont parcourus les expositions. A ce chiffre il convient d'ajouter la vente de 80 abonnements annuels. Ainsi 11'390 personnes auront visité ou revisité les expositions et le vivarium entre le 17 et le 31 décembre.

Éditions

Éditions de la Girafe

À l'occasion de l'exposition temporaire inaugurale *La Grande Migration*, les Éditions de la Girafe ont publié le catalogue de l'exposition présentant les photographies de Pablo Fernandez. Imprimé à 500 exemplaires, à La Chaux-de-Fonds, il est en vente à la boutique de MUZOO. Les deux autres ouvrages qui se vendent toujours bien sont toujours ceux consacrés aux martinets.

Info-CENAMONE (Cercle Naturaliste des Montagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés (n° 136 mars, n° 137 août, n° 138 décembre) de 20 pages pour le premier et 24 pages pour les deux suivants. Le tirage est de 240 exemplaires.

Publications

Aucune publication cette année.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Le 29 juin, MUZOO a accueilli l'Université d'été *Autour des objets* organisés par UNINE. Cette année, le thème était *Circulation et transferts*. À cette occasion, la conservatrice-restauratrice et le conservateur ont présenté respectivement le cas des lépidochromies et les spécificités des collections d'histoires naturelles.

Le 8 septembre, MUZOO a accueilli le premier atelier du Réseau Romand Science et Cité : Estrada Munoz Mauricio (Responsable de l'unité Publics MEG et Nicolas Kramar (Directeur du Musée de la nature du Canton Valais). L'événement a permis le partage d'expériences pratiques autour de la mise en scénographie (et en médiation scientifique) des crises environnementales.

Dans le cadre des consultations relatives au contenu de l'exposition *Plan B*, le comité scientifique, composé de Mme Anne Freitag (Musée de Zoologie de Lausanne) et de MM. Olivier Pagan (Zoo de Bâle), Louis-Felix Bersier (Université de Fribourg), Yves Gonseth (InfoFauna) et Marc Atallah (Maison d'ailleurs, Yverdon) s'est réuni, lors d'une dernière séance, le jeudi 7 juillet à MUZOO.

Le 14 décembre, pour fêter la réouverture, le Conseil communal nous a fait l'honneur de venir siéger à MUZOO.

En outre, le musée a participé aux activités suivantes :

- Présentation sur la vie du Martinet par Marcel S. Jacquat lors des *Rendez-vous Nature* au Muséum de Neuchâtel, le 9 mars.
- Participation au salon Museum Connections à Paris les 30-31 mars par Danièle Sandoz dans le but de rechercher des nouvelles idées pour la future boutique de MUZOO.
- Participation de Marcel S. Jacquat au *6e Congrès international sur les martinets* à Segovia (Espagne), du 25 au 27 mai.
- Conférence sur le martinet par Marcel S. Jacquat pour le groupe local de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) du Plateau de Belleherbe, le 11 août à Sancey (Doubs).

- Participation de Jennifer Iseli à la rencontre des hydrobiologistes romands (TRHyCo), Fribourg, le 22 novembre.
- Communication sur les martinets par Marcel S. Jacquat aux *Rencontres Nature en Ville* à Toulon, le 25 novembre.
- Participation de Jennifer Iseli et de François Straub aux 21èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH, les 1 et 2 septembre à Wädenswil.
- Participation de la conservatrice-restauratrice au colloque international SPNHC du 6 au 10 juin à Édimbourg.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont au musée, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.

Le musée est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD) par M. François Straub.

Communication

Du côté du secteur muséal, les médias ont bien relayé les informations des déménagements spectaculaires d'animaux qui ont eu lieu entre l'ancien bâtiment du MHNC à l'Hôtel des Postes et leur nouveau lieu d'accueil à MUZOO. En février, l'entrée du Rhinocéros dans le bâtiment « en volant » par une fenêtre a attiré l'attention. En juin, la parade de la Girafe et de ses compagnons naturalisés à travers la ville a bien marqué le public et les médias. En apothéose, l'ouverture de MUZOO les 17-18 décembre a largement été reprise par tous les médias de Suisse romande et la RTS a même fait l'honneur du journal de 19h30 le 17 décembre !

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du secteur muséal était composée d'un conservateur/responsable du secteur muséal à 80%, d'un chargé de projet à 80% (dont 60% CDMax fin 2022), d'une assistante administrative à 100% (dont 50% CDMax fin 2022), d'une collaboratrice scientifique à 50%, d'une conservatrice-restauratrice à 80% (CDMax fin 2022) et d'une médiatrice scientifique à 60%. De plus, l'équipe d'accueil était composée de trois hôtes à 50 % et d'une surveillante à 30 %, épaulées par des vacataires. En outre, une assistante en information documentaire (10%) est mis à disposition du service par la Bibliothèque de la Ville. Six civilistes ont également complété l'équipe pour des affectations de 6 mois pour la plupart et 2 mois pour l'un d'entre eux.

Perfectionnement et formation

18-21 juillet : Formation « Fluides » organisée par Simon Moore à Southampton autour de la conservation des collections en alcool suivie par la conservatrice-restauratrice.

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2022-2024

La commission est composée de : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard et Lada Umstätter et MM. Christophe Dubosson, Michel Gauthier-Clerc, Jacques-André Maire et Fernando Soria, ainsi que du chef de dicastère, du chef de service et des responsables de secteur.

Compte tenu du travail important lié au déménagement, la CIZ s'est réunie une seule fois le 17 mars. Lors de cette rencontre, M. Jacques-André Maire a été désigné président, M. Christophe Dubosson vice-président et M. Fernando Soria secrétaire. La séance s'est terminée par une visite complète du bâtiment.

